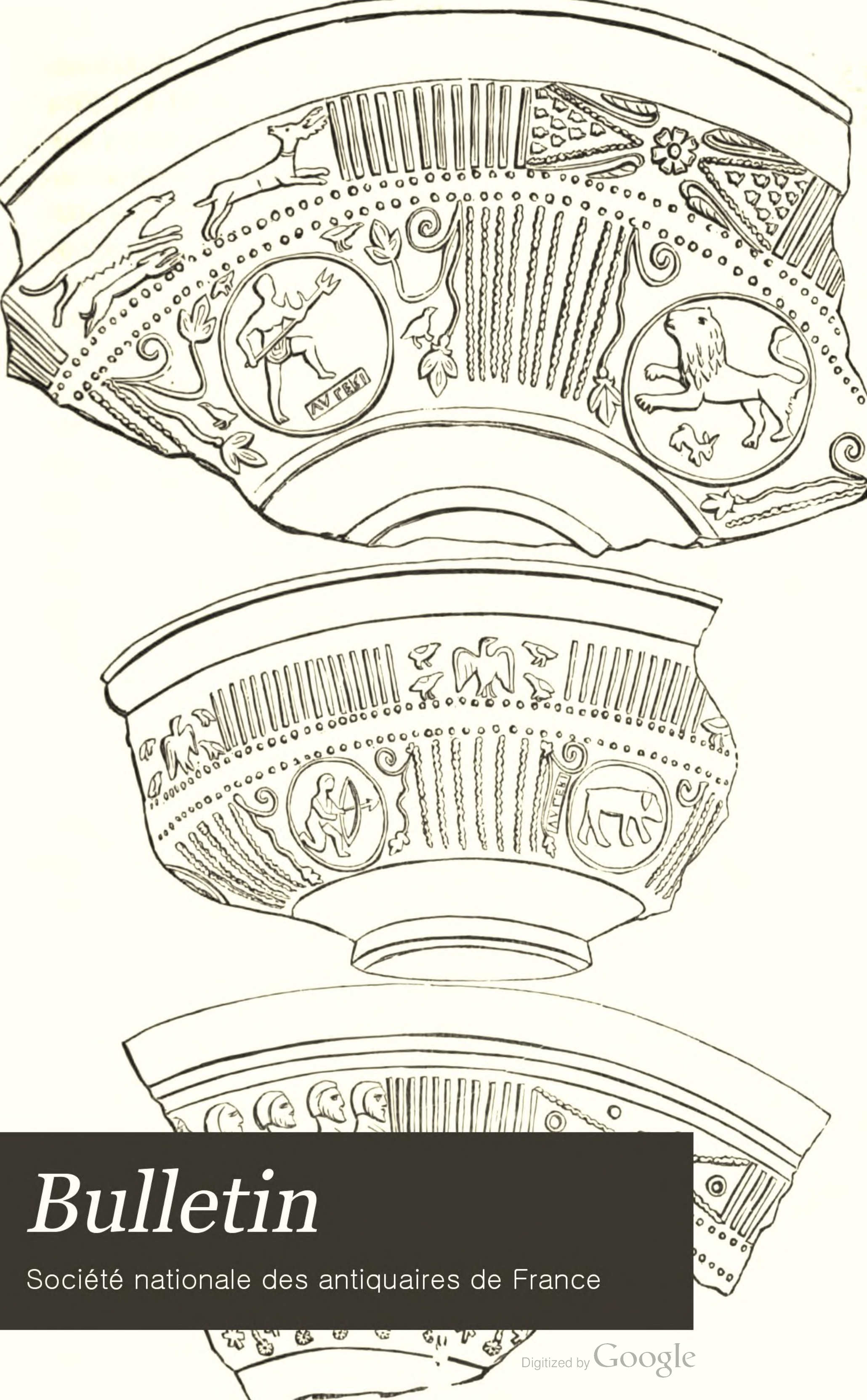


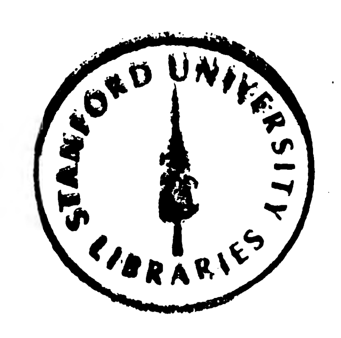


Bulletin

Société nationale des antiquaires de France







BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1898



PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1898.

MM. G. Bapst,	Président.
É. Molinier,	Premier Vice-Président.
M. Collignon,	Deuxième Vice-Président.
H. Omont,	Secrétaire.
Le baron de Baye,	Secrétaire-Adjoint.
Ch. Ravaisson-Mollien,	Trésorier.
M. Prou,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. de Barthélemy.
A. Héron de Villefosse.
L'abbé H. Thédenat.
S. Berger.
É. Michon.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. A. de Barthélemy.
H. Omont.
M. Collignon.
A. Blanchet.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. U. Robert.
Le vicomte J. de Rougé.
L'abbé H. Thédenat.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 20 Avril 1898.

MM.

1. DELOCHE (Maximin), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue Herschell, 5 (16 avril 1856-12 novembre 1879).

2. BARTHÉLEMY (Anatole DE), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (9 mai 1842-7 juin 1882).

3. CHABOUILLET (P.-M.-Anatole), O. ✻, conservateur honoraire du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), boulevard Malesherbes, 65 (4 novembre 1861-9 janvier 1884).

4. DELISLE (Léopold), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855-2 décembre 1885).

5. PASSY (Louis), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue Taitbout, 81 (7 août 1861-6 janvier 1886).

MM.

6. Perrot (Georges), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, directeur de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868-3 décembre 1890).

7. Bertrand (Alexandre), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Chalgrin, 4, et au château de Saint-Germain-en-Laye (7 août 1861-6 avril 1892).

8. Wescher (Carle), ✻, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (3 juin 1868-6 avril 1892).

9. Héron de Villefosse (Antoine), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Washington, 15 (5 janvier 1876-5 janvier 1898).

10. . . . .

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 20 Avril 1898.

MM.

1. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. Hirschfeld (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmerstrasse, 8 (10 janvier 1893).
3. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome (7 juin 1893).
5. Sickel (le chevalier Theodor von), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Vienne et président de l'Institut autrichien de Rome, à Rome, Via della Croce, 74 (6 février 1895).
6. Benndorf (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Vienne, à Vienne (Autriche), Pelikangasse, 18 (16 juin 1897).
7. . . . .
8. . . . .
9. . . . .
10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 20 Avril 1898.

MM.

1. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).

2. Rey (le baron Emmanuel), ✻, rue Alfred de Vigny, 1 (5 février 1862).

3. Read (Charles), ✻, ancien directeur des travaux historiques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

4. Heuzey (Léon), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Bosquet, 16 *ter* (1er mai 1867).

5. Duplessis (Georges), ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), conservateur honoraire du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue du Cherche-Midi, 17 (6 décembre 1871).

6. Saglio (Edmond), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue du Sommerard, 24 (3 novembre 1875).

MM.

7. Longnon (Auguste), ❋, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876).
8. Guiffrey (Jules), O. ❋, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue des Gobelins, 42 (7 février 1877).
9. Schlumberger (Gustave), ❋, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 27 (7 février 1877).
10. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).
11. Müntz (Eugène), ❋, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la bibliothèque et des collections de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).
12. Mowat (Robert), O. ❋, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).
13. Corroyer (Édouard), O. ❋, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).
14. Lasteyrie (le comte Robert de), ❋, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), député, professeur à l'École des Chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).
15. Duchesne (l'abbé Louis), ❋, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, rue de Vaugirard, 71 *bis*, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879).

MM.

16. Boislisle (Arthur de), ✳, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

17. Arbois de Jubainville (Henry d'), ✳, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

18. Robert (Ulysse), ✳, inspecteur général des bibliothèques et des archives, à Saint-Mandé, avenue Quihou, 30 (5 avril 1882).

19. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 72 (5 juillet 1882).

20. Thédenat (l'abbé Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), supérieur de la Maison d'études de l'Oratoire, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, quai des Célestins, 8 (8 novembre 1882).

21. Bapst (Germain), ✳, rue Boissière, 4 (4 février 1885).

22. Molinier (Émile), ✳, conservateur du département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, quai Bourbon, 53 (4 février 1885).

23. Collignon (Maxime), ✳, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).

24. Babelon (Ernest), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886).

25. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Vital, 35 (12 janvier 1887).

MM.

26. Homolle (Théophile), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française d'Athènes, rue de Mondovi, 6, et à Athènes (4 mai 1887).

27. Durrieu (le comte Paul), conservateur-adjoint du département des peintures au Musée du Louvre, rue Cortambert, 11 (7 mars 1888).

28. Bouchot (Henri), conservateur-adjoint du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

29. Omont (Henri), conservateur-adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 30 (9 janvier 1889).

30. Baye (le baron de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

31. Delaborde (le vicomte H.-François), sous-chef de section aux Archives nationales, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891).

32. Martha (Jules), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

33. Prou (Maurice), bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue des Martyrs, 51 (6 mai 1891).

34. Cagnat (René), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

35. La Noë (le général de), O. ✻, directeur du service géographique de l'armée, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 43 (1er juin 1892).

MM.

36. Berger (Samuel), professeur-adjoint à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Paris, rue Michelet, 13 (1er juin 1892).

37. Beurlier (l'abbé Émile), curé de Notre-Dame d'Auteuil, rue Corot, 4 (7 mars 1894).

38. Michon (Étienne), attaché au département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue du Bac, 100 (9 janvier 1895).

39. Lafaye (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue d'Assas, 68 (9 janvier 1895).

40. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, boulevard Péreire, 164 (11 décembre 1895).

41. Valois (Noël), archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896).

42. Girard (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896).

43. Lefèvre-Pontalis (Eugène), archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897).

44. La Tour (Henri de), conservateur-adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avenue de Villars, 2 *bis* (2 juin 1897).

45. Hauvette (Amédée), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue Jacob, 21 (2 février 1898).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 20 Avril 1898.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

Marchand (l'abbé Frédéric), à Bourg, boulevard Victor-Hugo, 22 (3 juillet 1889).

Aisne.

Pécheur (l'abbé Louis-Victor), à Oulchy-le-Château (4 mars 1857).

Moreau (Frédéric), ✻, à la Fère-en-Tardenois, et à Paris, rue de la Victoire, 98 (3 novembre 1875).

Pilloy (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin (13 février 1884).

Vauvillé (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, boulevard Barbès, 11 (2 mars 1887).

Corneaux (l'abbé Victor), curé de Longpont (9 novembre 1887).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

MM.

Souchon (Joseph), archiviste du département, à Laon (4 mars 1891).

Allier.

Croizier (le marquis de), ✻, membre du Conseil supérieur des colonies, à Couleuvre, et à Neuilly, boulevard de la Saussaye, 10, parc de Neuilly (9 novembre 1892).

Male (Jules), professeur au lycée Lakanal, à Commentry, et à Paris, boulevard de Port-Royal, 35 (3 juillet 1895).

Alpes (Basses-).

Fabre (Marc), notaire honoraire, à Larche, et à Paris, place du Palais-Bourbon, 3 (4 juin 1879).

Ripert-Monclar (le marquis de), O. ✻, ministre plénipotentiaire à Caracas (Vénézuéla), au château d'Allemagne, par Riez, et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 24 (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Alpes-Maritimes.

Rivoli (le duc de), à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Ardèche.

Vallentin (Roger), receveur des domaines, à Saint-Péray (4 juin 1890).

Ardennes.

Piette (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

Vincent (le docteur Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Aube.

MM.

Babeau (Albert), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (3 juillet 1878).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique, à Troyes, rue Saint-Martin, 2 (4 mars 1891).

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Aude.

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Aveyron.

Vialettes (l'abbé Ludovic), chanoine de la cathédrale, à Rodez, rue Victor-Hugo, 15 (6 mai 1891).

Bouches-du-Rhône.

Révoil (Henry), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Servanes-Mouriès (4 juin 1873).

Blancard (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Champoiseau (Charles), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, villa La Victoire, à la Croix-Rouge, près Marseille (9 novembre 1892).

Castanier (Prosper), à Marseille, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 133 (24 janvier 1894).

Calvados.

Beaucourt (Gaston Du Fresne, marquis de), au château de Morainville, par Blangy, et à Paris, rue de Babylone, 53 (1er mars 1865).

Travers (Émile), archiviste-paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18, et à Paris, rue Paul-Louis-Courier, 13 (7 mars 1877).

MM.

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✱, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen, rue Bosnières, 25 (5 mai 1879).

Toutain (Jules), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue Leroy, 12 (2 décembre 1891).

Charente.

Chauvet (Gustave), ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), ancien président du tribunal de Limoges, au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Delamain (Philippe), à Jarnac (28 janvier 1891).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Charles), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Noguès (l'abbé Jules-L.-M.), curé de Dampierre-sur-Boutonne (9 novembre 1887).

Beaucorps (le baron Adalbert de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Baras (Albert), ✱, à Aytré (8 février 1888).

Cher.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

La Guère (le comte Alphonse de), à Bourges, rue de la Grosse-Armée, 1 (5 novembre 1884).

Des Méloizes (le marquis Albert), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Boutroue (Alexandre), à la Motte, commune de Primelles, et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 241 (3 décembre 1890).

Corrèze.

MM.

RUPIN (Ernest), président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

BONAPARTE (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

ARBAUMONT (Jules D'), ancien président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

AUBERTIN (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

BEAUVOIS (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

MONTILLE (Léonce DE), ✱, président de la Société d'histoire, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

LOUIS-LUCAS (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

MILLON (Henry), conseiller à la cour d'appel, à Dijon, boulevard Sévigné, 4 (2 juillet 1884).

MORILLOT (l'abbé Louis), curé-doyen de Sombernon (4 juillet 1888).

VIENNE (Maurice MATHIEU DE), ✱, lieutenant-colonel d'artillerie, à Dijon (5 février 1890).

LEJAY (l'abbé Paul), à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

POTEY (Georges), à Minot, par Aignay-le-Duc (28 janvier 1891).

DAGUIN (Fernand), ✱, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

COROT (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Côtes-du-Nord.

RHÔNÉ (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

MM.

Le Cerf (René), député des Côtes-du-Nord, à Mur-de-Bretagne, et à Paris, rue d'Astorg, 4 (3 juin 1891).

Creuse.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

Doubs.

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (Clément), conservateur honoraire de la bibliothèque, à Montbéliard (7 mars 1883).

Perrin (l'abbé Élie), professeur au grand séminaire, à Besançon (11 janvier 1893).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimar (9 décembre 1874).

La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre Charron, 67 (11 mai 1881).

Eure.

Regnier (Louis), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

Coutil (Léon), président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (6 mars 1895).

Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou (Eure), et à Paris, rue de Penthièvre, 24 (7 avril 1897).

Eure-et-Loir.

MM.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

Clerval (l'abbé Alexandre), supérieur de la maîtrise, à Chartres (1er février 1893).

Daupeley (Gustave), imprimeur, à Nogent-le-Rotrou (20 avril 1898).

Finistère.

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✱, au château de la Porte-Neuve, par Riec, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Du Chatellier (Paul), au château de Kernus, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue Jacob, 23 (4 février 1891).

Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nîmes, à Uzès (6 mai 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✱, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue des Chartreux, 6 (9 février 1881).

Pasquier (Félix), archiviste du département, à Toulouse (2 novembre 1887).

Barrière-Flavy (Casimir), au château de Puydaniel, par Auterive (2 décembre 1891).

Gers.

Carsalade du Pont (le chanoine Jules de), président de la Société archéologique du Gers, secrétaire de la Société historique de Gascogne, au Palais archiépiscopal, à Auch (10 juillet 1889).

MM.

LACAVE LA PLAGNE-BARRIS (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Gironde.

JULLIAN (Camille), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, cours de Tournon, 1 (10 janvier 1894).

MAREUSE (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

DAST LE VACHER DE BOISVILLE (Numa), secrétaire-général de la Société des archives historiques de la Gironde, à Bordeaux, rue de la Renaissance, 15 (28 juillet 1897).

PARIS (Pierre), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, rue Méry, 26 (23 février 1898).

BRAQUEHAYE (Charles), ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, place Rohan, 6 (6 avril 1898).

BRUTAILS (Auguste), archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau (20 avril 1898).

Hérault.

CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

NOGUIER (Louis), avocat, à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

DOUAIS (le chanoine Célestin), vicaire-général, à Montpellier, rue de l'Université, 20 (3 avril 1889).

PÉLISSIER (Léon-G.), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, boulevard du Jeu de Paume, 33 (1er juillet 1891).

VITALIS (Alexandre), à Lodève, place Alsace-Lorraine (3 mars 1897).

Ille-et-Vilaine.

MM.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

Delaville-Le Roulx (Joseph), docteur ès lettres, archiviste-paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, boulevard des Invalides, 12 (24 juillet 1894).

Isère.

Reymond (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Chapot (Victor), docteur en droit, à Grenoble, et à Paris, rue Vauquelin, 15 (27 janvier 1897).

Beaudouin (Édouard), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, rue Président-Carnot, 2 (28 juillet 1897).

Jura.

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Brune (l'abbé Paul), curé de Beaume-les-Messieurs, par Voiteur (6 mars 1889).

Landes.

Tartière (Henry), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Loir-et-Cher.

Storelli (André), à la Gourre, à Blois (3 juillet 1878).

Loire.

MM.

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Ailleux, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Brassart (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Thiollier (Félix), ✱, à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Déchelette-Despierres (Joseph), à Roanne (15 novembre 1893).

Dumoulin (Maurice), à Roanne (11 décembre 1895).

Loire-Inférieure.

La Nicollière (Stéphane de), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Kerviler (René Pocard-), ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Du Dreneuc (Pierre-René de Lisle), secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue de Paris, 19 (19 avril 1882).

Granges de Surgères (le marquis de), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Quilgars (Henry), à Guérande, et à Paris, rue Monge, 30 (23 février 1898).

Loiret.

Loiseleur (Jules), ✱, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Casati (Charles), ✱, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun (5 mars 1873).

Desnoyers (Mgr), ✱, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans, rue Saint-Étienne, 24 (7 mai 1873).

Couret (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 6 (7 novembre 1877).

Dumüys (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Lot-et-Garonne.

MM.

Tholin (Georges), ✱, archiviste du département, à Saint-Cirq, près Agen (5 mars 1873).

Tamizey de Larroque (Philippe), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Gontaud, pavillon Peiresc (6 février 1884).

Lozère.

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Port (Célestin), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Angers, chemin de la Barre, et à Paris, rue de Grenelle, 174 (3 février 1892).

Manche.

Tardif (Joseph), docteur en droit, à Saint-Pair, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 28 (1er mai 1895).

Marne.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims, rue de la Grue, 12 (9 janvier 1867).

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

Lucot (l'abbé Paul), chanoine-archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison (Louis), archiviste de la ville, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne, rue Grande-Étape, 26 (12 juillet 1882).

MM.

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat (Alexandre), attaché au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue de Mézières, 6 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Habert (Théophile), conservateur du Musée archéologique et céramique de la ville, à Reims, rue Linguet, 15 (2 avril 1890).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers, 19 (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

Roserot (Alphonse), ancien archiviste du département, à Chaumont, et à Paris, rue Saint-Placide, 60 (3 juillet 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée, à Langres (4 décembre 1889).

Gillet (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Marcel (l'abbé Louis), préfet des études au petit séminaire, à Langres (6 juillet 1892).

Mayenne.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne à Nancy, à Malzéville (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey, et à Paris, rue de l'Université, 17 (4 juin 1862).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

MM.

Cournault (Charles), ✻, conservateur honoraire du Musée lorrain, à Malzéville (9 février 1870).

Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert (Ferdinand), à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Paris, avenue de Suffren, 28 (24 juillet 1895).

Meuse.

Maxe-Werly (Léon), ✻, à Bar-le-Duc, et à Paris, rue de Rennes, 61 (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Pierre (Émile), aux moulins de Houdelaincourt, par Demange-aux-Eaux (6 janvier 1897).

Morbihan.

Boyé (Marius), ✻, capitaine au 2e régiment de chasseurs, à Pontivy (11 mai 1887).

L'Estourbeillon (le marquis de), président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes, rue du Drezen, 24 (14 décembre 1887).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Gauthier (Gaston), instituteur, à Saint-Martin-d'Heuille, par Guérigny (1er mars 1893).

Sarriau (Henri), à Donzy, et à Paris, rue de Bellechasse, 14 (1er juillet 1896).

Nord.

Van Hende (Édouard), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

MM.

Rigaux (Henry), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

Quarré-Reybourbon (Louis), à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), ✻, archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Carton (le docteur Louis), médecin-major du 19e régiment de chasseurs à cheval, à Lille (3 février 1892).

Maurice (Jules), à Douai, rue des Blancs-Mouchons, 39, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 5 (9 janvier 1895).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville, à Valenciennes (11 décembre 1895).

Fougères (Gustave), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, à Lille, rue Barthélemy-Delespaul, 88 (23 février 1898).

Oise.

Marsy (le comte Arthur de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne, et à Paris, rue Pigalle, 22 (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard de Courcelles, 112 (13 décembre 1876).

Luçay (le comte Hélion de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy, et à Paris, rue de Varennes, 90 (3 juillet 1878).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Müller (l'abbé Eugène), à Senlis (25 juillet 1888).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Taitbout, 36 (15 juin 1889).

Marsaux (le chanoine Léopold), à Beauvais, rue des Jacobins, 68 (2 avril 1890).

MM.

BORDEAUX (Paul), à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

BONNAULT D'HOUËT (le baron Xavier DE), archiviste paléographe, à Compiègne (14 avril 1897).

Orne.

DUVAL (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

DURUFLÉ (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

GODET (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Pas-de-Calais.

MONNECOVE (Félix LE SERGEANT DE), ✱, ancien député, à Saint-Omer, et à Paris, rue Saint-Florentin, 4 (4 mars 1874).

PAGART D'HERMANSART (Émile), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Omer (13 février 1884).

VAILLANT (Victor-J.), à Boulogne-sur-Mer, rue Tour-Notre-Dame, 12 (3 juillet 1889).

CARDEVACQUE (Adolphe DE), secrétaire de la Commission départementale des monuments historiques, à Arras, rue Gambetta, 21 (2 juillet 1884).

LOISNE (le comte Auguste MENCHE DE), au château de Beaulieu, par Saint-Venant, et à Paris, rue de Varenne, 51 (25 mars 1896).

Puy-de-Dôme.

PLICQUE (le docteur Alfred-E.), à Crevant (20 juin 1883).

AUDOLLENT (Auguste), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, à Clermont-Ferrand, rue de Beaulieu, 3 (5 mars 1890).

Pyrénées (Basses-).

PLANTÉ (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, à Orthez (5 février 1896).

MM.

Lemaire (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Pyrénées (Hautes-).

Frossard (le pasteur Charles), à Bagnères-de-Bigorre, et à Paris, rue Ballu, 14 (6 juin 1883).

Rhône.

Allmer (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude-Bernard, 47 (6 mars 1861).

Morin-Pons (Henry), à Lyon, quai Saint-Clair, 15 (4 janvier 1865).

Giraud (Jean-Baptiste), conservateur du Musée archéologique de la ville, à Lyon, rue Saint-Dominique, 15 (7 avril 1880).

Vachez (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

Rainaud (Armand), agrégé de l'Université, à Lyon, chemin d'Alaï, 117, au Point-du-Jour (27 février 1889).

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

Saône-et-Loire.

Bulliot (Gabriel), ✻, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, rue de Varennes, 53 (14 décembre 1887).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste-paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

Seine.

MM.

Chatel (Eugène), ✻, archiviste honoraire du département du Calvados, à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

Lefort (Louis), ✻, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

Bayet (Charles), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'enseignement primaire, à Paris, rue Gay-Lussac, 24 (2 juillet 1879).

Pothier (le général), C. ✻, à Paris, boulevard Saint-Germain, 262 (16 janvier 1884).

Weiss (André), ✻, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), ✻, maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, rue d'Alésia, 72 (11 juin 1884).

Ruelle (Ch.-Émile), ✻, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, place du Panthéon, 6 (9 novembre 1887).

Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Paris, avenue Niel, 91 (16 novembre 1887).

Batiffol (l'abbé Pierre), aumônier du collège Sainte-Barbe, à Paris, rue Cujas, 2 (11 janvier 1888).

Bouillet (l'abbé Auguste), à Paris, rue Corot, 4 (12 juin 1889).

Enlart (Camille), sous-bibliothécaire à l'École des beaux-arts, à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (19 juin 1889).

La Martinière (Henri-P. de), ✻, directeur du cabinet du gouverneur général de l'Algérie, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 28 (19 juin 1889).

Meyer (Henri), à Paris, avenue Hoche, 24 (4 mars 1891).

Villenoisy (François de), attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Leprieur (Paul), attaché au département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes

MM.

au Musée du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

WILHELM (Henri), juge de paix, à Pantin (1er mars 1893).

LAMBIN (Émile), au Grand-Montrouge, avenue de la République, 22 (5 juillet 1893).

EUDE (Émile), ingénieur-architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

TRAWINSKI (Florentin), secrétaire-agent-comptable des Musées nationaux, au Musée du Louvre (8 juillet 1896).

CAPITAN (le docteur Louis), à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

Seine-Inférieure.

SEPTENVILLE (le baron Ed. DE), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

ESTAINTOT (le comte Robert D'), à Rouen (1er décembre 1875).

ALLARD (Paul), ancien magistrat, à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

LE BRETON (Gaston), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

KERMAINGANT (Pierre-Paul LAFFLEUR DE), ✻, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

PRÉVOST (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre (6 juin 1888).

Seine-et-Marne.

BORDES (l'abbé Jean-Marie), censeur du collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

HÉRON DE VILLEFOSSE (Étienne), à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

Seine-et-Oise.

MM.

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, rue des Pyramides, 2 (10 décembre 1873).

Fourdrignier (Édouard), à Sèvres, Grande-Rue, 112 (4 juin 1879).

Caron (Émile), ✱, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, rue du Havre, 2 *bis* (6 avril 1881).

Letaille (Joseph), à Bellevue, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Rosières (Raoul), à Meulan (3 mai 1893).

Marchéville (Marcel de), ✱, président de la Société française de numismatique, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, boulevard Haussmann, 138 (7 février 1894).

Marquet de Vasselot (Jean-J.), attaché à la conservation du Musée de Versailles, à Bellevue, Grande-Rue, 12 (9 janvier 1895).

Maignan (Albert), O. ✱, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, rue La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Sèvres (Deux-).

Espérandieu (Émile), capitaine d'infanterie, professeur à l'École militaire d'infanterie, à Saint-Maixent (29 juillet 1885).

Piet-Lataudrie (Charles), à Niort, et à Paris, avenue de Messine, 14 (2 décembre 1885).

Somme.

Janvier (Auguste), à Amiens, boulevard du Mail, 73 (5 décembre 1877).

MM.

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

Vaucluse.

De Loye (Auguste), ✱, ancien conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Farcinet (Charles), O. ✱, ancien chef du personnel au ministère de l'Intérieur, à la Roche-sur-Yon, et à Paris, rue de la Néva, 3 (7 décembre 1892).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, par l'Oie, et à Ivry (Seine), route de Choisy, 94 (24 janvier 1894).

Vienne.

Lièvre (Auguste), ✱, bibliothécaire de la ville, à Poitiers (7 juin 1876).

La Croix (le R. P. Camille de), ✱, conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

MM.

Ledain (Bélisaire), à Poitiers, rue Neuve-de-la-Baume, 1 (19 mai 1886).

Combes (Camille), avocat, au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes, et à Paris, rue Vignon, 21 (9 novembre 1887).

Vienne (Haute-).

Fage (René), avocat, à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Vosges.

Voulot (Félix), conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, et à Paris, rue Lepelletier, 29 (9 mai 1855).

Julliot (Gustave), conservateur du Musée archéologique, à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), ✻, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par l'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, près Sens, et à Paris, rue de Bellechasse, 31 (2 décembre 1891).

Lucas (Charles), architecte, à Champigny-sur-Yonne, et à Paris, rue de Dunkerque, 23 (2 juin 1897).

Algérie et Tunisie.

Blanc (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue Spontini, 18 (6 mars 1890).

Gauckler (Paul), directeur des antiquités et des beaux-arts de la Régence, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tunis, rue des Selliers, 66 (11 janvier 1893).

MM.

L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), à Sfax (11 janvier 1893).

Anselme de Puisaye (le marquis Jules d'), à Tunis, Sidi el Benna, 32 (10 avril 1895).

Delattre (Le R. P. Alfred-Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chapelain de Saint-Louis, à Carthage (11 décembre 1895).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de l'Assomption, 66 (5 décembre 1877).

Sainte-Marie (Évariste Pricot de), ✻, ancien consul général de France, à Madrid (Espagne), Marqués del Duero, 3 (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny (Albert), à Constantinople, rue Asmali-Mesdjid, 17, Péra (1er juin 1881).

Saige (Gustave), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Laigue (Louis de), ✻, consul général de France, à Rotterdam (Pays-Bas), et à Paris, rue Raynouard, 22 (5 décembre 1883).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Lomzo, gouvernement de Grodno, Russie (5 mars 1890).

Durighello (Ange), à Beyrouth, Syrie (10 janvier 1894).

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), au couvent de Saint-Étienne des Dominicains, à Jérusalem (6 mars 1895).

Germer-Durand (le R. P. Joseph), supérieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Séjourné (le R. P. Paul-M.), au couvent de Saint-Étienne des Dominicains, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Morin (le R. dom Germain), à l'abbaye de Maredsous, Belgique (13 mai 1896).

MM.

ROUVIER (le docteur Jules), professeur à l'École de médecine, à Beyrouth, Syrie (28 juillet 1897).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

PFLUGK-HARTTUNG (le Dr Julius VON), à Berlin, S. W., Yorkstrasse, 14 (1er décembre 1886).

HELBIG (Wolfgang), v. p. 8.

HIRSCHFELD (Otto), v. p. 8.

PLATH (le Dr Konrad), à Berlin, S. W., Anhaltstrasse, 7 (5 juin 1895).

Autriche-Hongrie.

SICKEL (le chevalier Th. VON), v. p. 8.

BENNDORF (Otto), v. p. 8.

Belgique.

VAN DER STRATEN-PONTHOZ (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

DOGNÉE (Eugène-M.-O.), ✱, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 16 (2 mai 1883).

CLOQUET (Louis), professeur à l'Université, à Gand, rue Saint-Pierre, 2 (3 décembre 1884).

CUMONT (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

WITTE (Alphonse DE), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 49 (3 avril 1889).

SOIL (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, juge au tribunal civil, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

DESTRÉES (Joseph), conservateur du Musée des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles (20 avril 1898).

Danemark.

MM.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✻, à Copenhague, Musées royaux, Prindsens Palais (3 juin 1868).

Olrik (le Dr Hans), inspecteur général des écoles du Danemark, directeur de l'École normale supérieure, à Copenhague, Gothersgade, 175 (6 février 1895).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Soriano y Tomba (Ramon de), à Barcelone, Petritxol, 3 (19 novembre 1879).

Vera y Chilier (Francisco de Asís de), directeur et conservateur du Musée provincial, à Cadix (6 janvier 1892).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal de Séville, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de la même ville, à Séville (6 avril 1898).

Grande-Bretagne et Irlande.

Lewis (Bunnell), membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), membre de la Société des Antiquaires de Londres, aide de camp de S. M. la Reine, au château de Wildeck, Argovie (Suisse) (10 décembre 1884).

Pitt-Rivers (le lieutenant général Augustus-Henry Lane-Fox-), membre de la Société Royale et de la Société des Antiquaires de Londres, au château de Rushmore, Salisbury (8 avril 1891).

Evans (Arthur-John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum, Oxford, à Youlbury, près Abingdon (8 avril 1891).

Headlam (le Rev. Arthur-C.), à Welwyn, Herts (5 février 1896).

Grèce.

MM.

Carapanos (Constantin), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), ancien ministre, à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

Ferrero (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences, à Turin (8 avril 1891).

Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), v. p. 8.

Norvège.

Unger (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Russie.

Siennicki (Stanislas-Joseph de), conseiller de cour, à Varsovie, palais de l'Université impériale, faubourg de Cracovie, 394 (28) (3 février 1875).

Ouvaroff (la comtesse), v. p. 8.

Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), ✻, président de la Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

Bock (Vladimir de), chambellan de S. M. l'Empereur, conservateur en chef à l'Ermitage impérial, à Saint-Pétersbourg, Grande Morskaïa, 33 (23 février 1898).

Suisse.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Baden-Baden (Allemagne), Louisenstrasse, 3 (6 février 1884).

Briquet (Charles-Moïse), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

Naëf (Albert), architecte, à Corseaux-sur-Vevey (Vaud) (16 novembre 1892).

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 20 Avril 1898.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Allmer (Auguste), Rhône.
Amardel (Gabriel), Aude.
Anselme de Puisaye (le marquis d'), Tunisie.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Arnauldet (Pierre), Vendée.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.

Babeau (Albert), Aube.
Baras (Albert), Charente-Inférieure.
Barrière-Flavy (Casimir), Haute-Garonne.
Batiffol (l'abbé), Seine.
Bayet (Charles), Seine.
Beaucorps (le baron Adalbert de), Charente-Inférieure.
Beaucourt (le marquis de), Calvados.
Beaudouin (Édouard), Isère.
Beaumont (le comte Charles de), Indre-et-Loire.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beaurepaire (Eugène de Robillard de), Calvados.
Beauvois (Eugène), Côte-d'Or.
Benndorf (Otto), Autriche.
Berthelé (Joseph), Hérault.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.

MM.

BLANC (Édouard), Tunisie.
BLANCARD (Louis), Bouches-du-Rhône.
BLOCH (Gustave), Seine.
BOBRINSKOY (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), Russie.
BOCK (Vladimir DE), Russie.
BONAPARTE (le prince Roland), Corse.
BONNAULT (le baron DE), Oise.
BORDEAUX (Paul), Oise.
BORDES (l'abbé), Seine-et-Marne.
BOUILLET (l'abbé), Seine.
BOUTROUE (Alexandre), Cher.
BOYÉ (Marius), Morbihan.
BRAQUEHAYE (Charles), Gironde.
BRASSART (Éleuthère), Loire.
BRÉMOND D'ARS (le comte Anatole DE), Finistère.
BRIQUET (Charles-Moïse), Suisse.
BROCARD (Henry), Haute-Marne.
BRUNE (l'abbé), Jura.
BRUSTON (Charles), Tarn-et-Garonne.
BRUTAILS (Auguste), Gironde.
BULLIOT (Gabriel), Saône-et-Loire.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (le vicomte DE), Oise.
CAPITAN (le docteur), Seine.
CARAPANOS (Constantin), Grèce.
CARDEVACQUE (Adolphe DE), Pas-de-Calais.
CARON (Emile), Seine-et-Oise.
CARSALADE DU PONT (le chanoine DE), Gers.
CARTON (le docteur), Nord.
CASATI (Charles), Loiret.
CASTANIER (Prosper), Bouches-du-Rhône.
CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), Hérault.
CESSAC (le comte DE), Creuse.
CHAMPOISEAU (Charles), Bouches-du-Rhône.
CHAPOT (Victor), Isère.
CHARDIN (Paul), Seine-et-Oise.
CHARMASSE (Anatole DE), Saône-et-Loire.

MM.

Chatel (Eugène), Seine.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Combes (Camille), Vienne.
Condamin (le chanoine), Rhône.
Corneaux (l'abbé), Aisne.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Coutil (Léon), Eure.
Croizier (le marquis de), Allier.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Dangibeaud (Charles), Charente-Inférieure.
Dast de Boisville (Numa), Gironde.
Daupeley (Gustave), Eure-et-Loir.
Déchelette-Despierres (Joseph), Loire.
Delachenal (Roland), Isère.
Delamain (Philippe), Charente.
Delaville-Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Delattre (le R. P.), Tunisie.
De Loye (Auguste), Vaucluse.
Demaison (Louis), Marne.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Méloizes (le marquis), Cher.
Desnoyers (Mgr), Loiret.
Des Robert (Ferdinand), Meurthe-et-Moselle.
Destrées (Joseph), Belgique.
Dognée (Eugène), Belgique.
Douais (le chanoine), Hérault.
Du Chatellier (Paul), Finistère.
Du Dreneuc (Pierre de Lisle), Loire-Inférieure.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.

MM.

Du Lac (Jules), Oise.
Dumoulin (Maurice), Loire.
Dumüys (Léon), Loiret.
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Durighello (Ange), Turquie d'Asie.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (Clément), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Enlart (Camille), Seine.
Espérandieu (le capitaine), Deux-Sèvres.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.

Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Fage (René), Haute-Vienne.
Farcinet (Charles), Vendée.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte de), Russie.
Fougères (Gustave), Nord.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fournier (Paul), Isère.
Frossard (Charles), Hautes-Pyrénées.

Gauckler (Paul), Tunisie.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (Léon), Meurthe-et-Moselle.

MM.

Germer-Durand (François), Lozère.
Germer-Durand (le R. P.), Turquie d'Asie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Geymüller (le baron Henry de), Suisse.
Gillet (Horace), Haute-Marne.
Giraud (Jean-Baptiste), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Habert (Théophile), Marne.
Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Jules), Belgique.
Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Janvier (Auguste), Somme.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Jullian (Camille), Gironde.
Julliot (Gustave), Yonne.

Kermaingant (P. Laffleur de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.

MM.

LACAVE LA PLAGNE-BARRIS (le baron Joseph), Gers.
LA CROIX (le R. P. Camille DE), Vienne.
LAGRANGE (le R. P.), Turquie d'Asie.
LA GUÈRE (le comte DE), Cher.
LAIGUE (Louis DE), Pays-Bas.
LA MARTINIÈRE (Henri DE), Seine.
LAMBIN (Émile), Seine.
LA NICOLLIÈRE (Stéphane DE), Loire-Inférieure.
LA SIZERANNE (le comte DE), Drôme.
LE BRETON (Gaston), Seine-Inférieure.
LE CERF (René), Côtes-du-Nord.
LE CLERT (Louis), Aube.
LEFORT (Louis), Seine.
LEJAY (l'abbé), Côte-d'Or.
LEMAIRE (Arthur), Basses-Pyrénées.
LEPRIEUR (Paul), Seine.
LESPINASSE (René LEBLANC DE), Nièvre.
L'ESPINASSE-LANGEAC (le vicomte DE), Tunisie.
L'ESTOURBEILLON (le marquis DE), Morbihan.
LETAILLE (Joseph), Seine-et-Oise.
LEWIS (Bunnell), Irlande.
LIÈVRE (Auguste), Vienne.
LOISELEUR (Jules), Loiret.
LOISNE (le comte MENCHE DE), Pas-de-Calais.
LOUIS-LUCAS (Paul), Côte-d'Or.
LOVATELLI (la comtesse Ersilia CAETANI), Italie.
LUCAS (Charles), Yonne.
LUÇAY (le comte DE), Oise.
LUCOT (le chanoine), Marne.

MAIGNAN (Albert), Seine-et-Oise.
MALE (Émile), Allier.
MARCEL (l'abbé), Haute-Marne.
MARCHAND (l'abbé), Ain.
MARCHÉVILLE (Marcel DE), Seine-et-Oise.
MAREUSE (Edgar), Gironde.
MARIGNAN (Albert), Gard.

MM.

Marquet de Vasselot (Jean), Seine-et-Oise.
Marsaux (le chanoine), Oise.
Marsy (le comte de), Oise.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Maurice (Jules), Nord.
Maxe-Werly (Léon), Meuse.
Mazerolle (Fernand), Seine.
Menjot d'Elbenne (le vicomte), Sarthe.
Meyer (Henri), Seine.
Millard (l'abbé), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Monnecove (Félix Le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (Henri de), Charente.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé), Côte-d'Or.
Morin (dom Germain), Belgique.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Nicaise (Auguste), Marne.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.

Olrik (le Dr Hans), Danemark.
Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagart d'Hermansart (Émile), Pas-de-Calais.
Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pécheur (l'abbé), Aisne.
Pélissier (Léon), Hérault.

MM.

Perrin (l'abbé), Doubs.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Pierre (Émile), Meuse.
Piet-Lataudrie (Charles), Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy (Jules), Aisne.
Pitt-Rivers (le lieutenant général), Grande-Bretagne.
Planté (Adrien), Basses-Pyrénées.
Plath (le Dr Konrad), Allemagne.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Porée (le chanoine), Eure.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Pothier (le général), Seine.
Poujol de Fréchencourt (Fernand), Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.

Quarré-Reybourbon (Louis), Nord.

Rainaud (Armand), Rhône.
Regnier (Louis), Eure.
Révoil (Henry), Bouches-du-Rhône.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rosières (Raoul), Seine-et-Oise.
Rousset (Louis), Gard.
Rouvier (le docteur), Syrie.
Roy (Maurice), Yonne.

MM.

Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.

Saige (Gustave), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (Évariste Pricot de), Espagne.
Salmon (Philippe), Yonne.
Sarriau (Henri), Nièvre.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Septenville (le baron de), Seine-Inférieure.
Séjourné (le R. P.), Turquie d'Asie.
Sickel (le chevalier Th. von), Autriche.
Siennicki (Stanislas-Joseph de), Russie.
Soil (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramon de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Turquie.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.

Tamizey de Larroque (Philippe), Lot-et-Garonne.
Tardif (Joseph), Manche.
Tartière (Henry), Landes.
Tausserat (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Toutain (Jules), Calvados.
Travers (Émile), Calvados.
Trawinski (Florentin), Seine.

Unger (Charles-Richard), Norvège.

Vachez (Antoine), Rhône.
Vaillant (Victor), Pas-de-Calais.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Vallentin (Roger), Ardèche.

MM.

Vallette (René), Vendée.
Valton (Prosper), Oise.
Van der Straten-Ponthoz (le comte François), Belgique.
Van Hende (Édouard), Nord.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vera y Chilier (Francisco de Asis de), Espagne.
Vernet (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
Vialettes (le chanoine), Aveyron.
Vienne (Maurice de), Côte-d'Or.
Villenoisy (François de), Seine.
Vincent (le docteur), Ardennes.
Vitalis (Alexandre), Hérault.
Voulot (Félix), Vosges.

Weiss (André), Seine.
Wilhelm (Henri), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

Institut national de France. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

Aisne, *Saint-Quentin*. Société académique.
Allier, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
Alpes (Hautes-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
Aube, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
Aveyron, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
Calvados, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
Charente, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
Charente-Inférieure, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Cher, *Bourges*. Société historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.
Corrèze, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
Côte-d'Or, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— — Académie de Dijon.
— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.
Côtes-du-Nord, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
Creuse, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Dordogne, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.
Doubs, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.
Drôme, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.
— *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
Eure-et-Loir, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.
Gard, *Nîmes*. Académie de Nîmes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.
Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de la Gironde.
— — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.
HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.
ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique de Touraine.
ISÈRE, *Grenoble*. Académie delphinale.
LANDES, *Dax*. Société de Borda.
LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.
LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.
LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.
LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.
LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.
MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
— — Académie des sciences et belles-lettres.
MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.
MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.
— *Reims*. Académie de Reims.
MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.
MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.
MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société florimontane.
SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.
SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.

SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.
SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
TARN-ET-GARONNE, *Montauban*. Société archéologique.
VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
— — Académie du Var.
VAUCLUSE, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
YONNE, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.
ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.

Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.
— *Iéna*. Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.

ALLEMAGNE. *Wiesbaden*. Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.

ALSACE-LORRAINE. *Colmar*. Société d'histoire naturelle.

— *Metz*. Académie de Metz.

— *Mulhouse*. Société industrielle.

— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

AUTRICHE-HONGRIE. *Agram*. Société archéologique.

— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottság (Société archéologique de Hongrie).

— *Graz*. Historischer Verein für Steiermark.

— *Knin*. Société archéologique.

— *Prague*. Société archéologique de la Bohême.

— *Spalato*. Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.

— *Vienne*. Akademischer Verein deutscher Historiker.

— — Anthropologische Gesellschaft.

— — K. Akademie der Wissenschaften.

— — K. Central-Commission für Kunst und historische Denkmäler.

BELGIQUE. *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.

— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

— — Société d'archéologie.

— — Société des Bollandistes.

— — Société royale de numismatique.

— *Gand*. Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.

— — Cercle historique et archéologique.

— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.

— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

— *Namur*. Société archéologique.

DANEMARK. *Copenhague.* Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).

— *Odensée.* Fyens Stifts litteraere Selskab (Société littéraire de Fionie).

ÉGYPTE. *Le Caire.* Comité de conservation des monuments de l'art arabe.

ESPAGNE. *Madrid.* Académie royale de l'Histoire.

— — Sociedad española de excursiones.

ÉTATS-UNIS. *Baltimore.* Johns Hopkins University.

— *Boston.* American Antiquarian Society.

— *Cambridge.* Archæological Institute of America.

— *Chicago.* Académie des sciences.

— *Philadelphie.* American philosophical Society.

— *Topeka.* Kansas State historical Society.

— *Urbana.* Ohio historical and philosophical Society.

— *Washington.* Bureau of Ethnology.

— — Smithsonian Institution.

GRANDE-BRETAGNE. *Londres.* Society of Antiquaries of London.

— — Society of Biblical Archæology.

— *Cambridge.* Cambridge Antiquarian Society.

— *Edimbourg.* Royal Society of Edinburgh.

— — Society of Antiquaries of Scotland.

— *Jersey.* Société jersiaise.

ITALIE. *Rome.* Reale Accademia dei Lincei.

— — Istituto archeologico.

— *Bologne.* Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.

— *Foligno.* Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.

— *Milan.* Società storica lombarda.

— *Modène.* Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.

— *Turin.* Reale Accademia delle scienze.

LUXEMBOURG. *Luxembourg.* Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.

NOUVELLE-ÉCOSSE. *Halifax.* Nova-Scotian Institute of Science.

PAYS-BAS. *Leeuwarden.* Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkunde (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).

PORTUGAL. *Lisbonne.* Museu ethnographico portuguès.

RUSSIE. *Saint-Pétersbourg.* Commission impériale archéologique.

— *Ékaterinebourg.* Société ouralienne des amis des sciences.

— *Helsingfors.* Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).

— *Moscou.* Société impériale archéologique.

SUÈDE. *Stockholm.* Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).

SUISSE. *Bâle.* Historische und antiquarische Gesellschaft.

— *Genève.* Société d'histoire et d'archéologie.

— *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse romande.

— *Lucerne.* Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.

— *Zürich.* Antiquarische Gesellschaft.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

LOUIS COURAJOD

Membre de la Société nationale des Antiquaires de France

(1841-1896).

Par M. Paul GIRARD, membre résidant.

(Lu à la séance du 15 décembre 1897.)

Il est difficile de parler de M. Courajod après les confrères, les admirateurs, les amis qui ont successivement honoré sa mémoire. Pour me borner à la France, — sa perte, à l'étranger, n'a guère été moins ressentie que chez nous[1], — M. l'abbé Thédenat et M. le vicomte de Rougé lui ont consacré, au nom de notre Société, des pages émues et véridiques dont aucun de nous n'a perdu le souvenir[2]; M. Héron de Villefosse, M. le comte de Marsy ont rappelé les diverses étapes

1. Cf. W. Bode, *Repertorium für Kunstwissenschaft*, XIX, p. 396 et suiv.

2. Voy. le discours prononcé aux obsèques de M. Courajod, le 29 juin 1896, par M. l'abbé Thédenat, premier vice-président de la Société des Antiquaires (*Bulletin*, 1896, p. 252 et suiv.). A ces obsèques avaient pris la parole également : M. Kaempfen, au nom de l'administration du Louvre ; M. Babelon, au nom de la Société de l'École des chartes; M. Lisch, au nom de la Commission des monuments historiques. Tous ces discours ont été réunis dans une plaquette intitulée *Louis Courajod* (1841-1896), extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*, 1896. — Voy. aussi le discours prononcé le 6 janvier 1897 par M. le vicomte de Rougé, en quittant la présidence de la Société des Antiquaires (*Bulletin*, 1897, p. 69 et suiv.).

de sa carrière et dit de son caractère ce que leur en avait appris une longue et fidèle amitié[1]; M. André Michel, son successeur au département de la sculpture et dans cette chaire de l'École du Louvre dont Courajod avait été le premier titulaire, a tracé de lui, à différentes reprises, des portraits dont la réunion forme l'image la plus pieusement exacte de ce qu'il fut comme savant, comme professeur et comme homme[2]. Appelé à l'honneur de lui succéder dans notre Compagnie sans l'avoir jamais approché que deux fois, étranger à ses études, je ne saurais prétendre à égaler tant de panégyristes autorisés de ses rares qualités d'intelligence et de cœur; je voudrais seulement, tout en retraçant les grandes lignes de sa vie, mettre en lumière les traits essentiels qui me paraissent distinguer son œuvre et en constituer la principale originalité.

Courajod (Louis-Charles-Léon) naquit à Paris, le 22 février 1841, d'une famille catholique originaire de la Suisse, qui était venue se fixer en France peu de temps, sans doute, après le triomphe définitif de la Réforme. Ceux qui furent ses condisciples au lycée Charlemagne se rappellent encore la vieille maison de famille où s'écoula son enfance, sous les yeux d'un aïeul vénéré, parmi de gros livres dont les reliures sombres figuraient autour de lui un cadre sévère, qui semblait le prédestiner à l'érudition. L'écolier, toutefois, ne montrait point encore ce goût de la recherche qui devait se développer si rapidement chez lui dans la suite; il avait de l'imagination, de l'abondance, et ses discours français témoignaient de ce penchant à la rhétorique dont le savant ne parvint jamais à se débarrasser complètement. Ses études terminées, Courajod fit son droit, jusqu'à la licence; bientôt après, il entrait à l'École des chartes, d'où

1. Ant. Héron de Villefosse, *Revue de Champagne et de Brie*, *extr. cité* (à la suite de cette notice se trouve une *Liste des principaux travaux de Louis Courajod classés par ordre chronologique*); comte de Marsy, *Bulletin monumental*, 7e série, t. I, 1896.

2. Voy. le *Journal des Débats* du 30 juin 1896 et la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er septembre de la même année (cf. *Revue de Champagne et de Brie, extr. cité*); la *Revue bleue* du 2 janvier 1897 : *L'enseignement de Louis Courajod à l'École du Louvre.*

il sortait, le 14 janvier 1867, le premier de sa promotion[1].

« Je ne sais pourquoi, » dit-il dans la préface d'un de ses premiers ouvrages, « en France, tout le monde veut être né d'hier. Il semble que tout date de la fin du dernier siècle, et on aime mieux calomnier le passé que l'étudier[2]. » Ces mots, écrits en 1868, indiquent assez quel était son tour d'esprit à l'époque où, muni de son diplôme d'archiviste paléographe, il débutait dans les services de l'État comme attaché au Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale. Depuis longtemps, en effet, l'histoire l'attirait, mais un hasard venait de l'engager définitivement dans cette voie. Ses biographes ont conté comment, dès 1862, la ville de Paris, voulant accroître ses ressources d'eau potable, avait résolu de dériver à son profit un certain nombre de cours d'eau des départements de l'Est. Les protestations s'élevèrent de toute part dans les régions menacées, et quelques-unes furent entendues, mais le Surmelin, affluent de la Marne, allait être sacrifié, malgré les vives réclamations des communes riveraines, quand notre confrère, dont la famille possédait une propriété à Orbais-l'Abbaye, se jeta dans la mêlée avec la fougue naturelle à son caractère et à son âge, et fit tant par son active propagande, que si les habitants de la vallée d'Orbais conservèrent la libre jouissance de leur rivière, ce fut à lui, en grande partie, qu'ils le durent. En 1866, la cause du Surmelin, à demi gagnée déjà par l'Impératrice, dont les protestataires avaient su se faire une alliée lors de son passage à Épernay, était portée devant un tribunal arbitral nommé par l'Empereur. Le procès était encore pendant, mais on en prévoyait l'issue, lorsque Courajod publia ce curieux plaidoyer qui ne fut sans doute pas étranger au succès final du parti dont il avait pris la défense, et qui a pour titre : *Recherches sur l'histoire de l'industrie dans la vallée du Surmelin*[3]. On sait de quel jour ce petit

1. Sa thèse avait pour sujet : *Les villes neuves en France du XIe au XIVe siècle, étude sur leur origine, leur histoire, leur mode de formation, leur organisation municipale et leurs privilèges.* Paris, Raçon, 1866.

2. *Recherches sur l'histoire de l'industrie dans la vallée du Surmelin*, p. IV.

3. Paris et Épernay, 1868; extrait de l'*Écho sparnacien*, journal de l'arrondissement d'Épernay, mars et avril de la même année.

livre, fait surtout à l'aide de documents d'archives et de dossiers patiemment compulsés dans l'étude de Me Charlot, notaire à Orbais, éclaire tout un côté de notre vie provinciale, du XIe au XVIIIe siècle.

Orbais, ce nom revient souvent dans les premiers travaux de Courajod. C'est là qu'il allait passer ses vacances; connu et estimé dans le pays, il en connaissait lui-même les moindres particularités et en aimait les glorieux souvenirs. L'église abbatiale d'Orbais, sa construction, sa décoration, son histoire, avaient de bonne heure attiré son attention; de là sa *Lettre à M. Noël Boucart sur la restauration de la flèche d'Orbais*, publiée dans l'*Écho sparnacien* de juillet et d'août 1869, et son article de la *Revue archéologique* sur le *Pavage de l'église d'Orbais* (1876); de là la découverte qu'il fit du nom de l'auteur inconnu dont le manuscrit, recueilli vers 1840 par l'abbé Létoffé, était demeuré anonyme, jusqu'au jour où notre confrère put l'attribuer avec certitude à dom Nicolas du Bout, prieur d'Orbais de 1699 à 1702. L'intéressante notice qu'il consacra à ce personnage parut dans le *Vigneron champenois* des 29 septembre et 6 octobre 1875. Courajod voulait faire plus : il se proposait de donner une édition complète de ce manuscrit, dont quelques extraits seulement avaient vu le jour; d'absorbantes occupations l'empêchèrent de réaliser ce projet, mais un de ses amis, dont le nom nous est cher, M. Étienne Héron de Villefosse, se chargea de cette tâche, et c'est ainsi qu'il y a huit ans environ, la bibliothèque de notre Société s'enrichissait de l'*Histoire de l'abbaye d'Orbais*, par dom du Bout, monument considérable qui atteste une fois de plus la grande et féconde activité historique des Bénédictins du XVIIe siècle[1].

Cependant, comme l'indiquent les titres mêmes de plusieurs des publications que je viens de citer, une forme surtout des études historiques sollicitait de plus en plus l'ardente curiosité de Louis Courajod : c'était l'histoire de l'art. Sa vive sensibilité, sa nature enthousiaste, la justesse de son coup d'œil étaient autant de qualités qui

1. *Histoire de l'abbaye d'Orbais (Marne), par dom du Bout, publiée d'après le manuscrit original de l'auteur, avec additions et notes par Étienne Héron de Villefosse; préface de Louis Courajod.* Paris et Reims, 1890.

devaient l'y faire réussir. Son premier essai dans ce genre date, si je ne me trompe, de 1867 : c'est un article de la *Gazette des Beaux-Arts*, dont il allait devenir un des rédacteurs les plus assidus et les plus suivis, où il expose les vicissitudes des statues des Plantagenets dans leur sépulture de l'abbaye de Fontevrault[1], et ce début donne une idée de ce qu'il saura faire plus tard, documenté comme il l'est et doué d'un sens critique singulièrement pénétrant, quand il s'attaquera aux délicats problèmes d'authenticité et d'attribution. Mais deux grands ouvrages méritent particulièrement d'être signalés dans cette période de sa vie : le *Livre-journal de Lazare Duvaux* et l'*École royale des élèves protégés*[2]. Je n'insisterai pas sur les immenses recherches qu'ils supposent. Le premier, sous une apparence aride, est un travail infiniment suggestif, qui nous éclaire sur les goûts et sur les mœurs de la haute société du temps de Louis XV. Le second nous fait assister à la naissance et aux progrès d'un enseignement auquel nous devons quelques-uns de nos plus illustres artistes. Les détails qu'il contient sur l'École gratuite de dessin fondée par Bachelier en 1766 sont précieux; nous retrouvons là le germe d'institutions qu'on s'est appliqué à développer de nos jours et dont le caractère profondément libéral fait le plus grand honneur au siècle auquel en revient l'initiative.

Au moment de l'apparition de ce dernier ouvrage, Courajod avait quitté le Cabinet des estampes pour le Musée du

1. *La sépulture des Plantagenets à Fontevrault* (1189-1867), *Gazette des Beaux-Arts*, décembre 1867, p. 537 et suiv.

2. *Livre-journal de Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du Roy* (1748-1758), *précédé d'une étude sur le goût et sur le commerce des objets d'art au milieu du XVIIIe siècle et accompagné d'une table alphabétique des noms d'hommes, de lieux et d'objets mentionnés dans le journal et dans l'introduction.* 2 vol., Paris, 1873; ouvrage imprimé par les soins de la Société des Bibliophiles français. — *Histoire de l'enseignement des arts du dessin au XVIIIe siècle. L'École royale des élèves protégés, précédée d'une étude sur le caractère de l'enseignement de l'art français aux différentes époques de son histoire et suivie de documents sur l'École royale gratuite de dessin fondée par Bachelier.* Paris, 1874.

Louvre, auquel désormais il appartiendra tout entier. Nommé d'abord, le 1er mars 1874, simple attaché à la conservation de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, il est élevé, le 1er mars 1879, aux fonctions de conservateur-adjoint, puis à celles de conservateur, quand la sculpture devient un domaine à part. Il prend possession de ce département nouveau le 24 juin 1893. C'est à ce poste que, trois ans plus tard, le 26 juin 1896, la mort devait venir le surprendre.

Cette période du Louvre est vraiment celle où s'épanouit sa puissante originalité. Il est rare que, dans une carrière scientifique, un moment n'arrive pas où l'on se dépouille de ses opinions acquises, où l'on rejette même l'enseignement de ses maîtres pour se faire à soi-même sa doctrine, sa foi. Cette crise salutaire, c'est au Louvre que Courajod la subit; c'est là qu'il s'affranchit des liens de son éducation première pour penser librement; mais l'affranchissement, chez lui, alla jusqu'à l'insurrection. Il n'était ni assez philosophe pour rester calme en face de l'erreur, ni assez historien, peut-être, pour considérer avec douceur certaines tendances qui se sont manifestées chez nous à diverses époques, et qui paraissent condamnables, rapportées à l'absolu, mais qui n'en sont pas moins intéressantes quand on les analyse, quand on en scrute les origines, quand on les observe en spectateur curieux plutôt qu'en juge. Dès qu'il crut apercevoir où se trouvait la vérité, il mit à son service tout ce qu'il avait de talent et de forces, et fit à son contraire une guerre sans merci. Par là s'expliquent ces haines vigoureuses qui éclatent dans ses écrits, comme elles éclataient, encore exaspérées par la parole, dans son enseignement. Par exemple, ce qu'il appelle la « romanisation de l'art et de l'esprit français » au XVIIe siècle est chez lui la source d'une indignation intarissable; il en veut à ce siècle d'avoir, comme il le dit, proclamé et organisé, « à titre d'institution publique, le culte exclusif de l'antiquité classique » et, dans « cette nouvelle religion esthétique qu'il substituait aux vieux rites nationaux », de n'avoir voulu « pratiquer qu'une secte, la moins respectable de toutes, celle de l'antiquité latine ». Cette « Gaule une seconde fois embrigadée par Rome » lui inspire une pitié profonde, qui se tourne en colère à la pensée

du joug qui pèse encore sur nous : « Depuis le XVII[e] siècle, ose-t-il écrire, nous ne sommes plus véritablement Français[1]. » C'est qu'à ses yeux la spontanéité seule a du prix; le factice, partout où il le rencontre, le met hors de lui; l'art des légions romaines « qui s'appesantit sur la Gaule », arrêtant l'essor du génie national[2], plus tard, le retour aux formules antiques, commandé et dirigé par Louis XIV et par Colbert, aux applaudissements des *honnêtes gens*, font bouillonner en lui les mêmes révoltes. Ce qu'il aime, ce qui l'attire, c'est le jeu naturel des facultés humaines dans la création et la transformation, au cours des âges, de l'œuvre d'art : voilà l'obscur travail qu'il suit avec une attention fiévreuse, le mystère sur lequel il se penche avidement, avec l'ardent désir d'en surprendre le secret. Car nul plus que lui n'a l'amour des libres manifestations de la vie; nul n'en a davantage, pour ainsi dire, le respect dévot. « Je viens de faire, » écrit-il à M. André Michel, pendant un de ces voyages archéologiques en France où il trouvait des joies si vives, « je viens de faire une tournée à travers le Dunois, une partie de la Touraine, l'Orléanais et le Berri. Je bats le pays, village par village; j'ai rencontré des merveilles; je suis enthousiasmé par ce que j'ai vu dans les vallées de la Loire, de la Creuse, de l'Indre et du Thouet. Dieu! qu'elle est grande notre école romane archaïque d'architecture! Je l'étudie à genoux[3]. »

On devine d'après cela l'idée qu'il devait se faire de ses nouvelles fonctions. Ce qu'il vit d'abord nettement, ce sont les conditions que doit remplir un musée. Un musée, pour lui, n'est ni un salon, ni une exposition permanente destinée à l'amusement de la foule : c'est un lieu d'études, où les objets doivent être classés méthodiquement pour le plus grand profit des travailleurs. Composer un musée est donc une grave affaire, et c'est un paradoxe sur lequel il aime à revenir, qu'une collection publique a deux sortes d'ennemis, ceux qui menacent son existence et ceux qui la composent

1. Leçon d'ouverture du 6 décembre 1893, p. 33.
2. Voy. la leçon d'ouverture du 10 décembre 1890.
3. André Michel, article cité de la *Gazette des Beaux-Arts*, p. 213.

mal. Entre ces deux catégories, Courajod n'hésite pas : la plus dangereuse, à son avis, c'est la seconde; ce qu'il craint et ce qu'il maudit plus encore que la brutalité ignorante, à laquelle il est toujours possible d'opposer le dévouement d'un Lenoir, c'est la fatuité brouillonne qui ne suit dans la formation d'une galerie aucune règle scientifique, qui, respectueuse des réputations consacrées, accorde sa préférence à des œuvres médiocres et ne témoigne que du dédain à l'œuvre non cotée, ignorée des amateurs, qui, quelquefois, est un chef-d'œuvre. Comme il s'est élevé toute sa vie contre le convenu, contre les violences faites à l'histoire au nom de faux principes, contre les orientations artificielles du goût public tentées, non sans succès, par les académies, de même il ne trouve pas d'expressions assez fortes pour flétrir ces engouements irraisonnés qui relèguent à l'arrière-plan ce qui n'a pas d'étiquette. « Pour le grand public, écrit-il, et même pour ceux qui font profession de l'éclairer, un objet d'art sans position acquise, sans capital de notoriété, est nécessairement sans valeur. C'est un va-nu-pieds qu'il faut laisser à la porte[1]. » On sait combien il en recueillit de ces œuvres méconnues, combien il en signala à l'indifférence de ses contemporains, à combien il ramena, sinon l'admiration, du moins le respect dont elles étaient dignes. Sans tomber dans cet esprit de contradiction systématique qui se défie *a priori* des opinions reçues et se plaît même à en prendre le contre-pied, uniquement guidé par sa grande expérience et par ce flair merveilleux qui, chez lui, était un don, mais qu'avait encore affiné l'étude, il remit à sa vraie place plus d'un de ces monuments condamnés jusque-là par une esthétique étroite. Ces réhabilitations lui valurent bien des critiques, qu'il ressentait vivement et auxquelles il lui arriva de répondre avec colère; mais quelle satisfaction aussi quand il se voyait compris ! Quelles effusions presque reconnaissantes quand on entrait dans ses audaces et qu'on lui témoignait une approbation sincère de ses choix !

1. *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1882, p. 296. Il s'agit dans ce travail du lion qui faisait partie du tombeau de l'amiral Chabot, et que Louis Courajod avait retrouvé à Paris, dans le jardin de l'École des Beaux-Arts.

Tout en ne négligeant pas les séries étrangères, dont il chercha toujours à combler les lacunes, autant que le permettait l'exiguïté des crédits, ni surtout cette admirable sculpture italienne qui lui a suggéré quelques-unes de ses pages les plus heureuses [1], il avait conçu de bonne heure un grand projet, celui de reconstituer au Louvre le Musée des monuments français jadis abrité par Alexandre Lenoir dans les bâtiments de l'ancien couvent des Petits-Augustins. Cette figure de Lenoir, il s'en était épris, malgré ses faiblesses, et il l'a fait revivre dans un ouvrage qui comptera parmi ses meilleurs titres scientifiques. Les trois volumes qu'il lui a consacrés ont paru, de 1878 à 1887, sous ce titre : *Alexandre Lenoir, son journal et le Musée des monuments français*. Peu de lectures sont plus attachantes que celle de l'introduction qui ouvre le premier volume et dans laquelle Courajod retrace, avec ce mélange de précision et de verve qui donne tant de saveur à tout ce qu'il écrit, l'histoire de l'administration des beaux-arts pendant la Révolution. Les violences qui furent commises alors, les dispersions, les destructions sacrilèges trouvent naturellement en lui un juge sévère; mais ce qui, peut-être, l'indigne plus encore, c'est le manque de principes dans l'organisation, ce sont les commissions tracassières et incapables, dont la mauvaise volonté et l'ignorance empêchent tout progrès. Parmi tant de difficultés, l'esprit de suite de Lenoir lui apparaît comme un rare mérite, sa ténacité comme une sorte d'héroïsme, et c'est avec un intérêt passionné qu'il le suit depuis la formation du dépôt des Petits-Augustins, en 1790, jusqu'au moment où ce dépôt est érigé en Musée des monuments français, le 29 vendémiaire an IV (28 octobre 1795). Dans l'intervalle, que d'événements ! De 1791 à 1794, ce ne sont, pour Lenoir, qu'alertes continuelles, que sauvetages opérés au péril de ses jours, que ruses pour arracher tel bronze à l'Arsenal, auquel il est destiné, pour dissimuler telle figure d'argent, qu'on a décidé de fondre. Sa vie est une lutte de tous les instants, soit qu'il s'efforce de conjurer les funestes effets de l'égarement populaire, soit qu'il proteste contre les ventes

1. Voy. notamment l'article intitulé : *Récentes acquisitions du Musée de la sculpture moderne au Louvre en* 1880. Paris, 1881.

qui dépeuplent sa collection, jusqu'au jour où le ministre Bénézech, rendant justice à ses efforts et entrant dans ses vues, consacre officiellement le fruit de sa longue patience en faisant de son musée le Musée national par excellence et en l'en nommant conservateur. Mais l'institution ne devait pas durer. Peu appréciée de l'Empire, qui ne cessa de la menacer, elle fut supprimée par la Restauration qui, « d'un trait de plume, dit Courajod, accomplit un acte de vandalisme presque aussi préjudiciable à l'histoire de notre art que l'avaient été les destructions de la Terreur[1]. » Ce que notre confrère appelle « le fatal décret du 18 décembre 1816 » marque, en effet, l'anéantissement de l'œuvre de Lenoir. Les Petits-Augustins furent évacués, pour permettre d'aménager sur le même emplacement l'École des beaux-arts, et les objets qu'ils renfermaient, laissés à l'abandon ou dispersés. Quelques-uns seulement trouvèrent asile au Louvre, où tout l'effort tenté jusqu'en 1830 pour constituer un département de la sculpture moderne n'aboutit qu'à la formation de la galerie d'Angoulême. Je ne suivrai pas plus loin les destinées de ce département, que Courajod connaissait par le détail, et qu'il a contées, notamment, dans un petit livre plein d'intérêt, intitulé : *Histoire du département de la sculpture moderne au Musée du Louvre* (Paris, 1894). Je me contenterai de rappeler l'éclatant hommage qu'il rend, au cours de ce récit, au marquis Léon de Laborde, et, à côté de lui, à Adrien de Longpérier et à Barbet de Jouy. Mais le premier surtout excite son admiration et sa reconnaissance pour sa grande activité et pour la façon dont il tenta de revenir aux idées de Lenoir. Ce sont ces idées qui, dès qu'il fut au Louvre, hantèrent l'esprit de Courajod. Frappé de l'unité grandiose d'une collection composée seulement d'œuvres françaises, convaincu de l'influence qu'une telle collection pourrait avoir sur les études historiques, fondant d'ailleurs sa conviction sur l'action considérable exercée déjà par celle de Lenoir, sincèrement épris de l'art de la vieille France, patriote par élan de cœur, et nullement, comme il arrive trop souvent en pareil cas, par intérêt et par calcul, il travailla assidûment à l'accomplissement de ce

1. *Alexandre Lenoir*, I, p. CLXIX.

beau dessein, et l'on sait comment il le réalisa partiellement en groupant ensemble, au Musée du Louvre, un grand nombre de monuments dispersés dans diverses salles ou provenant des chantiers de Saint-Denis, des palais de Compiègne, de Fontainebleau et de Versailles.

Mais si ce fut là l'idée directrice de sa conduite du jour où il entra au département de la sculpture, un autre souci doit être noté chez lui, celui de soumettre à une critique rigoureuse toutes les œuvres d'art qui lui passaient par les mains. Nous touchons ici à ce qu'il y a de plus remarquable, peut-être, dans son activité de savant, je veux dire sa méthode. Lui-même en a souvent exposé les principes, soit dans les communications qu'il faisait à notre Société, soit dans divers opuscules. Elle procédait de deux manières, qui se complétaient l'une l'autre, par la recherche érudite et par une sorte de divination. La recherche, on se souvient combien il y était habile. Rien de serré comme ses discussions pour établir la provenance d'une œuvre et en déterminer le véritable caractère; personne ne savait mieux interroger les documents, réunir et comparer les pièces d'un dossier et en faire jaillir toute la lumière qu'elles recélaient. Le dossier, voilà ce qui importait à ses yeux; il aurait voulu que, dans un musée, tous les monuments de valeur eussent le leur, contenant — ce sont ses expressions — « tous les renseignements nécessaires pour les faire parfaitement connaître, tels que l'indication de la provenance, la discussion de leur authenticité, l'attribution à une école ou à un maître, etc.[1]. » Plusieurs de ceux qu'il a dressés sont des chefs-d'œuvre de logique sagace; je citerai seulement, entre beaucoup d'autres, le travail qui a pour titre : *Germain Pilon et le tombeau de Birague par-devant notaire* (extrait du journal *L'Art*, 1878), et l'article sur le *Buste de Jean d'Alesso au Musée du Louvre,* qui a paru dans nos *Mémoires* (1882).

Cependant, tout ne se trouve pas dans les pièces d'un dossier : il y a, à côté du document écrit qui permet de remonter à l'origine d'une œuvre d'art, la comparaison avec les œuvres analogues, la connaissance intime des grandes

1. *Le dossier de la statue de Robert Malatesta au Musée du Louvre. Gazette des Beaux-Arts,* mars 1883, p. 226.

époques et de la manière propre à tel artiste ou à tel atelier. C'est alors qu'il faut faire appel à la divination. Chez Courajod, elle était merveilleuse, et plus il avançait en âge, plus il lui accordait de confiance, plus il avait foi — une foi justifiée par sa science de plus en plus vaste — dans cette intuition qui lui faisait, au premier coup d'œil, rattacher à une école, même à un maître, tel objet de provenance inconnue ou contestée. « Il faut bien admettre, a-t-il écrit dans notre *Bulletin*, qu'en fait d'art tout ne se passe pas par-devant notaires et ne se juge pas comme en justice, sur dossier. Un chef-d'œuvre longtemps interrogé, comparé et confronté avec toutes les pièces similaires, nous en dit plus long sur ses origines que tous les papiers d'archives compulsés loin de lui. Enfin les maîtres se révèlent, sans l'intermédiaire du document, à ceux qui les recherchent avec opiniâtreté et qui les étudient avec amour. Soumis à une sorte d'évocation, ils *apparaissent* quelquefois à leurs dévots[1]. » Ces *apparitions* n'étaient point chimériques, et plus d'une fois il eut la joie de voir confirmée par un texte qui lui avait échappé certaine hypothèse jugée d'abord quelque peu aventureuse. Il triomphait alors avec un sourire; s'il était âpre à la lutte, il retrouvait sa belle humeur dans la victoire. On se rappelle son aventure avec M. Abel Desjardins, auteur d'un ouvrage sur Jean Bologne, où il traitait de « présomption dénuée de preuves » l'affirmation de Courajod attribuant le buste de cet artiste, qui est au Louvre, à Pietro Tacca. Or, voici justement dans le livre de M. Desjardins un renseignement puisé à une source très sérieuse et qui établit péremptoirement l'état civil du buste en question. Sans s'en douter, le contradicteur a donné raison à son adversaire : « Je ne saurai jamais, ajoute Courajod, le remercier assez d'avoir changé en certitude la modeste *présomption* qui l'avait d'abord si fort scandalisé[2]. »

Cette façon de s'attaquer aux œuvres elles-mêmes pour les bien connaître venait d'une idée profondément juste : c'est qu'il n'y a que les œuvres qui soient vraiment intéressantes et qu'établir entre elles des filiations doit être le but

1. *Bulletin*, 1885, p. 159.
2. *Bulletin*, 1885, p. 160.

principal de la critique. S'enquérir des artistes, de leur biographie, assurément, n'est pas inutile; mais combien plus instructive est la méthode qui consiste, comme dit notre confrère, à « remonter de l'œuvre au maître[1], » à tâcher de comprendre celui-ci en le replaçant dans son milieu, en se rendant compte des influences qu'il a subies, des nouveautés qu'il a suggérées à son tour! Si l'histoire proprement dite est l'étude des effets et des causes, il n'en est pas autrement de l'histoire de l'art : elle vit, comme l'histoire, de rapprochements et de comparaisons; elle renoue les unes aux autres les générations successives en étudiant spécialement chez elles le progrès de l'imagination et du sentiment; sa mission est de suivre, de noter, d'expliquer les diverses conceptions de l'idéal à travers les âges. C'est ainsi que Courajod l'a toujours comprise, et il le prouve bien quand il conseille — je cite ses paroles — de « préparer la voie à ce qu'on pourrait appeler l'histoire naturelle de l'art ». — « Sans cesser d'admirer, de contempler isolément, de choisir par une sélection instinctive ou raisonnée les monuments de telle ou telle époque, de tel ou tel pays, classifions, dit-il. Un Linné surgira sans doute pour surprendre le secret de tant de généalogies obscures et pour disposer dans un ordre lumineux l'herbier si touffu et encore si confus de nos collections publiques[2]. » Une pareille façon d'entendre la critique fait honneur à sa perspicacité; ce qu'il y aura peut-être de plus durable dans son œuvre, c'est cette vue large et précise des devoirs de l'archéologue, qu'il a lui-même pratiqués avec une inflexible rigueur.

Ses travaux, très nombreux et tout de suite remarquables, avaient rapidement attiré sur lui l'attention. En 1880, l'Académie des Beaux-Arts ayant à décerner, exceptionnellement, trois prix Bordin, en attribua un à l'auteur d'un mémoire dont le sujet avait été proposé par elle, et répartit la somme de six mille francs que représentaient les deux

1. *Bulletin*, 1884, p. 219, à propos d'un bas-relief en bronze de la collection Édouard André, exposé au Trocadéro en 1878.

2. *Note sur quelques sculptures vicentines, à propos du bas-relief donné au Musée du Louvre par M. Ch. Timbal. Gazette des Beaux-Arts*, février 1882, p. 136.

autres entre six concurrents, pour leurs publications antérieures. Courajod fut inscrit le premier sur la liste pour l'ensemble de ses ouvrages, mais surtout pour ses *Élèves protégés* et le premier volume de son *Journal de Lenoir*.

La Société des Antiquaires n'avait pas attendu ce moment pour l'appeler à elle. Il y était entré, comme membre résidant, le 5 mai 1875, en même temps qu'Eugène de Rozière, qui devait mourir la même année que lui; on a rappelé cette coïncidence, et comment leurs successeurs furent élus le même jour, comme ils l'avaient été eux-mêmes, plus de vingt ans auparavant. Je n'ai pas qualité pour parler ici de la part active qu'il n'a cessé de prendre aux réunions de notre Compagnie; ses communications si pleines d'aperçus originaux, la sûreté de ses connaissances, qui s'étendaient à toutes les formes de l'art et à l'art de tous les pays, la chaleur de sa parole, l'ardeur de sa démonstration, le mouvement qui rayonnait de toute sa personne quand il se croyait sûr de son fait et qu'il se heurtait à la contradiction, tout cela a été dit, beaucoup mieux que je ne saurais le dire, par des témoins de ces séances dont il était l'âme. Il a donné à nos *Mémoires* quelques-unes de ses meilleures études, comme celles qui ont pour sujets le *Portrait de sainte Catherine de Sienne de la collection Timbal*, le *Buste en plâtre de Nicolas Braque*, *Germain Pilon et les monuments de la chapelle de Birague à Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers*; comme les *Documents sur l'histoire des arts et des artistes à Crémone aux XVe et XVIe siècles*, comme ce long et savant travail, l'un des plus curieux qu'il ait produits, sur la *Polychromie dans la statuaire du moyen âge et de la Renaissance*. Mais tout cela n'est rien, pour ainsi dire, à côté de la profusion de renseignements et d'idées qu'il apportait presque à chaque séance, et dont notre *Bulletin* a conservé le souvenir. C'est une lecture singulièrement intéressante que celle de ces notes, tantôt réduites à quelques lignes, tantôt développées jusqu'aux proportions d'un article, où il passe des détails techniques les plus terre à terre aux vues d'ensemble les plus hautes. Il est rare que, même à l'occasion d'un fait peu important, il ne s'élève pas à quelque considération générale, de sorte qu'en réunissant toutes ces pages, on en extrairait aisément une doctrine. Les esprits très personnels comme le

sien prêtent souvent, sans s'en apercevoir, leurs qualités aux autres, même quand ceux-ci diffèrent sensiblement d'eux. Courajod s'est peint lui-même dans ce portrait qu'il a tracé de Léon Renier, lorsque, le 11 juin 1885, étant président des Antiquaires, il eut à parler sur la tombe de l'éminent épigraphiste et à lui adresser, au nom de notre Société, un dernier adieu : « Son nom, dit-il, dans nos procès-verbaux, revient presque à chaque page; et de cette accumulation de renseignements et de textes savamment commentés résulte un véritable corps de doctrine, un enseignement qui ne fut pas moins fécond, pour une ardente génération de disciples, que les leçons orales professées par le maître au Collège de France[1]. » Ces paroles peuvent lui être appliquées presque à la lettre, soit qu'on songe à la place considérable qu'il a tenue dans notre Compagnie, soit qu'on pense à son enseignement.

Cet enseignement de l'École du Louvre, ce fut la grande affaire des dernières années de sa vie. Du jour où il en eut pris possession, le 2 février 1887, il s'y donna avec un dévouement de toutes les heures. A partir de ce moment, sa vie change : ses courses à l'étranger, en Italie, en Allemagne, qui avaient été pour lui l'occasion de tant de découvertes, cessent ou se font plus rares ; ses publications s'espacent ; il travaille pour ses élèves, il pense, il respire pour eux. C'est qu'il avait une mission à remplir; cet art national, qui fut sa passion, il avait à le faire connaître, à réfuter les erreurs qui, à ses yeux, en faussaient l'histoire, à affirmer, sur ses origines et son développement, ce qu'il croyait vrai, à faire passer sa conviction dans l'âme de son auditoire. Son enseignement fut un apostolat. Et tout d'abord, dès la première leçon, il expose résolument sa méthode : « C'est ordinairement, dit-il, la coutume des érudits d'étudier tout d'abord l'histoire de l'art dans les livres, dans les documents et dans les biographies des artistes. Il résulte de cette méthode qu'on reproduit presque toujours sans contrôle les allégations de ses prédécesseurs, que la liste des œuvres de chaque maître reste stationnaire et s'augmente seulement des lentes découvertes des compulseurs d'archives guidés par le hasard,

1. *Bulletin*, 1885, p. 203.

tandis que la critique se trouve réduite à n'avoir bien souvent pour base que des traditions. Nous croyons, au contraire, qu'il convient, avant tout, d'étudier les artistes dans leurs œuvres, abstraction faite des documents, et qu'il est tout aussi utile et beaucoup plus pratique de remonter de l'œuvre à l'auteur que de descendre de l'auteur à l'œuvre. Je proposerai donc souvent de grouper tout de suite les monuments que nous rencontrerons, de les classer provisoirement par séries, par écoles, par maîtres anonymes, sans nous préoccuper outre mesure des noms de ceux qui les ont produits[1]. » Et ailleurs : « Je veux, à l'aide d'une analyse poussée aussi loin que possible, faire pénétrer mes auditeurs dans l'âme des grandes époques de l'art. Je désire jeter dans leur esprit, non pas des semences stériles comme des suites de noms, de dates et de textes, — formules en quelque sorte algébriques sans utilité pratique, — mais au contraire de fécondes observations tirées sous leurs yeux des monuments examinés et commentés[2]. » Dans ces commentaires, il était incomparable, d'après le témoignage de ceux qui l'ont entendu. C'est qu'il possédait à un degré supérieur une qualité moins commune qu'on ne croit chez les archéologues : il savait *voir* les monuments. Il les voyait sans minutie excessive, sans préciosité, mais avec une incroyable justesse. Il avait le vrai sens archéologique, également éloigné des curiosités vaines et de pure érudition, et du faux goût, de la fausse délicatesse qui aboutit à une insipide littérature. Aussi le suivait-on avec confiance. Il eut des auditeurs assidus, de vrais disciples, qui sans doute, un jour, publieront ses leçons, comme a déjà commencé à le faire M. Marignan[3], qui réuniront les fragments épars de cet enseignement disséminé, à l'heure qu'il est, sur les petites fiches où Courajod consignait ses innombrables références, où il jetait même certains développements généraux, soutiens de sa parole incertaine, parfois pénible, toujours attachante, et qui, par

1. *Les origines de la Renaissance en France au XIVe et au XVe siècle*, leçon d'ouverture du 2 février 1887, p. 43.
2. Même leçon, p. 45.
3. *Un historien de l'art français*, par A. Marignan (en cours de publication dans le *Moyen-Age*, 1897 et années suivantes).

moment, atteignait à l'éloquence, de même que son style, quand il écrivait, avait, en dépit d'une boursouflure trop fréquente, une simplicité lumineuse et des trouvailles de véritable écrivain.

Il est juste de remarquer que, s'il fut aimé de ses élèves, son ardeur à les servir et son désintéressement étaient bien faits pour lui concilier leur affection. Comme il le leur avait promis, il se livrait à eux tout entier; en revanche, il exigeait d'eux « complaisance, indulgence quasi filiale, concours constant et dévouement absolu[1]. » — « Ne vous servez jamais, leur dit-il dans sa leçon de début, ne vous servez jamais contre moi des enseignements que je vous aurai donnés. Il n'y a rien aujourd'hui d'écrit sur l'ensemble de la sculpture française. Si j'arrive, comme je l'espère, à vous faire aller plus loin que moi, je vous prie de ne pas l'oublier. Pour que la science progresse, il faut que le maître ait le courage d'enseigner tout ce qu'il sait, y compris l'art de se faire surpasser[2]. » Cette rare abnégation était soutenue par les plus nobles espérances. Qu'il me soit permis de citer encore ces belles paroles, qui terminent la leçon à laquelle j'ai déjà fait plus d'un emprunt : « Je ne garderai rien par devers moi. Je vais pratiquer avec vous les pures théories d'une sorte de communisme scientifique. Je vous prends tous désormais pour collaborateurs. Nous travaillerons ensemble ici. Vous irez propageant mes opinions, les améliorant, les complétant. Je ne veux plus faire de livres qu'avec vous et pour vous, ou plutôt vous allez devenir pour moi les livres vivants auxquels je confierai l'honneur de mon nom et l'avenir de ma doctrine. »

On comprend qu'avec de telles idées il n'ait vécu que pour son cours. En 1893, quand la direction de Cluny devint vacante par la mort de M. Darcel, il lui eût été facile de l'obtenir. Bien plus, elle lui fut officiellement offerte, et l'on insistait pour qu'il l'acceptât; mais c'eût été renoncer à sa chaire : il préféra rester au Louvre. Il s'y épuisait par le surmenage qu'il s'imposait à lui-même et par ses scrupules infinis. Jamais il n'avait assez préparé ses leçons, soumet-

1. Même leçon, p. 46.
2. Même leçon, p. 47.

tant ses opinions anciennes à une revision sévère et, s'il le fallait, les condamnant sans hésiter. On se souvient de la confession publique qu'il fit un jour, comme d'une erreur de jeunesse, de la préface de ses *Élèves protégés*. Ajoutez à tant de fatigue cette polémique perpétuelle qui le maintenait dans un état d'excitation fâcheux. Il n'admettait pas, comme il l'a dit quelque part, qu'aux jours de lutte on laissât « dans sa poche la moitié de son drapeau ». Il déployait le sien avec une crânerie superbe, prêt à tout plutôt que de pactiser avec l'erreur. A ce dur métier sa santé ne pouvait que s'affaiblir. Un coup terrible lui porta la dernière atteinte. La mort de sa mère, qu'il chérissait et dont il ne s'était jamais séparé, le désempara en lui faisant une blessure incurable. Assombri, d'ailleurs, dans les dernières années, par une cruelle déception, il était devenu plus amer, si tant est que cette nature toute en dehors connut jamais proprement l'amertume. Sa bonté subsistait, et sa courtoisie naturelle. Quand j'eus l'honneur, une première fois, de solliciter les suffrages de la Société des Antiquaires, il me reçut, dans le pittoresque désordre de son appartement de la rue Vital, avec son affabilité ordinaire. Il était de cette catégorie très rare d'électeurs — très rare ailleurs que dans notre Compagnie — qui savent épargner à un candidat le sentiment des distances et qui, le rencontrant après l'importune visite, daignent le reconnaître et lui tendre la main. Malgré son existence brisée, il travaillait encore. Il parla ici même le 6 mai 1896, à propos d'une statue de la Renaissance italienne qu'il venait d'acquérir pour le Louvre. Sept semaines après, il était mort. Si le bonheur consiste dans une longue vie, assurément il faut le plaindre; mais il est mort chef d'école, laissant une trace ineffaçable dans la science, des disciples qui feront fructifier sa parole, des amis dont le profond attachement l'honorait et qui garderont pieusement son souvenir; il n'a pas survécu à la perte de ce qu'il avait de plus cher : quand on fait ces réflexions, on ne peut que l'envier et trouver qu'à tout prendre il a eu la meilleure part.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1898.

Séance du 5 Janvier 1898.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, président sortant, et de M. Germain Bapst, président élu.

M. l'abbé Thédenat, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Il y a un an, lorsque je vous remerciais de m'avoir appelé à l'honneur de vous présider, songeant aux pertes récentes et cruelles de notre Compagnie, du fond du cœur, j'exprimai le vœu que mon année de présidence fût exempte de deuils. Ma prière n'a pas été exaucée. Il nous faut aujourd'hui reporter sur l'année qui commence les espérances conçues pour celle qui vient de s'achever et rendre à nos chers morts le dernier hommage après lequel, autour de leur nom, se fera le silence, mais non l'oubli.

« Nous avons perdu : un membre honoraire, M. Edmond Le Blant; un membre résidant, M. Albert Lecoy de la Marche; un correspondant étranger honoraire, Sir Augustus-Wollaston Franks; six associés correspondants nationaux : Monseigneur Chrétien Dehaisnes, MM. Étienne Parrocel, Bélisaire Ledain, docteur Bougard, Alphonse Buhot de Kersers, Henry Caffiaux.

« Edmond Le Blant naquit à Paris le 12 août 1818. Ses études terminées, il fit son droit. Sa vocation scientifique ne

s'était pas encore éveillée, mais les études de droit ne répondaient pas à toutes les aspirations de son intelligence. Aussi, en même temps que les cours de l'École, il fréquentait ceux de la Sorbonne et de la Bibliothèque nationale. Reçu licencié en droit, après quelques hésitations, il entra, peut-être en soupirant un peu, au Ministère des Finances. Pas plus que Cujas, en effet, les en-têtes imprimées des paperasses officielles, les rapports et les bordereaux financiers ne devaient satisfaire ses goûts et son esprit. Heureusement, en ce temps-là, disent les mauvaises langues, on avait beaucoup de loisirs dans les ministères, et, pendant les temps de loisir, on causait. Parmi ses nouveaux collègues, Edmond Le Blant avait rencontré Albert Jacquemard. Le rapprochement fut rapide entre ces deux esprits actifs et curieux, et, de leurs entretiens sous le paisible abri du Ministère des Finances, naquit un jour l'*Histoire artistique*, *industrielle et commerciale de la porcelaine*. Il semblait alors qu'Edmond Le Blant fût destiné à être un critique d'art, car il écrivait aussi des articles sur la musique.

« Ce fut à Rome que, comme tant d'autres, il trouva sa voie, et il eut la bonne fortune d'y aller jeune. C'était en 1846, il avait alors vingt-huit ans. Il visita le Musée Kirkher avec le P. Garrucci; G.-B. de Rossi, alors à l'aube de sa gloire, erra avec lui dans les églises de Rome, lui montra le Musée chrétien du Vatican, les Catacombes; il l'entretint de ses vastes projets; de son dessein de reprendre, avec un plan nouveau, l'œuvre de Bosio interrompue depuis deux siècles; du recueil qu'il méditait des inscriptions chrétiennes de Rome.

« Edmond Le Blant revint à Paris bien décidé à faire le recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule.

« Il avait trouvé sa route et ne devait plus s'en écarter; aussitôt il se mit à l'œuvre. La tâche était difficile. Les pierres antiques avaient été, depuis des siècles, brisées ou dispersées par les secousses qui avaient ébranlé le sol français; aucune main pieuse n'en avait, comme aujourd'hui, recueilli, dans de nombreux musées, les débris épars; le voyageur archéologue n'avait pas, pour se mettre à leur recherche,

les données premières qui abondent aujourd'hui. Les pierres, les pierres chrétiennes surtout, étaient partout et elles n'étaient nulle part. Cependant, dès l'année 1852, Edmond Le Blant présentait à l'Académie des inscriptions un premier essai qui lui valut la première médaille au concours des antiquités nationales. Quatre ans plus tard, en 1856, paraissait le premier volume des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule;* le second, publié en 1865, ouvrait à l'auteur les portes de l'Institut : il y entra en 1867. En 1892, un volume complémentaire s'ajoutait aux deux premiers.

« Mieux que celles des autres pays, les inscriptions chrétiennes de la Gaule nous renseignent sur la foi, les espérances et les vertus de nos pères. Les sculptures aussi, notamment celles des sarcophages chrétiens, ne sont pas moins instructives. Edmond Le Blant eut le mérite d'introduire dans leur étude une critique sûre et pénétrante; avec une très grande netteté, il sut faire la part de ce qu'elles avaient conservé des anciennes traditions, même païennes, et de ce qu'elles devaient aux influences chrétiennes; et de ces dernières il repoussa, avec une sage énergie, les intentions de symbolisme à outrance qu'en ce temps-là on attribuait à ceux qui avaient sculpté ces pierres.

« Ses travaux sur les inscriptions chrétiennes l'avaient conduit à dépouiller les textes des liturgies funéraires dont les formules se retrouvent souvent sur les marbres gravés; parmi ces invocations, il voyait revenir aussi la mémoire des personnages bibliques dont les figures sont le principal décor des sarcophages. Dans l'antique prière des agonisants conservée au Bréviaire romain, l'Église invoque le Christ pour le fidèle au nom de Noé, d'Isaac, de Moïse, de Daniel, de Suzanne, de David, des saints Pierre et Paul; et les termes eux-mêmes de la liturgie sont un perpétuel commentaire des figures sculptées sur les sarcophages. Ainsi, le décor de la tombe traduit aux yeux la prière dont les survivants accompagnent l'âme du défunt[1]. »

« Tels sont les principes sur lesquels Edmond Le Blant appuie l'explication des scènes figurées sur les sarcophages.

1. Pératé, *Rev. arch.*, 1897, t. XXXI, p. 4 et suiv.

L'*Étude sur les sarcophages chrétiens antiques d'Arles* parut en 1878, et, en 1886, le *Recueil des sarcophages chrétiens de la Gaule.*

« Pour approfondir l'archéologie chrétienne de la Gaule, il fallait connaître l'église primitive, les conditions dans lesquelles elle s'est développée. De là, toute une série de mémoires parus à de longs intervalles, puis réunis en un volume. Ils ont trait aux martyrs, à leurs juges, à la procédure suivie, aux supplices, à différents usages des premiers temps. Ces travaux amenèrent Edmond Le Blant à essayer de reviser quelques actes des martyrs dans l'espoir de retrouver, sous les interpolations successives dont ces documents ont été l'objet, ce qui est ancien et sincère. Travail délicat, où l'appréciation personnelle a une large part sans qu'il soit souvent possible de faire bien nettement, pour les autres, la preuve de ce que l'on a trouvé.

« Dans le *Manuel d'épigraphie chrétienne*, qui a pour point de départ la préface du second volume du recueil des inscriptions, l'auteur donne la synthèse de ses observations personnelles, pratiquement mises à la portée des travailleurs. Ce manuel se complète par l'opuscule intitulé *L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*, publié en 1890 dans le recueil des instructions adressées par le *Comité des travaux historiques* aux correspondants du Ministère de l'Instruction publique.

« De 1883 à 1888, pendant un interrègne de M. Geffroy, Edmond Le Blant dirigea l'École française de Rome. Vous savez tous quelle impulsion il donna à la publication des Régestes pontificaux et combien sage fut sa direction des *Mélanges de l'École française*. A Rome comme à Paris, il fut homme d'étude. Il sortait surtout pour rechercher les antiquités, recueillir les nouvelles archéologiques, assister aux séances des académies et sociétés savantes de Rome, aux travaux desquelles il participait volontiers; c'est ainsi qu'il donna à l'Académie des *Lincei* un mémoire sur *Les voies d'exception contre les martyrs* [1]. Chaque semaine, il envoyait

1. *Memorie delle classe di scienze morali, etc.*, t. XIII, 1884, p. 145.

à l'Académie des Inscriptions le résumé de ce qu'il avait vu, appris ou entendu.

« Edmond Le Blant était de caractère simple et modeste; il n'aimait pas se mettre en avant. Sa grande réserve fut parfois prise pour de la froideur. Au fond, il était très bon. Laissez-moi, à ce sujet, vous raconter une anecdote personnelle.

« Une fois, dans un compte-rendu du *Bulletin critique*, j'avais eu la griffe un peu acérée. Edmond Le Blant, qui connaissait l'auteur que j'avais cru devoir présenter aux très peu nombreux lecteurs des revues critiques, vint me trouver. Avec une grande simplicité, il m'exprima son profond étonnement de voir un bon chrétien, un prêtre, contrister sciemment son prochain.

« Et moi j'invoquais les franchises de la critique; j'essayais de démontrer qu'un prêtre qui travaille a, tout comme un autre, le droit d'en faire, et que, pour la faire bonne et juste, il ne doit pas mettre systématiquement de l'eau bénite dans son encrier. Je me défendais toutefois d'une voix légèrement étranglée, un peu confus d'entendre la charité chrétienne m'être si bien prêchée par un laïque. — Mais, après tout, c'était un si bon laïque! Et je dois avouer que si, ce jour-là, Edmond Le Blant ne m'a pas entièrement convaincu, — j'allais dire converti, — je l'aimais davantage pour le petit sermon qu'il m'avait fait.

« Edmond Le Blant entra dans notre Société le 3 mars 1859. Cette même année, il fut élu secrétaire pour l'année 1860. Premier vice-président en 1869 et 1870, il ne se laissa pas élire président. Il fut promu à l'honorariat le 14 février 1883.

« La part qu'il prit à nos travaux fut considérable : il donna à nos publications une dizaine de mémoires et une cinquantaine de communications. Ses mémoires sont dans l'ordre habituel de ses travaux : *L'accusation de magie portée contre les premiers chrétiens*. — *Les lampes égyptiennes en forme de grenouilles*. — *Les inscriptions portant la formule : hic christus est*. Quelquefois aussi il étudie dans ses communications des questions particulières : *Les Ori-*

gines du christianisme à Trèves. — Les représentations de Daniel dans la fosse aux lions. — Les inscriptions accompagnant le vase de sang. — Sur certaines formes du monogramme Constantinien. Plus souvent il nous communiquait des inscriptions nouvelles et des monuments inédits : objets de culte, vêtements sacerdotaux, anneaux historiques ou gravés, cachets, fibules avec des noms, croix funéraires avec inscriptions grecques, autels, sarcophages..., etc. Mais, ce qu'on ignore un peu, c'est qu'Edmond Le Blant ne se renfermait pas dans sa spécialité. Il était trop fin archéologue et trop exercé pour négliger aucun des monuments antiques dignes d'intérêt qui tombaient entre ses mains. Ses communications sur des sujets profanes sont aussi nombreuses que les communications sur des sujets chrétiens : Inscriptions d'Aix et de Lyon, plombs antiques, têtes romaines trouvées au Puy-de-Dôme, bas-relief d'Espagne représentant des mineurs; il nous faisait même des communications philologiques : *Une déclinaison oubliée au VIe siècle. — Étude sur les noms propres à l'époque mérovingienne.* Plus d'une fois même, infidèle à l'antiquité, il aborda des sujets plus récents : *Une chanson hollandaise sur la mort du maréchal d'Ancre. — Des colliers de faïence du XVIe siècle avec inscriptions galantes;* une tête en marbre du cardinal de Richelieu qu'il avait trouvée à Rome chez un des nombreux marchands d'antiquités de la *Via Babuino.*

« Vous voyez, Messieurs, que son érudition était étendue et que la souplesse de son esprit s'adaptait à tous les sujets. Ses communications sont généralement courtes, d'une érudition très sûre, d'une netteté et d'une précision remarquables.

« Élu membre de l'Institut, il n'en continua pas moins à être assidu aux séances de la Société qui, presqu'à son début, lui avait ouvert le premier asile scientifique. Toujours vif et alerte, il gravissait lestement nos hauts escaliers; pas plus que son corps, son esprit ne sentait l'affaiblissement des années. Aucun de nous, l'été dernier, ne l'eût cru marqué pour une mort prochaine.

« Si, voyant la mort venir, il jeta un regard en arrière sur

sa vie, il retrouva, même dans ses travaux de chaque jour, les pensées chrétiennes qui devaient le soutenir à ses derniers moments. Il eut le droit aussi d'être fier de l'œuvre accomplie : il avait trouvé sa voie et l'avait suivie avec une rare persévérance en pays nouveau et sur un sol vierge. En 1846, il s'était mis à l'œuvre sans aucun aide sérieux de travaux antérieurs. Cinquante ans plus tard, en mourant, il laissait des recueils de monuments, un manuel, des mémoires érudits, une méthode, une science : il avait créé l'archéologie chrétienne en France.

« Albert Lecoy de la Marche eut de brillants débuts. Sorti le second de l'École des chartes en 1860, il obtint, le 28 janvier 1861, le diplôme d'archiviste-paléographe. Sa thèse sur *L'autorité historique de Grégoire de Tours* fut très contestée; elle l'est moins aujourd'hui. Toutefois, elle attira l'attention sur ce jeune archiviste qui, dès son premier travail, affirmait des idées très personnelles.

« Il fut envoyé à Annecy comme premier archiviste de la Haute-Savoie, récemment annexée à la France, avec la mission délicate d'organiser ces archives et de poursuivre la réintégration de documents dispersés. Trois ans plus tard, appelé aux archives impériales par M. de Laborde, il entra dans la section administrative et fut chargé de la rédaction de l'inventaire de la maison d'Anjou. La direction générale des archives lui confiait, en 1871, la suite de la publication de l'inventaire des titres de la maison ducale de Bourbon, dont Huillard-Bréholles avait rédigé le premier volume. Lecoy de la Marche achevait le second en 1874; en même temps, il publiait les extraits des comptes et mémoriaux du roi René pour servir à l'histoire des arts au xve siècle. Entré dans la section historique en 1882, il analysa les fonds de l'abbaye de Savigny et fut attaché au dépouillement du supplément du trésor; dix ans plus tard, il était nommé sous-chef de la même section.

« Telle est, dans ses grandes lignes, l'œuvre professionnelle de Lecoy de la Marche. Ses travaux personnels ne forment pas un ensemble moins considérable.

« Il tira de ses archives ses deux meilleurs travaux d'histoire :

« *La chaire française au moyen âge*, sujet mis au concours en 1868 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui décerna le prix à notre futur confrère.

« *Le roi René*, *sa vie*, *son administration artistique et littéraire*, ouvrage qui, en 1876, obtint le prix Gobert. Plus tard, en 1881, devait paraître *Saint-Martin*, et, en 1892, *Les relations politiques de la France avec l'île Majorque.*

« Parmi les éditeurs d'anciens textes français, Lecoy de la Marche occupa aussi un rang des plus honorables. On lui doit : *Les comptes et péages de Sens;* l'édition des *Œuvres de Suger; Les anecdotes historiques d'Étienne de Bourbon;* une *Vie de Jésus-Christ* composée au xv[e] siècle d'après Ludolphe le Chartreux et enfin *Le mystère de Menthon.*

« En se livrant à ses professionnels dépouillements d'archives, il recueillait avec un soin particulier les documents relatifs à l'histoire de l'art. En 1874, il publia une étude sur *L'Académie de France à Rome* d'après la correspondance de ses directeurs; en 1864, *Les manuscrits et la miniature;* en 1889, *Les sceaux*, puis *Le XIII[e] siècle artistique;* en 1890, *L'art d'enluminer;* en 1892, *La peinture religieuse.*

« Lecoy de la Marche fut élu membre résidant de notre Société le 6 mai 1885, à la place de M. Michelant, promu à l'honorariat. Dans les quelques paroles que j'ai, en votre nom, prononcées sur sa tombe, j'ai indiqué la part qu'il a prise à nos travaux. Je n'y reviendrai pas ici. Une vie très occupée, puis, pendant les dernières années, l'affaiblissement de sa santé ne lui permirent pas d'être à nos séances aussi assidu qu'il l'aurait désiré.

« Le 22 février dernier, une mort soudaine, mais non imprévue, mit fin à cette vie austère, dont les deux dernières années n'avaient été qu'une longue agonie.

« Lecoy de la Marche fut un laborieux obstiné. Il demandait au travail l'oubli des peines et aussi le moyen de subvenir aux nécessités de l'existence. Si, avec une vie facile, il avait eu toute la liberté d'esprit nécessaire pour suivre, sans autre préoccupation que celle de bien faire, les œuvres

commencées, sa carrière scientifique eût été, non pas plus féconde, mais peut-être plus glorieuse et sa vie plus longue. On lui a quelquefois reproché d'avoir produit des œuvres de vulgarisation un peu hâtives : il y fut contraint par des motifs dignes de toute notre sympathie et de tous nos respects. Aux adversités, il opposa une fermeté douce et silencieuse qu'on pourrait appeler stoïque si elle n'avait été puisée aux sources les plus profondes de la résignation chrétienne.

« Si la vie ne fut pas toujours clémente pour notre regretté confrère, il reçut du moins de la Providence le don rare et précieux d'un fidèle ami. Les mêmes études, la même fermeté inébranlable dans leurs croyances religieuses, une cohabitation de plus de trente ans au palais des Archives, tout avait contribué à les rapprocher. Ce fut, pour Lecoy de la Marche, l'ami de la jeunesse et de l'âge mûr; ce fut l'ami des jours heureux; ce fut aussi et surtout l'ami des mauvais jours, car, plus que tout autre, ce dernier rôle convenait au cœur chaud et à la grande âme de Léon Gautier.

« Le soir de la dernière journée qu'il passa au palais des Archives, Lecoy de la Marche, qui ne devait pas voir se lever ici-bas l'aurore du lendemain, était si fatigué que son ami le prit par le bras et le reconduisit jusqu'à sa demeure, symbolisant ainsi, sans s'en douter, par cette dernière assistance, l'appui moral qu'il lui avait prodigué pendant toute sa vie. Puis, quand notre confrère fut descendu dans la tombe, après que le garde général des Archives, le président de la Société de l'École des chartes et votre président lui eurent fait les derniers adieux, Léon Gautier vint, sur le bord du caveau, une fois encore, saluer son ami. Bientôt, s'élevant à ces hautes pensées chrétiennes qui lui étaient familières, il lui dit, non adieu, mais au revoir. « Pour nous aussi, « disait-il, — et ce sont ses propres paroles, — pour nous « aussi, le jour baisse, l'ombre descend, *advesperascit;* il « faut penser à la mort, il faut nous y préparer. » Et nous tous qui écoutions avec une profonde émotion ces paroles improvisées où rien n'apparaissait des formules habituelles aux discours funéraires, nous étions loin de nous douter que, si prochainement, la mort dût réunir les deux amis

sur cette autre rive qu'ensemble ils avaient souvent entrevue de loin, non pas sombre et glacée, mais resplendissante sous le radieux soleil de leur foi.

« Sir Augustus-Wollaston Franks naquit à Gênes le 26 mars 1826. Ses parents, qui passaient tous les hivers à Gênes ou à Rome, lui apprirent, en même temps que sa langue maternelle et aussi bien, l'italien et le français. Il fit ses études à Eton d'abord, puis à Trinity college. Il était encore écolier que déjà on remarquait son goût pour l'archéologie du moyen âge; à l'âge de vingt-trois ans, il publia son premier mémoire (*Ornamental Glazing Quarries*), dont beaucoup d'illustrations étaient de sa main. Il écrivit ensuite un traité sur *L'art du verre d'après les chefs-d'œuvre exposés à Manchester*. Il collabora aux *Horae Ferales* de Gramble, et c'est là que, le premier, il exposa la théorie d'un âge de fer correspondant à un état de la civilisation.

« Les études préhistoriques avaient pour lui beaucoup d'attrait; il assista Christy dans l'exploration des cavernes de la Dordogne; Christy en mourant lui laissa ses belles collections ethnologiques, et Franks, après les avoir augmentées encore, les donna au Musée britannique.

« A la suite de la part qu'il prit à l'organisation de l'exposition du moyen âge que la Société des arts fit à Londres, en 1850, Franks entra au Musée britannique. Quelques années plus tard, quand le Musée des antiques fut divisé en quatre départements, Franks fut nommé conservateur de celui du moyen âge et de l'ethnographie.

« Il fut la providence de son département et de tout le musée; il lui faisait fréquemment des dons de valeur. Entre autres, il avait formé une superbe collection de poteries, de majoliques italiennes et de porcelaines chinoises et japonaises, dont le catalogue équivaut à un traité; il la donna au musée. Il avait une grâce spéciale pour attirer les dons et les legs. Quand les dons ne venaient pas ou quand l'argent manquait pour l'achat d'une pièce considérable, il provoquait une souscription publique. C'est ainsi qu'il put réunir 200 000 francs pour acquérir la belle coupe d'or émaillé

de la collection Pichon. Par son testament, il légua au Musée britannique sa collection d'orfèvreries, d'anneaux, de coupes et autres objets, estimée plus de 600 000 francs.

« On lui doit, outre les ouvrages cités, un mémoire *Sur des umbo de boucliers trouvés dans le Cumberland;* un autre mémoire sur des *Fouilles et découvertes récentes à Carthage* (1861); l'*Illustration par les médailles de l'histoire d'Angleterre et d'Irlande.*

« En 1853, il entra dans la Société des Antiquaires de Londres, qui publia ses nombreux travaux dans ses *Proceedings* et dans l'*Archaeologia;* il en fut directeur pendant vingt ans et lui fit une situation financière enviable. En 1892, ses confrères l'élurent président. Il était, depuis 1874, membre de la Royal Society et de nombreux corps savants.

« Pendant un voyage qu'il fit à Paris, en 1861, il était venu assister à une de nos séances et nous avait fait une communication sur des antiquités bretonnes. Reconnaissante, notre Société le nomma correspondant étranger; trente-deux ans plus tard, quand nous avons créé les correspondants étrangers honoraires, il fut le premier élu.

« Son savoir, sa courtoisie, sa grande générosité lui avaient conquis, à un très haut degré, l'estime et les sympathies dans son pays et à l'étranger. En France, il comptait de nombreux amis.

« Chrétien Dehaisnes naquit en novembre 1825, d'une bonne et ancienne famille du Nord. Pendant ses études, qu'il acheva au petit séminaire de Cambrai, il se fit remarquer par son goût pour l'histoire.

« En 1847, il fut attaché à l'enseignement et professa au collège d'Auchy et à l'institution Saint-Jean, à Douai, où il entra en 1853.

« L'année précédente, n'étant encore que diacre, il avait publié son premier travail sous un nom emprunté : *Les Maronites d'après le manuscrit arabe du P. Azar*. Le but de cet opuscule était de seconder le courant d'opinion que l'on voulait, en ce moment, établir en faveur des Maronites, peuples

catholiques du Liban, et par là même, de plein droit, clients de la France.

« En 1857, la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai mit au concours le sujet suivant : *Mémoire sur l'origine, le progrès et la décadence des abbayes situées dans l'arrondissement de Douai*. L'abbé Dehaisnes concourut et obtint le prix. En même temps, dans un concours littéraire, il était couronné pour un poème sur les gloires de la ville de Douai; ajoutons que le poème était accompagné de notes historiques savantes. D'ailleurs, l'abbé Dehaisnes faisait des vers et ne s'en cachait pas. Déjà, en 1852, un poème sur Notre-Dame de Grâce lui avait valu une médaille d'or. Élève de rhétorique, il avait été chargé de faire le discours d'usage à la distribution des prix; il répondit à cette marque de confiance en lisant un poème de 900 vers, qui, dit-on, ne parut pas trop long. Le recueil de ses poésies imprimées ou inédites formerait certainement un gros volume. Il composa aussi des tragédies et des drames qui furent joués avec grand succès sur des scènes de collèges et de cercles d'ouvriers.

« La Société, qui venait de le couronner deux fois, ne pouvait que l'admettre dans son sein; il y entra.

« Depuis cette année 1857 jusqu'à l'année 1869, il publia de nombreux travaux dans les recueils de cette Société. Je n'en citerai qu'un, intitulé *Mémoire sur l'art chrétien en Flandre, la peinture* et qui parut en 1860. C'était l'année même où l'abbé Dehaisnes formait le projet de composer son grand ouvrage sur l'art flamand; ce mémoire en fut comme les prémisses. D'ailleurs, pendant les vingt-cinq années qui s'écoulèrent encore avant la publication de cet ouvrage, le plus grand nombre des travaux de l'abbé Dehaisnes s'y rapportent et en sont comme des feuillets détachés. Il ne se contente pas, comme préparation éloignée, de dépouiller des livres et des documents d'archives. Il emploie toutes ses vacances à voyager, s'arrêtant partout où dans une église, un Musée, une galerie ou une collection, il espère trouver une œuvre des artistes dont il veut écrire l'histoire : il visite Rome et l'Italie, le midi de la France, la Bourgogne, « cette

seconde patrie de l'art flamand », la Belgique, la Hollande, les bords du Rhin, certaines parties de l'Allemagne.

« Ses travaux, ses longues séances à la bibliothèque et aux archives de Douai le font remarquer, et, en octobre 1860, le maire lui donne la place de bibliothécaire adjoint avec charge spéciale des manuscrits et des médailles.

« En 1863, on lui confie les archives communales, et il publie une *Notice sur la bibliothèque de Douai* et une *Notice sur les archives communales.* Tout était à faire pour le classement des archives. Il emploie deux ans à classer les archives postérieures à 1790 et à en achever l'inventaire. Il classe ensuite les archives antérieures à 1790 dans l'ordre indiqué par la circulaire du 25 août 1857, en ajoutant toutefois des indications qui permettent de recourir, pour chaque pièce, au travail de M. Guilmot. En 1866, M. de Rozière, juge sévère et d'une haute compétence, donna toute son approbation au classement du nouvel archiviste; il se lia même avec lui d'une amitié qui dura jusqu'à sa mort.

« Quelque absorbants que fussent ces travaux professionnels, l'abbé Dehaisnes, grâce à sa grande facilité pour le travail, utilisa, sous forme de mémoires publiés dans divers recueils, des documents empruntés aux archives dont il avait la garde. Il n'en rédigeait pas moins le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Douai* et l'*Inventaire sommaire des archives communales*.

« En 1871, à la mort de Desplanques, l'abbé Dehaisnes fut nommé archiviste départemental du Nord; il avait entre les mains les archives de France les plus considérables après les grands dépôts de Paris.

« Il trouva le premier volume de l'inventaire rédigé d'après la circulaire du 20 janvier 1854; il le refondit. Dès 1872, il publiait le second volume, contenant l'analyse des cartulaires et les registres des chartes; le troisième volume, comprenant les registres de l'audience, paraissait en 1877, et, en 1881, le quatrième volume, commençant la recette des finances. En même temps, et comme complément à ces volumes, paraissaient des monographies sur les diverses sections des archives.

« Comme archiviste départemental, M. Dehaisnes avait la

surveillance des archives des communes et des établissements hospitaliers du département. Il y mit un grand zèle. Il obtint souvent des inventaires précédés d'une notice sur la localité d'après les documents contenus dans l'inventaire; parfois même, il décida la commune à faire les frais de l'impression. Pour aider à ce travail d'ensemble et publier des documents inédits, il avait formé le projet de fonder une *Revue des archives générales du Nord*.

« En 1875, l'abbé Dehaisnes avait prêté un concours actif à la fondation de l'institut catholique de Lille; en 1882, l'archevêque de Cambrai lui demanda de s'y consacrer tout entier. Ce n'était pas un ordre formel, mais seulement une prière; l'obéissance n'en fut que plus méritoire. Voici d'ailleurs comment l'abbé Dehaisnes s'en explique dans la lettre qu'il écrivit au préfet du Nord : « J'ai beaucoup hésité avant « de prendre une détermination; il m'est pénible de quitter « des fonctions honorables, en complet accord avec mes « goûts et mes travaux, et dans l'exercice desquelles je crois « avoir rendu des services et pouvoir en rendre encore. Mais « l'autorité que doivent exercer sur la conscience d'un prêtre « ceux qui me font cet appel l'a emporté sur mes goûts et « mes intérêts personnels. J'ai pris la résolution de quitter « le service des archives et de vous présenter ma démission. »

« Sans me permettre de juger les actes de la haute autorité qui intervint alors, j'avoue ne pouvoir m'empêcher de regretter, non pas que l'abbé Dehaisnes ait donné ce bel exemple d'obéissance, mais qu'on ait cru devoir le lui demander. Cette même année, nous l'avions élu correspondant de notre Société.

« Il se retira des archives du Nord à la fin du mois d'octobre; il fut nommé archiviste honoraire et membre de la Commission de surveillance des archives départementales et communales du Nord. L'autorité ecclésiastique aussi le récompensa : en 1877, il avait été fait chanoine de la cathédrale de Cambrai, et, en 1887, Léon XIII devait lui donner le titre et les insignes de prélat de sa maison.

« Il appartenait à un certain nombre de Sociétés savantes dont plusieurs l'élurent président. Les recueils de ces Socié-

tés, des revues d'histoire d'art et d'archéologie, les comptes-rendus des congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne contiennent ses nombreux travaux. Je renonce à en énumérer ici les titres; d'ailleurs, sa bibliographie très complète se trouve à la fin d'un volume qui lui est consacré sous le titre trop modeste d'*Esquisse biographique;* c'est un monument élevé à la mémoire de Mgr Dehaisnes par un autre savant, qui fut son collaborateur et son ami, l'abbé Th. Leuridan.

« Comme nous l'avons dit plus haut, le plus grand nombre de ces mémoires sont des pages de son *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV*e *siècle.* Cet ouvrage, fruit de vingt-cinq ans de travail et de recherches dans tous les pays, parut en 1886 en trois gros volumes in-4°. Les deux premiers comprennent les documents, c'est-à-dire plus de cinquante mille mentions contenant les renseignements les plus divers. Le troisième volume est consacré à l'histoire proprement dite, divisée en deux parties : de l'invasion des barbares aux Croisades et des Croisades au xve siècle. Des tables considérables et un glossaire terminent ce volume. De cet ouvrage on ne peut séparer *La vie et l'œuvre de Jean Bellegambe*, fragment d'un second ouvrage en préparation, qui devait faire suite au premier : *L'art flamand de la fin du XIV*e *siècle au XVI*e.

« C'est sous les auspices de la *Commission historique du département du Nord*, dont il fut président, que Mgr Dehaisnes publia cet ouvrage. Il en fit paraître un autre sous les mêmes auspices, l'année de sa mort : *Le nord artistique et monumental.* Ce grand volume in-4°, orné de cent phototypies, fut presque épuisé dès le lendemain de son apparition.

« Les condisciples de Mgr Dehaisnes, qui l'ont connu dans sa première jeunesse, lui ont rendu le témoignage qu'il était franc, ouvert, affable, d'une extrême complaisance et d'une grande modestie. Tel il fut toute sa vie; les honneurs, qu'il ne sollicita jamais, que plusieurs fois il refusa, ne le changèrent pas; il resta toujours le même, fidèle à la devise de ses armes : *Toute ma vye Dehaisnes seray.*

« Étienne Parrocel, membre de l'Académie de Marseille,

fut élu correspondant de notre Société le 7 avril 1868. Il appartenait à cette famille qui, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, donna à la France une dynastie de peintres de mérite. Le premier du nom naquit en 1600; le septième et dernier mourut en 1781, laissant trois filles, ses élèves, qui furent elles-mêmes des peintres distingués.

« Il n'est pas étonnant que, descendant d'une telle lignée, Étienne Parrocel ait écrit sur l'histoire de l'art. On lui doit : *La monographie des Parrocel. — L'art dans le Midi, des origines et du mouvement artistisque et littéraire jusqu'au XIXe siècle. — Annales de peinture. — Histoire des peintres du Midi.* — Un ouvrage en quatre volumes intitulé : *L'art dans le Midi. — Monographie du palais de Longchamp;* des discours réunis en partie dans un volume intitulé *Discours et fragments...* etc.

« Étienne Parrocel nous a envoyé, en 1871, un buste en marbre, trouvé dans sa cave, rue Saint-Ferréol, et en a fait don à notre Société, qui l'a accepté; il nous a aussi communiqué, en 1872, un lot de monnaies antiques contenant quelques pièces intéressantes.

« Mais l'archéologie n'était, pour Parrocel, qu'un passe-temps; il s'attacha surtout à écrire les gloires artistiques de sa famille et de son pays; il sut, en le faisant, allier à une grande piété filiale et à un ardent patriotisme les qualités d'un historien sérieux et impartial.

« Bélisaire Ledain fut un des membres les plus actifs de la Société des Antiquaires de l'Ouest; société qui compte déjà de longues années d'existence et a rendu les plus grands services à l'archéologie et à l'histoire de l'ouest de la France. Il en fut président en 1882, et, une seconde fois, en 1890. C'est entre ces deux présidences, le 19 mai 1886, qu'il devint correspondant de notre Société.

« Tous ses travaux ont trait à son pays; on peut les diviser en trois classes : archéologie antique, du moyen âge, histoire.

« L'archéologie antique est redevable à Bélisaire Ledain de plusieurs mémoires : *Découverte d'une statue romaine à Saint-Jacques de Montauban. — De l'origine et de la destination des camps romains dits Chateliers.*

« Près de Bressuire, il fouilla deux tumulus et un dolmen auxquels on attribuait une haute antiquité; les résultats des fouilles furent inattendus : la conclusion de l'auteur est qu'il faut faire redescendre ces trois monuments jusqu'à l'époque carolingienne.

« De patientes et pénibles explorations qu'il fit dans des caves de la ville de Poitiers, avec une commission désignée par la Société des Antiquaires de l'Ouest, eurent pour but la recherche des restes de l'enceinte gallo-romaine, la détermination de son tracé et enfin la solution de cette question : Poitiers a-t-il eu, outre son enceinte romaine, une enceinte visigothe? Les travaux furent pénibles; il fallut visiter plus de cent caves, dont quelques-unes avaient trois étages; faire des sondages; rechercher, sous la crasse et la moisissure séculaires des murs souterrains, les traces de l'antique appareil. En dehors des maisons, dans les jardins, on faisait des fouilles à jour ouvert. Tant de peines furent récompensées. Le tracé fut établi; on constata, ce qu'on soupçonnait bien déjà, que Poitiers n'avait jamais eu d'enceinte visigothe; enfin, comme les remparts de Poitiers, pareils à ceux des autres villes gallo-romaines, avaient été élevés à la hâte, avec des débris de monuments, on fit une abondante récolte d'inscriptions et de bas-reliefs. Bélisaire Ledain a consigné tous ces résultats dans un mémoire intitulé : *L'enceinte gallo-romaine de Poitiers, sa configuration, sa composition, son origine, sa destruction*, avec un atlas.

« En 1884, Bélisaire Ledain publiait le *Catalogue des inscriptions du Musée lapidaire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, avec les textes.

« L'archéologie du moyen âge lui doit un mémoire sur la *Découverte d'un autel portatif et de reliques de Saint-Rufin dans l'église de Moutiers* (Deux-Sèvres). La *Notice historique et archéologique sur l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes* est l'étude consciencieuse et pleine d'intérêt d'une vénérable église du XIIe siècle, remarquable par le curieux appareil de ses murailles et la richesse de ses sculptures. Un autre mémoire décrit trois églises du Poitou antérieures au XIe siècle, celle de Châtillon-sur-Thouars, de Saint-Clémentin et de Voultegon.

« Bélisaire Ledain a publié aussi des travaux relatifs à l'histoire poitevine. Des monographies substantielles, comme son *Histoire de Parthenay, de ses anciens seigneurs et de la Gâtine de Poitou*, parue en 1858 et complétée, en 1885, par la publication du Journal historique de Denis Généroux, notaire à Parthenay, 1567-1576, la *Notice géographique, historique et archéologique sur Bressuire;* la *Notice historique sur les seigneurs de Vernay.*

« Certains mémoires historiques de notre confrère ont un intérêt plus général. Dans celui qui est intitulé : *Les origines de la commune de Poitiers*, l'auteur raconte un des plus intéressants épisodes du mariage de Louis VII et d'Éléonore; par ce mariage, dû à l'habileté de sa politique, Suger venait de forger le premier anneau de la chaîne qui devait rattacher le Poitou à l'unité française. Le mémoire sur l'*Histoire d'Alphonse, frère de saint Louis, et son administration du comté de Poitou* est sobre, clair, érudit, nourri de nombreuses pièces justificatives.

« En tant qu'archéologue, Bélisaire Ledain fut aussi compétent pour l'antiquité que pour le moyen âge; il sut aussi mettre à profit sa science archéologique pour s'élever plus haut et être, à ses heures, un véritable historien.

« Le docteur Bougard, membre de la Société d'agriculture, des sciences et arts de Poligny et de plusieurs sociétés d'études médicales, appartenait à notre Compagnie depuis le 7 janvier 1880. Médecin consultant à Bourbonne-les-Bains, il rédigea sur ces eaux et leurs vertus des mémoires dans lesquels il fait toujours une part à l'histoire et à l'archéologie; indépendamment de son attrait, le devoir professionnel l'y encourageait; il comprenait que la haute antiquité des *Aquae Borvonis* est un des éléments de leur célébrité.

« Il rechercha soigneusement tout ce qui avait été écrit sur Bourbonne-les-Bains, et, sous le titre de *Bibliotheca Borvonensis*, en dressa une bibliographie complète. En outre, il réimprima dans ce recueil des plaquettes rares et précieuses. Il y ajouta enfin une histoire des origines de Bourbonne-les-Bains, de ses seigneurs, avec des armoiries, des

plans de la ville à diverses époques, des portraits, des vues de monuments et une planche d'héliogravures reproduisant les inscriptions gallo-romaines trouvées à Bourbonne-les-Bains.

« C'est un bon répertoire, donnant à tous ceux qui voudraient faire quelqu'étude sur Bourbonne-les-Bains les premiers renseignements indispensables.

« Alphonse-Louis-Marie Buhot de Kersers naquit à Bourges le 5 mai 1835. Il se destina d'abord à la magistrature, mais il donna sa démission en 1860, et Arcisse de Caumont le conquit à l'archéologie.

« En 1867, il prit une part active à la fondation de la Société des Antiquaires du Centre, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'élever au rang très honoré qu'elle occupe aujourd'hui parmi les sociétés savantes. Il en fut secrétaire adjoint, puis secrétaire. En cette qualité il fit, de 1867 à 1881, dans les Mémoires de la Société, le compte rendu annuel des travaux avec un tact et une sûreté de jugement remarquables. Depuis le début de la Société jusqu'à sa mort il publia, dans le même recueil, un *Bulletin numismatique* dans lequel il expose, décrit et commente toutes les monnaies trouvées isolément ou en trésors dans le département pendant l'année.

« En 1881, il devint président de la Société et fut toujours réélu les années suivantes.

« La plupart de ses travaux sont insérés dans les Mémoires de sa Société; il en publia aussi dans la *Revue archéologique* et dans le *Bulletin monumental;* enfin il envoya quelques communications à notre Société, qui l'avait élu correspondant le 5 juin 1872.

« Ses travaux concernent : 1° les antiquités préhistoriques et gauloises : *Haches en bronze trouvées à Graçay* (Cher). — *Épées en bronze et mors de bride gaulois trouvés en Berry.* — *Les tumuli et les forteresses en terre.*

« 2° Les antiquités romaines : *Épigraphie du Cher* (1872) et supplément (1874). — *Stèles découvertes à Bourges.* —

Sculptures romaines découvertes à Bourges. — Monuments consacrés à Mars, etc.

« 3° L'archéologie du moyen âge : *Rapport sur le classement des monuments historiques du département du Cher. — Inscriptions murales de l'église de Plaimpied. — Fouilles à l'église de la Cantale. — Les chapelles absidales de la cathédrale de Bourges.*

« Très variées et par les sujets qui y sont traités et par les époques auxquelles elles se rapportent, ces dissertations ont un trait commun : presque toutes, autant dire toutes, se rapportent au département du Cher. C'est que, pendant toute sa vie, Buhot de Kersers n'a préparé qu'une œuvre, dont les autres travaux ne sont, pour ainsi dire, que les fiches : *L'histoire et statistique monumentale du département du Cher*. Cet ouvrage, qui ne compte pas moins de sept volumes in-quarto, a été composé avec le plus patient et le plus persévérant labeur : commune par commune, l'auteur a visité lui-même tous les monuments dont il parle, les a dessinés de sa main, décrits *de visu*. C'est le plus riche répertoire qui existe pour l'histoire du Berry.

« Deux fois, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a couronné cette œuvre, qui, avec le développement de la Société des Antiquaires du Centre, résume toute la vie scientifique de l'homme laborieux, bon et honnête qu'était Buhot de Kersers.

« Léon Gautier aimait à dire qu'il y a deux variétés d'archivistes paléographes : ceux qui ont un Lamartine dans un coin de leur bibliothèque et ceux qui n'en ont pas. Il est inutile d'ajouter que, aux seconds, Léon Gautier préférait les premiers. Comme Mgr Dehaisnes, dont nous parlions tout à l'heure, Henry Caffiaux eût été parmi les préférés. Autour de sa vingtième année, il fit des vers; et, comme les bergers de Théocrite et de Virgile, comme Thyrsis ou Menalcas, il reçut, dans un concours, une coupe pour prix de ses chants.

« Il faut dire que, en même temps qu'archiviste, Henry Caffiaux était humaniste et lettré. Né le 13 octobre 1818, il

fit de sérieuses études au collège de Valenciennes. Il entra ensuite dans l'enseignement; professa à Aire-sur-la-Lys, à Chinon et à Cambrai, et enfin, en 1848, revint dans sa ville natale occuper la chaire de rhétorique du collège où il avait été élevé. C'est pendant cette période, en 1861, qu'il soutint, d'une façon très brillante, ses thèses de doctorat ès lettres.

« Dans sa thèse latine, *De Hannonia Ludovico regnante*, il inaugure ses études d'histoire locale en exposant la situation du Hainaut sous Louis XIV. Sa thèse française, *De l'oraison funèbre dans la Grèce païenne*, eut un grand succès parmi les lettrés et les érudits, et aussi une seconde édition.

« Poursuivant ses travaux dans l'ordre d'idées indiqué par sa thèse française, il publia, en 1861, la traduction du discours d'Hypéride en l'honneur des victimes de la guerre Lamiaque, récemment découverte sur un papyrus égyptien; en 1866, il donna une nouvelle recension du texte de cette œuvre et un examen critique de l'édition qu'en avait publiée Comparetti; en 1870, l'introduction de ce texte dans les éditions de la collection Teubner lui donna l'occasion d'y revenir une troisième fois. On lui doit encore la première traduction française de deux discours des rhéteurs Aristide et Choricius. Il collabora à la *Revue archéologique* et édita des textes dans la *Revue des études grecques*.

« Henry Caffiaux avait été nommé, en 1858, administrateur de la bibliothèque de Valenciennes; quand, en 1864, une maladie du larynx le contraignit à abandonner l'enseignement, il fut nommé archiviste de la ville. Il avait déjà publié, d'après des documents manuscrits, plusieurs travaux historiques. Après avoir remis de l'ordre dans les archives, assuré leur préservation et les avoir rendues accessibles aux travailleurs, il s'attacha à montrer, par son propre exemple et en envoyant des communications aux différentes sociétés savantes de la région, le parti qu'on en peut tirer. C'est surtout aux livres de comptes qu'il emprunta la matière première de ses travaux. Voici les titres de quelques-uns d'entre eux : *Droit de représailles par abatis de maisons concédé à la ville de Valenciennes.* — *Abatis de maisons à Gommegnies, Crespin et Saint-Saulve en* 1357-1362. — Dans un

mémoire intitulé : *Les frairies des cinq offices des feux*, Henry Caffiaux nous montre une compagnie de pompiers parfaitement organisée, fonctionnant à Valenciennes dès le XIIIe siècle. Citons encore : *Commencement de la régence d'Aubert de Bavière*, 1357-1362. — *Le beffroi et la cloche des ouvriers en* 1358. — *La ville de Valenciennes et la charte de paix en* 1114.

« Un des plus intéressants travaux historiques qu'ait faits Henry Caffiaux est son *Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut après son incorporation à la France.* Malgré le titre modeste d'*Essai*, l'ouvrage forme un gros volume de 500 pages. L'Académie des sciences de Lille lui décerna le prix Wicar, mais, par une curieuse inconséquence, refusa de l'imprimer dans ses recueils. Henry Caffiaux y démontre cette vérité aujourd'hui incontestée, qu'il faut, pour rechercher les causes de la Révolution française, remonter à l'administration de Louis XIV. Il paraît qu'il le fit sur un ton un peu vif, qui fut désapprouvé. Henry Caffiaux édita lui-même son livre avec la devise : *Labore decus et libertas.*

« Notre Compagnie reçut de lui plusieurs communications intéressantes, ayant trait à des trouvailles d'antiquités, à des monuments de son pays, à des documents conservés dans ses archives.

« Henry Caffiaux mourut à Valenciennes à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ses concitoyens le pleurèrent : ils aimaient leur historien et en étaient fiers; ils admiraient la fermeté et l'indépendance de son caractère.

« A la place de M. Lecoy de la Marche, vous avez élu membre résidant M. Henri de la Tour, attaché au Cabinet des médailles.

« M. Benndorf a remplacé M. Franks comme correspondant étranger honoraire.

« Vous allez tout à l'heure pourvoir à la vacance du siège de membre honoraire de M. Edmond Le Blant, ce qui fera une place libre parmi les membres résidants.

« Douze associés correspondants nationaux comblent, et au delà, les vides que la mort a faits dans nos rangs : ce sont

M. Jouin-Lambert, conseiller général à Pont-Authou, Eure; M. Dast de Boisville, secrétaire général de la Société des Archives de la Gironde, à Bordeaux; M. Édouard Beaudouin, professeur à la Faculté de droit, à Grenoble; le baron de Bonnault, archiviste-paléographe, à Compiègne; M. Mosnier, juge au tribunal civil, à Clermont-Ferrand; M. Charles Lucas, architecte, à Champigny-sur-Yonne; le Dr Rouvier, professeur à la Faculté de médecine de Beyrouth; M. Arthur Lemaire, à Saint-Jean-de-Luz; M. Victor Chapot, docteur en droit, à Grenoble; M. Alexandre Vitalis, à Lodève; le Dr Capitan, à Paris; M. Émile Pierre, à Houdelincourt, Meuse.

« Nous avons fait cette année la première expérience du règlement imposant aux nouveaux élus l'obligation d'écrire la notice sur leur prédécesseur. C'est un engagement d'honneur que prennent les candidats par le fait même qu'ils se présentent à vos suffrages, c'est dire qu'aucun d'eux n'y manquera. Tous les membres de la Compagnie auront ainsi, dans nos publications, le souvenir qui leur est dû. MM. Noël Valois, Eug. Lefèvre-Pontalis et Paul Girard nous ont lu des notices excellentes sur MM. Eugène de Rozière, Louis Courajod et Auguste Prost; M. Henri de la Tour, plus récemment élu, nous donnera bientôt celle de Lecoy de la Marche.

« Vous allez, dès ce mois-ci, vous trouver en face d'une difficulté qui n'a pas été prévue par le nouveau règlement. Quand un membre résidant est promu à l'honorariat, qui doit faire la notice sur le membre honoraire décédé? N'est-ce pas le nouveau membre élu à la place du membre résidant? Dans un mois d'ici, le cas se présentera : vous ferez bien de suppléer, avant cette échéance, au silence du règlement sur ce point.

« Nos travaux ont suivi leur cours régulier. Nous avons, à l'étranger, des correspondants zélés qui nous tiennent au courant des découvertes. En Orient, les R. P. Lagrange, Séjourné et Germer-Durand. Le R. P. Delattre, M. Gauckler, M. Toutain, le marquis Anselme de Puisaye, ne nous laissent pas ignorer les découvertes de quelque importance qui

se font en Tunisie. Le hasard et les circonstances font que, tour à tour, les différents pays nous fournissent, une année ou l'autre, leur contingent de renseignements; cette année, grâce à nos correspondants MM. Vernet, G. Paris, Eudes, L. de Laigue, le P. Vera, Marquet de Vasselot, grâce à une heureuse trouvaille de M. Michon sur les quais, nos publications apporteront une forte contribution à l'archéologie de l'Espagne.

« Notre confrère le baron de Baye a, pour la troisième fois, reçu une mission archéologique en Russie. Il a exploré une partie de la Sibérie et le Caucase, notant les faits curieux et les traditions populaires, explorant le sous-sol; il est revenu après avoir parcouru 18000 verstes en Russie, et a rapporté de nombreux objets qui s'ajouteront à ceux qu'il a déjà donnés aux Musées du Louvre, de Cluny, de Saint-Germain, au Musée Guimet et surtout au Muséum d'histoire naturelle.

« Nous avons eu des communications et des mémoires variés, comme les connaissances des membres de notre Société. Il me semble cependant que nous pourrions encore plus mériter notre beau titre d'Antiquaires de France; nous avons le devoir et la mission spéciale d'étudier les antiquités de notre pays, d'encourager les travaux et les fouilles, d'en enregistrer les résultats. Nous avons, dans presque tous les départements, des correspondants dont beaucoup, même parmi les silencieux, nous aideraient peut-être volontiers. Ne devrions-nous pas leur demander de nous faire part des découvertes faites dans leur région, afin que notre *Bulletin* en conserve le souvenir? Si le fait rentre dans leurs études et est de leur compétence, ils peuvent nous envoyer soit directement, soit par l'intermédiaire d'un membre qui assiste aux séances, leur communication; ils peuvent toujours, dans le cas contraire, nous adresser tout au moins une description, des photographies, des plans qui, selon l'époque à laquelle ils se réfèrent, seraient renvoyés à tel ou tel membre de notre Compagnie.

« Il est juste de reconnaître que, parmi nos correspondants, il en est qui s'acquittent fidèlement de ce devoir; je voudrais, pour ainsi dire, les mettre à l'ordre du jour afin

de les remercier au nom de notre Compagnie et d'encourager nos autres confrères à les imiter. M. C. Jullian, de Bordeaux, a deux mémoires sur les antiquités de la Gaule dans le volume en préparation; M. J. Roman un mémoire sur le Briançonnais; M. Giraud, correspondant à Lyon, un mémoire sur l'*Armerie des ducs de Lorraine.*

« Parmi les correspondants qui nous ont fait des communications sur la France ou en ont envoyé les éléments, nous avons surtout à remercier MM. l'abbé Morillot, Alexandre Vitalis, Corot, Thiers, Émile Pierre, Jadart, Naëf, G. Paris, l'abbé Hamard, Dr Carton, Vincent Durand, le P. C. de la Croix, Piette, Pons, Foudriguier, etc. Je ne parle pas ici des correspondants qui, habitant Paris, assistent aux séances.

« Plusieurs fois aussi, des amateurs ou des archéologues n'appartenant pas à notre Société ont prêté à nos confrères des antiquités ou des renseignements avec autorisation de nous les communiquer, comme M. Montaut, député de Seine-et-Marne, MM. Porcherot, Lorimy et Protat, de la Côte-d'Or; je me fais un devoir de les remercier en votre nom.

« Je disais donc que nous pourrions davantage associer nos correspondants à nos travaux et que beaucoup ne demanderaient pas mieux. Je me laisse parfois aller à des rêves ambitieux pour notre Compagnie. Je me la figure dans l'avenir, — un avenir que nous ne verrons peut-être pas, mais qu'importe si nous travaillons à le préparer, — je me la figure riche et puissante. Par elle, les études archéologiques en France recevraient une vive impulsion; elle récompenserait les bons travaux sur les antiquités nationales; et, puisque le Pactole officiel s'est détourné et ne coule plus dans la vieille Gaule, puisqu'on peut avoir des missions archéologiques pour l'Asie, l'Afrique, l'Extrême-Orient et pas pour la France, notre Société donnerait aux jeunes archéologues des bourses de voyage pour travailler dans les Archives et les Musées français; elle aiderait à la publication de catalogues et d'inventaires, elle subventionnerait des fouilles dans notre pays. Sans négliger pour cela les autres branches de l'érudition, son *Bulletin* contiendrait le répertoire de

toutes les découvertes utiles à l'histoire et à l'archéologie nationales.

« Mais rentrons dans la réalité.

« Vous êtes intervenus pour la conservation de l'église Saint-Pierre de Montmartre, et, avec d'autres corps savants, avez contribué à la sauver de la pioche des démolisseurs. Dans votre prochain volume des Mémoires, vous trouverez une photographie de cet antique édifice, montrant des parties aujourd'hui disparues ou masquées, le texte et le plan du rapport sur les fouilles exécutées dans le sous-sol de l'église, par feu M. Lucas, architecte. C'est à son fils, notre confrère M. Ch. Lucas, que nous devons la communication de ces précieux documents.

« Vous aviez délégué MM. Collignon et Delaborde pour assister au cinquantenaire de l'École française d'Athènes. Les circonstances politiques ont contraint à remettre ces fêtes à des temps plus heureux pour le pays qui nous donne l'hospitalité.

« Parmi les événements peu importants, très peu importants de cette année, je mentionnerai une absence de votre Président, qui s'est prolongée au delà de ses prévisions. Si j'en parle, c'est pour m'en excuser, et aussi pour avoir l'occasion de remercier M. Germain Bapst, notre président de tout à l'heure, qui a bien voulu me remplacer avec son obligeance et sa bonne grâce habituelles, et qui m'a suppléé pour vous représenter et prendre la parole en votre nom aux funérailles d'Edmond Le Blant.

« Le troisième fascicule du *Bulletin*, un peu en retard, est sur le point de paraître. Ce fascicule s'arrête à la page 320, ce qui, grâce à votre activité et à l'abondance de vos communications, vous promet un bulletin d'un tiers plus gros que ceux des années précédentes.

« On vous a distribué, il y a peu de temps, un volume de mémoires. Le prochain s'imprime. Outre les mémoires que j'ai déjà mentionnés tout à l'heure, il comprend des travaux de MM. Samuel Berger, Vincent Durand, général de la Noë, et un mémoire que M. Edmoud Le Blant, en nous donnant

une de ses dernières pensées, avait chargé M. Prou de nous lire.

« Votre Commission des impressions, vous le voyez, continue à mériter les éloges qu'on lui a prodigués les années précédentes.

« Vous êtes entrés en possession du legs de notre confrère et bienfaiteur Auguste Prost, autorisé par décret du 21 mai 1897. Il a été remis à notre trésorier sous la forme d'un titre nominatif d'une rente de 2 890 francs, au nom de la Société, et portant le n° 460658 de la sixième série.

« Les délais entre l'ouverture du testament et la délivrance du legs ont été aussi courts que possible. Nous le devons au zèle, à l'activité et à l'esprit pratique de notre cher trésorier M. Ch. Ravaisson-Mollien, qui voudra bien agréer l'expression de toute notre reconnaissance.

« Je me croirais ingrat si j'oubliais de remercier aussi les héritiers d'Auguste Prost. Dès que furent connues les intentions du défunt, nos intérêts devinrent les leurs. Nous désirons tous qu'ici soit consignée, avec les noms de M. de la Vernette, l'exécuteur testamentaire, et de Mme Perrot, la vénérée sœur de notre confrère, l'expression de notre gratitude et de notre profond respect.

« Votre Société, de son côté, n'a rien négligé pour se conformer aux désirs de son bienfaiteur. Vous avez nommé, pour diriger la publication des *Mettensia*, une Commission composée de MM. A. de Barthélemy, président, Collignon, Henry Omont et Adrien Blanchet.

« Cette Commission a publié le premier fascicule du nouveau recueil. Il comprend :

« Deux notices sur Aug. Prost, par MM. A. de Barthélemy et Eug. Lefèvre-Pontalis;

« L'extrait du testament qui nous concerne;

« Le programme des documents et travaux à publier, dressé par M. Prost;

« La bibliographie des œuvres d'Auguste Prost;

« Le catalogue des manuscrits, imprimés, estampes relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine, légués à la Bibliothèque nationale par M. Aug. Prost, rédigé par M. Omont.

« Votre Commission s'est aussi préoccupée d'assurer la publication du fascicule de 1898.

« Elle a résolu de consacrer ce prochain fascicule au cartulaire de l'antique abbaye de Gorze, au diocèse de Metz. C'est un cartulaire formé au XIIe siècle et qui contient 215 pièces du VIIe au XIIe siècle, intéressant particulièrement l'histoire de Metz et du pays messin.

« La publication de ce cartulaire avait été souhaitée par Aug. Prost, qui l'a mise au premier rang de la liste des desiderata qu'il nous a laissée.

« Un ancien élève de l'École des chartes, M. Armand d'Herbomez, connu par des travaux historiques sur Tournai et le Tournaisis, a bien voulu promettre son concours à la Société pour la publication du Cartulaire. Le texte paraîtra en 1898. L'introduction et les tables formeront le volume de 1899.

« Il me reste un devoir bien agréable à remplir, c'est celui d'adresser nos félicitations ou de les renouveler aux membres de la Société qui ont obtenu des distinctions bien méritées : M. E. Babelon a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; M. Guiffrey et le marquis de Ripert-Monclar ont été promus officiers de la Légion d'honneur ; MM. Max-Werly, Finot, Weiss, Molinier et Chatel ont été créés chevaliers.

« Enfin, après avoir remercié M. Prou, notre bibliothécaire archiviste, et notre secrétaire M. Bouchot, des *usus fraterni* qui n'ont jamais cessé d'intervenir entre nous pendant cette année, je voudrais m'acquitter d'un dernier devoir.

« Je voudrais, eh bien ! oui, je voudrais dire quelques mots d'adieu à la sonnette. Elle fut pendant cette année, vous en avez été témoins, la compagne fidèle et dévouée du président. Elle a partagé toutes, presque toutes ses émotions, et souvent les a exprimées de sa voix claire et sonore. Elle a pris une part active à nos travaux, intervenant brusquement à travers les communications, couvrant sans peine la voix de celui qui avait la parole, plus difficilement, hélas ! les voix de ceux qui ne l'avaient pas.

« Si, passant de l'archéologie à des travaux aujourd'hui à la mode et d'un goût tout moderne, je voulais écrire *la psychologie du président de la Société nationale des Antiquaires de France*, je serais, je crois, assez documenté pour analyser les causes mystiques de son union intime avec la sonnette. Les observateurs superficiels croient que le président veut faire la police de la salle et obtenir un vulgaire silence : il n'en est rien. Institué auditeur officiel des communications, il prend son devoir au sérieux, donc il écoute; et, chose très rare dans ce bas monde, il ne tarde pas à trouver son devoir plein d'intérêt. Il comprend, en suivant une communication, que tel ou tel de nos confrères, s'il avait écouté, aurait, par ses observations, ajouté à ce qui a été dit sa part d'érudition, que nos séances y auraient gagné en vie et en animation, que nos publications en auraient profité. Il se rend compte de ce que les bavards, — les bavards dont il était hier, dont il sera peut-être demain, si grande est la faiblesse humaine, — il se rend compte de ce que les bavards perdent en n'écoutant pas. Pour lui, ce qu'il avait accepté comme un devoir est devenu un plaisir; le confrère qui a demandé la parole est, plus encore que par le passé, son ami; il le caresse du regard, l'encourage à être long. Il marque d'un caillou noir les jours où personne n'est inscrit au procès-verbal; il cherche, il recrute des orateurs. Et alors sa charité, son universelle charité présidentielle, s'émeut : il conçoit l'ambition démesurée de recruter aussi des auditeurs; il souffre d'éprouver seul, ou presque seul, des jouissances dont il détient malgré lui l'injuste monopole; il voudrait voir la Compagnie, toute la Compagnie y participer; et alors, dans son impuissance, ne pouvant mieux faire, il sonne, il sonne encore. Vous le voyez, Messieurs, c'est son cœur, c'est uniquement son bon cœur de président qui a poussé sa main vers la sonnette.

« Et cependant des amis, des amis bien chers, m'ont accusé d'user trop de la sonnette. D'autres, il est vrai, m'ont félicité. Certains même, le croiriez-vous, m'ont fait le reproche amical de la trop ménager. Ce qui prouve, encore

une fois, cette vérité très banale qu'il est bien difficile de toujours contenter tout le monde.

« Quant à votre président, Messieurs, votre ancien président, il se retire content de tout et de tous. Pendant cette année, il n'a recueilli que de cordiales poignées de mains; il s'est senti soutenu par une constante bonne volonté, par une réciproque sympathie; c'est avec un sentiment de profonde reconnaissance qu'il rentre dans vos rangs. »

M. l'abbé Thédenat invite M. Germain Bapst à prendre place au fauteuil de la présidence, et M. Henri Omont à remplacer M. Bouchot comme secrétaire.

Sur la proposition du nouveau président, la Compagnie vote, à l'unanimité, des remercîments au président et au bureau sortant, et l'impression, dans le Bulletin, du discours de M. l'abbé Thédenat.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Michon lit un rapport sur la candidature de M. Héron de Villefosse à la place de membre honoraire laissée vacante par la mort de M. Ed. Le Blant.

On procède au scrutin, et M. Héron de Villefosse, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est proclamé membre honoraire.

La place de membre résidant laissée libre par la promotion de M. Héron de Villefosse est déclarée vacante et l'élection de son successeur fixée au premier mercredi de février.

M. Destrée, conservateur du Musée industriel de Bruxelles, revendique pour l'industrie de la haute lisse bruxelloise la belle série de tapisseries représentant l'Histoire de David et qui est conservée au Musée de Cluny.

Il croit avoir constaté que plusieurs figures typiques ont les plus grandes analogies avec certaines figures faisant partie de deux tapisseries conservées aux Musées royaux du

Parc du Cinquantenaire à Bruxelles. L'une de celles-ci, qui retrace la légende d'Herkenbald, a été tissée vers 1513 d'après les cartons d'un certain maître Philippe de Bruxelles. Ce renseignement nous est fourni par un document d'archives. L'autre, « la descente de croix, » contient un personnage sur le vêtement duquel on lit le mot : PHILIPP. On a d'autant plus lieu de croire que ce nom constitue une signature qu'il y a une parenté manifeste entre les deux tapisseries, tant pour le style que pour le choix des types. Seulement, les deux cartons ont été interprétés par des maîtres différents. Avec M. Alph. Vauters, M. Destrée incline à croire que ce maître Philippe était le frère aîné de Bernard Van Orley.

Séance du 12 Janvier.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Cazalis de Fondouce. *Cachettes de fondeur de Loupian, de la Boissière et de Bantarès-Péret*. S. l. n. d., in-8°.

Gauthier (Gaston). *Souvenirs de l'époque gallo-romaine à Champvert (Nièvre)*. Nevers, 1897, in-8°.

Girard (Paul). *Le cratère d'Orvieto et les jeux de physionomie dans la céramique grecque*. Paris, 1897, in-fol.

Thiollier (Félix et Noël). *Art et archéologie dans le département de la Loire*. Saint-Étienne, 1898, in-4°.

Travaux.

M. Héron de Villefosse remercie la Compagnie de la marque d'estime qu'elle lui a donnée en l'élisant membre honoraire.

M. H. de la Tour, membre résidant, entretient la Société des origines de la médaille française, et attire particulièrement l'attention sur les pièces à effigie.

Il établit d'abord que, dans l'exécution des plus anciennes médailles françaises frappées et sans effigie (médailles commémoratives de l'expulsion des Anglais, 1451 à 1460), c'est l'influence flamande qui se fait sentir.

En ce qui concerne les premières pièces à effigie (médailles et monnaies), l'influence italienne s'est exercée par un double courant : pour les médailles coulées les plus anciennes, on constate l'influence napolitaine, et l'influence milanaise pour les premières médailles frappées et aussi pour les premières monnaies.

La plus ancienne médaille française à portrait est celle du cardinal Charles de Bourbon, modelée en 1486 par un Lyonnais, probablement par Louis Lepère (*Trésor de numismatique, méd. franç.*, 1re partie, pl. XLI, 3). M. H. de la Tour donne, chemin faisant, une interprétation nouvelle du monogramme du revers, où se découvre la double combinaison suivante, très cherchée, très voulue et très nettement dessinée, d'une part : *Ihesus* et *agnus*, et d'autre part : *Carolus* ou *Charolus* et *archiepiscopus*.

En suivant l'ordre chronologique, la seconde médaille à effigie est la pièce si connue gravée par Louis Lepère et Nicolas de Florence, et frappée en 1494 par ordre des échevins lyonnais pour être offerte à Charles VIII et à Anne de Bretagne à leur entrée solennelle à Lyon (*Trésor de numismatique, méd. franç.*, 1re partie, pl. III, n° 5).

M. H. de la Tour signale ensuite une médaille de Louis XII, en or, unique et d'une rare beauté, un des joyaux de notre Renaissance française. Cette pièce (figurée dans le *Trésor de numismatique, méd. franç.*, 1re partie, pl. IV, n° 3) est absolument identique, comme style, technique et dimension, à la pièce précédente. De plus, la comparaison avec la médaille offerte en 1500 à Louis XII par la ville de Tours[1] et avec diverses pièces frappées à la Monnaie de Paris, entre autres le jeton d'or de l'Écurie d'Anne de Bretagne[2], sert en quelque sorte de contre-épreuve; par le contraste, elle fait mieux

1. *Trésor de numismatique, méd. franç.*, 1re partie, pl. IV, n° 2.
2. *Trésor de numismatique, méd. franç.*, 1re partie, pl. IV, n° 4.

ressortir encore cette frappante identité, qui force à attribuer ce Louis XII aux deux mêmes artistes, ou tout au moins au même atelier. Selon toute apparence, cette belle pièce fut frappée dès le commencement du règne, probablement en 1498 ou en 1499. Bien que l'exemplaire du Cabinet de France ne soit qu'un simple surmoulé, le style et certains « doublés » produits par le glissement des coins permettent d'affirmer qu'il procède d'un original frappé.

C'est encore à Lyon, ou par des médailleurs lyonnais, qu'ont été exécutées : en 1509, par Nicolas Leclerc et Jean de Saint-Priest, la grande médaille de Louis XII et d'Anne de Bretagne [1], et en 1502, par Jean Marende, celle de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche [2].

Le premier monument numismatique français à effigie n'est pas une médaille, mais une monnaie. C'est le ducat d'or frappé à Trévoux par Jean II de Bourbon (Caron, ***Monnaies féodales françaises***, pl. XXII, n° 20) à l'imitation de ceux de Francesco Sforza (1450-1469); il nous offre le plus ancien portrait dû à un « tailleur de coins » français. Cette monnaie, inconnue de Mantellier, est antérieure de plus de vingt-cinq ans aux premiers testons français, ceux de Louis XII. L'analogie du style (moins parfait toutefois) de cette monnaie avec celui de la médaille offerte en 1494 à Charles VIII et Anne de Bretagne, jointe à ce fait que Trévoux tirait tous ses artistes de la ville de Lyon, sa voisine, jointe également à l'existence, bien constatée dès 1461, de Louis Lepère comme tailleur de coins, permet d'attribuer ce ducat au même Louis Lepère, qui collabora à la médaille de 1494 et exécuta probablement celle du cardinal Charles de Bourbon. En tout cas, n'admettrait-on pas cette attribution que le style du ducat de Jean de Bourbon suffirait à faire reconnaître la main d'un artiste lyonnais.

De ce qui précède il faut conclure que, si Paris précéda Lyon [3] en ce qui concerne l'exécution des médailles frappées,

1. *Trésor de numismatique, méd. franç.*, 1re partie, pl. V, n° 1.
2. *Trésor de numismatique, méd. ital.*, 2e partie, pl. XX, n° 4.
3. Pour tout ce qui touche aux graveurs de monnaies et aux

mais sans effigie, cette dernière ville, au contraire, pour ce qui est des pièces à effigie, a eu la priorité et mérite même qu'on lui attribue, pour l'époque de Charles VIII et de Louis XII, la primauté artistique.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« Deux bronzes modernes, passés jadis d'Écouen au Louvre, ont été signalés par M. Michon comme semblables à deux bustes en marbre de notre Musée national, dont l'un est le superbe Antinoüs dit d'Écouen (n° 1082 du catal. somm.), et l'autre un Hadrien de la collection Campana (n° 1189 du catal. somm.); puis il a expliqué qu'à son avis le marbre d'Hadrien a pu être l'original du bronze de l'empereur, tandis que le marbre d'Antinoüs ne serait qu'une imitation du bronze de ce bithynien, faite au XVIe siècle.

« Cette explication de mon savant confrère me semble contestable, voici comment :

« *Premièrement*. Plusieurs différences entre le bronze et le marbre d'Hadrien rendent vraisemblable qu'un autre buste fut l'original du bronze (par exemple : la draperie est plus complète et mieux traitée pour le devant du marbre, plus détaillée et soignée pour l'épaule droite du bronze).

« *Deuxièmement*. Le bronze d'Antinoüs est inférieur au marbre à tous égards; la composition en est différente, surtout pour l'épaule gauche et le dos, pour l'oreille droite et les cheveux qui la cachent (arrangés comme ceux d'un buste du Vatican, gravé dans le livre *Antinoos* du Dr Dietrichson, pl. II).

« *Troisièmement*. Les raisons alléguées contre l'antiquité du marbre d'Écouen ont été que :

« 1° L'évidage des bras à demi sculptés ne se trouverait dans aucun buste antique.

« 2° L'arête, qui consolide les épaules, serait spéciale aux

médailleurs lyonnais, voir Natalis Rondot, *Les médailleurs lyonnais*, Lyon, in-8°, 1896, et *Les graveurs de monnaies à Lyon du XIIIe au XVIIIe siècle*, in-8°, 1897.

bronzes antiques, ne pourrait être qu'imitée de l'un d'eux.

« 3° La sculpture ne serait pas dans la manière antique.

« Et on doit opposer à ces raisons que :

« 1° L'évidage des bras existe, plus ou moins large, pour plusieurs marbres d'Hadrien et des règnes suivants, par exemple au Louvre, pour l'Hadrien Campana (n° 1189), pour un buste dit de Didius Julianus, près de l'Antinoüs (n° 1093), pour un troisième dans la salle du Héros (n° 565), pour un quatrième dans la salle de la Melpomène (n° 415), par exemple encore pour un Antinoüs de Patras et un de Turin, gravés dans le livre du Dr Dietrichson (pl. XVIII, n° 54, et VII, n° 19).

« 2° L'arête se voit aux dits portraits d'Hadrien et de Didius Julianus; on la trouve, plus ou moins développée, dans la plupart des marbres de l'époque des Antonins (elle manque au bronze d'Écouen).

« 3° S'il est certain que, de prime abord et vue de moyenne distance, la sculpture dont il s'agit principalement paraît moderne, il est non moins vrai que cette apparence est trompeuse; elle résulte de ce qu'on a partiellement *modernisé* le buste, comme on a remis à neuf d'importantes parties de la statue dite Diane à la biche, du colossal Neptune de Granvelle, et de beaucoup d'autres antiques célèbres, en divers Musées.

« La sécheresse reprochée aux cheveux n'est exagérée que partout où ils ont été nettoyés et repris; ce qui en reste sans retouches est plus artistique et moins dur que les chevelures trop détaillées de beaux bustes de Lucius Verus, dont l'authenticité est indubitable et qui n'ont pas été altérés, par exemple le n° 1101, près de la statue de Pertinax.

« De loin, la noble et gracieuse simplicité de l'attitude et de l'expression du favori d'Hadrien domine la restauration et fait reconnaître le sentiment d'un idéal divin propre aux sculpteurs de l'époque romaine.

« De près, on peut tout de suite constater que l'épaule droite avec le biceps, le dos, la nuque, presque toute la poitrine, les oreilles, le bas de la plupart des mèches de cheveux, le front et les sourcils, offrent, avec des érosions et

cassures, des restes du poli donné au corps et au visage, une patine d'un ton blond et gris, tous les caractères d'ancienneté, de style et d'exécution qui distinguent un original du temps d'Hadrien d'une imitation moderne.

« En conclusion, les plus grandes probabilités me semblent être pour que l'Antinoüs en marbre dit d'Écouen soit antique[1]. »

M. Germain Bapst, président, est d'avis que le buste provient du château d'Écouen et qu'il a dû venir en France vers 1530.

M. Ét. Michon, membre résidant, émet des doutes sur l'antiquité du buste en marbre d'Antinoüs et défend l'opinion que le buste en bronze qui passe pour en être une reproduction faite à la Renaissance dérive d'un autre original antique.

M. Ch. Ravaisson-Mollien ajoute quelques mots de réponse aux objections que fait M. Michon sur l'antiquité de ce buste.

Séance du 19 Janvier.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Béquet (Alfred). *Cimetière franc de Pry* (*Namur*) (v^e^, vi^e^ et viie siècles). *Essai historique.* Namur, in-8°.

1. Dommages subis par le marbre d'Antinoüs :
Érosions au sommet de la tête, à l'épaule droite, près du sein droit.
Grandes cassures des mèches de l'oreille droite, petites à d'autres mèches et aux bords du buste. Éraflures au dos, écorchure à la joue droite. Cavité sur l'épine dorsale pour accrocher le buste.
Très frotté et modernisé : les joues, les côtés de la bouche, plusieurs parties du nez, les yeux (points visuels ajoutés), beaucoup de mèches et parties de mèches, le devant et le côté droit du cou, les flancs et le biceps gauche (dont la section est retaillée).
Des rayures en divers sens sur la poitrine montrent qu'on avait fait l'entreprise de remettre la sculpture entièrement à neuf, et qu'on y renonça.

Bordeaux (Paul). *L'adjonction au domaine royal de la châtellenie de Dun et les deniers frappés à Dun par Philippe Ier et Louis VI.* Paris, 1897, in-8°.

Raadt (J.-Th.). *Souvenir de la manifestation de sympathie faite le* 26 *octobre* 1897 *en l'honneur de M. Georges Cumont.* Bruxelles, 1897, in-8°.

Correspondance.

M. Daupeley-Gouverneur écrit pour annoncer la mort de son beau-père, M. Gouverneur, qui fut, pendant de longues années, imprimeur de la Société et son associé correspondant.

La Société apprend avec un profond regret cette triste nouvelle, et en transmet l'expression à M. Daupeley-Gouverneur.

MM. Enlart, Hauvette et Tardif écrivent pour poser leurs candidatures à la place de membre résidant laissée vacante par la promotion de M. Héron de Villefosse à l'honorariat; les mêmes commissions, autrefois nommées, présenteront leurs rapports sur les titres de ces candidats.

M. Martin, présenté par MM. Delisle et Babelon, écrit pour poser sa candidature à la même place. Le président désigne MM. U. Robert, Prou et Omont pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

La Société s'occupe de diverses questions relatives à son règlement intérieur, dont on fera une réimpression.

Elle adopte aussi cette proposition que tout nouveau membre élu en remplacement d'un membre résidant promu à l'honorariat devra faire la notice réglementaire sur le membre honoraire décédé.

M. Cagnat, membre résidant, communique à la Société, au nom de M. Gauckler, associé correspondant national, différentes inscriptions récemment trouvées en Tunisie.

« 1° **Henchir Abd es Selam**, dans le Djebel Berberou, à dix-huit kilomètres au sud de Maktar.

« Borne limite en pierre calcaire, brisée en haut; hauteur du fragment, 0m60; largeur, 0m38; hauteur des lettres, 0m04. La borne porte deux inscriptions sur deux faces opposées. L'une est presqu'illisible aujourd'hui, l'autre se déchiffre aisément. La pierre a été transportée au contrôle civil de Maktar.

IAVC
POSITI·EX·AVC
TORITATE·RA
TIONALIVM
PER·FABIVM
CELEREM·EX
AVG·N̄

« [*termini inter...*] *positi ex auctoritate rationalium per Fabium Celerem ex(actorem) Aug(usti) n(ostri)*.

« 2° **Le Kef**. Dédicace découverte dans les travaux de construction du nouvel hôtel des Postes, à côté de la ruine dite du Dar-el-Djir.

« Plaque de marbre blanc grisâtre carrée, ayant 1 mètre de côté et 0m20 d'épaisseur. Lettres de bon style, hautes de 0m12 :

DIVO AVGVSTO
CONDITORI
SICCENSES·

« Le principal intérêt de cette inscription est de prouver que la colonie julienne de Sicca a été fondée par Auguste et non par César. La dédicace se rapporte peut-être au Dar-el-Djir lui-même. Elle était encastrée dans un mur arabe et couverte de chaux.

« 3° **Thala**. Les textes suivants proviennent du temple

de Saturne, situé au-dessus de la fontaine romaine, sur le versant droit du ravin de Thala, dont la voie antique utilisait le thalweg. Sur les pentes de la colline s'étageaient à droite des séries de terrasses ornées de portiques et précédant des temples dédiés à Caelestis, Saturne et Pluton, trois divinités dont les noms romanisés dissimulent mal l'origine purement africaine. Ces sanctuaires furent remplacés à une époque tardive par des basiliques chrétiennes, construites à leurs dépens, et dans les murs desquelles on retrouve tous leurs éléments pêle-mêle, quelquefois pourtant encore en place : bases, colonnes et chapiteaux, frises et corniches en pierre calcaire blanche d'un grain très fin, travaillées grossièrement et ne pouvant remonter qu'aux derniers temps du paganisme (époque de Dioclétien); ce fait concorde d'ailleurs avec la date de la construction des Thermes, fournie par le texte que j'ai communiqué l'été dernier à la Société des Antiquaires et que j'ai revu sur place. [Ma lecture était exacte : il y a bien C·N·ⴷ civitati nostrae ⴷ.]

« Dédicace d'un édicule, orné de colonnes, dédié à Saturne. L'inscription, gravée en lettres très irrégulières, mais nettes, sur la doucine d'une corniche, à une hauteur variant de 0m03 à 0m05. Il manque la partie médiane.

SATVRNO · AVG · SACR · L · POS*tumius*...

MVS BAETILVM CVM COLVMNA · D · S · FECIT

« *Saturno Aug(usto) Sacr(um). L. Post[umius. ....mus] Baetilum cum columna d(e) s(uo) fecit.*

« Le mot *baetilum* constitue la partie la plus intéressante du texte. La lecture est certaine.

« 4° Sur un autre fragment de corniche, provenant du même temple.

VS · PO RT · D · S · F ·

« *...us . port[icum] d(e) s(uo) f(ecit).*

« 5° Autel provenant du même temple. Largeur, 0m60; épaisseur, 0m55; hauteur, 0m95, brisé en haut; hauteur des lettres, 0m05.

s a t u r n o
AVG · SAC*rum*
P·POSTVMI*us*
PROCVLVS·FLA
MINATV · SVO
ARAM·D·S·F·

« [*Saturno*] *Aug*(*usto*) *sa*[*crum*] *P. Postumius Proculus flaminatu suo aram d*(*e*) *s*(*uo*) *f*(*ecit*).

« 6° Plusieurs autres autels anépigraphes ont été trouvés au même endroit, et quelques stèles, l'une notamment très ornée, et qui fera l'objet d'une étude spéciale quand elle sera parvenue au Musée du Bardo; elle porte la dédicace suivante :

SATVRNI · AVG · EX
TRICATI · NABOR
IS FILI

« *Saturni Aug*(*usti*). *Extricati. Naboris fili*(*i*).

« 7° **Temple de Caelestis.** Plaque calcaire de 0m35 sur 0m33; hauteur des lettres, 0m03.

CAELESTI · AVG
SACRVM
P · GEMINIVS
MARTIALIS
ANNO · FLAM ·
SVI ❦ PORTICVM
COLVMNATAM ❦ CV*m*
GRADIBVS VII · D · S *.f.*
CVRANTE·L·FL·SALVIA*no*

« *Caelesti Aug*(*ustae*) *sacrum. P. Geminius Martialis, anno*

flam(inatus) sui, porticum columnatam cum gradibus septem d(e) s(uo) [f(ecit)], curante L. Fl(avio) Salviano.

« Pierre avec grand croissant en relief, trouvée au même endroit.

« 8° **Temple de Pluton**. Sur un linteau calcaire brisé à droite. Hauteur des lettres, 0m035 et 0m03, 0m03.

PLVTONI · AVG · SAC*rum*
■ORTVNATVS E IANVAM...*libens*
■NIMO POSVIT

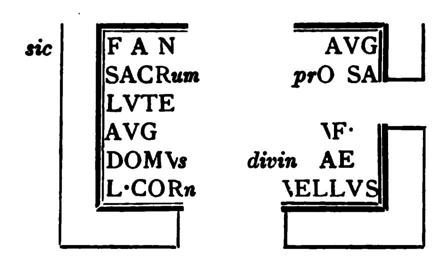
« *Plutoni Aug(usto) sac[rum] [F]ortunatus E?* (sic) *januam [libens a]nimo posuit.*

« 9° Sur une corniche de temple, trouvée au même endroit et brisée en trois morceaux qui ne se raccordent pas exactement.

Q · FVLVIVS VI *et* ORIANVS ■ ■VOCE■

DE SVO STATVIT

« 10° Quatre fragments d'une dédicace, gravée sur une plaque calcaire, dont on a fait des pavés pour l'écurie de la maison forestière; j'ai dû dépaver toute l'écurie pour les rechercher, et je n'ai pu retrouver les fragments du milieu !



« Hauteur des lettres, 0m02, très nettes. Hauteur totale de

la plaque, 0m30; la largeur devait être à peu près la même. Épaisseur, 0m15. Calcaire gris noirâtre.

« *Faun*[*o N* ...] *Aug*(*usto*) *Sacr*(*um*). *Pro salute* [*Imp*(*eratoris*) *Caes*(*aris*) ou plutôt *D*(*omini*) *N*(*ostri*)] ... *Aug*(*usti*) ... *f*(*ilii*) ? *domu*[*s que ? divin*]*ae. L. Cor*[*nelius*] ... *ellus.*

« 11° Stèle haute de 2m20, épaisse de 0m17, large de 0m60. Épitaphe d'un soldat de la IIIe légion Auguste. Inscription gravée en lettres de 0m04 à 0m06 dans un cartouche à une seule queue d'aronde à droite.

CN·TERENTIVS·CN·*f*
CLV · RVFVS
IGVVINVS · MILES
LEG·III·AVG
VIXIT ANNIS XIX
H · S · E
HEREDES·MONMTV *sic*
FECERVNT H C *sic*

« *Cn. Terentius. Cn.* [*f*(*ilius*)] *Clu*(*stumina tribu*) *Rufus, Iguvinus, Miles leg*(*ionis*) *tertiae Aug*(*ustae*), *vixit annis xix, h*(*ic*) *s*(*itus*) *e*(*st*). *Heredes mon*(*u*)*m*(*e*)*ntu*[*m*] *fecerunt h*(*o*)*c.* »

M. Cagnat annonce ensuite qu'il a reçu du R. P. Delattre, pour la Société, les copies de quelques inscriptions funéraires trouvées à Thibar.

« 1° Sur une pierre haute de 1m05, large de 0m38 à la base et de 0m50 au sommet :

D M S
CALVISIA
FORTVNATA
VIXIT·A·LIIII
M VIIII
H S E

« Hauteur des lettres, 0m05.

« 2° Sur un cippe de pierre blanche, enfoncé dans le sol la tête en bas et émergeant de 0^m95 :

D M S
C VALERIVS
IANVARIVS
PIVS VIXIT
ANNIS LXIII
H S E
OTBQTTLS

« La face du cippe, ainsi que son épaisseur, mesure 0^m45.
« 3° Sur une pierre dont la face mesure 0^m45 de largeur et 0^m55 :

FORTVNAE
palme roue gouvernail? buste

« 4° Inscription gravée sur la face d'un cippe funéraire haut de 1^m60, y compris la base et le couronnement qui est orné de sculptures :

D M S
Q BASSEVS ZA
BVLLVS PIVS
VIXIT ANNIS
LXXXII MENSI
BVS SEPTEM
DIEBVS NOVEM
H S E

« Hauteur des lettres variant de 0^m05 à 0^m04. La copie que j'ai reçue porte ZABVILVS. »

Enfin M. Cagnat lit un mémoire du R. P. Delattre sur les fouilles qu'il a exécutées dans l'amphithéâtre de Carthage.

Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

A l'occasion de la première communication de M. Cagnat, M. Samuel Berger signale le rapprochement qui peut être fait entre les pierres connues sous le nom de *bétyles* et l'échelle de Jacob (*Béthel*).

M. Heuzey, membre résidant, fait observer que les bétyles trouvent place dans les plus anciens cultes chaldéens et met sous les yeux de la Société un moulage d'un bétyle trouvé à Antibes et sur lequel sont tracés deux vers grecs qui constituent la plus ancienne inscription grecque trouvée sur le sol de la Gaule.

M. le Dr Capitan, associé correspondant national, rappelle que le galet d'Antibes est encore conservé dans cette ville et rapproche de ce bétyle les statues dites de l'Aveyron, sortes de pierres sculptées, dont il demande la permission de communiquer des moulages à la prochaine séance.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, parle des bétyles à l'époque classique et, à cette occasion, de la pierre de Pessinunte, que, par ordre de l'Oracle, la république romaine envoya chercher par une légation qui la rapporta à Rome, où elle fut placée dans le temple de Cybèle, sur le Palatin. Cette pierre était évidemment un bétyle.

MM. Babelon et de Villenoisy ajoutent quelques observations sur les bétyles.

Séance du 26 Janvier.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Delattre (R. P.). *Carthage. Quelques tombeaux de la nécropole punique de Douïmès* (1892-1894). Lyon, 1897, in-8°.

Flachard (J.-M.). *Saint Lupicin.* S. l. n. d., in-8°.

Perrot (Georges) et Chipiez (Charles). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VII, 35e série. Paris, 1898, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, de la part du P. Delattre, associé correspondant national à Carthage, un article intitulé : *Carthage. Quelques tombeaux de la nécropole punique de Douïmès* (1892-1894), in-8°. Extrait des *Missions scientifiques*. Ce mémoire, illustré de nombreuses figures, donne de précieuses indications sur les découvertes faites sur l'emplacement du Serapeum de Carthage. Parmi les objets mobiliers sortis des tombeaux puniques de Douïmès, un vase à figures noires, sur la panse duquel est peint l'épisode d'Achille et de Troïlos, occupe une des premières places. Il est reproduit dans ce mémoire d'une façon très intéressante d'après des dessins dus à notre correspondant le marquis d'Anselme.

Correspondance.

Mme Ulric Perrot, sœur de notre regretté confrère Auguste Prost, écrit pour remercier la Société de lui avoir fait hommage de vingt exemplaires du tome I des *Mettensia*.

Travaux.

M. Mowat, membre résidant, fait une communication sur l'origine du poisson mystique souvent figuré sur les anciens monuments chrétiens. La formule Ἰησοῦς Χρειστὸς, Θεοῦ Υἱὸς, Σωτὴρ, composée de cinq mots dont les initiales forment le nom du poisson, ΙΧΘΥΣ, servant de signe de reconnaissance aux fidèles dans les temps de persécution, est, quant au fond, une véritable profession de foi construite de toutes pièces au moyen des passages les plus caractéristiques du Nouveau Testament affirmant la filiation divine de Jésus-Christ[1] et sa mission de Sauveur[2] des âmes. Envisagé dans sa forme extérieure, ce texte est visiblement calqué sur la légende des monnaies alexandrines de Domitien Ier, fils de

1. Matth., XIV, 33; XVI, 16. Marc, I, 1. Luc, I, 35. Jean, I, 49; VI, 70; XI, 27; XX, 31; I, *ep.*, IV, 15. *Act.*, VIII, 37; IX, 20. Paul, *Hebr.*, IV, 14.
2. Jean, IV, 42; I, *ep.* IV, 4. Paul, *Tim.*, I, 1; II, 3; *Tit.*, I, 4.

Vespasien divinisé, Ἀυτοκράτωρ Καῖσαρ, Θεοῦ υἱὸς, Δομιτίανος, qui n'est elle-même qu'une sorte de transcription des légendes monétaires d'Auguste, fils de César divinisé, *Imperator Caesar*, *Divi filius*, *Augustus*, et *Caesar Augustus*, *Divi filius*, *Pater patriae*, en conformité de la structure à trois membres usitée chez les Romains dans l'énoncé officiel de leurs dénominations, à savoir : 1° les deux noms (*praenomen* et *gentilicium*); 2° la filiation paternelle; 3° le surnom (*cognomen*). La formule du Poisson a donc eu pour berceau l'Église chrétienne d'Alexandrie, où son apparition a été déterminée par la deuxième grande persécution, sous Domitien, en l'an 95, comme une protestation contre la qualification impie Θεοῦ υἱος que s'arrogeait l'empereur; mais c'est plus tard que cette formule a été versifiée en acrostiche dans les poésies néo-sibyllines dont la compilation ne remonte pas au delà du règne d'Hadrien (117-138) et dont Eusèbe de Césarée nous a conservé le spécimen textuel[1] dans son Histoire ecclésiastique.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

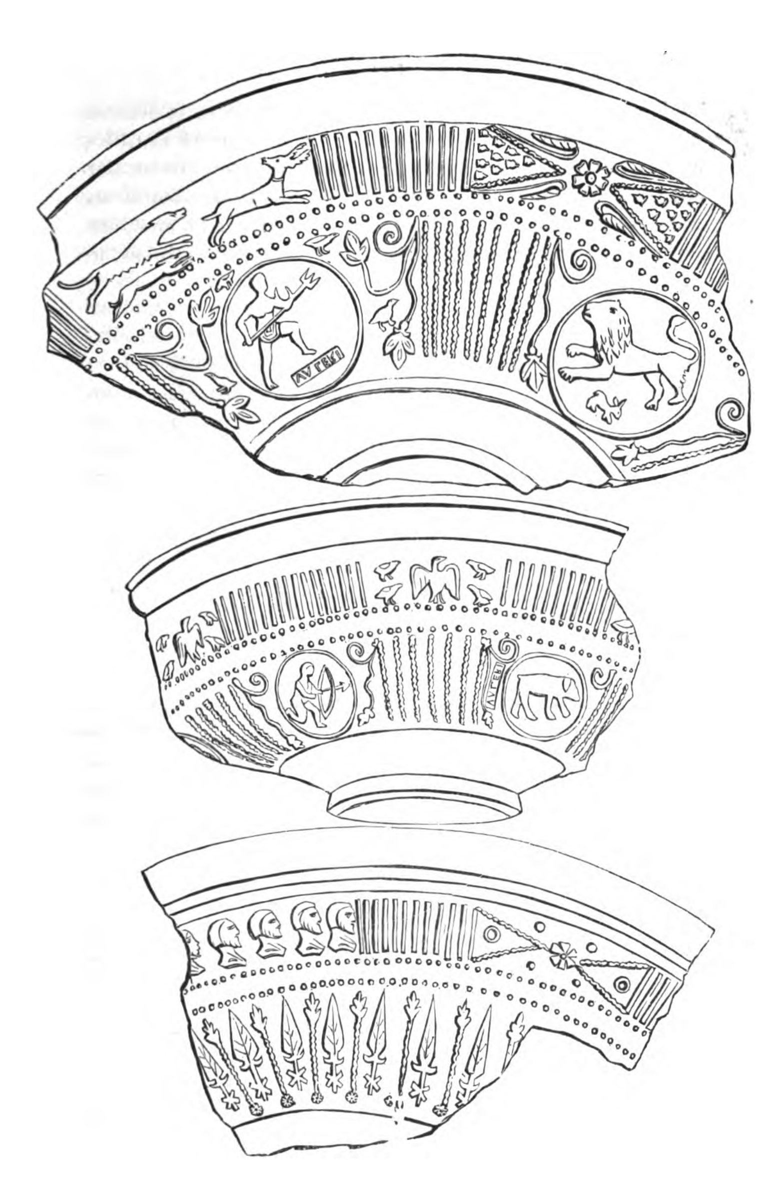
« Parmi les vases en terre rouge trouvés à Montans (Tarn), il en est un qui présente, je crois, un intérêt particulier. Sur la panse de ce vase, on voit un petit médaillon représentant un archer, la jambe droite repliée, et tenant des deux mains l'arc sur lequel la flèche est appuyée[2]. Un autre médaillon, qui fait pendant au premier, présente un animal qui paraît être un sanglier. On peut supposer, avec une entière vraisemblance, que l'archer dirige sa flèche contre le quadrupède[3]. Cette figure d'archer ne semble pas avoir été reproduite souvent sur les poteries de la Gaule romaine, et nous pouvons la considérer comme un type local.

« On attribue à Bar, dans la Corrèze, un sou d'or méro-

1. Migne, *Patrol. gr.*, XX, col. 1285.

2. *Bulletin monum.*, t. XXVII, 1861, p. 407; A. de Caumont, *Abéc. d'Arch.*, *ère gallo-rom.*, 2e éd., p. 563.

3. Un autre vase de la même localité porte deux médaillons représentant un rétiaire et un lion, disposés en face l'un de l'autre.



Vases en terre rouge trouvés à Montans.

vingien qui porte d'un côté une tête diadémée et la légende + BARRO CAIT2O. Au revers, on lit : MARIVLFI + VIVE DO (pour *Vive Deo*). Dans le champ, on voit un personnage marchant et tenant un arc tendu sur lequel est appuyée une flèche; derrière l'archer, une lance ou un épieu; devant lui, un cercle de cinq points; entre ses jambes, un vase [1].



Sou d'or mérovingien attribué à Bar (Corrèze).

« Mon confrère M. M. Prou, à qui je demandais la communication de cette pièce, me signala une autre monnaie mérovingienne qui est également publiée dans le *Catalogue* du Cabinet de France. C'est un triens portant, au droit : GAVALORVM autour d'un buste diadémé. Au revers, on



Triens de la civitas Gabalum.

voit un archer marchant et tenant un arc tendu avec la flèche. Derrière, on lit les trois lettres VOR [2]. La légende

1. M. Prou, *Catal.*, *Les monnaies mérovingiennes*, p. 405, n° 1955, et p. LXXXIV.
2. M. Prou, *Ibid.*, p. 428, n° 2054.

du droit permet d'attribuer, avec certitude, ce triens à la *Civitas Gabalum* (Javols, Lozère).

« Si Bar (Corrèze) est déjà loin de Montans (Tarn), Javols (Lozère) en est assez proche, et, en résumé, on peut considérer les trois monuments comme appartenant à la même région.

« Il me reste maintenant à citer un texte fort curieux. Pendant la guerre civile, César reçut des troupes venant de Gaule et ce fait est relaté en ces termes :

« *Venerant eo sagittarii ex Rutenis, equites ex Gallia cum multis carris, magnisque impedimentis, ut fert gallica consuetudo; erant praeterea cujusque generis hominum millia circiter sex cum servis liberisque; sed nullus ordo, nullum imperium certum, quum suo quisque consilio uteretur* [1]. »

« Il est certain que ces archers, venant du pays des Ruthènes, n'étaient pas des soldats romains, mais des Gaulois. Cela résulte des termes mêmes du contexte, *ut fert gallica consuetudo*. Et plus loin, on apprend que ces troupes n'étaient pas disciplinées. Cela seul suffirait à nous prouver que ces forces venues de Gaule n'étaient pas composées de soldats romains.

« Le texte de César énumère deux espèces de combattants : des archers et des cavaliers. Nous savons parfaitement que la cavalerie gauloise était renommée [2]; et, par analogie, nous devons supposer que les archers Ruthènes formaient un corps d'élite dont la mention s'imposait dans une relation historique.

« Quant à la cité des Ruthènes, bien que nous ne puissions donner des renseignements précis sur son étendue géographique, on sait que le département de l'Aveyron correspond au moins en partie au pays des *Ruteni*. Or, le département de l'Aveyron forme le trait d'union entre ceux du Tarn et de la Lozère, et il est très rapproché de celui de la Corrèze. Le texte de César et les monuments que nous

1. César, *De bello civili*, I, 51. — Les Ruthènes forment un grand peuple qui fut l'allié des Arvernes (*De bello gall.*, I, 45).
2. Strabon, l. IV, c. IV, § 2 (éd. Didot, p. 163).

avons rapprochés sont relatifs à des archers et à une même région : la conclusion paraît être que les archers Ruthènes avaient acquis une notoriété analogue à celle des frondeurs des Baléares. »

Le Dr Capitan, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« A la dernière séance, M. Heuzey a fait une observation sur le curieux bétyle d'Antibes constitué par un assez volumineux galet roulé de serpentine, portant une inscription grecque[1]. Je voudrais, à ce propos, présenter à la Société les moulages[2] de monuments que l'on peut rapprocher des bétyles et qui constituent les plus anciennes statues qu'on ait rencontrées en France.

« Il s'agit des quatre statues de l'Aveyron, dont deux avaient été signalées dès 1861 par M. Foulquier-Lavergne et les deux autres en 1888 seulement par l'abbé Hermet. Ces singuliers monuments sont de véritables bétyles, mesurant 1m50 à 2m de hauteur, sculptés sur leurs deux faces. Ils étaient certainement dressés. Signalés peu après leur découverte ici même par M. Héron de Villefosse, étudiés par le baron de Baye, ils ont en outre été décrits nombre de fois, par exemple par l'abbé Hermet[3] et par M. G. de Mortillet[4]. Ces deux publications sont ornées de figures. La dernière, que j'ai l'honneur d'offrir à la Société au nom de l'École d'anthropologie, contient de belles photogravures.

1. Ce curieux monument est la propriété de M. Maurice Muterse à Antibes, chez qui il se trouve actuellement. M. Muterse, d'après les réponses faites tout dernièrement à un de nos amis, n'est nullement disposé à se dessaisir de son terpon, même en faveur du Musée du Louvre.

2. Ces moulages, exécutés pour la Commission des monuments mégalithiques, sont en carton. Ce procédé, nouveau en archéologie, présente un grand intérêt; nous le décrirons, en présentant divers spécimens, dans une prochaine séance.

3. Sculptures préhistoriques dans les deux cantons de Saint-Affrique et de Saint-Sernin (Aveyron), dans le XIVe volume de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. — Voy. aussi le mémoire de M. Salomon Reinach, *L'Anthropologie*, 1894, p. 22.

4. *Revue de l'École d'anthropologie*, 1893, p. 316.

« Grâce à l'intervention de la sous-commission des monuments mégalithiques, grâce aussi aux efforts de l'abbé Hermet, ces monuments ont pu être recueillis et conservés par la Société des lettres, sciences et arts de Rodez dans son Musée personnel.

« Si l'on étudie ces bétyles, on est frappé de la ressemblance qu'ils présentent en plusieurs points avec des sculptures observées sur les parois des dolmens.

« En effet, on retrouve dans les deux types de monuments des points communs. Sur les parois des dolmens d'Aveny (canton d'Écos), près des Andelys, de Boury (Oise), d'Aubergenville (Seine-et-Oise), d'Épône, on voit le collier et les seins que l'on trouve nettement indiqués sur une des statues de l'Aveyron, celle de Saint-Gernin, dont voici le moulage. On voit également des seins figurés sur les menhirs de Sardaigne signalés par Cartailhac[1].

« Sur les parois des dolmens d'Aubergenville (Seine-et-Oise) et d'Épône, sur celles des grottes sépulcrales néolithiques du petit Morin découvertes et étudiées par le baron de Baye, sur les deux dalles du dolmen de Collorgues (Gard), sur celle de la Gayette (Castelnau-Valence, Gard), dont voici le moulage, on retrouve la figuration de la face humaine au moyen d'un trait horizontal surmontant un trait vertical, tandis que dans les angles ainsi formés un point marque les yeux. C'est aussi la même figure que l'on rencontre si souvent sur les vases trouvés à Ilion par Schliemann, sur des vases de la Prusse rhénane, comme aussi sur une pierre extraite d'un dolmen du Yorkshire.

« Sur nombre de monuments mégalithiques, la natte est figurée; elle l'est aussi sur les trois pierres du Gard qui faisaient partie d'un dolmen. Sur deux des statues de l'Aveyron, elle est également sculptée. Il est aussi une figure que l'on trouve seulement sur une des statues du Gard et qui existe sur trois des statues de l'Aveyron. Elle consiste en une figure sculptée sur la poitrine ayant l'aspect d'une lame terminée en pointe par en bas et munie en haut d'un anneau.

1. *L'Anthropologie*, 1894.

On a voulu (Adrien de Mortillet) y voir une courroie passée dans un anneau et pendante. L'étude attentive des monuments originaux nous a conduit plutôt à penser qu'il s'agit là de la représentation d'un poignard avec son manche, idée déjà exprimée d'ailleurs par plusieurs archéologues. Il existe enfin des ornements particuliers qu'on ne retrouve que là. C'est d'abord la figuration d'un arc et d'une flèche au-dessus du bras gauche d'une des pierres des Maurels et sur celle de Pousthomy. Peut-être s'agit-il seulement de la représentation d'une grande fibule.

« A la partie postérieure des statues, deux sortes de crosses obliques figurent les omoplates et la naissance des bras; le baudrier y est bien indiqué aussi et sur une des pierres des Maurels, deux bandelettes très découpées à la base et une large boucle donnent un aspect tout particulier au dos de cette statue.

« La comparaison de tous ces monuments entre eux semble indiquer qu'il s'agit de figures de même famille, mais d'âges différents. Les premiers, bien datés, sont nettement néolithiques (grottes de la Marne, dolmens de Seine-et-Oise, de l'Oise et de Seine-et-Marne, dalles du Gard). Les derniers au contraire (ceux de l'Aveyron) marquent un progrès dans le temps. Il semble que des objets en métal y soient figurés (poignards, boucles) : ils peuvent être très vraisemblablement considérés comme étant halstattiens (passage de l'époque du bronze à l'époque du fer).

« D'ailleurs, ces questions sont encore le sujet de discussions. Il est nécessaire de recueillir de plus amples renseignements; il est aussi utile de signaler ces monuments afin de susciter la publication d'autres sculptures semblables dont l'étude pourrait grandement éclairer la question. »

M. Ét. Michon, membre résidant, signale l'analogie qui existe entre ces monuments et certains menhirs sculptés qu'il a observés dans l'île de Corse.

Le baron de Baye, membre résidant, insiste tout particulièrement sur les différences de date approximative et de destination des monuments du Gard et de l'Aveyron présentés par le Dr Capitan. Les premiers, par leur caractère

plus archaïque, plus conventionnel, doivent être rapprochés des sculptures trouvées dans les grottes artificielles de la vallée du Petit-Morin (Marne). Les habitants préhistoriques de l'âge de la pierre (aussi bien ceux du nord-est que ceux du midi de la région qui forme aujourd'hui la France) ont voulu placer auprès de leurs morts une sculpture grossièrement anthropomorphe dont les caractères sont identiques et inspirés par la même pensée. Il paraît probable que les artistes, si toutefois ils méritent ce nom, qui ont sculpté sur la craie dans nos grottes champenoises, sur le grès dans les allées couvertes du Gard, ces représentations rudimentaires, obéissaient aux mêmes idées religieuses. Ces reliefs n'étaient pas exposés à la vue, puisqu'ils ornaient les parois de sépultures souterraines, fermées et dissimulées.

Les sculptures de l'Aveyron sont des menhirs destinés à être vus, ce sont des dalles sculptées sur leurs deux faces; leur travail, leurs détails sont compliqués. Elles trahissent des tendances à se rapprocher de la nature, elles offrent plus de variété, une moins grande servilité à reproduire le même type hiératique dans sa concision, dans sa simplicité.

Il faut étudier et chercher avant de découvrir que les sculptures symboliques du Gard et de la Marne représentent des figures humaines. Il n'en est pas ainsi pour celles de l'Aveyron.

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, lit la note suivante :

« Dans le numéro de novembre-décembre 1897 de la *Revue archéologique* [1], M. S. Reinach a identifié l'un des hauts-reliefs figurés sur l'une des faces de l'autel de Mavilly (Côte-d'Or) : il a reconnu dans la divinité féminine portant les mains à ses yeux la vieille divinité romaine du foyer, Vesta, comme il avait déjà prouvé [2] que les autres dieux représentés sur ce monument étaient les *Dii consentes* connus par deux vers célèbres d'Ennius.

1. *Une image de la Vesta romaine*, p. 313-326.
2. *Revue archéologique*, 1891, p. 1-6 et pl. I-II.



« Le texte le plus important relatif à la Vesta romaine se trouve dans Ovide :

Silvia fit mater : Vestae SIMULACRA *feruntur*
Virgineas oculis opposuisse manus [1].

« Nous savons de plus par Virgile, dans le récit qu'Énée fait de la chute de Troie, qu'Hector, lui apparaissant en songe, lui ordonne d'emporter avec lui les *dieux pénates :*

Sacra suosque tibi commendat Troia penates
Hos cape fatorum comites, his moenia quaere,
Magna pererrato statues quae denique ponto.
Sic ait, et *manibus vittas Vestamque potentem*
Aeternumque adytis effert penetralibus ignem [2].

« En outre, dans les Géorgiques, on lit ce vers :

Di patrii, Indigetes, et Romule, Vestaque mater [3].

« Ces textes, outre celui d'Ovide, prouvent qu'il y avait à Rome des statues ou images de Vesta. Outre ce geste si particulier et si curieux, la Vesta romaine avait un attribut que ne possédait pas la divinité grecque Hestia, celui d'un âne, qui lui était consacré.

« Selon les écrivains classiques, le culte de Vesta en Italie aurait été d'importation étrangère; mais une autre tradition avait également cours, qui faisait de la divinité du feu une des plus vieilles divinités du Latium. En effet, avant d'être adorée à Rome, Vesta l'avait été à Lavinium, à Tibur et à Albe. C'est cette vieille divinité, transformée sous l'influence de l'hellénisme et confondue avec l'Hestia grecque, que nous font connaître les écrivains de l'antiquité, sans en comprendre ni l'attitude ni les attributs. Son culte se retrouve encore à la fin du paganisme, au IVe siècle, dans le Latium. Symmaque, préfet de Rome, demande dans deux de ses lettres le châtiment de Primigenia, vestale d'Albe, qui a

1. Ovid. *Fast.*, III, 45, vers cités par M. S. Reinach.
2. *Aen.*, II, 293-297.
3. *Georg.*, I, 498.

violé son vœu et s'est rendue coupable d'un inceste[1]. Outre ce texte, rappelé par M. Reinach, un écrivain chrétien de la même époque, Lactance, qui consacre deux chapitres de son ouvrage *De divina institutione* aux dieux du paganisme romain et barbare, n'a pas oublié de parler de Vesta; ce texte se trouve à la fin du chapitre XXI : *De diis barbarorum quibusdam propriis et eorum sacris ac itidem de romanis*[2]. Pour qu'il ait été ainsi amené à parler assez longuement de cette divinité, il fallait qu'au IVe siècle son culte fût encore enraciné profondément dans les esprits. Nous transcrivons ce texte : « Apud Lampsacum Priapo litabilis victuma est asellus : cuius sacrificii ratio in *Fastis* haec redditur : cum dii omnes ad festum Matris Magnae convenissent, epulisque satiati noctem lusibus ducerent, *quievisse humi Vestam somnumque cepisse*, ibi Priapum somno eius ac pudicitiae insidiatum; sed illam intempestivo clamore aselli, quo Silanus vehebatur, excitatam, libidinem vero insidiatoris esse deceptam, hac de causa Lampsacenos asellum Priapo, quasi in ultionem, mactare consuevisse; apud Romanos vero eumdem Vestalibus sacris in honorem pudicitiae conservatae panibus coronari. Quid turpius, quid flagitiosius quam si Vesta beneficio asini virgo est?... » Je m'arrête dans cette citation de Lactance; il n'est plus question de Vesta, mais uniquement de Priape dans le reste du chapitre. Lactance, qui trouve honteux le fait qu'il rapporte, ne s'est pas expliqué pourquoi Vesta « *quievisset humi, somnumque cepisset* » et n'a fait que mettre en prose Ovide, qui rapporte la même légende dans ses Fastes[3]. Sans reproduire les vers d'Ovide, citons-en deux seulement :

Vesta jacet, placidamque capit secura quietem,
Sicut erat, positum cespite fulta caput.

« Nous n'insisterons pas plus longuement sur cette citation

1. *Epistulae Symmachi*, VIIII, CXXXXVII, CXXXXVIII, p. 274-275, éd. Otto Seeck, dans *Mon. Germ. historica*.
2. *Lactantii opera*, éd. Migne, t. VI, p. 237.
3. *Fast.*, VI, 9, 319-348.

d'Ovide faite par Lactance. Nous avons voulu montrer que, pas plus au Iᵉʳ qu'au IVᵉ siècle après J.-C., on ne se rendait un compte exact de l'origine du culte rendu à Vesta.

« Symmaque et Lactance ne sont pas les seuls écrivains du IVᵉ siècle qui se soient occupés de Vesta : il en est longuement question dans les œuvres de Prudence, saint Ambroise, saint Augustin, Paul Diacre, sans parler de Macrobe. Les fouilles de 1882, faites dans l'Atrium de Vesta à Rome, ont prouvé que le foyer des vestales n'était pas éteint à la fin du IVᵉ siècle [1].

« Le geste de se cacher les yeux pour se les protéger contre l'ardeur du feu ou des rayons du soleil doit être très rare, puisque nous ne connaissons aucune œuvre d'art antique, en dehors de l'autel de Mavilly, où ce mouvement soit si bien caractérisé. Mais, puisque nous venons de parler de la Vesta romaine, divinité primitive, qu'il nous soit permis de comparer l'attitude que lui donne le monument de Mavilly avec celle d'une statuette féminine en bronze, d'un art très primitif, conservée au Musée de Berlin et classée par M. G. Perrot parmi les monuments de la période Mycénienne : « Le « haut du corps » de cette statuette « est légèrement incliné « en avant, la main gauche vient s'appuyer sur l'épaule « droite et la main droite, ouverte, se poser devant le front « au-dessus des yeux. Le mouvement de la main droite est « celui que fait l'homme qu'éblouit une soudaine et vive « lumière : il protège ainsi sa rétine contre un éclat qui la « blesse [2]. »

« Le lieu de découverte de cette statuette n'est pas certain (on la croit trouvée en Troade) ; nous nous abstiendrons donc de toute identification. Le sculpteur de la statuette de Berlin a peut-être voulu exprimer une idée analogue à celle du monument de Mavilly, mais il l'a fait d'une autre manière. Remarquons que, dans les deux représentations, ce sont deux

1. R. Lanciani, *L'Atrio di Vesta* dans *Notizie degli scavi*, 1883, p. 434-497.

2. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VI, période mycénienne, p. 754-755, fig. 349 et 350.

femmes qui se cachent les yeux contre la lumière ou contre le feu[1]. »

Séance du 2 Février.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Correspondance.

M. H. Martin écrit pour retirer sa candidature à la place de membre résidant.

Travaux.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Héron de Villefosse, promu à l'honorariat.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. E. Molinier, Max. Collignon, Noël Valois lisent des rapports sur les candidatures de MM. Enlart, Hauvette et Tardif.

On procède au vote, et, au quatrième tour, M. Hauvette, ayant obtenu la majorité requise par le règlement, est proclamé membre résidant.

Séance du 9 Février.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Hirschfeld (Otto). *Die Haeduer und Arverner ünter römischer Herrschaft*. Berlin, 1897, in-4°.

Marsaux (le chanoine L.). *Le retable de Thourotte*. Compiègne, 1897, in-8°.

Medina (Gabriel). *Le tombeau de Jadamelek à Carthage*. Tunis, 1897, in-8°.

1. M. Max Mayer pense que la statuette de Berlin représente une pleureuse (*Jahrbuch des k. deut. Archeolog. Instituts*, t. VII, 1892, p. 197-198).

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. Otto Hirschfeld, correspondant étranger honoraire, un important travail intitulé *Die Haeduer und Arverner ünter römischer Herrschaft*. Le savant auteur y rappelle qu'après la conquête romaine les Éduens et les Arvernes durent renoncer à leur clientèle de petits peuples gaulois et que leurs capitales, construites au temps de l'indépendance sur des hauteurs dominant le pays, à Bibracte et à Gergovia, furent déplacées pour être établies dans la plaine à Augustodunum (Autun) et Augustonemetum (Clermont-Ferrand). C'est Auguste qui, dans l'organisation de la Gaule conquise, brisa les liens qui reliaient auparavant les petits peuples aux grands et créa un grand nombre de nouveaux centres, probablement toutes les villes dont le nom contient les termes *Caesaro*, *Augusto*. On trouvera aussi dans ce mémoire des renseignements précieux sur la population de la Gaule à l'époque romaine, sur les titres que s'attribuaient les différents peuples gaulois et sur leurs prétentions généalogiques.

Travaux.

M. Sorlin-Dorigny, associé correspondant national, signale la découverte faite aux environs de Salonique par M. Lischine, consul de Russie, d'une colonne avec inscription grecque, qui semble avoir servi de borne frontière entre les Grecs et les Bulgares, au temps de Siméon, roi des Bulgares.

M. A. Blanchet, membre résidant, lit une note de M. J. Déchelette sur des objets découverts en 1893 dans le cimetière gallo-romain de Roanne et déposés aujourd'hui au Musée de cette ville.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne quelques détails sur la visite qu'il a faite avec notre confrère, M. Cagnat, aux restes du mur antique récemment mis au jour dans la Cité, derrière l'église Notre-Dame. Un certain nombre de pierres, engagées dans ce mur, portent des ins-

criptions grossièrement gravées et donnant des noms propres. Ces pierres, comme celles qui ont été déjà trouvées dans la Cité en 1847, et aux arènes de la rue Monge en 1870, proviennent très probablement, comme M. de Longpérier l'a déjà démontré, des gradins de ces arènes.

M. Héron de Villefosse termine en faisant circuler les photographies de ces pierres, exécutées avec le plus grand soin par notre confrère M. Mareuse.

La Société émet à l'unanimité le vœu que ces pierres inscrites soient transportées au Musée Carnavalet. Ce vœu sera transmis au préfet de la Seine.

M. Héron de Villefosse fait ensuite la communication suivante :

« Notre distingué correspondant de Corseaux-sur-Vesey (canton de Vaud, Suisse), M. l'architecte Albert Naëf, a bien voulu m'entretenir des recherches qu'il a exécutées à Martigny et sur d'autres points du Valais pendant les trois années qui viennent de s'écouler.

« Les fouilles entreprises à Martigny-Ville, au quartier des Morasses, ont donné des résultats importants. Les recherches de M. A. Naëf sur le terrain ont prouvé que la ville romaine avait un développement considérable. La construction la plus intéressante, dégagée par les soins de notre confrère, est un grand bâtiment rectangulaire, sorte de bourse ou de basilique, dont une des faces principales était décorée d'une colonnade et donnait sur une vaste place. Deux ailes étroites et allongées pourvues de boutiques, d'écuries et d'étables s'adossaient aux extrémités du bâtiment et encadraient la place ; elles se prolongeaient jusqu'à une route pavée qui remonte la vallée. C'est dans la partie nord-ouest de cette grande construction que furent trouvés, le 23 novembre 1883, les magnifiques fragments de bronze, récemment exposés à Genève, fragments de statues humaines ou d'animaux de grandes dimensions parmi lesquels on remarque surtout une tête de taureau à trois cornes, d'un aspect saisissant et d'une très bonne exécution. Cet édifice était certainement un des plus considérables de la ville romaine. On

a dit souvent que ce devait être un *temple;* jusqu'ici, rien ne peut autoriser cette supposition. Les ruines ont été tellement bouleversées qu'il serait dangereux de tirer de leur étude trop de conclusions directes et immédiates.

« Le document le plus important sorti de ces fouilles est une inscription latine contenant le nom d'un procurateur impérial, *T. Pomponius Victor*. Ce personnage est connu depuis longtemps par la charmante inscription métrique d'Aixme-en-Tarentaise, dans laquelle, adressant ses vœux au dieu Silvain, il le supplie d'exaucer son ardent désir de revoir bientôt Rome et les campagnes de l'Italie[1]. La nouvelle inscription de Martigny le met en scène de nouveau, mais cette fois d'une manière officielle; il figure à côté des *Foro Claudienses Vallenses* dans une dédicace à la déesse *Salus*.

« L'inscription est gravée sur un cippe carré mesurant 1m12 de hauteur sur 0m56 de largeur. Copie et restitution de M. Albert Naëf :

SALVTI SACRW
FORO CLAVDIEN
SES VALLENSES
C V M
T · POMPONIO
VICTORE
PROC · *augusto*
R V M

« Le cippe est brisé en deux morceaux entre la septième et la huitième ligne; un éclat a disparu emportant la fin de la ligne 7. Comme le pense M. A. Naëf, il faut restituer à la fin PROC · *augusto*RVM et non pas PROC · *eo*RVM, ainsi qu'on l'a proposé jusqu'ici[2]. Indépendamment de la preuve fournie par l'inscription d'Aixme, où se lit le nom de T. Pom-

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, n. 103.
2. *Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, 1897, p. 38; *Revue des publications épigraphiques*, 1897, n. 75.

ponius Victor accompagné de son titre, l'espace laissé vide par la cassure dans la juxtaposition des deux fragments en fournit une preuve matérielle et évidente.

« T. Pomponius Victor était donc procurateur impérial, c'est-à-dire gouverneur, de la petite province des *Alpes Paeninae* sous le règne simultané de deux Augustes, c'est-à-dire à une époque qui ne peut être antérieure à Marc-Aurèle et à Lucius Verus. Cette petite province comprenait le territoire des *Ceutrones*, au sud du lac de Genève, et toute la vallée suisse du Rhône, correspondant au canton actuel du Valais, vallée qui était habitée par les quatre peuples mentionnés dans l'inscription de Saint-Maurice d'Agaune[1], CIVITATES · IIII · VALLIS POENINAE. Cette province renfermait deux villes ayant reçu toutes deux, à l'époque romaine, la dénomination de *Forum Claudii* et se distinguant l'une de l'autre par l'adjonction d'un nom de peuple et par une dénomination topique remontant sans doute à l'époque de l'indépendance : *Forum Claudii Vallensium*, *Octodurum*, aujourd'hui Martigny-en-Valais, et *Forum Claudii Ceutronum*, *Axima*, aujourd'hui Aixme-en-Tarantaise.

« Parmi les monnaies recueillies dans les fouilles de Martigny se trouvent dix-neuf superbes monnaies en or des premiers temps de l'empire; dans cette petite série une pièce d'Othon se distingue par sa rareté[2]. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite, au nom de M. A. Naëf, quatre grandes photographies des fragments de bronze découverts à Martigny en 1883 :

1° Grande tête de taureau, à trois cornes, reproduite de profil.

2° Même tête, reproduite de face.

1. Inscription encastrée dans un calvaire au chevet de l'église. Cf. *Inscr. helvet.*, n. 17.

2. M. A. Naëf a rendu compte de ses deux campagnes de fouilles dans l'*Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, 1896, n° 4, *Recherches archéologiques dans les cantons de Vaud et du Valais en* 1896; et 1897, n. 3, *Fouilles romaines à Martigny* (*Valais*), 1896-1897. Ces deux rapports sont accompagnés ensuite, au nom de M. A. Naëf, de plusieurs planches.

3° Jambe droite antérieure d'un taureau; bras gauche d'un homme avec la main de dimensions colossales; main droite d'un homme, en bronze doré.

4° Jambe droite d'un homme, avec le pied, la cuisse et la moitié du séant, de dimensions colossales.

Il existe aussi une draperie en bronze doré, grandeur nature, d'un excellent travail, qui doit appartenir à la même statue que la main droite indiquée plus haut. — Ces belles photographies ont été exécutées par notre confrère M. A. Naëf.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit une note de M. Toutain, associé correspondant national, relative à un document sur l'exploitation des mines et la métallurgie en Italie, au VIe siècle ap. J.-C.

« Les savants, qui ont voulu étudier les travaux d'exploitation des mines et l'industrie métallurgique dans l'antiquité, ont consulté deux séries de documents : les vestiges archéologiques et les auteurs. Parmi les auteurs, ils se sont surtout adressés à Strabon, à Diodore de Sicile et à Pline l'Ancien. Les pages de ces trois écrivains, où il est question des mines d'or et des mines d'argent, ainsi que du traitement subi par le minerai au sortir de la mine, sont classiques en la matière. Les renseignements qu'elles fournissent sont précieux, mais se rapportent tous au Ier siècle de l'ère chrétienne. Un texte de Cassiodore, que nous n'avons vu cité nulle part, prouve que du Ier au VIe siècle ni les procédés d'extraction ni les méthodes employées pour traiter le minerai n'avaient changé. Ce texte est curieux. Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de le mettre en lumière et de le commenter brièvement.

« Bergantino, viro illustri, comiti patrimonii, Athalari-
« cus rex.

« Si labor omnis assiduus adeo diversos exigit fructus, ut
« aurum argentumque solita commutatione mercetur, cur
« non ipsa diligenter exquirimus, propter quae poscere alia
« videbamur? Italia dives inferat nobis et aureos fructus.
« Omnis proventus acquiritur, ubi metallum fulvidum repe-
« ritur. Nam quid necesse est terram multiplici fecunditate

« lassari, si ipsa magis pretia in ea potuerint inveniri? Fru-
« menta nobis usualiter natura, industria suffragante, con-
« cedit; passim se vina profundunt: metallum raro proditur,
« ut studiosius expetatur. Quapropter ad massam juris
« (ruris?) nostri Rusticianam, in Bruttiorum provincia cons-
« titutam, magnitudinem tuam jubemus chartarium desti-
« nare; et si (ut ab artifice harum rerum Theodoro dicitur)
« memoratis rebus terra fecunda est, officinis sollemniter
« institutis, montium viscera perquirantur; intretur benefi-
« cio artis in penetrale telluris, et velut in thesauris suis
« natura locuples inquiratur. Cameris (cavernis?) ingeniosa
« praesumptione revolutis, talpinum animal imitantes, iti-
« nera fodiunt, quae nullis ante patuerunt. Sic ambitio nil
« relinquit absconditum, nec ubi interdum sustinere possit
« extremum. Intrant homines caligines profundas, vivunt
« sine super(n)is, exsulant a sole; et dum sub terris com-
« pendia quaerunt, nonnunquam lucis gaudia derelinquunt.
« Est illis aliquando ruina via sua, et reditus procurare
« nequeunt, qui pedibus suis semitas operosis manibus
« effecerunt. Sed quibus cautior ars, vita felicior est : intrant
« egentes, exeunt opulenti; sine furto divitias rapiunt, opta-
« tis thesauris sine invidia perfruuntur, et soli sunt homi-
« num qui absque nulla nundinatione pretia videantur
« acquirere. Mox enim ut supernae luci fuerint restituti,
« minuta quaeque graviora discernentibus aquis a genetrice
« terra separant; ac fictilibus recondita, vasta fornace
« decoquunt, donec solvantur utiliter in liquorem, rivosque
« de flamma venientes tanto igne depurgant, quousque pul-
« chritudinem sui prodant, quam terrena viscera, ne cupe-
« rentur, absconderant. Vincitur natura, dum eam meliorat
« industria. Pulchrior est dum arserit, potior dum decoxerit,
« quia tantum crescit ad pretia, quanta fuerit sinceritate
« mundata. Origo quidem nobilis, sed de flamma suscipit
« vim coloris; ut magis credas inde nasci, cujus similitudine
« videtur ornari. Sed cum auro tribuat splendidum ruborem,
« argento confert albissimam lucem, ut mirum sit unam
« substantiam tradere, quod rebus dissimilibus possit aptari.
« Proinde quidquid ad exercendam hujus artis peritiam per-

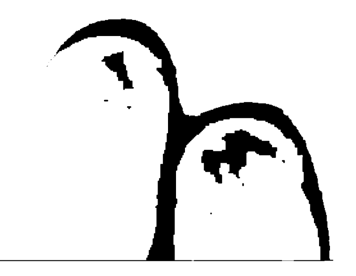
« tinere cognoscitis, ordinatio vestra perficiat, ut et terra « Bruttiorum ex se tributum, quod dare possit, inveniat, « quae fructibus copiosa luxuriat. Cur enim jaceat sine usu « (*ou* cultu) quod honestum potest esse compendium? Aurum « siquidem per bella quaerere nefas est; per maria, pericu- « lum; per falsitates, opprobrium; in sua vero natura, justi- « tia. Honesta vero sunt lucra, per quae nemo laeditur, et « bene acquiritur, quod a nullis adhuc dominis abrogatur[1].
« . . . . »

« La fin de la lettre ne contient aucune indication précise.

« Le roi, au nom duquel cette lettre est écrite, n'est autre que le petit-fils et successeur de Théodoric le Grand, Athalaric, fils de la belle et savante Amalasonthe. Athalaric régna de 526 à 534. Le document que nous étudions ici peut donc être daté à huit ans près. C'est une instruction adressée par Athalaric, ou plutôt au nom d'Athalaric, enfant grossier et ignorant, à un certain Bergantinus, *vir illustris*, *comes patrimonii*. On sait que Théodoric avait laissé subsister la hiérarchie des titres créés par Dioclétien et Constantin; sous sa domination, comme sous les règnes des derniers empereurs d'Occident, les *illustres*, les *spectabiles*, etc., encombraient le palais et occupaient les hautes fonctions de l'État. Bergantinus, *vir illustris*, d'ailleurs inconnu, était *comes patrimonii*. Le *comes patrimonii* était l'un des nombreux intendants qui dépendaient du *comes rerum privatarum;* il était chargé du domaine privé proprement dit; la formule de Cassiodore, qui le concerne, montre qu'il était attaché spécialement à la personne, au palais et aux propriétés personnelles du souverain. C'est précisément de l'une de ces propriétés qu'il est question dans la lettre adressée à Bergantinus.

« Ce domaine, situé dans le Bruttium, est nommé *massa juris nostri Rusticiana*. Il n'y a point lieu, comme ont cru devoir le faire quelques critiques, de substituer *ruris* à *juris*. L'expression *juris nostri* est très claire; elle indique que la

1. Cassiodore, Ed. Mommsen (dans les *Monumenta Germaniae historica*), *Varcarum*, IX, 3.



massa Rusticiana appartenait au roi Athalaric, faisait partie de son domaine privé; elle répond au titre de *comes patrimonii* porté par Bergantinus[1]. Le mot *massa* ou *mansa* s'appliquait au VIe siècle à tout domaine rural de quelque superficie; il n'avait pas encore le sens précis qu'il prit plus tard, lorsqu'on l'employa pour désigner une certaine étendue de terre. La *massa* du VIe siècle est l'équivalent à peu près exact du *fundus* de l'époque classique.

« Or, dans cette *massa Rusticiana*, un certain Theodorus, expert en matière de mines, *artifex harum rerum*, a cru reconnaître la présence de mines aurifères et argentifères. Il a fait part de sa découverte à l'administration du patrimoine. Cette administration en a informé le roi; et le roi, dans sa réponse, donne à Bergantinus, intendant de son domaine privé, les instructions et lui recommande de prendre les mesures nécessaires pour que la mine nouvelle, si elle existe, soit exploitée.

« Bergantinus doit d'abord envoyer sur les lieux un *chartarius*, c'est-à-dire un de ses secrétaires, ou encore un employé de ses bureaux[2]. Ce *chartarius* fera une enquête sur place; il recherchera si Theodorus ne s'est pas trompé et si le sol de la *massa Rusticiana* contient réellement les minerais précieux signalés par lui. Si cette enquête confirme les assertions de Theodorus, il faudra sans tarder organiser l'exploitation de cette source nouvelle de richesses.

« La première mesure à prendre sera de créer les chantiers ou ateliers nécessaires[3]. Ces chantiers ou ateliers sont appe-

1. Cf. un autre exemple, cité dans du Cange, *Lexicon mediae et infimae latinitatis*, au mot *massa : ... Donationem in scriptis de duabus massis, quas Nymphas et Formias appellant, juris existentes publici, eidem sanctissimo Papae perpetuo direxit possidendas.*

2. A l'époque classique, *chartarius* signifiait exclusivement : fabricant ou marchand de papier. Plus tard, en outre de son sens primitif, ce mot devint synonyme de *commentariensis*, secrétaire, employé dans les bureaux de l'administration (du Cange, *Lexicon...*, ad v.).

3. Le texte porte : *officinis sollemniter institutis*. Quelques érudits préfèrent lire : *officinis solerter institutis*. Les deux leçons

lés *officinae*, comme les divers chantiers ou ateliers des carrières de marbre de Simitthus[1]. Ils doivent être au moins au nombre de trois : l'un pour l'extraction proprement dite du minerai; le second pour le lavage et le troisième pour la fonte. Ces trois opérations sont décrites successivement par l'auteur de la lettre.

« Notre texte ne contient aucun renseignement nouveau sur les procédés d'extraction. Les mineurs creuseront des galeries voûtées[2], comme font les taupes, et pénétreront par ces galeries dans les profondeurs du sol. Mais ce travail n'est pas sans danger; des éboulements se produisent parfois, qui ensevelissent à jamais les mineurs imprudents ou inexpérimentés[3].

« Lorsque le minerai est extrait du sol et amené à la surface, il subit une double opération. D'abord les ouvriers *minuta quaeque graviora discernentibus aquis a genetrice terra separant;* chacun des mots a ici sa valeur. Au sortir de la mine, le minerai est concassé; une fois concassé, il est soumis à l'action mécanique d'une eau courante qui entraîne les parties légères et laisse sur place les parties plus lourdes, les seules qui contiennent du métal. Pline se contente de dire en deux mots : *quod effossum est*, *tunditur*, *lavatur*. Les curieuses observations faites au Laurium par M. Ardaillon permettent de décrire avec un peu plus de détail cette première opération subie par le minerai : « Le métal concassé « est exposé, dans des tamis qu'agitent des esclaves, à une

peuvent s'expliquer également bien : l'une signifie que les ateliers devront être créés et organisés conformément à l'usage; l'autre, qu'on devra procéder à cette organisation avec toutes les précautions et toute l'habileté possibles.

1. *C. I. L.*, VIII, 14571 et suiv.

2. *Cameris ingeniosa praesumptione revolutis*. Le mot *camera* ou *camara* caractérise les pièces ou les constructions voûtées en berceau.

3. Il convient de rapprocher de ce passage le texte de Pline, où il est question du boisage des galeries : *tellus ligneis columnis suspenditur* (*H. N.*, XXXIII, 21), et les récentes découvertes de M. Ardaillon au Laurium (*Bulletin de correspondance hellénique*, année 1894, p. 168-169).

« chute d'eau. Le minerai, en sortant du tamis, se classe par « grosseur; puis, sous l'action de l'eau, qui entraîne les par- « ties les plus légères, par densité ou par richesse... L'eau, « qui s'écoule sur une surface étanche et inclinée, laisse les « parties les plus lourdes capables de lui résister, entraîne « les autres et les fait passer par une série de bassins qui « retiennent de même, grâce à la différence de densité, les « parties de plus en plus légères du métal[1]. » Les ouvriers du Bruttium s'y prenaient-ils, au VIe siècle ap. J.-C., exactement de la même manière que les mineurs attiques? On ne saurait le dire; mais ce qui est certain, c'est qu'en principe la même méthode était appliquée ici et là pour purger le minerai proprement dit des gangues non métallifères dans lesquelles il se trouve enchâssé.

« Après le lavage, le minerai passe à la fonte : *ac fictilibus recondita*, continue notre texte, *vasta fornace decoquunt, donec solvantur utiliter in liquorem*. Enfermé dans des vases en terre cuite, le minerai est exposé au feu dans un vaste fourneau, jusqu'à ce qu'il ait atteint le degré de fusion requis. Diodore de Sicile, dans sa description des mines d'Ibérie[2], parle de fourneaux à fondre l'argent. Pline cite de même les fourneaux à fondre les métaux sous les deux noms de *fornax* et de *caminus*. Quelques fourneaux de cette espèce ont été retrouvés[3]. Les vases ou creusets, *catini*, qui contenaient le minerai, étaient, nous dit Pline, faits d'une sorte de terre blanche, semblable à l'argile, et appelée *tasconium*, seule matière capable de supporter à la fois les hautes températures nécessaires à la fusion du métal et l'action du métal fondu.

« Jusque-là, notre texte est d'accord avec les autres documents que l'antiquité nous a transmis sur la métallurgie de l'or et de l'argent, en particulier avec Diodore de Sicile et avec Pline. Les découvertes de M. Ardaillon lui servent de

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, année 1893, p. 620-621.
2. Diodore, V, 36.
3. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, ad v. *Caminus* et *Fornax*.

commentaire pour ce qui concerne la construction des galeries, l'extraction et le lavage du minerai[1]. Mais voici un détail nouveau que nous n'avons rencontré nulle part ailleurs : *Rivos quoque de flamma venientes tanto igne depurgant, quousque pulchritudinem sui prodant...* Si nous comprenons bien ce passage, le métal en fusion, au sortir du fourneau, était soumis à l'action directe du feu, jusqu'à ce que, débarrassé de toute scorie et de toute impureté, il prît une belle couleur; c'est-à-dire jusqu'à ce que l'or devînt fauve, d'un fauve rougeoyant, comme s'il avait emprunté la couleur même de la flamme. L'auteur de la lettre à Bergantinus ne décrit pas en détail cette dernière opération; nous ne savons donc pas quelle technique les anciens adoptaient pour faire prendre au métal, sous l'action du feu, la plus belle couleur possible. Ce qui ressort avec toute évidence du passage précité, c'est que, grâce à ce traitement, l'or devenait plus beau : *pulchrior est, dum arserit ; potior dum decoxerit.*

« Enfin, les instructions données à Bergantinus se terminent par cette phrase très générale : *proinde quidquid ad exercendam hujus artis peritiam pertinere cognoscitis, ordinatio vestra perficiat.* Suivent, pour clore la lettre, de belles considérations morales, exprimées en phrases recherchées, qui trahissent les prétentions littéraires du vertueux Cassiodore.

« Tel est le document, encore peu connu, croyons-nous, que nous avons cru intéressant de mettre en lumière. Comme on le voit, la tourmente des invasions barbares n'avait porté aucune atteinte à la science métallurgique; sur ce terrain, comme sur tant d'autres, les Ostrogoths s'étaient empressés de se mettre à l'école des anciens. Voilà encore un point pour lequel il faut renoncer à l'idée d'une brusque solution de continuité entre la période romaine et le moyen âge. Il nous semble même assez piquant de constater qu'au milieu du VIe siècle les richesses minières de l'Italie attiraient tout spécialement l'attention d'un roi barbare et de ses ministres,

1. En 1894, M. Ardaillon déclarait que les procédés de la fonte lui étaient inconnus.

alors qu'aux plus beaux siècles de la république romaine elles étaient restées volontairement inexploitées. Le sénat avait, en effet, interdit toute exploitation minière en Italie, « pour épargner le sol de la péninsule, » et cette interdiction était encore en vigueur sous les premiers empereurs[1]. Rien ne condamne mieux l'étrange conduite du sénat romain que cette simple phrase de Cassiodore : *Cur enim jaceat sine usu quod honestum potest esse compendium?* »

Séance du 16 Février.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Richard (Alfred). *Notice sur Bélisaire Ledain.* Poitiers, 1898, in-8°.

Travaux.

MM. A. de Barthélemy, Collignon, Girard lisent, au nom des commissions nommées à cet effet, des rapports favorables sur les candidatures de MM. E. Cheylud, P. Paris et G. Fougères au titre d'associé correspondant national.

On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux : à la Rochechalais, Dordogne, M. Émile Cheylud; à Bordeaux, M. Pierre Paris, professeur à l'Université de Bordeaux; à Lille, M. Gustave Fougères, professeur à l'Université de Lille.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. E. Babelon lit un rapport favorable sur la candidature de M. Wladimir de Bock, conservateur au Musée de l'Ermitage, au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote, et M. Wladimir de Bock, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Saint-Pétersbourg.

1. Pline, *H. N.*, III, 24; XXXIII, 21.



M. Michon, membre résidant, entretient la Société du bas-relief dit *de la jeune mariée*, conservé au Louvre dans les salles des antiques, et qui est une copie exécutée au XVIIe siècle par un pensionnaire de l'Académie de France à Rome, nommé Monnier, d'après l'original alors au palais della Valle, aujourd'hui au palais del Drago.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« J'ai reçu, de notre confrère le marquis de Fayolle, trois photographies reproduisant trois fragments d'une inscription découverts à Périgueux au mois d'avril 1896. Ils ont été trouvés par M. de Lestrade dans le mur de l'enceinte romaine de la cité. La hauteur de chacun des blocs est d'environ 1^m10; la hauteur des lettres est de 0^m18. On voit par ces dimensions que les fragments en question appartiennent à une inscription véritablement monumentale qui devait orner un grand édifice.

« L'enceinte romaine de Périgueux passe sous l'habitation de M. de Lestrade; il en a extrait un nombre considérable de fûts de colonnes, de chapiteaux, de débris d'entablement, etc. Les murs de deux de ses caves sont composés de fragments de sculptures et de blocs taillés semblables à ceux qu'il en a retirés. L'aspect en est curieux; notre confrère le marquis de Fayolle en a exécuté des photographies. Comme à Saintes, les sculptures, quoique parfois brisées, ont conservé toute leur fraîcheur et ne paraissent pas avoir souffert des intempéries avant d'être utilisées comme matériaux de construction. Le nombre des fragments employés dans cette enceinte est considérable. En admettant 10 mètres de hauteur pour les murs antiques de Périgueux sur 4 mètres d'épaisseur, avec un développement de 1000 mètres de longueur, on arrive à supposer que la construction de ces murs a absorbé 40000 cubes de fûts de colonnes, sculptures, inscriptions et blocs divers, provenant d'anciens édifices. La bâtisse paraît avoir été faite avec un soin relatif, car la porte qui subsiste est décorée; on ne remarque dans cette décoration aucun symptôme frappant d'un travail précipité.

« Les trois fragments exhumés par M. de Lestrade appartiennent à une même inscription; l'aspect des caractères fait penser à la première moitié du IIe siècle de notre ère. Deux fragments (nos 2 et 3) ont conservé leur joint perpendiculaire antique et peuvent être utilement rapprochés. L'autre fragment (no 1) appartient probablement à la partie antérieure du texte.

N° 1.

*ii vi*R · SACE*rdos romae et augusti*...
...*vet*VSTAT*e conlapsa* . . . .
*plate*AM · CIV*itatis* . . . .
*re*GION*em* . . . .

« Ces compléments sont naturellement incertains, et on ne peut les présenter que sous toutes réserves. A la ligne 1, il ne subsiste que l'extrémité courbe de la lettre R; à la ligne 2, une faible amorce du second T; à la ligne 3, la base certaine du A et la moitié du premier trait du V.

N° 2.	N° 3.
. . . . *theat*RVM	*e*T · RE*ceptacula* (?)
*ornamentis sacer*DOTA	*l*IB · H*onoratus*
. . . . *cum po*R T I C I	B · TO*tamque* (?)
. . . . *id*EM · DE	DIT *et*. . . . . . .

« Les deux derniers fragments (nos 2 et 3) se suivent sans aucun doute.

« De l'examen de ces fragments, il résulte que l'inscription à laquelle ils appartiennent rappelait des travaux exécutés dans la cité des *Petrucorii* aux frais d'un personnage municipal dont le nom manque. Une partie de ces travaux, comprenant la remise en état du théâtre et de ses dépendances, aurait été exécutée quand ce personnage n'était encore que prêtre de Rome et d'Auguste dans la cité. La seconde partie, consistant en constructions nouvelles (*plate*AM ou *ar*AM, ou tout autre édifice) entourées de portiques, aurait été exécu-

tée après l'élévation de ce prêtre municipal au rang d'ancien prêtre provincial.

« J'ignore pour quelle raison notre confrère, le capitaine Espérandieu, a classé parmi les inscriptions funéraires[1] un fragment trouvé jadis à Périgueux « in horto Barbarini « contiguo ruinis amphitheatri quod vocant Carcarottas », rapporté par Gruter et malheureusement perdu aujourd'hui. Pour mon compte, je ne crois pas que ce fragment appartienne à une épitaphe. Je suis convaincu, au contraire, qu'il provient d'une dédicace rappelant, comme celle dont je viens de signaler les débris, des travaux ou des embellissements faits dans la ville antique aux frais d'un particulier. Ce fragment avait été sans doute employé dans l'enceinte romaine, et, comme ceux dont le marquis de Fayolle nous a envoyé les photographies, il se composait aussi de quatre lignes. La hauteur des lettres n'est pas connue. »

Séance du 23 Février.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Lespinasse (René de). *Jetons et armoiries des métiers de Paris.* Nevers, 1897, in-8°.

Marsaux (chanoine L.). *Promenades archéologiques dans la vallée de l'Aunette.* Beauvais, 1897, in-8°.

Quarré-Reybourbon. *Les enseignes de Lille.* Paris, 1897, in-8°.

Correspondance.

M. le président donne lecture de la lettre suivante de M. le Préfet de la Seine, en réponse au vœu qui lui avait été adressé récemment au nom de la Société :

1. « Epitaphe d'un tribun légionnaire, » p. 13, note 2 du recueil des *Inscriptions antiques de Périgueux.*

« Paris, le 18 février 1898.

« Monsieur le Président,

« Par lettre en date du 10 février courant, vous avez bien voulu me signaler le vœu émis par la Société nationale des Antiquaires de France au sujet de la conservation des pierres inscrites récemment découvertes rue du Cloître Notre-Dame.

« Je m'empresse de vous informer que les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer la conservation de ces monuments, qui seront transportés à bref délai au Musée Carnavalet.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le Préfet de la Seine,

« Pour le Préfet et par délégation,

« Le Secrétaire Général de la Préfecture. »

M. P. Paris adresse une lettre de remercîments à l'occasion de sa récente nomination comme associé correspondant national.

Travaux.

M. le président annonce la nomination récente de deux de nos confrères, MM. l'abbé H. Thédenat et Eug. Lefèvre-Pontalis, comme membres de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, et les félicite au nom de la Société.

Séance du 2 Mars.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Gauckler (Paul). *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, t. II. Tunis, 1898, in-8°.

Quilgars (H.). *Fouilles du dolmen de Sandun* (commune de Guérande). Guérande, 1897, in-8°.

Quilgars (H.). *Quelques considérations sur les monuments mégalithiques du pays guérandais.* 1897, in-8°.

M. Cagnat, membre résidant, présente à la Société, de la part de M. Gauckler, associé correspondant national, le second fascicule d'une *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie* (Tunis, 1898, gr. in-8°).

Travaux.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Yates Thompson, bibliophile anglais, qui assiste à la séance.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. A. de Barthélemy, membre honoraire, donne lecture d'un rapport sur la candidature de M. Henry Quilgars au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Quilgars, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Guérande (Loire-Inférieure).

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, dépose sur le bureau, au nom de M. Dissard, conservateur des Musées de Lyon, un mémoire sur les inscriptions découvertes récemment à Coligny (Ain) et acquises par ses soins pour le Musée de Lyon.

Le mémoire de M. Dissard est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, communique une petite pyxide en os qu'il vient d'acquérir récemment. Ce monument porte sur le pourtour une scène bachique, composée de deux enfants armés d'un bouclier rond et d'un court poignard. L'un semble poursuivre une panthère, l'autre fait face à un bélier. Sur le couvercle, on voit un masque bachique dont le travail est semblable à celui des tessères en os ou en ivoire dont M. Huelsen a parlé récemment. Cette petite boîte, d'un travail assez grossier, présente néanmoins quelque intérêt à cause de la rareté des monuments de ce

genre. C'est sans doute un objet de toilette. La provenance n'en est pas connue.

M. E. Babelon, membre résidant, communique à la Société les recherches qu'il a faites au sujet d'un grand médaillon en or, du poids d'une demi-livre, à l'effigie de l'empereur Justinien, qui était autrefois conservé au Cabinet des médailles.

Ce travail est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Jules Maurice, associé correspondant national, présente les observations suivantes :

« Dans une des précédentes séances, M. l'abbé Thédenat a communiqué à la Société une étude de M. Toutain sur un texte peu connu de Cassiodore (IX, 3) relatif à l'exploitation des mines et à la métallurgie en Italie au VIe siècle.

« Je voudrais faire remarquer que l'exploitation des mines d'or, reprise avec profit par un roi barbare du VIe siècle dans le Bruttium, ainsi que l'a démontré M. Toutain, avait dû être en grande partie abandonnée par les empereurs dans les provinces où se trouvaient pourtant les mines les plus productives, vers le milieu du IVe siècle, et concédée à l'industrie privée.

« Des lois (Code Théodosien, livre X, titr. XIX, l. 3 et 4) des empereurs Valentinien et Valens, de 365 et 367, nous apprennent qu'il est permis à tout particulier d'exploiter une mine s'il y trouve son avantage, à la charge de payer une redevance au fisc et de lui livrer l'or extrait au prix fixé par le canon métallique.

« Chaque année, ainsi que le confirme la loi 12 du même titre, celui qui exploite aura, en effet, à acquitter un impôt qui est de huit scrupules de *balluca* pour un homme employé dans les mines.

« Le mot *balluca*, qui se trouve dans ces lois, est le même dont se sert Pline (*H. n.*, 33, 4) pour désigner le minerai d'or à l'état de petites pierres, avant qu'on l'ait cuit. La loi 4 dit qu'il devra être livré au fisc quatorze onces de balluca pour une livre d'or (« quatuor uncias ballucae pro

« singulis libris ») et que la valeur en sera payée à ce taux par le service des Largesses Sacrées (« ex Largitionibus Nostris « pretia suscipient »).

« Cet abandon de l'exploitation des mines d'or par les empereurs Valentinien et Valens aux particuliers ne peut avoir eu pour raison que l'utilité de livrer au commerce une plus grande quantité d'or, et d'autre part le peu de profit que l'État retirait alors de l'exploitation des mines, puisqu'une faible redevance au fisc paraissait préférable aux empereurs après mûre délibération (« perpensa deliberatione »). Les causes qui avaient pu amener cet état de choses, différent de celui des premiers siècles de l'empire, ne sont pas faciles à déterminer; ce pouvait être un changement dans le cours des métaux ou le renchérissement des frais d'exploitation au IVe siècle.

« Des deux constitutions citées en tête de cette note, la première est adressée au *Comes Metallorum*, dont il est fait mention dans la *Notitia* pour l'*Illyricum* et sous la direction duquel se trouvaient les mines très riches de Macédoine et d'Illyrie, l'autre au comte des Largesses Sacrées. »

M. Arnauldet, associé correspondant national, donne lecture d'un mémoire sur des associations d'imprimeurs et de libraires à Mantoue au XVe siècle.

Le mémoire de M. Arnauldet est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 9 Mars.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Duplessis (Georges). *Bibliothèque nationale. Département des estampes. Inventaire de la collection de dessins sur les départements de la France formée par M. H. Destailleur et acquise par la Bibliothèque nationale.* Paris, Impr. nationale, 1897, in-8°.

GERMAIN (Léon). *Le chapelet, emblème du roi René.* Nancy, 1897, in-8°.

THÉDENAT (Henry). *Le forum romain et les forums impériaux.* Paris, 1898, in-8°.

Travaux.

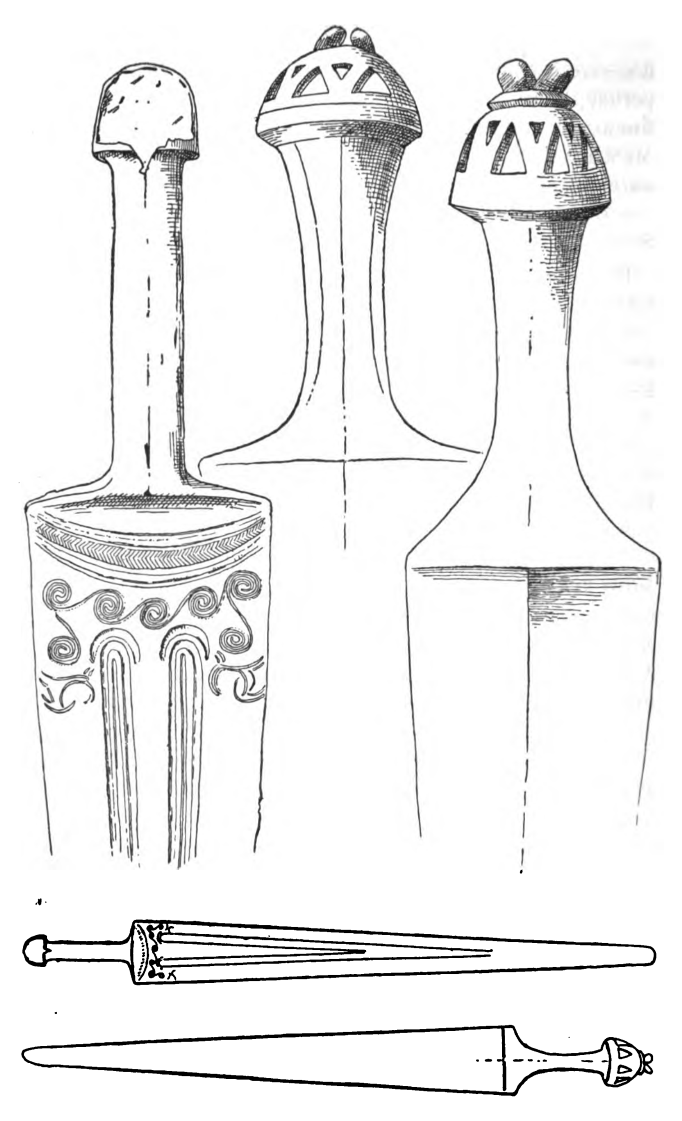
Le baron de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Mon dernier voyage en Russie et en Sibérie s'est terminé par une expédition en Transcaucasie. J'en ai rapporté une épée en bronze trouvée dans un tombeau fouillé par des paysans aux environs de la petite ville de Signakh, en Khakhétie. La Khakhétie, ce jardin de la Géorgie, s'étend en face du versant méridional de la chaîne de montagnes du Daghestan, dont elle est séparée par la vallée de l'Alazan, large de quarante kilomètres.

« Notre épée ne se termine pas en pointe; sa poignée fait corps avec la lame; elle est à peu près complète, le pommeau seul a reçu quelques brisures; la forme de ce glaive est très caractéristique. L'intérêt de cette arme réside principalement dans sa décoration. Outre les rainures qui longent l'arête médiane, on remarque, près de la poignée, des spirales et des représentations de bouquetins.

« On connaît d'autres épées, moins longues, il est vrai, analogues à celle-ci, trouvées aussi dans la même région, mais elles ne sont pas ornées de spirales ni de figurations zoomorphiques. La nomenclature des épées semblables recueillies en Géorgie se borne aux deux spécimens appartenant au Musée de Tiflis, qui ont été découverts dans la nécropole de Samthavro[1]. Je signalerai en outre quelques pièces faisant partie de collections particulières. La nécropole de Samthavro est située non loin de Tiflis, près de la ville de Mzkhet, l'ancienne capitale de la Géorgie. Elle contient

1. *Objets d'antiquités du Musée de la Société des amateurs d'archéologie du Caucase,* par M. Wyronboff. Tiflis, 1877. — Malheureusement cette Société archéologique n'existe plus.



Épée en bronze trouvée en Transcaucasie.

des couches de tombeaux superposées, appartenant à des périodes successives; mais les épées en question proviennent des plus anciennes sépultures. Ces épées ont été publiées par M. Wyrouboff en 1877 et par M. Chantre dans ses *Recherches anthropologiques au Caucase* en 1886[1].

« Bayern a proposé de considérer les anciens habitants de Samthavro comme des Kimmériens[2]. Mais le but de ma communication n'est pas d'attribuer à tel ou tel peuple les antiquités dont je vous entretiens; je veux seulement faire ressortir leur intérêt archéologique. J'estime que la Transcaucasie est encore trop peu explorée, trop peu étudiée, pour tirer des conclusions ethnographiques des rares découvertes qui ont été faites jusqu'à ce jour.

« Existe-t-il en dehors de la Géorgie des localités ayant donné des épées analogues par leur forme à celle que je vous présente aujourd'hui?

« M. G. Patroni, conservateur adjoint au Musée de Naples, en signalait récemment plusieurs provenant des fouilles pratiquées par M. Orsi dans la Sicile orientale[3]. M. Patroni les considère comme appartenant à un âge du bronze et les qualifie de type mycénien. Cette dénomination me semble motivée. En effet, les fouilles de Schliemann à Mycènes ont donné des épées du même type[4].

« Je me borne à ces rapprochements, à ces comparaisons qui serviront de données pour déterminer l'extension géographique d'une civilisation caractérisée par des armes en bronze, des poteries et en particulier par les épées dont je viens de mettre un spécimen sous vos yeux. »

M. de Villenoisy, associé correspondant national, ajoute quelques observations auxquelles répond M. de Baye.

1. E. Chantre, *Recherches archéologiques dans le Caucase*, t. II, p. 105, et pl. XLVIII.
2. *Zeitschrift für Ethnologie*, 1872. — *Mittheilungen der Anthropolischen Gesellschaft*. Wien, 1874.
3. *La civilisation primitive dans la Sicile orientale*, par G. Patroni (*Revue d'anthropologie*, 1897, n° 3, p. 297).
4. *Mycènes*, par Henri Schliemann. Paris, 1879.

M. Daguin, associé correspondant national, donne lecture d'un mémoire de M. Ferdinand Rey, membre de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, sur un pied romain antique découvert en 1884 aux environs de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or).

Le mémoire de M. Daguin est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Charles Lucas, associé correspondant national, donne quelques détails sur les cercueils en plâtre récemment mis au jour au cours des travaux d'égouts exécutés à la fin du mois de février dans la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, près le portail méridional de l'église de ce nom.

Quelques-uns de ces cercueils, variant de 0m06 à 0m08 d'épaisseur, offraient, sur leurs faces antérieure et postérieure, des cercles concentriques avec quelquefois d'autres cercles plus petits rachetant les angles de ces faces; souvent aussi des figures géométriques variées, sortes de polygones étoilés, étaient tracées à l'intérieur de ces cercles et dénotaient des recherches d'ornementation plus ou moins compliquées.

Malheureusement, des travaux d'adduction de gaz et d'eau, exécutés à des époques déjà anciennes, ont fait bouleverser le sous-sol de la voie publique et modifier, pour beaucoup de ces cercueils, leur position primitive, qui paraît cependant avoir été orientée dans le sens de l'ouest à l'est.

Quoi qu'il en soit, les faces les plus intéressantes comme décoration de ces cercueils ont été sciées, sur la demande du vice-président de la Commission du vieux Paris, M. le Dr Lamouroux, et seront conservées au Musée Carnavalet.

M. Vauvillé, associé correspondant national, donne des détails sur les fouilles de ce même cimetière mérovingien. Il a pu y assister et relever ainsi des indications précises.

Séance du 16 Mars.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Germain (Léon). *Une taque de foyer aux armoiries de la famille Savary* (*XVIIe siècle*). Nancy, 1897, in-8°.

Correspondance.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Ferdinand Rey, qui écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Dijon.

Le président désigne MM. Babelon, Omont et Prou pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Le vicomte de Rougé, membre résidant, rend compte des fouilles exécutées en Égypte, pendant les années 1896 et 1897, par MM. Amélineau et de Morgan. Les résultats de ces découvertes ont été analysés dans deux volumes publiés par M. de Morgan sous le titre : *Recherches sur les origines de l'Égypte.* Sur les monuments sortis des dernières fouilles de M. Amélineau à Abydos, certaines inscriptions ont laissé reconnaître les noms des derniers rois de la première dynastie et des premiers de la deuxième dynastie; cette constatation a permis de faire remonter à cette antiquité reculée, dont on n'avait pas encore retrouvé de vestiges certains, les tombes fouillées depuis deux ans par M. Amélineau à Abydos. M. G. Jéquier, dans un chapitre spécial, a fait ressortir les conséquences historiques qu'il fallait tirer de ces découvertes, et en particulier les probabilités d'origine commune des civilisations chaldéenne et égyptienne que le vicomte J. de Rougé avait indiquées dans un mémoire publié en 1895 dans le recueil de la Société.

Dans ses deux volumes, M. de Morgan a fait aussi une étude spéciale sur l'archéologie préhistorique de la vallée du Nil et les nombreux gisements de silex taillés qui se rencontrent de tous côtés en Égypte.

M. Babelon, membre résidant, demande si le vicomte de Rougé peut donner à la Société quelques détails sur la découverte, récemment annoncée par M. Amélineau, du tombeau d'Osiris.

Le vicomte de Rougé répond qu'il ne possède pas de renseignements plus précis, mais que Mariette, qui avait jadis fait des fouilles à Abydos, avait indiqué comme l'emplacement probable du plus célèbre des dix-sept tombeaux d'Osiris, qu'on savait être à Abydos, l'endroit même fouillé par M. Amélineau.

Le mémoire du vicomte de Rougé est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Cagnat, membre résidant, entretient la Société d'une mosaïque provenant de Carthage et représentant les *Mois* et les *Saisons;* il essaie d'interpréter les attributs donnés par le mosaïste aux différents personnages qui figurent sur ce monument. — Le mémoire de M. Cagnat est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, au nom de M. de Villefosse, empêché, annonce que M. Boucher, agent de la Société, vient d'être nommé officier d'Académie.

M. Boucher reçoit les félicitations du président et des membres de la Société.

Séance du 23 Mars.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Carton (Dr) et Dr Ficheux. *Rapport sur des trouvailles faites aux environs de Croisilles.* S. l. n. d., in-8°.

Ferrero (Ermanno). *Mogli e figli di Costantino.* Turin, 1898, in-8°.

M. le pasteur Frossard, associé correspondant national, offre à la Société deux brochures dont il est l'auteur :

1° *Diane d'Andouins, comtesse de Gramont, note complémentaire* (extrait du *Bulletin de la Société Ramond*, année 1897) ;

2° *Jacob de Gassion-Bergeré* (extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, août-septembre 1897).

M. le président dépose sur le bureau, au nom de M. Voisin, libraire, qui l'a gracieusement offerte à la Société, une pièce sortie des archives de la Société (Rapport sur la candidature de Crapelet fils, 9 février 1829).

Travaux.

Le président annonce à la Société le décès d'un de ses associés correspondants nationaux, M. J.-B.-Henry Mosnier, ancien conseiller de préfecture de la Haute-Loire, ancien sous-directeur de l'Imprimerie nationale, juge au tribunal civil de Clermont-Ferrand.

M. Michon, membre résidant, présente à la Société une tête de femme en marbre conservée au Musée du Louvre[1] et restée jusqu'ici presque inconnue. Il s'agit du portrait d'une dame romaine de l'époque d'Hadrien. La tête est presque intacte : un petit bout du nez seul a été brisé. La femme représentée est jeune et jolie, avec la figure mince et les joues effacées, le front et le nez formant une ligne très peu brisée, les narines non point retroussées, mais remontantes, les lèvres, suffisamment charnues, entr'ouvertes, le menton

1. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 620 (ancien 1921). La tête était exposée un peu haut, sur une colonne, dans un passage conduisant du corridor de Pan à la salle du Tibre. Elle a reçu une exposition meilleure dans la salle de Septime Sévère, à gauche, près de la fenêtre.

plein. Sa coiffure se partage en deux parties : des bandeaux ondulés sur le front et un chignon composé de nattes qui s'enroulent en spirales superposées. La coiffure, par là, se rapproche à la fois de celle qui est commune à Marciane, à Matidie et à Sabine, et de celle de Faustine l'Ancienne, quoique pour cette dernière les nattes soient le plus souvent enroulées en retrait d'étage en étage, de telle sorte que l'ensemble en constitue un tronc de cône. De toute manière, l'écart de date ne peut être considérable. Le règne d'Hadrien, auquel on est ramené comme date moyenne et presque sûre, convient aussi par ailleurs à l'exécution de la tête. A ses qualités de portrait individuel, elle ajoute la marque d'un véritable souci esthétique. Le mérite en doit sans doute être mis au compte du regain de faveur dont jouit l'art sous ce prince. Par la même époque s'explique encore assez bien la note exotique, si l'on peut ainsi parler, que l'on retrouve dans cette tête. Il serait facile d'y signaler, par exemple, une parenté générale avec certains des célèbres portraits gréco-égyptiens du Fayoum : tel d'entre eux donne, comme elle, cette impression frappante de modernité. Sans doute, on ne saurait prétendre pour cela que la tête du Louvre doive venir d'Égypte, et pourtant l'on aimerait, si l'hypothèse était permise, à chercher du côté de l'Orient la patrie de cette œuvre d'une saveur toute particulière, bien rare dans les marbres proprement romains.

M. Lafaye, membre résidant, signale l'analogie de la coiffure de cette tête avec la coiffure ordinaire d'Isis.

M. Molinier, membre résidant, communique une plaque en ivoire, récemment entrée au Musée du Louvre et qu'il rapproche des ivoires de la cathédrale de Salerne, représentant une série de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il résulte des comparaisons qu'a pu faire M. Molinier que cette plaque d'ivoire appartient à la même série et constitue un des spécimens les plus intéressants de l'art du midi de l'Italie sous l'influence byzantine, pouvant remonter au XI[e] ou au XII[e] siècle.

Le mémoire de M. Molinier est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Daguin, associé correspondant national, rend compte du résultat des fouilles exécutées sur l'emplacement de la ville gallo-romaine de Vertillum par la Société archéologique de Châtillon-sur-Seine, en 1895, 1896 et 1897. Il signale tout particulièrement, parmi les très nombreux objets découverts, un petit autel en pierre tendre orné d'un bas-relief représentant un Mercure avec ses attributs ordinaires; un tronc en pierre supportant deux personnages assis, un homme et une femme, entre lesquels on remarque la fente destinée à introduire des pièces de monnaies dans le coffret intérieur; enfin, trois entrées de serrure en bronze découpé, l'une d'elles munie d'un cache-entrée de forme ronde et à charnière sur lequel on observe quelques traces d'argenture.

Le mémoire de M. Daguin est renvoyé à la Commission des impressions.

M. de la Tour, membre résidant, donne lecture d'un mémoire sur deux spécimens de l'art des médailleurs lyonnais au XVIe siècle, dont il établit l'attribution à Didier Besançon, graveur officiel de la monnaie de Lyon.

Le mémoire de M. de la Tour est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Ch. Lucas, associé correspondant national, fait une communication sur l'église Saint-Pierre de Montmartre, à la suite des études que vient d'y faire M. L. Sauvageot, architecte du gouvernement, chargé de préparer un projet de consolidation et de restauration de ce vieil édifice.

Les fouilles faites par cet architecte à l'extérieur des chapelles absidales et des transepts de l'édifice ont permis de constater une fois de plus, après des recherches semblables de M. Garrez en 1850 et de M. Ach. Lucas en 1867, que les fondations, descendues à une profondeur suffisante, assises sur un sol résistant et construites avec soin, de ces parties de l'église permettaient de procéder sans aucune inquiétude à tous les travaux de consolidation et de restauration nécessaires pour rendre l'édifice au culte et pour maintenir ainsi,

en cet emplacement consacré par la tradition, le siège de la cure du XVIIIe arrondissement.

Les études de M. Sauvageot et d'ingénieux rapprochements faits par lui entre les diverses parties de construction et d'ornementation de l'édifice, études qui vont être prochainement soumises au Comité des monuments historiques, semblent établir, contrairement aux opinions généralement admises, que toute la partie au-dessus du sol de l'édifice actuel date de la construction, effectuée après 1133, de l'église de l'abbaye de Montmartre par le roi Louis VI, dit le Gros, et que seules les substructions de certaines parties, notamment des deux petites chapelles absidales de droite et de gauche, pourraient être antérieures à cette époque.

Séance du 30 Mars.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Germain (Léon). *Une taque de foyer aux écussons de Jacques III Busselot et de Judith Gauvain, sa femme (XVIIe siècle).* Nancy, 1897, in-8°.

Correspondance.

M. Brutails, archiviste de la Gironde, présenté par MM. Héron de Villefosse et R. de Lasteyrie, M. Amtmann, présenté par MM. Héron de Villefosse et R. Mowat, M. Braquehaye, membre résidant du Comité des Sociétés des beaux-arts, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national à Bordeaux. Le président nomme membres des commissions chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats, pour M. Brutails, MM. Omont, Prou et Valois; pour M. Amtmann, MM. A. de Barthélemy, Thédenat et Molinier; pour M. Braquehaye, MM. Noël Valois, Molinier et S. Berger.

M. Destrée, conservateur aux Musées royaux des arts

décoratifs et industriels à Bruxelles, présenté par MM. E. Babelon et H. de la Tour, et M. José Gestoso y Perez, professeur à l'école des Belles-Lettres de Séville, présenté par MM. Germain Bapst et H. Omont, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant étranger, le premier à Bruxelles, le second à Séville. Le président désigne MM. E. Molinier, H. Delaborde et G. Schlumberger pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Destrée, et MM. E. Babelon, Prou et Hauvette pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. José Gestoso y Perez.

Travaux.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Otto Hirschfeld, de Berlin, associé correspondant honoraire de la Société, qui assiste à la séance.

Il félicite ensuite, au nom de la Société, notre confrère M. l'abbé Henry Thédenat, président sortant, qui vient d'être élu membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Enfin, il félicite notre confrère M. H. Bouchot, qui remplace, à la tête du Département des estampes de la Bibliothèque nationale, notre confrère M. G. Duplessis, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Certains objets archéologiques n'ont pas par eux-mêmes une valeur scientifique considérable. Mais ils prennent un grand intérêt si on étudie leur distribution géographique. En constatant à la fois les milieux où ils se rencontrent et la date qui leur est attribuée, on peut leur assigner soit une origine, soit une désignation ethnographique, ou tout au moins proposer une explication de leur raison d'être dans un rayon plus ou moins étendu.

« En 1895, revenant de ma première mission en Sibérie, je me proposais de vous montrer un miroir métallique trouvé dans des fouilles pratiquées en ma présence dans les ruines de l'ancienne ville d'Ouvek ou d'Oukek, situées sur les bords du Volga, à dix verstes (dix kilomètres) de Saratoff.



Miroir à légende arabe trouvé à Oukek (Sibérie).

« Je me félicite d'avoir attendu, car, dans mes missions accomplies en 1896 et en 1897, j'ai constaté la présence de miroirs ou de fragments de miroirs semblables dans plusieurs localités éloignées les unes des autres, dont voici la liste :

« 1° Ruines de Bolgary, au confluent du Volga et de la Kama (Musée de la Société archéologique de Kazan). Les restes de cette ancienne ville, qui fut détruite par Tamerlan, consistent en remparts de terre et en fossés formant un gorodisché, c'est-à-dire une enceinte fortifiée et en ruines, datant probablement de la domination mongole. Ces vestiges sont situés à côté du village russe Ouspenskoë, créé par Jean le Terrible.

« 2° Gorodisché de Koutchoum, enceinte fortifiée triangulaire portant le nom de Koutchoum, le dernier khan tartare de Sibérie. Ce lieu est aussi désigné sous le nom de Sibir; il est situé à trente kilomètres de Tobolsk, sur les bords de l'Irtisch; de deux côtés il a une défense naturelle; le troisième côté est protégé par des travaux de terre et des fossés (collection Znamensky, à Tobolsk).

« 3° Localité dont j'ignore le nom, située dans le district de Minoussinsk, sur les bords de l'Iénisséi. Le miroir de cette provenance est privé de la bordure portant l'inscription. On remarque qu'elle a été coupée exprès (collection Martianoff, à Minoussinsk).

« 4° En Transcaucasie, dans une localité dont je n'ai pu savoir le nom, un fragment de miroir toujours identique par sa forme et son dessin a été trouvé; j'ai pu l'examiner lors de mon dernier voyage à Tiflis.

« Cette énumération n'a pas la prétention d'être complète, il est même probable qu'il se trouve d'autres miroirs semblables dont la provenance est connue. Telle que je vous la communique, cette liste suffit pour indiquer la diffusion de ces objets dans un espace très étendu, soumis à des peuples mongols et dont les confins occidentaux étaient baignés par le Volga.

« Dans un ouvrage publié en 1828, M. Reinaud donne la description d'un miroir qui faisait partie du cabinet du duc de Blacas et qui est tout à fait semblable à celui que vous avez sous les yeux[1]. A ce propos, il cite les miroirs métal-

1. Reinaud, *Monuments arabes, persans et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas*, t. II, p. 392 et suiv., pl. VIII. Paris, 1828.

liques de diverses provenances et entre autres ceux des provinces méridionales de l'empire russe. Parlant de ceux qui portent des inscriptions arabes, il les range à une époque postérieure aux conquêtes des premiers califes dans les VIIe et VIIIe siècles de notre ère. C'est entre cette époque et la destruction de la ville d'Oukek par Tamerlan, en 1395, qu'il faut chercher la date de l'objet qui a motivé cette communication.

« Les miroirs comme le nôtre sont composés d'un alliage où il entrait beaucoup d'argent.

« Je ne citerai pas les explications de M. Reinaud relatives aux deux sphinx ailés qui se retrouvent sur la série des miroirs dont il est question. Cet auteur y voit un emblème, tandis qu'il s'agit peut-être simplement d'une décoration analogue à celle qui se retrouve souvent sur les tapisseries et les étoffes orientales.

« L'inscription de ces miroirs, toujours la même, sans nom de propriétaire, indique qu'ils étaient l'ouvrage de fabricants faisant un article pouvant convenir à tout le monde.

« *Gloire*, *longue vie*, *fortune*, *éclat*, *élévation*, *louange*, *bonheur*, *excellence*, *pouvoir*, *prospérité*, *puissance et bienveillance à son possesseur* [1].

« Marco Polo et l'historien arabe Aboul-Feda, qui tous deux vivaient au XIIIe siècle, mentionnent sur le Volga le village Oukak, qui n'est autre que Oukek [2].

« Selon l'académicien Frène, qui a écrit sur Oukek [3], le

1. M. Reinaud renvoie aux ouvrages suivants, où sont mentionnés des miroirs du même type : *Description du Musée de Milan* (en italien), par le comte de Castiglioni. Milan, 1819; Fraehn, *Antiquitatis muhammedanae monumenta varia,* part. II. Saint-Pétersbourg, 1822.

2. En Sibérie, dans les monts Altaï, il existait une localité nommée Ouk, et dans le gouvernement de Tobolsk se trouve une rivière du même nom.

3. *Mémoires de l'Académie imp. des sciences*, VIe série, t. III. Saint-Pétersbourg, 1836. *Ueber die ehemalige mongolische Stadt Ukek im Süden von Saratow.*

mot Oukak signifie « digue. » Les explorations opérées de nos jours à Oukek ont justement mis à découvert les restes d'une digue pour retenir les eaux de la petite rivière Ouvekovka.

« Oukek a été détruit par Tamerlan en 1395. Cependant, l'Anglais Barrow, en visitant ces lieux l'année 1579, y constatait encore la présence d'une forteresse construite en pierres et en briques.

« Les fouilles de la commission scientifique de Saratoff, auxquelles j'ai assisté, ont mis au jour des substructions en grandes briques carrées. Les débris de toutes sortes, mélangés de cendres et de charbon, qui s'y trouvaient, sont une preuve que les habitations ont été incendiées.

« Les parois intérieures d'une des murailles portaient une épaisse couche de revêtement dans laquelle étaient fixées de petites briques émaillées de diverses couleurs et de diverses formes, de façon à composer un dessin.

« En outre, on rencontre à Oukek une quantité de fragments de céramique émaillés en bleu turquoise ou en bleu saphir, céramiques également très abondantes dans les ruines de l'ancienne Bolgary.

« Certains objets creux, de forme sphéro-conique, en terre cuite, sont également nombreux dans ces deux localités. Leur présence est un point de rapprochement à ajouter aux autres. J'ai rencontré, en outre, plusieurs de ces récipients typiques en Crimée, à Théodosie et à Balaklava[1]. La destination de ces objets demeure inconnue, malgré les nombreuses publications dont ils ont été l'objet[2].

« Les découvertes faites à Bolgary et à Oukek indiquent une même civilisation.

« On connaît des monnaies orientales portant le nom d'Oukek; mais, comme il existe aussi une localité du même nom en Crimée, la question est de savoir si les monnaies ont été

1. J'ai offert aux Musées du Louvre et de Cluny les céramiques rapportées de ces localités.

2. *Société nationale des Antiquaires de France,* 1874. — *Travaux du IVe Congrès russe d'archéologie à Kazan,* t. I, p. 34, sec. III.

frappées sur les côtes de la mer Noire ou sur les rives du Volga.

« Cette communication a pour but de vous faire pressentir l'intérêt qui s'attache à rechercher l'aire géographique où se retrouvent certains objets qui n'avaient été étudiés qu'au point de vue de leur signification artistique.

« Jusqu'à ce jour, on avait classé ces miroirs dans les collections sans se préoccuper de leurs provenances, et j'estime que la question de leur origine mérite de fixer l'attention des savants orientalistes. »

M. Lafaye, membre résidant, expose les résultats d'une excursion archéologique qu'il a faite à Voutenay (Yonne). Ce village se trouve sur le parcours de la grande voie qui joignait Chalon-sur-Saône à Sens en passant par Autun, Saulieu, Avallon et Auxerre. Un peu à l'ouest de Voutenay se dresse une colline depuis longtemps signalée à l'attention des savants par les nombreux débris de l'époque gallo-romaine qu'on y a retrouvés; on s'accorde, en général, à placer sur son sommet la station antique de Cora, mentionnée par Ammien Marcellin comme une de celles qui venaient après Saulieu sur la route d'Auxerre[1]. Cet historien raconte qu'en l'an 356 les Alamans ayant envahi la région, un conseil de guerre fut tenu à Autun, le 24 juin, sous la présidence du césar Julien, accouru de Vienne en toute hâte. On discuta la question de savoir quelle route il devait suivre pour se rendre à Troyes, et de là à Reims, où devait se faire la concentration des troupes romaines en vue d'une action décisive contre les Alamans. Les officiers étaient divisés; quelques-uns conseillaient à Julien de passer par Sedelaucus (Saulieu) et Cora[2]. Il est probable que ce nom de Cora vient de la même racine que le nom de la rivière de la Cure, et, sans

1. Pasumot, *Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule* (1765), p. 57 à 86, *dissertation sur la position d'un lieu nommé Chora.* — Max Quantin, *Répertoire archéologique du département de l'Yonne* (1868), p. 114, *Saint-Moré*, et p. 121, *Voutenay.*

2. Amm. Marcell., éd. Garthausen, XVI, 2, 3 : « Quibusdam per Sedelaucum et Coram iri debere firmantibus. »

que l'on puisse invoquer des raisons tout à fait décisives, l'hypothèse qui place Cora sur la colline de Voutenay ne semble pas inacceptable[1]. Le tracé de la voie romaine est encore apparent un peu plus loin, comme l'indique la carte de l'état-major, entre Saint-Moré et Séry[2].

Il y a à Voutenay même un antiquaire qui, depuis plusieurs années, explore avec zèle les environs du village; c'est le curé de la paroisse, M. l'abbé Poulaine. Il a formé au presbytère une petite collection d'objets antiques recueillis principalement sur la colline dite de Cora. M. Lafaye a visité cette collection; elle comprend un médaillier et un assez grand nombre de terres cuites, vases, lampes et figurines diverses. M. Poulaine a récemment fait exécuter une photographie de quelques-uns des objets les mieux conservés de son cabinet, et il a eu l'obligeance d'en envoyer un exemplaire à M. Lafaye, qui le communique à la Société. On y remarque plusieurs statuettes en bronze; M. Lafaye attire spécialement l'attention de ses confrères sur l'un de ces petits monuments: c'est une statuette de 0m10 de hauteur environ, représentant la Vénus au collier. Elle offre de grandes analogies avec le beau bronze de Tortose (Syrie), dont le *Bulletin* a donné une reproduction, et elle rappelle aussi le bronze de Cassel[3]. Les deux bras sont parfaitement conservés; on voit encore dans les paumes des mains le trou par où passait le collier. Malheureusement, les deux jambes sont cassées un peu au-dessus des chevilles. A propos de la Ψελλιουμένη de

1. Baudoin, *Détails sur la partie de la voie romaine d'Auxerre à Avallon comprise entre Sermizelles et Saint-Moré, et recherches sur Chora*. 1848, in-8°. — V. Petit, *Itinéraire des voies gallo-romaines qui traversent le département de l'Yonne*. 1851, in-8°. — *Note sur une carte de la Gaule* (Peutinger), *voies romaines de l'Yonne*. 1855, in-8°. — Ragon, *Grande voie d'Agrippa*, *études opérées en* 1861 *pour la reconnaissance de cette voie dans l'arrondissement d'Avallon*. 1863, in-8°. — Max Quantin et Boucheron, *Mémoire sur les voies romaines de l'Yonne*. 1864, in-8°. — Ern. Desjardins, *Table de Peutinger*, p. 30, col. 1.

2. Carte de l'état-major, feuille 111, Avallon, n.-o.

3. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1897, p. 264.

Praxitèle, M. Lafaye fait observer que l'on a encore une copie du même type à Paris dans une statuette du Cabinet des médailles qui porte le n° 234[1]; le bras gauche est brisé, mais le geste du bras droit est assez clair pour qu'on ne puisse avoir de doute sur l'interprétation de cette figure.

M. l'abbé Poulaine a déjà consigné dans quelques publications personnelles les résultats de ses recherches[2]. M. Lafaye, en le remerciant, exprime le vœu que la Société puisse être tenue au courant de ses découvertes ultérieures.

M. Leprieur, associé correspondant national, fait une communication sur le tableau de *l'Enfer*, attribué à Jérôme Bosch, récemment offert au Musée du Louvre par M. le duc de la Trémoille. M. Leprieur rapproche de ce tableau un très curieux dessin, depuis longtemps conservé au Louvre (n° 19185, école flamande), qu'il croit être une première pensée en vue du tableau. Il le prouve par toute une série de rapprochements. La comparaison des œuvres authentiquement reconnues comme de Jérôme Bosch, dont il présente un certain nombre de photographies, l'amène à croire, toutefois, que, dans le dessin et la peinture de *l'Enfer*, il s'agit d'un maître différent de Bosch et, selon toutes probabilités, antérieur à lui.

M. Cagnat, membre résidant, communique, de la part de M. Gauckler, associé correspondant national, la nouvelle de la découverte à Henchir-Msadin d'un caveau funéraire.

C'est une salle carrée de 8m20 de côté, intérieurement. Huit *loculi* sont répartis, deux par deux, au pourtour. Le sol est pavé d'une mosaïque assez grossière de style, mais assez bien conservée. On y voit Daniel prosterné dans la fosse et entouré de quatre lions.

1. Babelon et Blanchet, *Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale*, p. 101-102.

2. Abbé F. Poulaine, *Voutenay, histoire d'un village* (1895). *Guide du touriste dans l'Avallonnais*. Auxerre (1896). *Les découvertes archéologiques dans la vallée de la Cure en* 1896. Auxerre (1897).

Au-dessous, dans un pentagone, on lit :

MEMORIA
BLOSSI · HONO
RATI · INGENVS · ACTOR
PERFECIT

La propriété appartient à un Européen, qui est, par suite, responsable de la conservation du monument.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans une correspondance conservée au département des médailles de la Bibliothèque nationale, j'ai remarqué une note dont voici la copie :

« Figure d'une bare ou cordon d'or qui a été trouvée depuis environ deux ans (1749), dans la paroisse d'Augan au village du Loup, « à deux lieües de Ploermel, en Bretaigne, au bord d'une marre, « dans un bas chemin, par une petite gardeuse de vaches. Ce morceau a été perdu et retrouvé plusieurs fois depuis deux ans, croyant « que ce n'étoit rien de conséquence. Il avoit trois pieds quattre « poulces de long et pesoit environ un marc sept onces, et à l'essay « s'est trouvé au titre de saise karas. L'on ne sçait à quoy cela « pouvoit servir; on prie les curieux de le marquer, 1752. »

« Le dessin qui accompagne cette note ne laisse aucun doute sur la nature du monument. C'est une ceinture gauloise, en forme de torsade, analogue à celle de Cesson (près de Rennes), conservée au Musée de Cluny[1], et à celle de Saint-Leu-d'Esserent (près de Creil), conservée au Cabinet des médailles[2].

« D'après la note, la longueur de cette ceinture correspond à 1m08 et son poids à 458 grammes. Ces détails sont à rap-

1. *Catalogue du Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny*, 1883, p. 389, n. 4965.
2. A. Chabouillet, *Cat. des camées*, p. 379, n. 2567. *Recueil des antiquités bellovaques conservées dans le cabinet de M. Houbigant*, 1860, p. 110 et suiv.; cf. A. de Longpérier, *Œuvres*, t. II, p. 377.

procher de ceux que fournissent les autres ceintures. La ceinture de Cesson mesure $1^{m}40$ et pèse 389 grammes ; celle de Saint-Leu-d'Esserent n'a que $1^{m}05$ de longueur et pèse 339 grammes. Le poids de la ceinture trouvée au Loup est supérieur, mais on a signalé un monument du même genre, ayant $1^{m}48$ de longueur et dont le poids atteignait 456 grammes[1].

« Bien qu'on connaisse maintenant un certain nombre de ceintures de ce genre, il n'est pas inutile de signaler la trouvaille du Loup, car l'objet a probablement passé par le creuset d'un orfèvre. Le titre donné par la note équivaut à 667/1000. Il y aurait intérêt à étudier à ce point de vue les ceintures qui ont été conservées[2]. »

M. Molinier, membre résidant, communique des bols de faïence orientale remontant vraisemblablement au xve siècle, provenant de Syrie, et un encrier en faïence de Perse polychrome du xvie siècle, récemment acquis par le Louvre pour la collection musulmane.

M. Michon, membre résidant, soumet à la Société la copie qui lui est adressée par le R. P. Lagrange, associé correspondant national à Jérusalem, d'une inscription récemment découverte en Palestine, à Amuvas, l'ancienne Emmaüs-Nicopolis :

■■■■■■■■■■
EG · O · L · SABIN
VS · AMASIO
MIL · LEG · $\overline{V}$ · MA
C · > · STIMINI
AN · XXV · MIL
■■■■■■■■■■

1. Ceinture trouvée à Kerdrin, près de Plouguin (Finistère), en 1845 (*Recueil... Houbigant*, p. 112, note).
2. Cf. E. Cartailhac, *L'or gaulois*, dans la *Revue d'anthropologie*, 1889.

« L'inscription est gravée sur une dalle ornée de deux moulures latérales, dont la partie subsistante mesure 0m48 de haut sur 0m52 de large. Les premières lettres ne donnent pas de sens[1], mais la suite se lit sans difficulté : *L(ucius) Sabin|us* — ou *Sabinius*, l'N et l'I pouvant être liés, — *Amasio* | *mil(es) leg(ionis) V Ma|c(edonicae)*, *(centuria) Stimini* (?) | — nom dont le déchiffrement est sans doute erroné, — *an(norum) XXV*, *mil(itavit)*...

« Il rappelle qu'il y a quelque temps déjà[2] il avait signalé, de la part de notre zélé correspondant, la découverte à Emmaüs-Nicopolis d'une autre inscription d'un soldat de la même légion, C. Vibius Firmus.

« Un premier fragment d'une inscription analogue, mais ne comprenant plus que quelques lettres, y avait été copié une dizaine d'années auparavant par M. Clermont-Ganneau et a été publié depuis dans l'*Ephemeris* et au *Corpus*[3].

« Les documents épigraphiques viennent ainsi s'ajouter au témoignage de l'historien Josèphe[4] pour attester le séjour à Emmaüs-Nicopolis de la légion Ve macédonique. »

1. Il ne semble guère possible d'y reconnaître, comme l'idée en vient d'abord, l'indication [L]EG·(V).

2. *Bulletin*, 1896, p. 262; cf. *Revue biblique internationale*, 1897, p. 131.

3. *Ephemeris epigraphica*, V, p. 620, n° 1446; *C. I. L.*, t. III, supplementum, n° 6647.

4. *B. J.*, IV, 8, 1; V, 1, 6.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1898.

Séance du 6 Avril.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Destrée (J.). ***Les Heures de Notre-Dame, dites de Hennessy, conservées à la Bibliothèque royale de Bruxelles.*** Bruxelles, 1895, in-4°.

M. Omont, membre résidant, a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à la Société, au nom de M. Joseph Destrée, conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels de Belgique, une étude publiée avec luxe sur *Les Heures de Notre-Dame, dites de Hennessy*, conservées à la Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles, 1895, in-4°).

« Dans ce beau volume, M. Destrée étudie l'origine du *Livre d'Heures de Notre-Dame*, qui, au xviiie siècle, appartenait à la famille irlandaise de Hennessy et a été acquis, en 1874, par feu Charles Ruelens pour la Bibliothèque royale de Bruxelles; il commente ensuite chacune de ses cinquante-six miniatures, qui, reproduites ici par l'héliogravure, forment un ensemble merveilleux pour l'étude de l'art flamand aux Pays-Bas dans la première moitié du xvie siècle. M. Destrée y reconnaît, selon toute vraisemblance, l'œuvre d'un enlumineur célèbre, Simon Bening, l'un des paysagistes et des maitres les plus habiles de l'école flamande, auquel il consacre des pages nourries de faits et de rapprochements ingénieux. C'est un travail qui fait également honneur à la

sagacité et au goût de l'auteur, ainsi qu'à l'initiative éclairée de l'éditeur. »

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. E. Babelon et Noël Valois lisent des rapports favorables sur les candidatures de M. José Gestoso y Perez au titre d'associé correspondant étranger et de M. Braquehaye au titre d'associé correspondant national. On procède au vote et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés, M. José Gestoso y Perez associé correspondant étranger à Cadix et M. Braquehaye associé correspondant national à Bordeaux.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente les photographies d'un fragment d'*oscillum* en marbre blanc qui vient d'être découvert sur le territoire d'Argelliers (Aude), à peu de distance de Narbonne. Il doit ces photographies à une obligeante communication de M. Fr.-P. Thiers, conservateur du Musée de Narbonne.

On sait que les objets de ce genre, auxquels on donnait le nom de *clipei* à cause de leur forme particulière, étaient ordinairement suspendus entre les colonnes des portiques et généralement ornés de sculptures sur les deux faces. Le Musée de Naples en possède une très belle collection recueillie à Pompéi et à Herculanum. La plupart de ces objets sont décorés de figures mythologiques ou d'animaux se rapportant au culte bachique[1].

La tablette d'Argelliers avait la forme d'un bouclier d'amazone (*pelta*). D'après les calculs de M. F.-P. Thiers, le diamètre de l'objet complet aurait été de 0m28 environ, mais il est assez difficile de calculer exactement le rayon d'un cercle dont on ne connaît qu'une minime partie. Il était suspendu à l'aide d'une petite chaîne qui se terminait par un goujon

1. Cf. l'étude publiée par M. Maurice Albert, *Boucliers décoratifs du Musée de Naples*, dans la *Revue archéologique*, nouv. série, t. XLII (1881), p. 92-99, 128-137, 273-286 ; pl. XV à XIX.

dont on constate encore la place. On voit aussi, à la partie inférieure, le logement d'un autre goujon qui soutenait un objet semblable ou bien un contrepoids. Il est possible aussi qu'il ait été non suspendu, mais placé dans une ouverture appropriée à la forme, de façon à pouvoir tourner sur les goujons comme sur des pivots. Toutefois, il devait être placé à une certaine hauteur, car les motifs de sculptures sont à peine ébauchés en certaines parties.

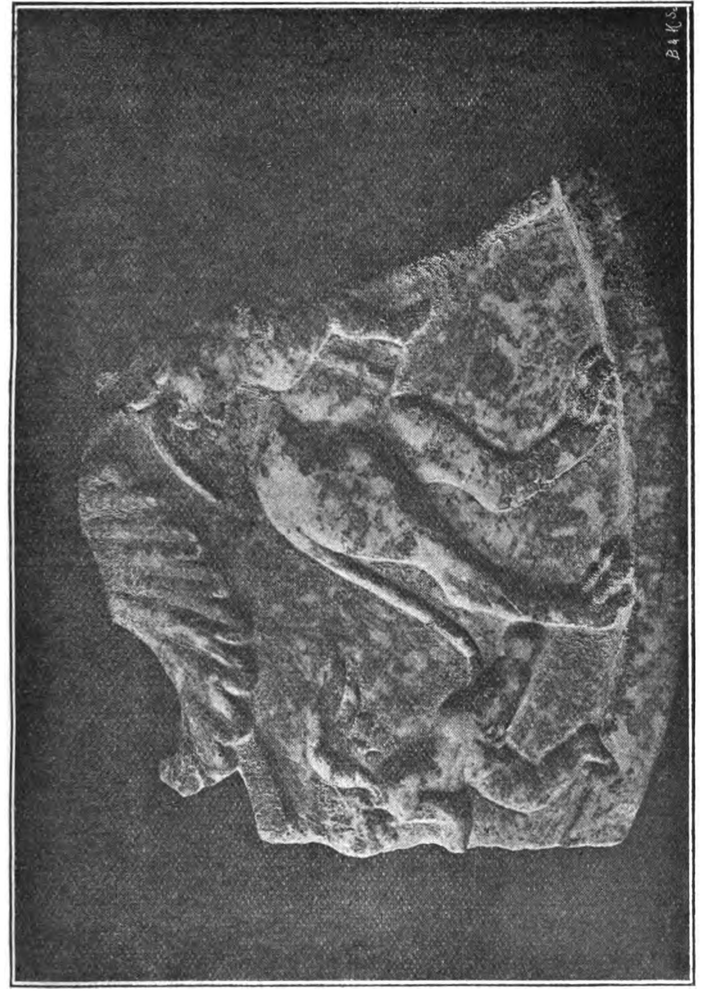
Il subsiste à peu près la moitié du relief. On y voit d'un côté l'arrière-train d'un lion ou d'une panthère montée par un Amour ailé et qui devait être environnée d'autres Amours; il n'en reste qu'un seul, qui court derrière la bête et en sens contraire. La partie antérieure de l'animal manque. Cette représentation était très en vogue dans l'antiquité; elle se retrouve sur les peintures, sur les mosaïques, sur les pierres gravées, etc.[1]. Un des vases d'argent de Boscoreale montre une scène analogue. C'est la mise en action de l'axiome *Omnia vincit amor*. Quelquefois la panthère ou le lion que les Amours tourmentent et chevauchent sont remplacés par un éléphant ou par un Centaure. La férocité, la force brutale sont vaincues par l'Amour.

Au revers de la tablette d'Argelliers, on distingue un Amour ailé debout, une draperie sur l'avant-bras gauche et portant sa lance en avant dans la position d'un combattant ou d'un chasseur. Le reste de la scène manque. Il est très probable qu'il y avait là une scène de chasse analogue à celles qui se retrouvent sur d'autres tablettes du même genre, où l'on voit un chasseur tantôt attaquant un cerf, tantôt attaquant un sanglier[2].

La provenance de ce petit monument en double l'intérêt. Il doit être rapproché, en particulier, des tablettes analogues trouvées à Nîmes et qui sont aujourd'hui conservées, soit

1. A. de Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n° 799, a cité un certain nombre de monuments où se retrouve le lion tenu captif par des Amours. Cette liste pourrait être facilement augmentée.

2. Voir Maurice Albert, *Op. cit.*, p. 200, note 25 et pl. XVII, 2.



A. ***Fragment d'un*** **clipeus,** ***en marbre blanc, trouvé à Argeliers, près Narbonne (Aude).***



B. *Autre face du fragment de* clipeus, *en marbre blanc, trouvé à Argeliers, près Narbonne* (*Aude*).

dans le Musée de cette ville, soit dans celui d'Avignon. Deux autres tablettes dont la provenance est inconnue se trouvent dans les collections de l'École nationale des Beaux-Arts. Le Musée du Louvre en possède également deux ornées de sujets bachiques; l'une d'elles provient de la collection Durand [1].

M. le pasteur Frossard, associé correspondant national, rappelle à ce propos la forme arrondie des tombes du pays basque.

M. Vauvillé, associé correspondant national, lit un mémoire sur les découvertes récentes faites boulevard Saint-Michel, place Saint-André-des-Arts et rue de la Harpe.

Le mémoire de M. Vauvillé est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Petit, associé correspondant national, signale différentes découvertes de poteries anciennes faites dans les mêmes fouilles.

Le Dr Capitan, associé correspondant national, communique une série d'instruments en bronze se terminant à une extrémité par une lame de forme semilunaire et à l'autre par une roulette munie de dents mousses. Cet instrument rappelle la forme des rasoirs de la fin de l'époque du bronze, et pourtant c'est simplement un ustensile de pâtisserie servant à couper la pâte et qui était en usage en Italie au moyen âge.

Séance du 13 Avril.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Destrée (Joseph). *Les Heures de Notre-Dame*. Bruxelles, 1896, in-4°.

1. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, nos 2462 et 2463.

Lambin (Émile). *La flore des grandes cathédrales de France.* Paris, 1897, in-8°.

Margry et l'abbé E. Muller. *Pierre Séguin, ligueur, reclus et écrivain,* 1558-1636. Senlis, 1897, in-8°.

Muller (chanoine Eug.). *Quelques chartes et sceaux inconnus concernant Senlis,* 1185-1303 *environ.* Senlis, 1897, in-8°.

Perrot et Ch. Chipiez (G.). *Histoire de l'art dans l'antiquité.* 36e série. Paris, 1898, in-8°.

Regnier (Louis). *Une visite à l'ancienne abbaye du Trésor (diocèse de Rouen).* Rouen et Paris, 1897, in-8°.

— *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin.* VI : *Boury, Vaudancourt.* Paris et Beauvais, 1897, in-8°.

Rey (baron E.). *Les grandes écoles syriennes du IVe au XIIe siècle.* Paris, 1898, in-8°.

Correspondance.

M. Homolle, membre résidant, directeur de l'École française de Rome, invite la Société à se faire officiellement représenter aux fêtes du cinquantenaire de l'École française d'Athènes, qui auront lieu les 17 et 18 avril prochain.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, rappelle que M. Collignon, qui est en ce moment en route pour Athènes, a été, l'an passé, désigné par la Compagnie pour la représenter à ces fêtes. Sur sa proposition, on décide qu'on rappellera par télégramme à M. Collignon le mandat qui lui a été confié.

M. Daupeley-Gouverneur, présenté par MM. l'abbé Thédenat et Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir.

Travaux.

M. Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, associé correspondant national, communique l'historique d'une découverte faite par lui et son ami M. Ch. d'Achon dans le

fonds du prieuré de Cunauld, localité de Maine-et-Loire qui dépendait autrefois de l'abbaye de Tournus, en Bourgogne. Il s'agit de quatre parchemins, dont trois sont absolument inédits et contiennent des mentions historiques d'un grand intérêt, en raison des personnages et des établissements sur lesquels ils fournissent des renseignements. Ansoald, évêque de Poitiers, auquel on doit la fondation de l'abbaye de Noirmoutier, en 676, était un prélat de haute distinction, parent de saint Léger. Le prieuré de Cunauld possédait, sans qu'on s'en fût aperçu jusqu'ici, une excellente copie, faite au XIe siècle, de la fondation du VIIe siècle. Ce titre est rédigé dans une forme curieuse.

Son acte de générosité n'a pas un intérêt purement ecclésiastique; il nous dépeint d'une façon saisissante la mise en pratique du droit romain, qui servait de règle dans toutes les villes de l'Aquitaine, à l'occasion de l'enregistrement qui s'imposait pour qu'il fût valable. Le secrétaire de l'évêque apporte la donation devant les magistrats de la curie de Poitiers, il les interpelle, il les nomme par leur nom et réclame la transcription sur les registres municipaux. Nous avons ainsi une page de l'histoire locale de Poitiers, une preuve certaine de la persistance des habitudes administratives importées par la conquête romaine, tout au moins jusqu'au VIIe siècle; on pourrait dire jusqu'au Xe siècle, tant étaient vivaces les usages.

La seconde pièce découverte par M. Léon Maître est un diplôme de l'empereur Louis le Débonnaire, publié d'après une mauvaise copie et interprété imparfaitement. Une lecture attentive fait voir la communauté de religieux et les habitants de Noirmoûtier abandonnés par leur souverain, Pépin d'Aquitaine, et obligés de se défendre eux-mêmes contre les Normands en construisant une fortification et en prenant les armes sous la direction de l'abbé, qui devient chef militaire.

La troisième pièce signalée à l'attention des historiens par le même chercheur est une belle charte de l'année 868, émanant du fils d'un riche seigneur d'Aquitaine qui prend l'habit de moine et paie son entrée dans la communauté des

fils de Saint-Filibert en offrant les dépouilles d'un monastère antique tombé dans son héritage et dont le nom n'a pas survécu dans les chroniques. Il s'agit d'une cella mérovingienne élevée dans une île des eaux de l'Houme, affluent de la Charente, où l'on conservait le corps de saint Fronyme, son fondateur probable. La donation comprend, outre la cella, tous les domaines qui en formaient le temporel et dont l'énumération a une grande importance pour l'origine de bien des localités du Poitou et de la Charente. Il en résulte une confirmation de l'assertion des historiens qui ont accusé Charles Martel d'avoir payé le dévouement de ses compagnons d'armes en leur livrant des terres ecclésiastiques. Le bienfaiteur au nom duquel est rédigé l'acte, Garlon ou Geslon, est le même personnage qui arriva à la dignité d'abbé de Tournus, lorsque les religieux arrêtèrent leur fuite pour se fixer sur la Saône, et bâtit la curieuse église de cette ville vers 875, église qui subsiste en partie malgré les dévastations des Hongrois. Garlon est mort évêque de Langres.

Enfin, le quatrième et dernier parchemin est un décret de l'évêque Isambert de Poitiers qui confirme, vers 1040, les moines de Saint-Filibert en possession de la paroisse de Beauvoir (Vendée) dans des circonstances très curieuses, parce qu'elles indiquent que saint Goustan fut canonisé par acclamation. Les religieux de Saint-Gildas-de-Ruis auraient voulu profiter de cet enthousiasme pour s'établir à Beauvoir, mais l'évêque proteste et menace les Bretons de son excommunication s'ils n'emportent pas le corps de leur frère dans le Morbihan, ne voulant pas que les fils de Saint-Filibert eussent des rivaux qui pussent partager avec eux les faveurs populaires. Ces faits positifs ont été racontés tout autrement par le biographe de l'abbé Vital, contemporain de Goustan, pour innocenter sa conduite, nouvelle preuve que les chroniques doivent être contrôlées par les chartes.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, communique deux nouveaux cachets d'oculistes récemment découverts à Gran, Vosges, par M. Émile Pierre, associé correspondant de la Société, qui a déjà trouvé, sauvé, introduit dans les musées

publics ou dans sa collection, et fait connaître un si grand nombre de monuments antiques de la région qu'il habite.

M. l'abbé Thédenat communique en outre une série d'antiquités de même provenance qu'il doit, comme les cachets, à l'obligeance de notre zélé correspondant.

Le mémoire de M. l'abbé Thédenat est renvoyé à la Commission des impressions.

Le R. P. C. de la Croix, associé correspondant national, communique à la Société les plans des fouilles qu'il a récemment exécutées à Louen (Deux-Sèvres).

M. Musset, associé correspondant national, communique une notice de M. l'abbé Nogués, curé de Dampierre-sur-Boutonne, sur une pierre tombale de l'abbaye de Saint-Séverin-sur-Boutonne, près Saint-Jean-d'Angély, où l'on reconnaît la figure de l'abbé Aimery, mort à la fin du XIIIe siècle.

M. Musset communique ensuite deux petits bronzes, trouvés l'un à Saintes en 1839, l'autre en 1844, et qui représentent un Hermès et un guerrier romain.

M. Dumuÿs, associé correspondant national, présente les photographies d'un reliquaire conservé dans l'église de Saint-Aignan d'Orléans; ce reliquaire, en cuivre et cristal, est monté sur des roues et orné de figures dans lesquelles M. Dumuÿs croit reconnaître le Christ et saint Jean, et incline à le dater de la seconde moitié du XIIIe siècle. Il estime qu'on peut y reconnaître un reliquaire de la Sainte-Épine, qu'on sait avoir été conservée à Orléans jusqu'au XVIe siècle.

MM. Marquet de Vasselot, Déchelette-Despierres et l'abbé Bouillet, associés correspondants nationaux, présentent différentes observations auxquelles répond M. Dumuÿs.

M. Jules Gauthier, associé correspondant national, communique une étude sur le Pontifical d'Hugues Ier, archevêque

de Besançon (1031-1060), manuscrit provenant de Metz et aujourd'hui conservé au Musée britannique.

M. Vachez, associé correspondant national, envoie une note relative aux peintures murales de l'ancienne chartreuse de Sainte-Croix en Jarez. Ces peintures ornaient le tombeau de Thibaud de Vassalien, archidiacre de l'église de Lyon, mort en 1327.

M. Vachez annonce l'envoi prochain d'un mémoire sur ce sujet.

Séance du 20 Avril.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

M. Héron de Villefosse offre, au nom de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran, les deux volumes suivants :

1° *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, vingtième anniversaire (1878-1898). Oran, 1898, in-8°.

2° *Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Journal des travaux de la Société; table générale* (1878-1898). Oran, 1898, in-8°.

C'est pour fêter sa majorité que la Société d'Oran a publié ces deux volumes. Le 16 avril, cette Société célébrait le XXe anniversaire de sa fondation. Afin de donner plus d'éclat à la solennité, elle a remplacé son Bulletin ordinaire par un Bulletin spécial, contenant une série d'articles dus aux savants les plus autorisés qui ont bien voulu accorder ainsi un témoignage de leur estime, de leur intérêt et de leur attachement à cette vaillante et laborieuse association. La province d'Oran était peu connue il y a vingt ans ; elle passait à tort pour moins intéressante que les autres provinces de l'Algérie, et les explorateurs étrangers se dirigeaient de préférence vers l'est de notre colonie africaine. Un officier

plein d'énergie et de savoir, M. le commandant Demaeght, comprit qu'il fallait réagir contre cette opinion erronée : il fut l'âme de la Société naissante; il explora patiemment les ruines encore vierges, retrouva les emplacements des cités romaines, reconstitua le réseau des voies stratégiques, reconnut les postes fortifiés que les Romains avaient établis dans cette partie de la Maurétanie, fonda enfin à Oran un musée archéologique dont l'importance s'accroît tous les jours. C'est en grande partie à sa persévérance et à son dévouement que la Société d'Oran doit le rang qu'elle occupe maintenant dans la science; il est juste que le nom de celui qui fut si souvent à la peine soit prononcé avec honneur aujourd'hui. M. le commandant Demaeght a couronné son œuvre en publiant une table générale et détaillée des travaux de la Société, table qui forme à elle seule un volume de 260 pages. On trouvera en tête du Bulletin un remarquable exposé de l'œuvre archéologique de la Société d'Oran, dû à la plume autorisée de notre confrère M. Toutain, de l'Université de Caen, ainsi qu'un résumé de ses travaux géographiques et historiques dû à M. Paul Ruff.

Correspondance.

Le comte de Marsy, associé correspondant national, président de la Société française d'archéologie, annonce que cette Société tiendra cet été, dans les premiers jours du mois de juillet, son 65e congrès archéologique à Bourges et invite la Compagnie à s'y faire représenter.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Omont et E. Molinier lisent des rapports favorables sur les candidatures de M. Brutails au titre d'associé correspondant national et de M. J. Destrée au titre d'associé correspondant étranger. On procède au vote et les deux candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés, M. Brutails, associé correspondant national à Bor-

deaux, M. J. Destrée, associé correspondant étranger à Bruxelles.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit le rapport de M. A. de Barthélemy sur la candidature de M. Daupeley-Gouverneur au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Daupeley-Gouverneur, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Nogent-le-Rotrou.

M. le chanoine J. de Carsalade du Pont, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Carbon de Biron de Casteljaloux, capitaine aux gardes, était le second des enfants de Blaise de Biron, seigneur de Casteljaloux, près Auch, département du Gers. Il servit aux gardes françaises de 1597 à 1644, date de sa retraite. En dehors des faits militaires auxquels il prit part, Casteljaloux se recommande aux amis de l'histoire pour avoir été le maître, l'éducateur militaire de Jacques de Puységur, l'auteur de charmants mémoires militaires. »

M. l'abbé de Carsalade donne ensuite lecture de plusieurs lettres qui témoignent du soin que Casteljaloux se donnait pour pousser les cadets de Gascogne ses compatriotes.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, présente une icône russe du XVIIe siècle, sur laquelle est figuré le jugement dernier, et qui lui a été communiquée par le baron de Baye.

Il la rapproche d'une image populaire russe d'une époque toute moderne, offrant la même représentation semblable dans les moindres détails.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait une communication sur le *parricide* et l'*infanticide*. Il constate que, dans le droit indo-européen primitif, il n'y avait pas de pénalité contre les crimes individuels; la loi punissait seulement les crimes concernant la sûreté de l'État.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique, de la part de M. R. Cagnat, membre résidant, en ce moment en Algérie, la note suivante :

« On a trouvé, il y a deux mois, à Cherchel, dans la propriété Grégory, c'est-à-dire au delà de la porte de Ténès, vers l'ouest, la base suivante brisée en haut :

. . . . *marcio*
sex · *fi*L QVIR
*mar*ↄIANO · DONATO
SEX ꞵ MARCI
MARCIANI
FLAMINALIS
VIRI · P · I■ FILIO
OB · HONOREM
PATRIS · EIVS · AEDILI
SVO · FORENSES

« Les compléments appartiennent à M. R. Cagnat. »

M. Héron de Villefosse lit ensuite une note de M. Granat, professeur d'histoire au lycée de Bastia, sur une inscription grecque récemment trouvée à Mariana.

« Le 25 février 1898, un propriétaire du canton de Borgo, arrondissement de Bastia, trouvait, en défonçant un terrain dans la plaine de Mariana, l'inscription suivante :

ΛΙΛΙΝΟC ΚΥΜΟΡΟ
ΟΥΡΝΙΝωΝΚΙЄΡЄΙ7
ΝΤΑЄΤЄ...ΡΑΤC
ΑCΙΔΟΝΤΑ. . . . . . .
ΑΠΑΤΗΡΚΘΥΙΝΤ. . .
ЄΛΛΙΝΟCΒΑΙΗΙΗ
ΑΤΡωΝΘCΚΥΡΝC
ΑΙΝΝ

« La pierre était située à 35 mètres environ de l'église appelée la Canonica. Elle était à l'ouest et faisait face à la porte d'entrée de la dite église; deux mètres seulement la séparaient du chemin vicinal qui mène de la grande route Bastia-Bonifacio à l'embouchure du Golo. Elle était à 300 mètres de l'ancien cimetière de Mariana recouvert aujourd'hui par le Golo et à peu près à trois kilomètres de la mer.

« Enfouie à 0m35 de profondeur, elle recouvrait des ossements, mais ces ossements étaient en petit nombre. Il n'y avait de substructions d'aucune espèce dans un périmètre de 10 mètres environ au nord, à l'est et à l'ouest du lieu de la trouvaille; il n'y en avait pas non plus à 2 mètres au sud. Des débris de toute espèce, briques, pierres effritées ont été trouvés dans le champ, mais nulle part il n'y avait trace de tombeau. Pas de pierres tumulaires, ni de pièces de monnaies, ni de poteries.

« La pierre sur laquelle est tracée l'inscription est une espèce de calcaire cristallin qui ressemble vaguement au marbre et qui est très commun sur les contreforts des montagnes de la côte orientale de Corse. Aux extrémités, elle est usée par les intempéries. La forme devait en être à l'origine rectangulaire; elle devait mesurer 0m35 sur 0m30. Elle est actuellement trapézoïdale, avec des bases de 0m34 sur 0m27 et une hauteur de 0m285. Cette plaque a été ébranlée par un coup de pioche; aussitôt mise à l'air, elle s'est brisée; elle se compose de seize morceaux. Il a été impossible de retrouver ceux qui manquent. Ces débris ont été recueillis et ressoudés par les soins de M. l'abbé Letteron, professeur au lycée de Bastia.

« Voici la lecture que nous croyons devoir proposer :

Αἴλινος ὠκύμορο[ν] [Σατ]ουρνῖνον κτερείζ[ει]
[π]ενταετε[υς] [ε]ρατο|ῦ] [δᾷδ]ας ἰδόντα [βίου]
[παῖδ]α πατὴρ Κουίντος [Μαρκ]ελλῖνος Βα...
πατρῶνος Κύρνου . . . .

« Ce serait une épitaphe en vers analogue aux épigrammes de l'anthologie. Les termes αἴλινος, ὠκύμορον sont poétiques;

la forme ἰδόντα l'est également. Beaucoup d'inscriptions funéraires grecques présentent cette même forme. De plus, la reconstruction se fait très facilement, si l'on suppose l'inscription écrite en vers. Elle se compose ainsi de deux distiques. Le premier se rétablit complètement. On pourrait peut-être remplacer δᾷδας par χερας et βίου par φάους. Le sens ne changerait pas et la mesure ne serait pas non plus détruite. Le deuxième distique est plus difficile à reconstituer. Le dernier mot doit être un nom propre, le nom gentilice de Quintus Marcellinus. On pourrait à la rigueur mettre Βατυριειος, ce qui donnerait Baturius en latin; mais l'*u* devient souvent *ou* en grec, et il devrait y avoir Βάτουριειος, ce que les restes des lettres ne nous permettent pas d'affirmer.

« La traduction de l'épitaphe ainsi reconstituée serait :
« Quintus Marcellinus Ba..., patron de la Corse, père affligé,
« a fait de belles funérailles à son fils Saturninus, qui n'a vu
« que pendant cinq ans les flambeaux de l'agréable vie. »

« Quant à la date de l'inscription, on doit la placer vers la fin du IIe ou le commencement du IIIe siècle de notre ère. Les caractères sont très réguliers; la forme en est pure, véritablement classique. Ceux du centre sont particulièrement bien conservés, malgré les déplacements de la pierre. Il est très probable en effet qu'elle n'a pas été trouvée sur le tombeau même de l'enfant de Marcellinus. Le champ qui entoure la Canonica a dû être autrefois un cimetière. Il faisait face à l'église, et, comme cela se pratique encore dans les campagnes de la France continentale, les habitants de la paroisse étaient enterrés auprès de leur clocher. Ce cimetière a disparu; les débordements du Golo l'ont détruit; les ossements ont été dispersés en grande partie. Seule la plaque calcaire plus lourde est restée et a été recouverte par les alluvions. Selon toute probabilité, elle a dû être empruntée soit au cimetière romain situé à 300 mètres plus à l'est et dont on voit encore quelques traces quand le Golo est très bas, soit au tombeau de famille de Marcellinus Ba..., les riches de l'époque impériale ayant tous leurs tombeaux de famille, usage qui s'est encore conservé en Corse de nos jours. Or, ces tombeaux étaient des constructions solides,

des demeures souterraines riches. Rien de pareil n'existe autour de la Canonica. Nous sommes donc en présence d'une inscription funéraire païenne qui a été transportée dans un cimetière chrétien du moyen âge.

« Pour conclure, cette inscription est importante pour plusieurs motifs : 1° c'est la première inscription grecque trouvée en Corse (les six lettres grecques conservées dans le recueil de M. Espérandieu ne forment pas à proprement parler une inscription); 2° le terme πατρῶνος Κύρνου, patron de la Corse, est nouveau. Nous avons ici pour la première fois la mention d'un patron de la province. Quelle sorte de patronat exerçait ce Quintus Marcellinus Ba...? Au nom de quels pouvoirs officiels ou de quelle influence privée s'intitulait-il patron de la Corse? C'est là une question que l'appoint de textes seul pourrait nous permettre d'élucider. »

M. Héron de Villefosse, tout en faisant quelques observations sur l'interprétation du texte, remercie M. Granat de son intéressante communication et regrette qu'il ne soit pas plus souvent question des antiquités de la Corse dans notre Bulletin. M. Granat a eu l'obligeance de joindre un estampage à sa note, mais cet estampage est fort défectueux et il est impossible d'en tirer aucun éclaircissement pour la vérification du texte.

Séance du 27 Avril.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Barr-Ferree. *Bibles in Stone* (*New England Magazine*, avril 1898).

Bruston (C.). *Les paroles de Jésus récemment découvertes en Égypte et remarques sur le texte du fragment de l'Évangile de Pierre*. Paris, 1898, in-8°.

Daupeley (Gustave). *Le peintre Jean-René Méliand*. (*Revue de l'Art français*, août 1891.)

— *Jean-René Méliand élève de Louis David*. Paris, 1886, in-8°.

Daupeley (Gustave). *Le compositeur et le correcteur typographes.* Paris, 1880, in-12.

Delattre (R. P.). *Les grandes statues du Musée Saint-Louis à Carthage.* Paris, 1898, in-8°.

— *Lampes romaines ornées d'un sujet trouvées à Carthage en* 1896. Bône, 1897, in-8°.

Germain de Maidy (Léon). *Les quinze joies de Notre-Dame.* Nancy, 1898, in-8°.

Loisne (comte Auguste de). *La bataille d'Azincourt d'après le manuscrit inédit du château de Tramecourt.* Paris, Impr. nat., 1898, in-8°.

[Robert (Ulysse)]. *Annuaire des bibliothèques et des archives pour* 1898. Paris, 1898, in-12.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom du R. P. Delattre, deux brochures relatives aux belles découvertes qu'il a faites récemment à Carthage. La première est intitulée *Lampes romaines ornées d'un sujet trouvées à Carthage en* 1896 *dans les fouilles des cimetières des officiales* (extrait des *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippône*, 1897), l'autre a pour titre *Les grandes statues du Musée Saint-Louis à Carthage* (extrait du *Cosmos*).

Correspondance.

MM. Daupeley-Gouverneur et J. Destrée écrivent pour remercier la Compagnie de les avoir élus associés correspondants.

Le comte de Castellane, président de la Société française de numismatique, présenté par M. A. de Barthélemy et par le vicomte de Rougé, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Parnay, par Noyant (Maine-et-Loire). Le président désigne MM. E. Babelon, Samuel Berger et le vicomte Delaborde pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Héron de Villefosse lit un rapport de M. A. de Barthélemy sur la candidature de M. Amtmann au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Amtmann, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Bordeaux.

M. Corot, associé correspondant national, envoie une note sur une petite plaque d'agrafe, de forme circulaire, sur laquelle est gravée une lettre gothique, *n* ou *u*. Cette petite plaque, récemment trouvée sur le territoire de Savoisy, peut dater du XVe ou du XVIe siècle.

Le vicomte de Rougé, membre résidant, expose les résultats des fouilles entreprises par M. Amélineau à Abydos : il en avait déjà parlé d'une manière accessoire dans une communication récente, mais le sujet a acquis un intérêt nouveau par le compte-rendu qui en a été fait tout dernièrement par M. Amélineau lui-même à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

« L'auteur des fouilles d'Abydos semble vouloir classer en deux catégories les monuments qu'il a découverts sous les sables : les tombes royales et le tombeau d'Osiris. Si l'intérêt très considérable de ces découvertes a été reconnu par tout le monde savant, les conséquences historiques et religieuses que M. Amélineau prétend en déduire n'ont pas reçu le même accueil unanime. Il est donc utile de placer sous les yeux de la Société les arguments mis en avant de part et d'autre dans cette discussion.

« Dans la première série de ses découvertes, M. Amélineau a mis au jour un certain nombre de tombeaux d'une construction très spéciale et paraissant avoir tous les signes d'un archaïsme caractérisé. Dans ces différentes tombes ont été rencontrées quelques inscriptions, les unes gravées sur des stèles de pierre, les autres frappées ou empreintes, au moyen

de cylindres, sur des jarres en terre cuite destinées à conserver les provisions de bouche du défunt pour sa seconde vie. Certaines de ces inscriptions présentaient des ***noms de bannières***, c'est-à-dire un des noms portés par les rois d'Égypte; or, ces noms de bannières étaient inconnus. M. Amélineau voulut y retrouver les noms de ces souverains légendaires, que l'historien Manéthou plaçait avant les dynasties historiques sous la dénomination de dynasties des mânes, succédant elles-mêmes aux dynasties divines. M. Amélineau s'appuyait en particulier sur la nouveauté de cette série de noms royaux, et il faisait également ressortir le style archaïque et très particulier de ces tombeaux.

« Dès le début, M. Maspero fit remarquer qu'il ne fallait pas se presser d'accepter une pareille conclusion, car les noms de bannière des rois des deux ou trois premières dynasties, pas plus que ceux de beaucoup de pharaons de la septième à la onzième dynastie, ne nous étaient pas encore révélés, et qu'il fallait voir tout d'abord si l'on ne pourrait pas appliquer à quelques-uns de ces souverains les nouveaux noms découverts. La suite des fouilles a prouvé la justesse de cette réserve, car quelques nouvelles inscriptions plus complètes ou mieux conservées ont permis d'attribuer un certain nombre de ces noms à des pharaons connus des trois premières dynasties. C'est là déjà un résultat remarquable que M. Amélineau aurait tort de rejeter en maintenant ses premières conclusions.

« M. de Morgan, vers la même époque, avait découvert à Négadeh, entre Abydos et Thèbes, un tombeau royal qui semble se caractériser par une antiquité supérieure à celle des tombes d'Abydos. Le vicomte J. de Rougé ne reviendra pas sur les détails qu'il a donnés dernièrement sur ce curieux monument; mais il doit ajouter que le nom du pharaon de la tombe de Négadeh a donné lieu à une hypothèse assez intéressante. La lecture des signes composant le nom de ce roi est encore incertaine : on a proposé de le lire ***Men*** ou ***Mena*** et d'y reconnaître le nom de Menès, le premier roi d'Égypte, dont M. de Morgan aurait ainsi découvert la sépulture. Il serait téméraire, sans preuves complé-

mentaires, d'admettre cette attribution, mais on ne doit pas non plus la rejeter de prime abord. Or, le nom de ce pharaon de *Négadeh* a été retrouvé par M. Amélineau dans les tombes d'Abydos, ce qui semblerait les faire classer comme plus récentes; il est difficile, toutefois, de dire aujourd'hui dans quelles conditions ce nom y a été retrouvé.

« La seconde découverte de M. Amélineau à Abydos, c'est le monument qu'il a nommé le tombeau d'Osiris. Dès lors la contradiction a été particulièrement sérieuse, car elle a porté tout à la fois sur l'attribution même donnée à ce monument et sur les conséquences historiques et religieuses que l'on voulait en déduire.

« Il y avait, on le sait, à Abydos ce qu'on appelait un tombeau d'Osiris : mais ce fait n'était pas particulier à cette localité. La légende mythologique, peut-être postérieure, qui racontait le meurtre d'Osiris par son frère Set et le dépècement du cadavre destiné à le soustraire aux recherches d'Isis, relate en même temps que, partout où Isis retrouva un membre du cadavre d'Osiris, un sanctuaire fut élevé pour conserver et honorer la relique sacrée. Les listes géographiques des derniers temps fournissent l'énumération de ces sanctuaires, et les listes d'Edfou, en particulier, publiées par le vicomte J. de Rougé, montrent qu'Abydos se vantait de posséder le cœur d'Osiris. Le sanctuaire commémoratif d'Abydos fut sans doute un des plus célèbres, car le tombeau d'Osiris parait y avoir conservé longtemps une réputation spéciale. M. Mariette a cherché son emplacement sans pouvoir le rencontrer, et c'est ce tombeau célèbre que M. Amélineau croit avoir retrouvé.

« Il serait trop long d'énumérer toutes les raisons sur lesquelles s'appuie M. Amélineau; qu'il suffise de citer la principale, c'est la découverte dans ce monument d'un sarcophage en pierre dure, d'une forme spéciale, sur lequel est couchée la statue d'Osiris mort. La photographie de ce curieux document a été reproduite tout dernièrement dans le journal *Le Monde illustré*. Un autre tombeau déblayé dans le voisinage de celui dit d'Osiris serait, d'après M. Amélineau, le tombeau d'*Horus* et de *Set*, les inscriptions qu'il

renfermait se rapportant aux *deux dieux Horus* et *Set*. C'est dans ce dernier tombeau, ce semble, que M. Amélineau a découvert un squelette. Il faut ajouter que tous ces tombeaux ont été, à un moment donné, livrés au pillage et à l'incendie, ce qui a malheureusement détruit la plus grande partie des renseignements qui nous seraient aujourd'hui si utiles.

« L'étude de ces tombeaux a amené M. Amélineau à énoncer la théorie suivante : Osiris, Horus et Set ont été des personnages humains et véritables qui ont vécu en Égypte, avant la dynastie dite des Mânes. Leur intelligence et leurs bienfaits ont constitué le royaume d'Égypte; par reconnaissance, les Égyptiens en ont fait plus tard des dieux, et ce serait leurs tombeaux véritables qui viennent d'être retrouvés. Autour seraient venus se grouper les tombeaux des rois de la dynastie postérieure dite des Mânes. En conséquence, il faudrait faire remonter les tombes d'Osiris, d'Horus et de Set à une antiquité incalculable, au minimum deux à trois mille ans avant les dynasties historiques, soit à huit ou dix mille ans avant l'ère chrétienne.

« M. Maspero a fait, à l'une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions, des objections sérieuses à ces diverses attributions : il est utile de les reproduire après cet exposé.

« Tout d'abord, au sujet des tombes royales, le savant académicien fait justement remarquer que les noms de quelques-uns des possesseurs de ces tombes ont pu être rapprochés des noms de pharaons des trois premières dynasties et que, si l'on arrive à prouver que le tombeau de *Négadeh* est celui de Menès, les tombes royales d'Abydos lui seraient réellement postérieures; par là même tombe la théorie de M. Amélineau, qui voulait y reconnaître les sépultures des dynasties héroïques dites des *Mânes*. M. Maspero, tout le premier, fait ressortir l'intérêt qui demeure attaché à la découverte de ces monuments des premières dynasties égyptiennes.

« Quant au tombeau d'Osiris, M. Maspero ne pense pas que ce soit là réellement le célèbre tombeau d'Osiris à Abydos. En premier lieu, il fait remarquer que ce monument semble faire partie de l'ensemble des tombes royales dont il a été

parlé ci-dessus : c'est à peu près la même disposition et le même genre de construction; et le nom de bannière qui y a été rencontré sur un objet détaché pourrait bien être le nom du véritable destinataire de ce tombeau. Reste cependant la présence du cénotaphe d'Osiris qui y a été rencontré par M. Amélineau. Il est peut-être difficile, avant d'avoir tous les éléments du débat et sans avoir vu les monuments eux-mêmes, d'expliquer la présence de ce sarcophage dans une tombe royale : c'est là le point le plus spécieux qui restera à éclaircir. Comme simple hypothèse, M. Maspero propose de supposer que postérieurement ce tombeau a été utilisé pour faire une sorte de chapelle mortuaire, dédiée à Osiris, le culte d'Osiris mort étant très en honneur à Abydos, tout au moins dans les temps plus récents, car il ne paraît pas avoir été le culte principal à l'origine.

« La reproduction du cénotaphe avait d'ailleurs inspiré à M. Maspero des doutes sur son antiquité; à première vue, il le descendait au moins à la dix-huitième dynastie, peut-être plus bas encore; des renseignements récents qu'il a reçus n'ont fait que le confirmer dans cette opinion. On sent les conséquences importantes de cette constatation : le cénotaphe d'Osiris, découvert par M. Amélineau, serait dans ce cas très postérieur au tombeau lui-même.

« De plus, le soi-disant tombeau des *deux dieux* ne serait pas celui d'Horus ou de Set, comme le dit M. Amélineau. Sans entrer dans la discussion des signes hiéroglyphiques du nom de bannière trouvé dans ce tombeau, et que M. Maspero lit tout autrement que M. Amélineau, il fait remarquer avec raison que la présence de l'épervier, symbole d'Horus, et de l'animal typhonien, symbole du dieu Set, qui se voient affrontés sur le haut de l'encadrement du nom de bannière, ne signifie pas nécessairement *Horus* et *Set*. Le vicomte E. de Rougé a depuis longtemps signalé que, dans un tombeau, contemporain des grandes pyramides, une princesse se dit l'épouse de l'*Horus* et du *Set*, désignant par là le pharaon lui-même qui réunit en lui les royautés de ces deux dieux. La même mention sur le nom de bannière d'Abydos signifie donc probablement la même chose,

quelques siècles auparavant, et le tombeau dit d'Horus et de Set ne serait que celui d'un roi à retrouver, contemporain des autres pharaons des tombes voisines; il ne faudrait plus alors s'étonner d'y rencontrer un squelette qui y aurait été enseveli.

« En résumant cette discussion, le vicomte J. de Rougé croit pouvoir donner les conclusions suivantes qui seront, il n'en doute pas, admises par la grande majorité des égyptologues : M. Amélineau a, en réalité, découvert à Abydos un ensemble de tombeaux des pharaons des trois premières dynasties historiques; découverte des plus importantes, puisqu'on ne possédait encore aucun monument de cette époque reculée. Mais il ne faudrait pas aller au delà et s'appuyer sur cette découverte pour faire entrer dans la réalité historique les dynasties dites des *dieux* et des *Mânes*.

« Quant au tombeau dit d'Osiris, il est nécessaire d'attendre la publication intégrale des renseignements recueillis par M. Amélineau pour pouvoir expliquer d'une manière satisfaisante la présence d'une chapelle d'Osiris au milieu de ces tombes royales et peut-être même dans l'une d'entre elles. Cette publication permettra de juger si le monument d'Osiris qui y a été découvert est, comme le suppose M. Maspero, d'une époque très postérieure au tombeau lui-même. »

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait une communication sur Ésus et Tarvos Trigaranus :

« Quand, il y aura un peu plus d'un demi-siècle, Grimm composa sa mythologie allemande, la littérature de l'Islande fut une des bases sur lesquelles il fonda ses théories. L'Islande, devenue chrétienne beaucoup plus tard que l'Allemagne, a conservé dans sa littérature des éléments païens beaucoup plus complets que les débris recueillis sur le continent. L'Irlande offre pour nous des ressources semblables et même, grâce au druidisme, supérieures à celles que la science allemande a trouvées en Islande.

« La composition épique la plus importante que l'Irlande possède est l' « enlèvement des vaches de Cooley, » *Tâin bô Cûailngi*, composition complètement païenne dont il y a plu-

sieurs manuscrits, le plus ancien remontant à l'année 1100 environ, un autre postérieur d'un peu plus d'un demi-siècle, d'autres plus récents. M. H. Zimmer a publié dans la Revue de Kuhn, t. XXVIII, une étude sur ce document d'après les deux vieux manuscrits dont nous venons de parler et dont l'Académie d'Irlande a publié des fac-similés; il fait observer que l'auteur de la rédaction contenue dans le premier de ces manuscrits avait sous les yeux des manuscrits plus anciens offrant des variantes que cet auteur indique et juxtapose à la leçon adoptée par lui.

« L' « enlèvement des vaches de Cooley, » longtemps conservé oralement, paraît avoir été mis par écrit au VIIe siècle de notre ère.

« L'objet de cette épopée n'est pas exactement indiqué par le titre. Les vaches enlevées ne sont que l'accessoire, ce qu'il s'agissait de prendre n'était pas des vaches, c'était le taureau qui accompagnait ces vaches, un taureau merveilleux et divin. Ce taureau s'appelait Donn en irlandais, son nom en gaulois aurait été *Donnos tarvos;* or, ce nom est parfaitement reconnaissable dans le surnom d'un *princeps* de la cité des *Helvii*, le citoyen romain, C. Valerius Donnotaurus, qui périt en défendant la cause romaine lors de la grande insurrection gauloise de l'an 52 av. J.-C.[1]. C'est un nom de divinité employé comme nom d'homme, suivant un usage celtique, dont *Camulus*, nom de dieu et nom d'homme, offre un autre exemple[2]. Le taureau divin, dit en Irlande taureau de Cooley, par suite de sa localisation à Cooley en Irlande, était donc connu en Gaule.

« Le taureau de Cooley avait été successivement : 1° porcher au service de Bodb, roi des fées de Munster; 2° corbeau; 3° animal marin; 4° guerrier éminent; 5° démon; 6° ver; taureau était sa septième forme. Il était taureau quand Medb, *Medua*, reine de Connaught, à la tête d'une armée, envahit l'Ulster pour s'emparer de lui. Une maladie mystérieuse réduisait tous les guerriers d'Ulster à l'impuissance, un seul

1. *De bello gallico*, l. VII, c. 65.
2. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 727-728.

excepté, c'était Cûchulainn. Cûchulainn vient seul au-devant de l'armée ennemie, qu'il devait arrêter un certain temps en provoquant au combat singulier les guerriers les plus braves. Les premiers obstacles qu'il oppose à cette armée sont des chênes qu'il coupe et met en travers de la route. Dans les efforts faits pour enlever un de ces chênes, trente chars se brisent. Enfin, on en vient à bout. Puis Cûchulainn a son premier duel, où il est vainqueur, mais alors il s'aperçoit que l'essieu de son char est brisé; soit avec un débris de l'arbre déjà coupé, soit avec un autre, il se fabrique un essieu neuf; pendant ce temps, l'armée ennemie s'avance. Malgré les efforts et les exploits de Cûchulainn, elle approche de l'endroit où se trouvait le taureau. Alors la déesse de la guerre, Môrrigu, vient sous forme d'oiseau prévenir cet animal divin du danger où il se trouvait d'être pris, et le taureau s'éloigne; l'époque où il devait être momentanément conquis était pour quelque temps retardée[1].

« Suivant moi, ce que représente la face B de l'autel du Musée de Cluny (*Revue celtique*, t. XVIII, p. 254), c'est Cûchulainn coupant l'arbre avec lequel il doit arrêter l'ennemi et réparer son char de guerre. Le taureau de la face C, c'est le taureau de Cooley, *Donnos tarvos*; les trois grues, c'est la déesse de la guerre qui le prévient du danger qu'il court. *Môrrigu*, dans le texte épique irlandais, paraît sous la forme d'un seul oiseau[2]. Mais nous savons par d'autres textes que Môrrigu était triple[3]; il est donc tout naturel que le monument de Paris nous donne trois oiseaux au lieu d'un. A Paris, ces oiseaux sont des grues; en Irlande, le texte épique ne désigne pas l'espèce d'oiseau dont il s'agit; en sorte

1. Zimmer, dans la *Revue* de Kuhn, t. XXVIII, p. 449-450; pour les deux doublets, voy. p. 444 et 445, 494, 495; pour les variantes, voy. p. 496-497. Dans la rédaction analysée par M. Zimmer, ce n'est pas le char de Cûchulainn qui a besoin de réparation, c'est le char de son adversaire. Le contexte rend beaucoup plus rationnelle la variante offerte par le plus ancien ms. : *Lebor na hUidre*, p. 63, col. 2, l. 41-42.

2. *In* deilb éuin, *Lebor na hUidre*, p. 64, col. 2, l. 30-31.

3. Hennessy, dans la *Revue celtique*, t. I, p. 36.

qu'il n'y a pas d'objection à tirer des autres textes irlandais où il semble que l'oiseau de Mórrigu soit la corneille.

« Le bûcheron et le taureau de l'autel de Paris sont chacun sur une face différente; on pourrait donc supposer qu'ils appartiennent à deux mythes différents; mais tous deux forment un seul groupe sur le monument de Trèves étudié par M. Salomon Reinach dans la *Revue celtique*, t. XVIII, p. 247-248. L'arbre coupé par Ésus supporte en même temps, à Trèves, les trois grues et une tête de taureau. M. Reinach a fait observer qu'à Paris l'arbre coupé par le bûcheron au tableau B se continue au tableau C, qui contient le taureau.

« *Ésus* serait donc le nom gaulois du héros celtique appelé en Irlande Cúchulainn, c'est-à-dire « chien de Culann, » à cause de son premier exploit, où il tua le chien de Culann, et *Setanta*, parce que c'est probablement du peuple breton de *Setantii*[1] que sa légende émigra en Irlande. Dans le nom d'homme Cû-chulainn, les deux termes sont dans l'ordre moderne et non dans l'ordre antique, où Cû serait le second terme et non le premier. Quant au terme ethnographique Setanta, il ne peut être un nom d'homme. Le nom réel du héros celtique n'a pas pénétré en Irlande, et un nom moderne composé de deux termes qui ne sont pas des noms de personnes y a remplacé ce nom. »

M. Vauvillé, associé correspondant national, donne lecture d'une note sur les découvertes faites place Saint-André-des-Arts et rue de la Harpe :

« Dans la séance du 23 mars dernier, j'ai entretenu la Société des découvertes récentes faites dans des travaux d'égouts sur le boulevard Saint-Michel, la place Saint-André-des-Arts et dans la rue de la Harpe.

« Depuis, on a découvert, le 8 avril, à une profondeur variant entre 5m50 et 6m50, dans la galerie qui part du puits de la place Saint-André-des-Arts, se dirigeant vers la rue Saint-Séverin (à 21 mètres dudit puits), une intéressante

1. Σεταντίων λιμήν. Ptolémée, l. II, c. 3, § 2, éd. Didot, t. I, p. 84, l. 8.

pierre sculptée représentant une tête humaine et d'autres ornements. Je n'ai pas pu très bien examiner cette pierre lors de la découverte, en raison de la terre et du mortier qui y adhéraient encore, car elle venait d'une ancienne fondation.

« Le surveillant des travaux l'a fait conduire au bureau de son chef, pour de là être envoyée très probablement au Musée Carnavalet.

« Les autres puits et galeries dont il a été question le 23 mars n'ont, depuis cette date, rien fourni d'intéressant.

« Dans une galerie creusée en partant d'un puits ouvert plus récemment que les autres, à l'angle de la rue Saint-Séverin et de la rue de la Harpe, on a trouvé, le 12 avril, à la profondeur de plus de cinq mètres, un chapiteau bien conservé.

« Le lendemain, on extrayait de la même galerie des pierres provenant d'une colonne de 0m037 de diamètre ayant très probablement servi à supporter le chapiteau trouvé la veille. Le surveillant m'a affirmé que ces pierres n'étaient pas là en place de pose; elles avaient été, d'après lui, apportées dans des remblais.

« Des travaux d'égouts sont aussi exécutés rue des Fossés-Saint-Bernard [1] et dans la rue des Écoles.

« Les travaux de la rue des Écoles sont faits en face de la maison portant le n° 2 de ladite rue [2], où on voit sur la façade une inscription gravée sur marbre indiquant que là étaient l'enceinte de l'époque de Philippe-Auguste et la porte Saint-Victor [3].

« En creusant en face de la maison du n° 2, on a découvert, comme l'indique bien l'inscription sur marbre, les fondations de l'ancienne porte Saint-Victor détruite en 1684.

1. Très probablement pour détourner les eaux de la Bièvre.

2. Cette partie était anciennement comprise dans la rue Saint-Victor.

3. D'après l'histoire de Paris de Dulaure, cette porte aurait été reconstruite en 1570 et détruite en 1684. Elle était composée d'un édifice fortifié, et on y passait sur un pont en bois.

« Le surveillant des travaux m'a dit qu'il avait relevé le plan de cette ancienne construction pour être remis à son chef, M. Hénault, conducteur de la ville de Paris, lequel le transmettra probablement à la Société du vieux Paris.

« Ce travail a pu être fait avec des données certaines, car l'appareillage était encore en parfait état de conservation et bien en place.

« Dans la nuit du 14 au 15 avril, le mineur Jean Bérard a découvert dans les travaux, à environ six mètres de profondeur au-dessous du niveau supérieur du pavage actuel de la rue et tout près de l'ancienne construction de la porte Saint-Victor, un fragment d'une ancienne pièce d'artillerie n'ayant plus que $0^{m}60$ de longueur.

« Cette pièce avait été faite, comme les premières mises en usage, en fer forgé ; ensuite on l'avait fortement frettée. On voit encore dix-huit frettes plus ou moins oxydées, les plus fortes sont d'un diamètre d'environ $0^{m}20$; la pièce n'était donc pas d'un très fort calibre. On peut croire que cette pièce avait été mise hors d'usage par suite d'éclatement ou pour toute autre cause. La partie qui a été découverte est tombée, lors de l'éclatement, ou a été jetée du haut de l'édifice fortifié de la porte Saint-Victor dans le fossé, où on vient de la retrouver à environ six mètres de profondeur, d'après ce que m'a affirmé le surveillant des travaux.

« Le 16 avril, cette intéressante pièce a été envoyée au bureau des travaux, situé à l'angle de la rue du Petit-Pont et de la rue de la Boucherie, où elle était encore hier ; il est probable qu'elle sera envoyée au Musée Carnavalet. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, signale à la Société deux inscriptions latines qui viennent d'être découvertes en Algérie, à Hammam Rihra, l'antique *Aquae calidae*, station de la voie romaine qui conduisait de *Caesarea* (Cherchel) à *Auzia* (Aumale)[1].

« Cette localité a fourni jusqu'ici peu de textes épigraphiques ; au point de vue des recherches archéologiques, tout

1. *Itiner. Anton.*, n. 31, 4.

y reste encore à faire[1]. Je dois la connaissance de ces deux nouvelles inscriptions à M. V. Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger, qui a lui-même démontré, il y a déjà près de seize ans, l'importance archéologique d'Hammam Rihra.

« Un Écossais, M. Lander, et sa belle-sœur, miss Allan, ont entrepris cette année, dans le voisinage de la source d'Hammam Rihra, les fouilles auxquelles on doit la découverte de ces deux textes.

« Le premier est une dédicace en l'honneur de Gordien ; il a été trouvé à la fin du mois de février :

IMP CAES
M · ANTONIO
GORDIANO
INVICTO · PIO *fe*
LICI·AVG·P·M·TR
POT · V · IMP · V
COS · BIS · PRO
*co*S · P *p*

« Rien à dire de ce texte, si ce n'est qu'il est probablement brisé à la fin, car le nom de l'auteur ou des auteurs de la dédicace manque. Il remonte à l'année 242.

« Le second texte est plus curieux ; il a été découvert au mois de mars. C'est aussi une dédicace, mais une dédicace en l'honneur d'une divinité :

DEAE · PEDI
SEQVAE
VIRTVTIS · BEL
LONAE · LECTI
CAM · CVM SV
IS ORNAMEN

1. *C. I. L.*, VIII, n° 9599 à 9605; *Bulletin de correspondance africaine*, I, p. 342 et suiv.; *Recueil Piot*, II, p. 191, pl. XXIII; *La Dépêche algérienne* du 23 avril 1898.

TIS ET BASEM (*sic*)
C · AVIANIVS AMA/
DVS AVGVR DD
ET CONSECRAVT

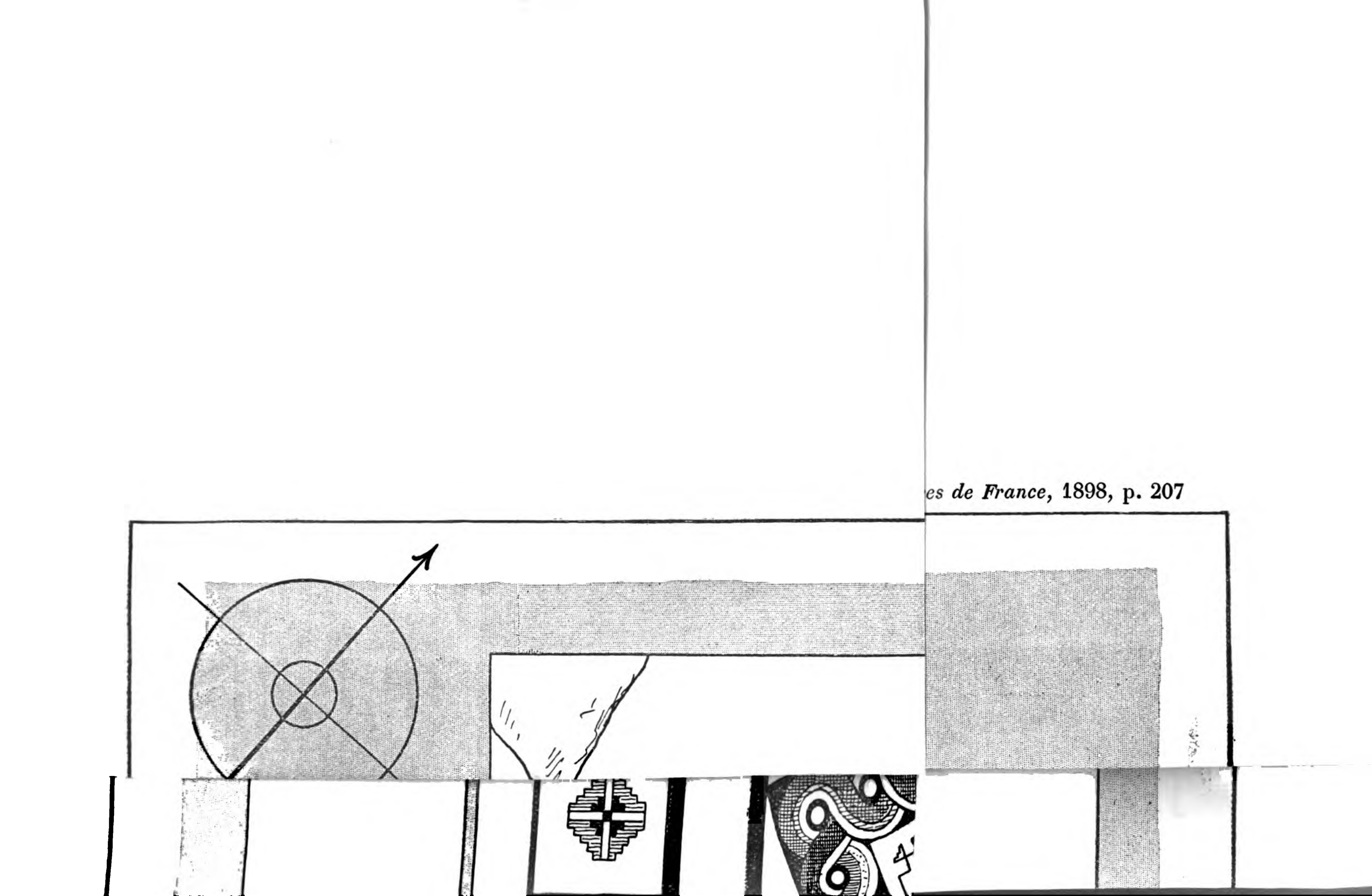
« Les noms de *Virtus* et de *Bellona* se rencontrent réunis dans la même inscription; ces deux divinités paraissent même quelquefois se confondre : on trouve *Virtuti Bellonae*[1]. Mais *Virtus* est toujours nommée la première. La qualification de *dea pedisequa Virtutis* indique bien quelle était la situation et le rang de *Bellona* par rapport à sa compagne. »

M. Héron de Villefosse annonce ensuite qu'il a reçu de M. le marquis d'Anselme de Puisaye, associé correspondant national à Tunis, une lettre relative aux fouilles que notre confrère vient d'exécuter à l'Henchir-el-Msâ'âdin, ruines situées sur l'emplacement de l'antique *Furni*. Cette lettre permet de compléter les renseignements donnés à une précédente séance, au nom de M. Gauckler.

M. le marquis d'Anselme a retrouvé sur place une importante inscription, de la fin du IVe siècle, mentionnant le proconsul Julius Festus Hymetius et le vicaire d'Afrique Antonius Dracontius[2]; malheureusement la pierre n'avait pas été mise à l'abri; elle est aujourd'hui brisée en deux fragments. Il a également revu, dans la bâtisse de l'étable du bordj, un fragment en beaux caractères déjà publié[3].

Les fouilles ont amené la découverte d'une crypte ornée d'une fort belle mosaïque qui constitue un pavage des plus intéressants (*voir la planche ci-contre*). Cette mosaïque, entourée de huit tombes[4], offre un tableau central, de forme octogonale, où l'artiste a représenté *Daniel dans la fosse aux*

1. Brambach, *Inscr. rhen.*, n. 1336; *C. I. L.*, V, 6507.
2. Cf. *Corp. inscr. lat.*, vol. VIII, n° 10609=14752.
3. *Ibid.*, n° 14753.
4. Ces huit tombes sont marquées par des A sur la planche ci-jointe.


es de *France*, 1898, p. 207

lions. Daniel est debout, entièrement nu, les deux bras levés dans l'attitude de la prière; il est placé entre quatre lions (deux à sa droite, deux à sa gauche) qui s'avancent la tête tournée vers lui. Sous les pieds de Daniel on lit l'inscription suivante :

MEMORIA·
BLOSSI · HONO
RATVS INGENVS·ACTOR·
PERFECIT·

(Copie du marquis d'Anselme.)

Sur chacun des huit côtés du tableau central s'élève un carré bordé de torsades disposées en encadrement; les autres espaces sont remplis par des losanges ou des triangles. Les couleurs employées sont le noir, le vert foncé, le brun rouge, l'ocre jaune, le jaune clair et le blanc[1].

Sept des tombes qui entourent la mosaïque ont été violées. La seule tombe restée intacte porte l'inscription suivante en grands caractères :

RVTVNDA IN PACE FIDELIS
DECESSIT XIII KAL·NOBEMBRES (BRE *liés*)

(Estampage du marquis d'Anselme.)

A la partie inférieure du pavage, entre les deux petites tombes[2], on a constaté les vestiges de l'escalier de la crypte.

A 120 mètres environ de cette chambre funéraire voûtée et de l'autre côté du bordj, M. le marquis d'Anselme a mis

1. [Le 28 avril, un mois après la lecture de cette note, la Société a reçu communication, par l'intermédiaire de M. Héron de Villefosse, d'une aquarelle, au 1/10, de cette curieuse mosaïque, aquarelle exécutée par le marquis d'Anselme avec la plus scrupuleuse exactitude. La Commission des impressions a regretté de ne pouvoir faire la dépense d'une reproduction en couleurs qui aurait donné la véritable physionomie de ce curieux pavage; elle a décidé qu'un calque en noir serait inséré dans le Bulletin pour accompagner la note ci-dessus.]

2. Au point marqué B.

à découvert le sol d'une basilique chrétienne garni de tombes en mosaïque. *Furni* étant surtout connu par des écrits de l'époque chrétienne, ces fouilles méritent une attention particulière.

La première de ces tombes, et la mieux conservée, est reproduite en noir sur la planche ci-jointe, d'après une aquarelle du marquis d'Anselme. Elle est encadrée de feuilles de laurier disposées en groupes de six feuilles; chacun de ces groupes semble sortir d'un large cornet. Au centre et à la partie supérieure est placée l'épitaphe entourée d'un cercle en forme de couronne. M. le marquis d'Anselme a lu :

FL·VITALIS
EIP·VISCVI
RP VIXIT
. . . .
. . . .

La partie inférieure du texte est détériorée. Au-dessous est représenté un coq faisan au plumage éclatant avec sa poule; plus bas est figuré le motif bien connu des deux colombes perchées sur le bord d'un vase et s'y abreuvant. Six petites branches de rosier avec des boutons et des feuilles remplissent les vides de la composition (*voir la planche*).

La seconde tombe est d'une conservation parfaite. L'encadrement se compose d'ondulations en spirale. Au centre, à la partie supérieure, est figuré un bouton de rose avec sa tige; il est placé au centre d'un cercle en forme de couronne. Au-dessous on lit :

(*branche de rose*)
B L O S S
V S I M
N O X F I D
E L I S I N
B A C E
(*branche de rose*)

(Copie du marquis d'Anselme.)

Tombe en mosaïque découverte à [redacted]i l'[redacted].

La troisième tombe n'a pas d'encadrement. Elle est, comme la précédente, ornée, à sa partie supérieure, d'une couronne et d'un bouton de rose avec sa tige. On lit au-dessous :

(*tige feuillue*)
VICTOR
I N N O X
IN PACE
VIXIT A
NNISOC
TO MENS
ES TRES
DIEBVS
VIGINT
I V N O

(Copie du marquis d'Anselme.)

Le mot *innox*, qui se lit sur ces deux tombes, est mis pour *innocens* ou *innox(ius)*. Ce sont certainement deux tombes de jeunes enfants[1]; le fait est hors de doute pour *Victor*, qui est mort à huit ans trois mois et vingt et un jours.

La quatrième et dernière tombe découverte est en très mauvais état. Il ne reste que quelques lettres de l'épitaphe :

■DE■ ■ ■ ■
■VOL III■ ■
■NVS ET NEP
■ABERVNI

(Copie du marquis d'Anselme.)

Avec ces documents de l'époque chrétienne, qui paraissent appartenir à la fin du IVe siècle ou au commencement du Ve, le marquis d'Anselme a relevé deux inscriptions remontant à la période du haut empire.

La première est gravée sur un bloc de calcaire, malheu-

1. Cf. des exemples semblables du mot INNOX dans les épitaphes chrétiennes de Rome. J.-B. de Rossi, *Inscr. christ.*, n° 580; Reinesius, cl. 20, n°° 144, 145, 317.

reusement effrité à ses deux extrémités, de sorte que la fin et le commencement des lignes manquent. Ce bloc mesure 2m87 de long sur 0m48 de large; il était soutenu par deux pilastres[1].

L. 1.

*pro sa*LVTE · IMP · CAES · M · AVRELI · SEVERI · ANTONINI · PII · FELICIS · AVG PART · MAX · GERM · MAX · BRIT · MAX · *po*NTIF · *max · trib · pot*. . . .

L. 2.

IMP · III · COS · IIII · P · P · PROCOS · ET · IVLIAE · DOMNAE · AVG · PIAE · FELIC · MATRIS · AVG · ET · CASTROR · ET · SENAT · ET · PATR · TOT*iusque domus divinae*.

L. 3.

. . SENTIVS · FELIX · REPOSTVS · OB · HONOREM · FILI · SVI · L · SENTI · FELICIS · REPOSTIANI · FL · P · P · SIVE · XI · P*rimatus*.....

L. 4.

ET · MAG · NON · ADMINISTRATI SVA · PECVNIA · FECIT

[*Pro sa*]*lute imp*(*eratoris*) *Caes*(*aris*) *M*(*arci*) *Aureli*(*i*) *Severi*

1. Il n'a pas été possible de composer l'inscription régulièrement à cause de la longueur des lignes, même en la plaçant en travers de la page. La l. 2 commence un peu en retrait au-dessous de la l. 1. La l. 3 devait avoir la même longueur que la l. 2. La l. 4, plus courte que les autres, est divisée en deux groupes (un de 4 et l'autre de 3 mots) espacés symétriquement.

Antonini pii felicis Aug(usti), Part(hici) max(imi), Germ(anici) max(imi), Brit(annici) max(imi), [po]ntif(icis) [max(imi), tribunicia) pot(estate) . . .], imp(eratoris) III, co(n)s(ulis) IIII, p(atris) p(atriae) proco(n)s(ulis) et Juliae Domnae Aug(ustae) piae felic(is) Aug(ustae), matris Aug(usti) et castror(um) et senat(us) et patr(iae) tot[iusque domus divinae].

... Sentius Felix Repostus ob honorem fili(i) sui L(ucii) Senti(i) Felicis Repostiani, fl(amonii) p(er)p(etui) sive XI p[rimatus]... et mag(isterii) non administrati sua pecunia fecit.

L'indication de la puissance tribunitienne manque, de sorte qu'il est difficile de préciser la date, mais l'inscription a été gravée sous le règne de Caracalla, entre les années 214 et 217 ainsi qu'il ressort des autres mentions chronologiques.

La copie du marquis d'Anselme porte à la fin de la ligne 3 : FL·P·SI·VIXIT. En examinant la photographie jointe à son envoi, j'ai pu constater qu'il y avait en réalité sur la pierre FL·P·P·SIVE·XI·P... Il faut donc lire : *sive XI p[rimatus]* et rapprocher ce texte de l'inscription de l'Henchir-el-Aluîn qui renferme les mêmes mentions[1]. On trouve du reste des *undecim primi* dans plusieurs localités voisines, à l'Henchir-Beg[2], à l'Henchir-Debbik[3] et à Slougia[4]. Tous ces textes paraissent contemporains; ils appartiennent à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe.

La seconde inscription est à l'état de fragment :

*imp. ca*ES M AVRE*l* AN*tonino aug. divi antonini. f.*
*divi. ha*D R I A N I *nep. divi. traiani parthici pron.*
*divi ne*R*vae abnep*. . . . .
. . . . . AITI . . . .

Ce fragment paraît se rapporter à Marc-Aurèle. Malheureusement on ne peut rien distinguer sur l'estampage envoyé par notre correspondant.

1. *Corp. inscr. lat.*, VIII, n° 14755.
2. *Ibid.*, n°s 12006 et 12007.
3. *Ibid.*, n° 14791.
4. *Ibid.*, n° 14875. Cf. n° 7041.

On voit par l'exposé sommaire de ces découvertes qu'elles ont une véritable importance.

M. Héron de Villefosse présente encore à la Société, au nom du marquis d'Anselme de Puisaye, associé correspondant national à Tunis, le dessin d'un mascaron de bronze, représentant une tête de lion (?), de face, la gueule



Mascaron de bronze trouvé à Chassart-Tfaah (Tunisie).

ouverte[1] pour servir de passage à l'eau. Ce mascaron était fixé à une conduite de même métal; il a été découvert à huit kilomètres au nord de Medjez-el-Bab, à Chassart-Tfaah, dans le domaine de M. Dumont, en creusant les fondations d'une cave.

1. M. le marquis d'Anselme reconnaît une tête de lion sur ce mascaron. Nous n'avons pas vu l'original; le dessin donne l'impression d'une tête humaine un peu fantastique.

Séance du 4 Mai.

Présidence de M. E. Molinier, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *En Géorgie.* Paris, 1898, in-8°.
Regelsperger (Gustave). *Les bijoux en forme d'insectes.* (*La science illustrée.*)

Correspondance.

M. Brutails écrit pour remercier la Société de l'avoir élu associé correspondant national à Bordeaux.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. Babelon lit deux rapports sur les candidatures de M. F. Rey et du comte de Castellane au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. F. Rey à Dijon (Côte-d'Or), le comte de Castellane à Parnay, par Noyant (Maine-et-Loire).

Le P. dom Germain Morin, associé correspondant national, a la parole et s'exprime en ces termes :

« C'est moins une communication que j'ai à vous faire qu'un appel à votre compétence, à propos d'un objet peu important en lui-même, mais de nature, semble-t-il, à jeter un nouveau jour sur un fait qui intéresse à la fois et l'histoire bénédictine et le passé religieux de notre pays.

« Il s'agit d'un vase à eulogies conservé avec les reliques de sainte Scolastique à Juvigny-les-Dames, dans le département de la Meuse.

« Saint Benoît et sa sœur Scolastique furent inhumés dans un même sépulcre sur le sommet du mont Cassin, un peu

avant le milieu du vi^e siècle. Quarante ans après, vers 580, les Lombards ravagèrent le monastère du Cassin, qui dès lors demeura, suivant l'expression de Paul Diacre, à l'état de ruine solitaire et inhabitée jusqu'à l'arrivée de Pétronax de Brescia en 720.

« C'est dans cet intervalle que des moines du pays d'Orléans, s'étant rendus en pèlerinage au mont Cassin, enlevèrent et transportèrent dans l'abbaye de Fleury-sur-Loire le corps de saint Benoît et de sa sœur.

« Cette translation n'est pas, comme la mission de saint Maur en France et celle de saint Placide en Sicile, une de ces légendes inventées de toutes pièces dans des vues ambitieuses ou intéressées par un Odon de Glanfeuil ou un Pierre diacre du mont Cassin. C'est un fait en faveur duquel dépose une série ininterrompue de témoignages dont plusieurs sont de la plus grande importance. Ceux des érudits les plus distingués de notre temps, qui ont eu l'occasion de s'en occuper, comme dernièrement encore M. Holder-Egger et les Bollandistes[1], s'accordent à le déclarer incontestable. Les Bénédictins ont néanmoins réussi dans les derniers siècles, tantôt par de fabuleuses inventions de reliques et des récits de prétendus miracles, tantôt en abusant de leur influence en cour de Rome, à ébranler et à intimider la conviction de leurs confrères dans les différents pays et jusqu'en France même. Aujourd'hui encore, si l'on pardonne aux Bénédictins français leur croyance dans le fait de la translation, il n'en est pas de même pour ceux qui vivent dans les autres contrées : et se prononcer, même de la façon la plus inoffensive, pour la tradition de Saint-Benoît-sur-Loire, suppose, de la part de ceux qui voyagent en Italie, une audace et une indépendance d'esprit assez rares. Ces circonstances expliquent et excusent la liberté que je prends de proposer aujourd'hui à votre examen le reliquaire trouvé à Juvigny.

« Les reliques de saint Benoît demeurèrent seules à Fleury. Celles de sa sœur furent données à la ville du Mans. Toutefois, au ixe siècle, Richilde, femme de Charles le Chauve,

1. *Bolland. Analecta*, I, 75-84.

en obtint une partie considérable pour l'abbaye de Juvigny. Ces reliques de Juvigny, portant le sceau de l'évêque Robert du Mans, ne consistaient pas seulement en ossements ou parties détachées du corps. Les procès-verbaux des visites et translations accomplies à différentes époques mentionnent en outre des parties de vêtements, une ceinture « qui est « d'un petit lacet de fil, » des ciseaux antiques en forme de tondeuse, et enfin un objet ainsi décrit dans l'inventaire de J. Hallay en 1642 :

« Une forme de custode en façon de fiolle ou petit flaccon « de deux plaques de plomb, l'une bossue et l'autre platte, « repris avec un lacet de cuir et un peu de mastic de parfum « vers le goulot... Il est croiable qu'il y avoit eu dedans « quelque poussière de terre besnite, car ces mots grecs « signifient Bénédiction de Notre Seigneur des lieux saincts[1]. »

« Une nouvelle reconnaissance des reliques conservées à Juvigny ayant eu lieu en décembre dernier, M. l'abbé Frussotte, délégué à cet effet par l'autorité diocésaine, a eu soin d'en faire dessiner la reproduction de grandeur naturelle que j'ai l'honneur de mettre en ce moment sous vos yeux. Voici la description dont il a accompagné ce dessin :

« Ce reliquaire, qui ne renferme plus rien, affecte la forme « d'une gourde, composée de deux plaques d'étain, l'une « bombée, assez bien conservée, l'autre plate et réduite en « morceaux. Le goulot est également composé de deux « plaques du même métal, allant en s'élargissant pour for- « mer une longue tubulure que ferme en chapeau un bouchon « d'encens mastiqué de cire. Une bande de cuir emboutit les « deux plaques. Une autre ligature de cuir vient la prendre « à la naissance du goulot, dont elle resserre les deux extré- « mités pour s'allonger en une suspension brisée, qui ne « permet plus de savoir si le reliquaire se portait au cou ou « à la ceinture. Chacune des deux plaques porte en exergue « ces mots grecs que scandent et partagent de nombreux « signes de croix :

1. *Neues Archiv*, XII (1887), p. 131-141.

ΕΥΛΟΓΙΑ ΚΥΡΙΟΥ (ΕΚ ΤΩ)Ν ΑΓΙΩΝ ΤΟΠΩΝ.

« Les plaques du goulot sont également décorées d'une « croix pattée[1]. »

« Maintenant, il s'agit de savoir si, à l'aide de ce dessin, il serait possible de déterminer d'une façon satisfaisante l'âge et la provenance du reliquaire de Juvigny. J'ai bien pris note de plusieurs vases et inscriptions du même genre mentionnés dans les documents hagiographiques ou signalés par les archéologues, surtout en Italie, du vᵉ au viiᵉ siècle. Mais, n'étant point, tant s'en faut, spécialement compétent dans ces sortes de matières, je suis heureux de profiter de mon passage à Paris pour solliciter à ce sujet les lumières de cette savante Compagnie. Ce ne serait pas pour elle un médiocre honneur que de clore définitivement, par le jugement qu'elle voudra bien porter sur cet objet, une controverse à laquelle ont pris part tant d'esprits éminents, entre autres celui dont vous vous réclamez à si juste titre, notre immortel Mabillon. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait remarquer la parenté de ce vase à eulogies avec les eulogies en terre de saint Menas, rapportées en grand nombre d'Égypte pendant tout le moyen âge.

MM. S. Berger, Prou et le vicomte Delaborde ajoutent quelques observations, auxquelles répond le P. D. Germain Morin.

M. Léon Dumuÿs, associé correspondant national, présente à la Société l'original du reliquaire, monté sur des roues, conservé aujourd'hui dans l'église de Saint-Aignan d'Orléans et dont il avait communiqué des photographies dans la séance du 13 avril dernier.

M. Émile Molinier, président, constate que ce petit monument a subi, sans doute au xviᵉ siècle, une série de remaniements et qu'il est d'un intérêt modeste au point de vue artistique. Il adresse à M. Dumuÿs les remercîments de la

1. *École des chartes. Positions des thèses, promotion de* 1898, p. 133-139. *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire. Les miracles de saint Benoît,* par Alexandre Vidier.

Société pour la peine qu'il a bien voulu prendre de communiquer l'original de cet intéressant monument.

M. Dumuÿs communique ensuite l'estampage d'une inscription chrétienne récemment découverte à Orléans. C'est la première inscription chrétienne provenant de cette ville; elle est ainsi conçue :

LANTRVDES
HIC · *croix* RE
qVIIS CIT

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Babelon (*Description historique et chronologique des monnaies de la république romaine*, t. I, p. 552) a publié un denier de L. Hostilius Saserna, que m'a signalé notre savant confrère M. Prou. Le char est monté par deux personnages : le cocher assis, le guerrier debout, faisant face par derrière à un ennemi qui le poursuit. Le char de guerre gaulois avait un banc servant de siège au cocher et au guerrier qui se levait pour combattre. En vieil irlandais, la place du cocher s'appelle *faitsi*, celle du guerrier *fochli*. Le guerrier se tenait à gauche, le cocher à droite, suivant l'usage conservé dans la France moderne et contrairement à l'usage grec. En Grèce, en Égypte et en Orient, il n'y avait pas de banc sur le char de guerre; on ne pouvait s'y tenir que debout. »

M. Cagnat, membre résidant, présente cinq fragments d'inscription latine qu'il a rapportés du camp romain de Lambèse et qui appartiennent au discours d'Hadrien conservé aujourd'hui au Musée du Louvre dans la salle des Antiquités africaines.

Il constate qu'il n'y a jamais eu de camp romain à cet endroit, mais une place où fut passée une revue et où l'on éleva plus tard un monument en l'honneur d'Hadrien.

M. Héron de Villefosse adresse à M. Cagnat des remerci-

ments au nom du Musée du Louvre et ajoute quelques observations sur la forme de l'inscription et du monument.

La Société s'associe aux remercîments adressés à M. Cagnat.

M. Jean-J. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait une communication au sujet d'une croix processionnelle en argent doré conservée à l'église de Guéthary (Basses-Pyrénées). Cette pièce n'est pas absolument inédite ; elle a été signalée, dès 1855, par Didron dans les *Annales archéologiques*[1]; mais elle n'a jamais été reproduite et est tout à fait inconnue.

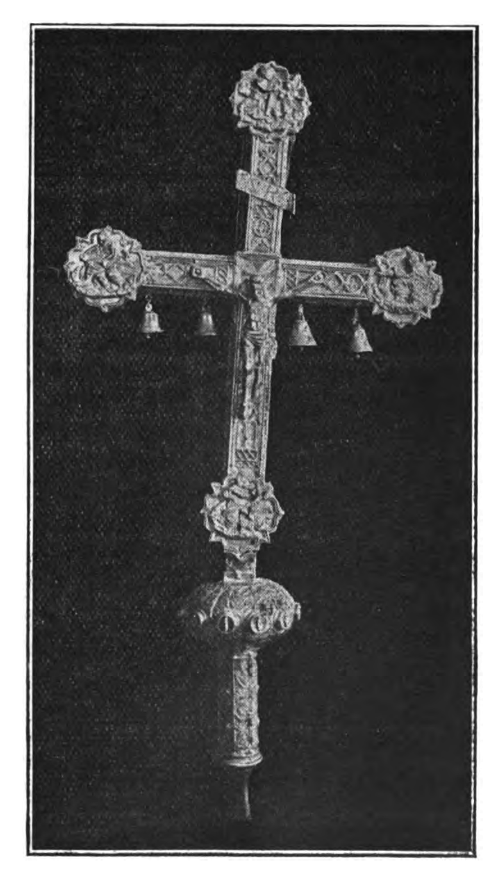
« Cette croix, en argent doré, mesure 0m785 de hauteur et 0m43 de largeur; elle paraît dater de la fin du xve siècle; le nœud et la douille sont du xvie siècle; quelques parties ont été refaites au xviie ou au xviiie siècle.

« A la face antérieure, la tige et les bras sont ornés de figures géométriques (quadrilobes inscrits dans des cercles, carrés, arcatures, etc.) en argent doré, rapportées et fixées sur un fond uni également en argent doré. Derrière la tête du Christ, on voit un carré dans lequel est gravée une croix pattée. La tige et les bras se terminent par quatre médaillons découpés, dont la silhouette est formée par quatre arcs en accolade séparés par quatre angles aigus. Dans ces médaillons devaient se trouver primitivement un ange, la Vierge, saint Jean et un mort sortant de son tombeau, ou trois anges et un mort ressuscitant, comme on le voit généralement sur les croix du moyen âge. Mais ici ces sujets ont été enlevés et remplacés, au xviie ou au xviiie siècle, par les quatre évangélistes : en haut, saint Mathieu ; à droite du Christ, saint Marc; à gauche, saint Luc, et, en bas, saint Jean. Ces quatre figures, d'un style très mauvais, ont les attitudes les plus contournées.

« A la face postérieure, la tige et les bras sont également couverts d'ornements géométriques rapportés sur le fond ;

1. Didron, *Orfèvrerie de la Renaissance. La croix d'Ahetze* (*Annales archéologiques*, XV, 1855).

mais ici l'orfèvre a répété toujours un même motif : des quadrilobes inscrits dans des cercles; cette disposition pro-



Croix processionnelle en argent de l'église de Guéthary.

duit un effet assez heureux. Au centre se trouvait jadis une figure de saint qui a disparu. Dans les quatre médaillons, aux

extrémités des branches, sont les symboles des évangélistes, tenant chacun un phylactère sur lequel est inscrit en français, en lettres capitales, le nom de l'évangéliste qu'il représente. On voit en haut l'aigle, à gauche le lion, à droite le bœuf et en bas l'ange. Ces quatre figures se détachent sur un premier fond, composé de feuilles de métal entièrement découpées à jour, qui a malheureusement beaucoup souffert.

« Dans l'épaisseur des branches de la croix est ménagée une large scotie où sont fixés, de distance en distance, des quatrefeuilles très simples en métal uni, dont beaucoup sont refaits et beaucoup ont disparu. A chaque bras pendent deux sonnettes modernes en cuivre. Quand Didron vit cette croix, en 1855, les sonnettes primitives avaient déjà disparu; mais elles étaient alors remplacées par des glands en bois doré. Inutile d'ajouter qu'on a souvent, au moyen âge, garni ainsi de clochettes les croix processionnelles.

« Le nœud, un peu lourd, date seulement de la fin du XVIe siècle; il est orné de feuillages et de douze médaillons où les apôtres sont figurés au repoussé; les reliefs de ces petites figures sont très usés. Quant à la douille, qui paraît également dater du XVIe siècle, elle est ornée d'un semis de fleurs et de rubans.

« A une époque relativement récente, la croix a été brisée à la jonction du nœud et de la tige; cet accident ayant été mal réparé, la croix n'est plus d'aplomb sur son support.

« Il nous paraît très difficile de déterminer exactement la provenance de cette pièce. On peut croire qu'elle a dû être exécutée dans un atelier du midi de la France; cependant, elle ressemble assez peu à celle qui est conservée à Ahetze, village voisin de Guéthary. Cette dernière, que Didron a longuement étudiée, et qui est d'ailleurs plus belle, appartient à une époque plus avancée.

« La croix de Guéthary n'est sans doute pas un objet d'orfèvrerie de premier ordre. De plus, les accidents et les remaniements qu'elle a subis dans le cours des âges ont sensiblement modifié son caractère primitif. Néanmoins, elle est intéressante, car les pièces de ce genre sont relativement peu nombreuses, et elle mériterait d'être plus connue. »

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, communique, de la part de M. Gazier, deux carreaux peints du XVIe siècle provenant de l'ancienne église de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs.

Séance du 11 Mai.

Présidence de M. E. MOLINIER, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

CARTON (Dr). *La restauration de l'Afrique du Nord.* Bruxelles, 1898, in-8°.

DUMOULIN et Henri GOUNARD (Maurice). *Bulletin de la Diana. Questionnaire historique, archéologique et statistique.* Montbrison, 1898, in-8°.

GERMAIN DE MAIDY (Léon). *Les quinze joies de Notre-Dame.* Nancy, 1898, in-8°.

Correspondance.

M. Paul Jobard, présenté par MM. A. de Barthélemy et Bertrand, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Dijon. Le président désigne MM. Omont, Prou et Valois pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Le baron Rey, membre résidant, commence la lecture d'un mémoire dans lequel il étudie l'influence orientale sur l'architecture militaire des Croisés en Syrie.

M. Gauckler, associé correspondant national, communique, par l'intermédiaire de M. Cagnat, membre résidant, deux inscriptions trouvées récemment par M. Drappier, attaché à la direction des Antiquités à Sidi-Amara (Tunisie). Les copies sont assez défectueuses.

Les premières lignes de la première sont presque inexplicables dans l'état actuel.

Hauteur : 1 mètre; largeur : 0m50; hauteur des lettres : 0m06; encadrement mouluré.

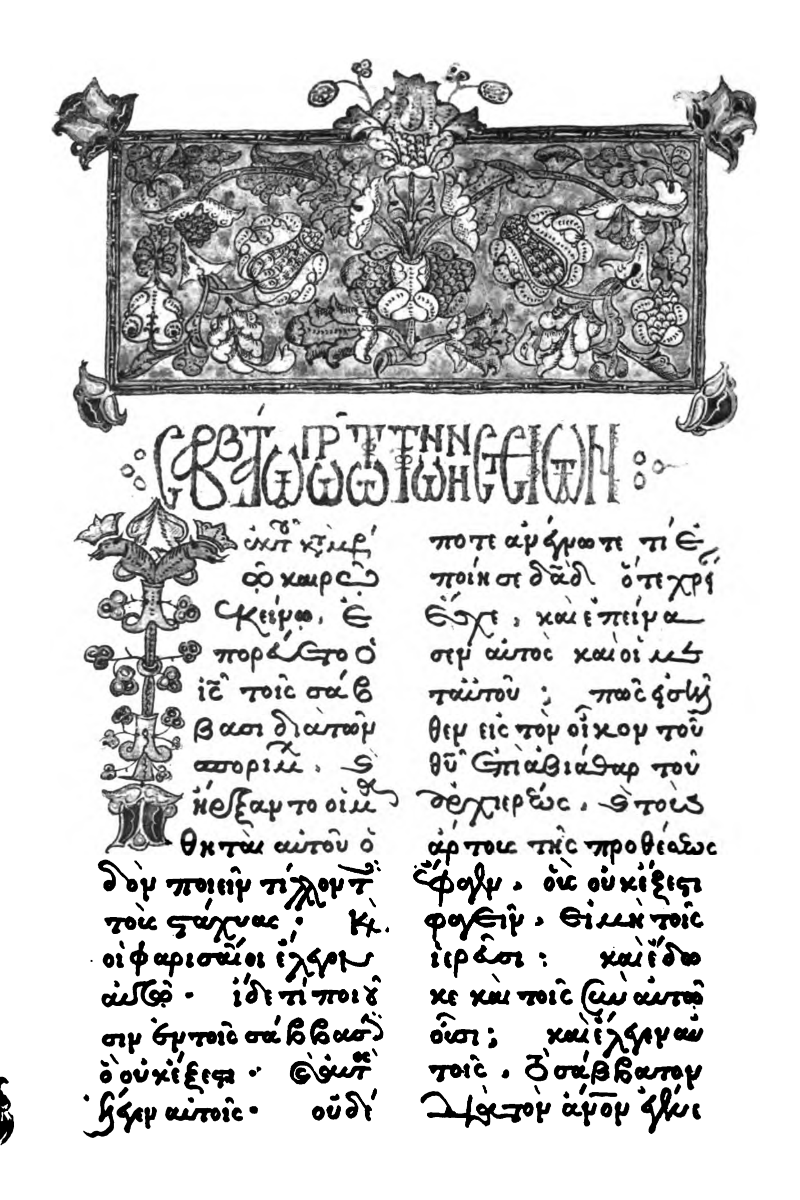
■■■■■■■■RVI
? NABIVBANAE
? CEIIVILI · PATR
OB · INSIGN · EIVS · ΜE
RITA · QVIBVS · IN
LVSTRAT · ORIGI
NIS · SVAE · PATRIAΜ
CIVITAS · AVIOCCA L · D · D · P · P

La seconde, contenant les noms d'un personnage d'ordre sénatorial, consul, dont le dernier surnom était Longinus. Plus d'un détail est incertain dans la lecture.

Hauteur : 1m10; largeur : 0m50; hauteur des lettres : 0m06. Dans un encadrement mouluré.

CARI■■■■■■■■■■■■
CAkRVI■■■■■■■■■■■
kONGINO · C · V · COS ·
LEGCARTHAGI
NIS · AVGVRI · PR ·
VRB · QVAESTORI
TRIB · LEG · TRIVM
VIRO · A · A · F · F · AVIOC
CALENSES CIVI · ET · PA
TRONO

Les deux inscriptions sont d'accord pour donner le nom d'Avioccala à la localité où ils ont été découverts. Les uns voulaient y voir la ville d'Avula, d'autres la station d'Ag-



HIEU BASSARABA,

LACHIE ET SA FEMME HÉLÈNE.

Phototypie Berthaud, Paris.

gar; en réalité, tous avaient tort. Les ruines appelées aujourd'hui Sidi-Amara se nommaient autrefois *Avioccala*, ou, s'il y avait faute de lecture, ce que je croirais assez volontiers, *Autoccala* ou *Auloccala*.

Il faut attendre des estampages de ces deux inscriptions pour nous prononcer. L'ethnique ne se rencontre sur aucun texte ancien.

M. Cagnat, membre résidant, communique le résumé d'un mémoire du P. Vincent sur plusieurs camps romains, milliaires et restes de monuments, qu'il a reconnus et étudiés au cours d'un récent voyage de Jérusalem à Petra, avec le R. P. Lagrange. Le mémoire du P. Vincent paraîtra prochainement dans la *Revue biblique*.

M. H. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un savant grec, M. Papadopoulos-Kerameus, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, a entrepris depuis plusieurs années la publication d'un catalogue détaillé de tous les manuscrits grecs conservés au patriarcat orthodoxe de Jérusalem ou dans différentes églises et couvents de la même ville. Parmi les reproductions de manuscrits et de miniatures qui se trouvent dans le troisième volume de ce catalogue, paru l'an dernier à Saint-Pétersbourg[1], on peut remarquer deux portraits du voïvode de Valachie, Matthieu Bassaraba, et de sa femme Hélène[2]. Le manuscrit qui est orné de ces deux portraits est un Évangéliaire, aujourd'hui conservé dans la sacristie de l'église de la Résurrection; il est recouvert d'une reliure en argent, sur les plats de laquelle sont figurées d'un côté la Résurrection du Christ, avec les images des Prophètes et des Apôtres; de l'autre, la Crucifixion, avec quelques figures d'Apôtres. Le premier plat

1. Papadopoulos-Kerameus, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη (1897), t. III, p. 223.

2. Sur Matthieu Bassaraba, hospodar ou voïvode de Valachie (1633-1654), on peut consulter A.-D. Xénopol, *Histoire des Roumains de la Dacie Trajane* (Paris, 1896, in-8°), t. II, p. 6 et suiv.

porte en outre cette inscription : Δέησις εὐσεβεστάτου αὐθεντὸς Ἰω[άννου] Ματαίη Μπασαράμπα βοηβόδα Δακίας, Οὐγκροβλαχίας καὶ εὐσεβεστάτης δόμνης Ἑλένης.

« Les portraits du voïvode et de sa femme sont peints sur deux pages différentes du manuscrit; l'un et l'autre sont accompagnés d'une longue légende, donnant le nom du personnage, avec le texte d'une prière à réciter à leur intention : Ἰωάννης Ματαίη Μπασαράμπα βοηβόδα, et Ἡ εὐσεβεστάτη καὶ ἐκλαμπροτάτη δόμνα Ἐλῆνα. De plus, en marge du feuillet sur lequel est représenté Matthieu Bassaraba, le copiste du manuscrit a ajouté une note qui constate que cet Évangéliaire a été copié en 1643 par le hiéromoine Anthime :

Ἡ οἰκῶν [εἰκὼν] τοῦ εὐσεβεστάτου καὶ ἐκλαμπροτάτου καὶ ἐνδοξοτάτου αὐθεντὸς κυρίου Ἰωάννου Ματαίη Μπασαράμπα βοηβόδα· ὁ ὅπιος ἀνηγορεύθη αὐθέντης καὶ ἐξουσιαστης ὑπὸ παντὸς τοῦ λαοῦ ἱερομένον τε λαηκῶν, ἀρχώντων τε καὶ στρατιγῶν εἰς τὴν Οὐγκροβλαχίαν καὶ πατρίδα αὐτοῦ, ἐν ἔτι ,ζρμ′ [1632/3]· τὸ δὲ ἱερὸν καὶ ἅγιον Εὐαγγέλιον ἐγράφη διὰ συνδρομῆς αὐτοῦ, ἐν ἔτι ,ζρνα′ [1643/4].

Ἐγράφη διὰ χειρὸς Ἀνθίμου ἱερομονάχου.

« On sera frappé de la ressemblance de ces deux portraits avec une autre image du voïvode et de sa femme, qui semble avoir été peinte par le même artiste et qui se trouve en tête du ms. 242 du Supplément grec de la Bibliothèque nationale. Le prince et la princesse sont représentés, il est vrai, réunis sur une même page du manuscrit, mais leur attitude, les détails de leur costume sont identiques dans l'exemplaire de Paris et dans celui de Jérusalem. Le manuscrit de Paris est aussi un Évangéliaire, de format grand in-folio, qui paraît avoir été copié par le même copiste et sans doute vers le même temps que celui qui est aujourd'hui conservé à Jérusalem[1]. Il est encore recouvert d'une reliure orientale, autrefois dorée et argentée, sur l'un des plats de laquelle est figurée la Crucifixion et sur l'autre la Résurrection du Christ

1. On peut comparer un fac-similé de l'écriture du ms. 242 du Supplément grec reproduit à la pl. XCXIV de la *Paléographie universelle* de Silvestre.

au jugement dernier. Une note en arabe, au second feuillet, constate que ce manuscrit a été constitué comme bien inaliénable (*vakouf*) par Euthymios, patriarche d'Antioche, natif de l'île de Chio, pour l'église des Saints Cyprien et Justine et l'église de Sainte-Marie de Damas, église de Grecs melchites, l'an du monde 7156, ou 1648 de J.-C. Au-dessous de cette note la souscription du patriarche est tracée en écriture grecque monocondyle : + Εὐθύμιος, ἐλέῳ Θεοῦ, πατριάρχης τῆς μεγάλης Θεοῦ πόλεως Ἀντιοχείας; au-dessus son sceau est imprimé à l'encre noire.

« Le volume est encore orné d'images des Évangélistes, peintes assez grossièrement, d'initiales et de fleurons imités de modèles anciens. Pour tout ce qui touche à l'ornementation de cet Évangéliaire, il suffira de renvoyer à la notice que lui a consacrée l'un de nos regrettés confrères, H.-L. Bordier, dans sa *Description des peintures des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*[1]. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, une note *Sur l'emplacement du temple de Cérès à Carthage*. L'ensemble des découvertes que le P. Delattre vient de faire, en explorant une nouvelle nécropole punique, lui paraît convenir au temple de Cérès et en marquer l'emplacement sur un massif rocheux voisin de la mer, à l'extrémité de la ville punique, aux abords du quartier de Megara, c'est-à-dire à plus d'un kilomètre de l'endroit où l'indiquaient les plans de Carthage. Un fragment d'inscription latine trouvé sur cet emplacement mentionne un personnage consulaire déjà connu par une inscription de Tivoli.

Cette note, avec les commentaires dont M. Héron de Villefosse l'a accompagnée, est renvoyée à la Commission des impressions.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

1. Paris, 1883, in-4°, p. 293-296.

« J'ai parlé dans la dernière séance du banc qui distingue le char de guerre gaulois des chars de guerre grecs et orientaux.

« Une observation philologique paraît confirmer la doctrine que j'ai exposée. Le char de guerre gaulois, *carrus*, ou mieux **carros*, avait un autre nom *essedum : carris essedisque superstans armatus hostis*, dit Tite-Live en son livre X, quand il raconte la bataille de Sentinum, 294 avant J.-C. Or, *essedum* = *ex-sedon*, veut dire « siège extérieur; » sur le char de guerre était le siège sur lequel s'asseyait le guerrier gaulois quand il n'avait plus à sa disposition les sièges situés dans l'intérieur de sa maison. **Sedon* est le gallois *sedd*, « siège; » c'est un doublet du latin *sedium*, d'où le français « siège, » et du latin plus usité *solium* = **sodium*, avec *l* = *d*, comme dans le latin *lacryma* pour *dacruma*, *lingua* pour *dingua*, *levir* pour *devir*. »

M. Ch. Lucas, associé correspondant national, signale l'existence, rue de Varenne, 18, d'un portail gothique de la fin du xve siècle, qui ne semble pas encore avoir été signalé et dont on ignore jusqu'aujourd'hui la provenance.

Séance du 18 Mai.

Présidence de M. Homolle, président.

Ouvrages offerts :

Expert (Henry). *Les maîtres musiciens de la Renaissance française. Orlande de Lassus, Claude Goudimel, Guillaume Costeley, etc.* 6 fasc. Paris, 1894-1897, gr. in-8°.

Farcinet (Ch.). *Note sur les monnaies mérovingiennes indéterminées à propos d'une pièce nouvelle.* In-8°.

Héron de Villefosse. *Deux inscriptions relatives à des généraux pompéiens.* Oran, 1898, in-8°.

Correspondance.

M. Homolle, membre résidant, directeur de l'École fran-

çaise d'Athènes, écrit pour remercier la Société des Antiquaires de France des vœux qu'elle a adressés à l'École d'Athènes à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation.

M. Henri Expert, présenté par MM. Samuel Berger et R. Mowat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. A. de Barthélemy, Omont et Valois pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Ch. Lucas, associé correspondant national, présente à la Société des photographies et un dessin du portail gothique récemment découvert au n° 18 de la rue de Varenne, qu'il avait signalé à la dernière séance.

M. Prou, membre résidant, signale à l'attention de la Société une épitaphe de l'époque mérovingienne trouvée en septembre 1895 à Teuillac (Gironde) et récemment publiée par MM. Fr. Daleau et C. Jullian dans le *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, t. XXI (1896), p. 251-254.

Il en propose une lecture qui diffère en quelques points de la transcription donnée par notre savant confrère M. Jullian.

Cette inscription consiste en cinq lignes dans un cadre rectangulaire formé d'un trait, auquel se rattache sur la droite, à mi-hauteur, un petit cadre également rectangulaire et enfermant sept lettres. La partie gauche de l'inscription a disparu, emportant les lettres initiales de chacune des cinq lignes du grand cadre.

Il y a une lettre quatre fois répétée et qu'il importe tout d'abord de déterminer : la cinquième de la troisième ligne; la seconde et la cinquième de la cinquième ligne; la troisième de la ligne du petit cadre. Cette lettre est formée d'un trait vertical du sommet duquel se détache, à droite, un trait légèrement infléchi se relevant en pointe à l'extrémité. C'est un R cursif tel qu'on le trouve dans certaines minuscules

pré-carolingiennes et normalement dans la minuscule caroline des manuscrits.

De sorte qu'on peut transcrire et restituer ainsi l'inscription :

[*Obitu*]s d(*ie*) k(*a*)l(*end*) Ap(*ri*)l(*is*)
[*et*] in eodem die
[*nat*]us Forconi
...us. Filio suo
[*pat*]er Doroicu
scripsi.

On pourrait renverser l'ordre des mots *obitus* et *natus*. Dans l'un et l'autre cas, il y a une difficulté, c'est qu'en tête de la troisième ligne il semble qu'on aperçoive avant VS une petite ligne courbe qui serait la partie inférieure d'un O; mais il pourrait être aussi le pied courbe d'un T minuscule.

Forconi, le nom de l'enfant mort, fait penser à *Folcoinus*; peut-être le nom se continuait-il à la ligne suivante et a-t-on dans *us*, en tête de la quatrième ligne, sa terminaison. L'avant-dernière lettre de la cinquième ligne est très douteuse, au moins autant que permet d'en juger la phototypie. Quant au mot *scripsi*, sa lecture paraît certaine, et, comme c'est la première fois qu'on le rencontre dans une inscription mérovingienne, il mérite d'être signalé.

Scripsi doit être pour *scripsit;* la chute du *t* final est un phénomène orthographique connu dans le latin mérovingien[1]. Si l'on considère le mot *scripsi*(*t*) comme terminant l'épitaphe, il a la même valeur que dans nombre d'inscriptions païennes, c'est-à-dire qu'il équivaut à *scribendum curavit* ou *jussit*[2].

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait remarquer que, placé dans un cadre particulier accolé au cadre principal, le mot *scripsi*(*t*) peut appartenir à la signature du lapicide

1. Voy. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes*, t. I, p. 337; et le *Catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*, p. LXIX et LXXX.
2. Le Blant, *Ibid.*, t. II, p. 189.

qui aurait inscrit son nom dans un autre cadre symétrique, à gauche, disparu aujourd'hui avec la cassure.

M. Émile Molinier, membre résidant, communique une statuette de Vierge en ivoire, jadis conservée parmi les monuments d'ivoire du Musée du Louvre et qui en a été écartée comme l'œuvre d'un faussaire. Il maintient énergiquement cette opinion, quoi qu'en aient dit et imprimé Didron et Viollet-Le Duc et malgré l'essai de réhabilitation qui en a été récemment tenté par M. de Verneuil.

M. N. Valois, membre résidant, fait une communication sur une sainte femme, appelée Marie d'Avignon ou Marie Robine, dont le témoignage fut allégué par Jean Hérault, un des docteurs chargés d'examiner Jeanne d'Arc à Poitiers. Il signale différents textes de Robert Gervais, Philippe de Maizières, Jean Dubois, etc., qui lui permettent de reconstituer l'histoire de Marie Robine et de constater qu'il a existé un livre de ses *Révélations*, consulté par Jean Hérault et par Jean Dubois qui en a conservé des citations.

Séance du 25 Mai.

Présidence de M. E. Molinier, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Girard (Paul). *Un texte inédit sur la crypte des Lacédémoniens.* Paris, in-8°.

Correspondance.

Le comte de Marsy, associé correspondant national, président de la Société française d'archéologie, envoie le programme du Congrès archéologique qui se tiendra à Bourges du 10 au 26 juillet prochain et invite les membres de la Société des Antiquaires de France à prendre part à ses travaux.

Travaux.

M. le Dr Carton, associé correspondant national, lit une note sur une tête en bronze trouvée à Stora :

« Les deux parties de ce bronze dont il va être question appartiennent à une collection particulière de Lille, mais proviennent de l'Afrique du Nord. Elles ont été acquises par M. L. Théry, avocat, qui les possède actuellement, de M. T., entrepreneur.

« C'est en 1873 que la partie qui forme le côté gauche de la tête a été trouvée à Stora, lors de travaux exécutés pour la construction d'une route au bord de la mer. L'année suivante, l'autre partie, constituant le visage, fut ramassée auprès de là, sur le rivage, au milieu d'éboulis. On a recueilli en même temps, dans l'eau, un grand nombre de monnaies à l'effigie d'un Gordien, et il y avait dans le voisinage des restes de murs et de citernes.

« C'est un pêcheur sicilien, établi à Stora pendant la saison de la pêche seulement et qui, une fois la pêche finie, s'en retournait en Sicile, qui les a trouvées et vendues à M. T. pour la somme de 80 francs[1]. C'est le mauvais état de ses affaires seul qui l'a forcé à les céder à M. Théry.

« M. Héron de Villefosse, qui a bien voulu examiner attentivement la tête de Stora, n'a pas hésité à la reconnaître comme authentique[2].

1. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Bertrand, conservateur du Musée de Philippeville, d'après qui M. T. était d'une parfaite honorabilité. La valeur intrinsèque de ce bronze, en ne tenant pas compte de son ancienneté, serait, d'après MM. Rollin et Feuardent, d'au moins 300 francs.

2. La modicité de la somme pour laquelle elle a été vendue prouve bien qu'elle n'est point l'œuvre d'un faussaire. M. Gauckler a nié cette authenticité en disant qu'à une certaine époque Philippeville et Constantine ont été envahies de faux bronzes provenant d'Italie. M. Bertrand, qui est, par sa situation, la personne dont le témoignage a le plus de valeur en ce qui touche les objets trouvés dans la région intéressée, a écrit à ce propos : « Je n'ai jamais entendu dire que l'Algérie avait été envahie, il y a une

« C'est une effigie de l'empereur Marc-Aurèle. L'œil largement ouvert, le profil régulier, le nez droit, les lèvres un peu charnues, le front découvert, l'expression grave des traits, la barbe divisée en deux et bouclée, comme les cheveux, appartiennent bien à cet empereur.



Tête de Marc-Aurèle trouvée à Stora (face).

« L'exécution en est bonne et supérieure à ce qu'on rencontre habituellement en Afrique. Les cheveux, les sourcils, la barbe ont été retouchés par de larges traits au burin. Malheureusement, la joue gauche a subi une pression qui y a produit un enfoncement et a provoqué la formation d'une fissure vers la tempe, ce qui change l'expression du visage et a gêné pour la reproduction photographique, à cause de

vingtaine d'années, de bronzes faux venant d'Italie et très artistement imités. J'habite l'Algérie depuis trente ans. »

l'impossibilité de bien juxtaposer la pièce latérale adjacente.

« La manière dont l'œil a été traité est à noter. Le pourtour de la cornée est indiqué par un sillon circulaire, la pupille par une dépression centrale et le reflet de l'iris par une ligne creuse assez large s'élevant de cette dépression vers la partie supérieure de l'œil[1].

« Ce mode de représentation graphique est loin d'être rare sur les statues antiques. C'est, à partir de la seconde moitié du IIe siècle, un usage constant chez les Romains de donner ainsi à l'œil un aspect vivant. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la galerie des empereurs romains au Musée du Louvre et de s'arrêter un instant devant la tête de Marc-Aurèle trouvée par Fauvel à Probabinthe, près de Marathon, et provenant de la collection Pourtalès (nº 1161 du Catalogue sommaire des marbres antiques du Louvre). On trouve encore de nombreux exemples de ce procédé dans le recueil des Portraits grecs et romains de Brunn, Armdt, Bruckmann[2].

« En ce qui concerne l'Afrique, on connaît des bronzes traités exactement de la même façon[3].

« Le séjour dans l'eau et le frottement d'un sol sablonneux et humide ont donné au métal l'aspect savonneux que l'on retrouve sur tous les objets qui ont séjourné dans la mer[4].

« Les bords saillants présentent plus particulièrement des traces de cette usure, et ils sont d'autant plus lisses qu'ils ont été repoussés vers l'intérieur par l'instrument qui a servi à les couper, en sorte que la lèvre externe en est complètement arrondie, l'interne seule présentant une arête encore assez prononcée.

1. C'est exactement la reproduction de la formation de la pupille dite par les chirurgiens en « trou de serrure, » et que l'on obtient par la résection de cet organe.

2. Voy. nos 48, 51, 54, 55, 56, 58, 59, 225, 303, 305, 310, 387, 389, 390..., etc.

3. Voy. *Musée de Cherchell*, pl. XX, nos 7 et 6, et *Bull. archéol.*, 1890, pl. VII.

4. M. Héron de Villefosse, qui a bien voulu me donner la majeure partie de ces renseignements, cite à ce propos la Vénus de Ledoux, au Louvre, qui a subi les mêmes altérations.

« La tête, lorsqu'elle était entière, se composait de cinq pièces formant le visage, le vertex, la nuque et les deux faces latérales. Deux d'entre elles ont seulement été retrouvées :



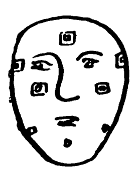
Tête de Marc-Aurèle trouvée à Stora (profil).

la face et un des côtés. Un simple coup d'œil jeté sur la figure, qui les représente juxtaposées, montre qu'il y a correspondance entre elles, principalement en ce qui concerne la barbe.

« Ce qui reste de la tête et du cou a une hauteur de 28 centimètres. L'épaisseur du métal est de 2 millimètres.

« On voit, à la surface du visage, de petites perforations carrées, de 1 à 2 millimètres de côté, produites par un instrument qui en a repoussé les bords de dehors en dedans.

« La position de ces orifices est très remarquable; ils sont, en effet, symétriques deux à deux et situés par paire sur la ligne médiane (front et menton), sur les joues, les tempes et aux angles de la mâchoire. Il n'y en a pas en d'autres points de la figure.



Tête en bronze avec trous de lames de réparation.

« Ceux qui sont dans les parties lisses étaient recouverts de lamelles de bronze dont l'une, sur la joue gauche, existe encore. Les autres ont disparu, mais à la place qu'elles occupaient on voit les petites dépressions carrées, taillées au ciseau, où elles étaient logées.

« Les trous situés dans les boucles de la barbe et suffisamment cachés par les ondulations n'ont pas été recouverts de ces lamelles. J'ajouterai qu'il en est de même des perforations du même genre de la pièce latérale, que dissimulaient les cheveux. Il résulte de ce fait que les tiges métalliques passant par ces orifices étaient indépendantes des plaques qui en recouvraient l'extrémité. Cette constatation est confirmée par la situation de ces trous, qui ne sont pas toujours au centre même des dépressions, mais se trouvent parfois tout près de leurs bords. Si, en effet, tiges et lamelles avaient fait corps pour être poussées, à la façon d'un clou, dans les perforations, les premières eussent été fixées sensiblement au milieu des secondes.

« On a donc rivé d'abord et recouvert, mais dans les parties lisses seulement, les extrémités des fils de métal par des lames de bronze.

« L'exacte symétrie de la position des perforations montre aussi que le rôle des tiges qui les traversaient était de maintenir en équilibre les pièces qui formaient la tête, en les

fixant à une armature intérieure, la traction de l'une étant symétriquement combattue par la traction de l'autre.

« Il existe encore sur le cou deux solutions de continuité, au-dessous de l'angle qu'il forme avec la mâchoire. Elles ne sont visibles qu'à sa face interne. Circulaires, elles ont un peu plus d'un centimètre de diamètre et diffèrent assez de celles dont il vient d'être question pour qu'elles n'aient pas eu la même destination. Peut-être ont-elles servi à laisser passer deux arrêts destinés à fixer les rapports des moules interne et externe. L'une d'elles est recouverte par une plaque mesurant 13 millimètres de longueur sur 5 de largeur, c'est-à-dire ayant dans un sens de plus petites dimensions qu'elle. Il a donc fallu, au préalable, diminuer cette ouverture en en martelant les bords pour les rapprocher. L'autre n'a pas été cachée par une plaque de recouvrement, le martelage ayant suffi, grâce à la coaptation des bords, pour la faire disparaître à l'extérieur.

« On remarque enfin sur le cou la place d'une lame rectangulaire, posée sur une fissure du bronze et qui, n'ayant pas, du côté opposé, de lame symétrique à elle-même, paraît être une véritable plaque de réparation.

« Le résultat obtenu par l'emploi de ces minces fragments de bronze était parfait, et il serait impossible de distinguer celui qui est encore en place du métal qui l'entoure, s'il n'était indiqué en arrière par le petit orifice qu'il recouvre extérieurement.

« On n'a pas toujours mis autant de soin à cacher, sur les bronzes antiques, les lames de réparation. On peut voir, par exemple, sur une tête colossale située dans la cour du palais des Conservateurs, au Capitole, à Rome, des plaques beaucoup plus grandes et bien plus grossièrement ajustées. Mais, en raison des dimensions de la statue, faite pour être vue de loin, de plus grandes précautions n'étaient pas nécessaires.

« On a aussi, pour cacher ces plaques, usé d'autres moyens, de la dorure, par exemple, comme on peut le constater sur un Hercule du même Musée, où le revêtement, aminci par le temps, en laisse reconnaître l'existence. Ailleurs, comme sur

un cheval en bronze d'Herculanum, au Musée de Naples, on a tracé à l'aide d'un burin de petits traits parallèles coupant les bords de la lame pour dissimuler la ligne qui la sépare du bronze où elle est enchâssée. C'est également par des procédés assez différents que l'on a obtenu l'adhésion de la lame et de son support, tantôt par un simple martelage, comme sur la tête de Stora[1], tantôt par des rivets faisant corps avec la plaque et enfoncés, comme un clou, dans la perforation sous-jacente. Au palais des Conservateurs, sur un taureau de bronze, il n'y a pas de rivets. On a fait au poinçon, dans le fond de la dépression ménagée pour recevoir la lame de recouvrement, des sillons, des piqûres dans lesquelles le martelage a chassé les aspérités de la plaque, qui s'y sont en quelque sorte accrochées.

« Sur la face interne des deux pièces qui composaient la tête de Stora, on remarque un certain nombre de reliefs qui peuvent fournir quelques indications. Les uns, rectilignes, un peu renflés par place, font penser à une coulée de cire; d'autres, étalés comme avec le doigt ou une spatule, dans les dépressions, sous l'empreinte de boulettes placées dans les points de moindre résistance. Il en est qui représentent incontestablement des rognures, des raclures ou de petits morceaux de cire tombés sur la table où l'on a pétri le moule interne et qui ont été englobés par lui.

« Ainsi, pour façonner la tête de bronze de Stora, on a d'abord pris une empreinte sur l'original ou le modèle. C'était le moule externe. On a étalé sur ce dernier de la cire en la coulant et en la renforçant par des boulettes. Cette couche de substance facilement fusible représentait l'épaisseur à donner au métal, et c'est sur elle que l'on a coulé le moule interne.

« Après ces opérations, on a substitué le bronze à la cire par le procédé dit à *cire perdue*.

1. M. Lechat a observé et publié (*Bull. de corresp. hellén.*, 1891, p. 461 et suiv.) une technique de ce genre. Des rivets circulaires étaient, dans une statuette d'Aphrodite, placés sur les bords des pièces qu'ils devaient réunir, et leur extrémité était recouverte par de petites plaques de métal.

« On sait aussi que la tête a été coulée en plusieurs parties, que l'on a réunies et fixées à une armature sur laquelle s'inséraient de petites tiges métalliques rivées d'autre part à la face externe du bronze, leur extrémité y étant, au besoin, cachée par des lamelles de métal. »

M. S. Berger, membre résidant, entretient la Société des manuscrits de la Bible castillane enluminés en Espagne sous la direction des Juifs :

« La loi de Moïse interdit aux Israélites de faire « aucune « représentation des choses qui sont dans les cieux et sur la « terre, ni dans les eaux plus basses que la terre; » mais cette défense ne liait plus les nombreux enfants d'Israël qui étaient entrés dans l'Église par un baptême fort peu volontaire. Ces Juifs devenus chrétiens ont apporté à la littérature castillane, en particulier à la poésie, le plus précieux concours. Ce qu'on sait moins, c'est qu'ils ont également infusé, pour leur part, à l'art espagnol un sang nouveau et qu'ils lui ont enseigné à chercher ses inspirations d'un autre côté que dans la tradition séculaire du moyen âge chrétien.

« L'histoire de la civilisation espagnole ne se comprend que par la proximité des Arabes et par les relations avec les Juifs. Les plus anciennes bibles visigothes sont décorées d'arcs arabes surhaussés, et le texte biblique y est disposé, comme le voulait saint Jérôme, suivant l'ordre du canon des Hébreux : loi, prophètes et hagiographes. Tandis que, dans tout le reste de l'Europe, il n'est pas un pays où nous puissions constater une version de la Bible en langue vulgaire faite sur l'original hébreu, en Espagne, dès le XIII[e] siècle, nous trouvons des textes castillans traduits sur le texte hébreu ou plutôt corrigés à l'aide de l'hébreu. Telle est la version du Psautier d'Herman l'Allemand (ou l'Aléman), un traducteur latin d'Aristote qui vivait à Tolède vers 1250 et qui a traduit les Psaumes d'après le texte « hébraïque » de saint Jérôme, mais en les revisant sur l'hébreu (Escorial, ms. I. j. 8). Au siècle suivant, pendant que Samuel Lévy est le ministre de Pierre le Cruel, l'influence de la Bible hébraïque se fait mieux sentir encore dans les traductions

de la Bible. Nous possédons tout un groupe de textes bibliques castillans qui sont au fond plutôt une revision des anciennes versions qu'une traduction nouvelle, mais cette revision d'après l'hébreu est faite avec un soin extrême et dans un excellent esprit scientifique ; les livres de la Bible y sont rangés dans l'ordre de la Bible hébraïque. On y joint d'ordinaire les Macchabées, qui ne sont pas dans le canon des Hébreux, mais dont l'esprit belliqueux des Castillans ne pouvait se passer. Les Juifs eux-mêmes y trouvaient de l'intérêt, car c'était le récit des exploits guerriers de leurs ancêtres.

« Un de ces manuscrits (I. j. 3 de l'Escorial), exécuté au xv[e] siècle pour le duc de l'Infantado, fils du célèbre marquis de Santillane, présente une décoration toute particulière. Soixante-six grandes miniatures y représentent toute l'histoire biblique depuis la création jusqu'à l'histoire des Macchabées. Le style de ces peintures diffère absolument, tant pour la conception que pour l'exécution, de celui qui est traditionnel dans tout le moyen âge. Le choix même des sujets indique une pensée toute nouvelle et qui n'a rien de traditionnel.

« Voici les sujets des peintures de notre manuscrit :

« Adam et Ève. — Le péché et l'ange. — Caïn tuant Abel. — L'arche de Noé. — La bénédiction d'Abraham. — L'incendie de Sodome. — Le sacrifice d'Isaac. — L'échelle de Jacob. — Jacob luttant avec l'ange. — Joseph jeté dans le puits. — Joseph retrouvant Benjamin. — La bénédiction d'Éphraïm et de Manassé. — Moïse trouvé dans les eaux. — Le buisson ardent. — Moïse devant Pharaon. — Les plaies d'Égypte (2 miniatures). — Le passage de la mer Rouge. — Aaron et Ur soutenant les bras de Moïse. — Le veau d'or. — La loi. — Le miracle des cailles. — Le raisin de Canaan. — La lapidation du transgresseur du sabbat (Nombres, xv). — Moïse dans le camp. — L'âne de Balaam. — La mort de l'Israélite et de la Madianite (Nombres, xxv, 8). — Les trompettes de Jéricho. — La bataille de Gabaon. — Samson faisant tomber le palais de Gaza. — David tuant Goliath. — La mort de Saül. — La mort d'Absalon. — Élie dans le

char de feu. — Élisée et le miracle des cruches d'huile. — La veuve de Sarepta (2 tableaux). — L'ange exterminateur (sous Ézéchias). — La captivité de Sédécias. — Jonas sortant du ventre de la baleine. — Job sur son fumier, recevant ses amis. — Daniel dans la fosse aux lions. — 4 figures très soignées pour l'histoire d'Esther. — 20 miniatures pour le livre des Macchabées, représentant des scènes de meurtre et des batailles.

« Le détail est également en dehors de la tradition chrétienne. Moïse n'a jamais les cornes qu'on lui donne jusqu'à Michel-Ange. On sait que la Vulgate traduit Ex., xxxiv, 29, par *et ignorabat quod cornuta esset facies sua*. Un même mot hébreu, *keren*, signifie « corne » et « rayon. » Notre artiste, qui connaît le sens du mot hébreu, représente Moïse la tête entourée d'un disque de flammes, quelquefois d'une auréole. Il n'y a rien de convenu dans le style. Nous trouvons dans cet admirable manuscrit une recherche de la vérité réellement unique et une conscience artistique à laquelle le moyen âge ne nous a pas habitués. Avec lui, nous sortons de cette sorte de scolastique, du reste admirable, mais sans liberté, qui est l'art du moyen âge. Le Juif baptisé qui a dirigé l'enluminure de ce manuscrit était un moderne avant la Renaissance. Je dis : le Juif baptisé. En effet, outre ce que nous pourrions conclure de l'existence même de ces peintures, interdites à un Juif, nous lisons dans Isaïe, vii, 14 (« une vierge sera enceinte ») : *Ahe la virgen prennada e parira fijo*. Un Juif aurait écrit : *la moça* (la jeune femme), ou simplement, sans traduire : *la alma*, conservant le mot hébreu, comme fit plus tard le Juif Moïse Arragel, dont nous allons parler.

« Un autre manuscrit, bien plus beau et beaucoup plus intéressant encore, attire notre attention, c'est la célèbre bible d'Olivarès, conservée au palais de Liria, à Madrid, parmi les trésors de la *Casa de Alba*. Ici, il s'agit de l'œuvre de la collaboration d'un rabbin et d'un groupe de savants chrétiens.

« En tête de la bible d'Albe, on a copié la correspondance, d'un intérêt vraiment exceptionnel, du grand maître de Cala-

trava, D. Luiz de Guzman, et du rabbin maître Moïse Arragel, datée de l'an 1422 :

« Nous, maître de Calatrava, nous envoyons beaucoup de « salutations à vous, Raby Mose Arragel, notre vassal en « notre ville de Maqueda. Raby Mose, sachez que nous avons « le désir de posséder une bible « en romance, » glosée et his« toriée, et on nous assure que vous êtes prêt à la faire très « bien... »

« Le Juif s'excuse ; il montre les différences de la Bible hébraïque et de la Vulgate, et il rappelle l'interdiction des images dans le décalogue. Mais le maître insiste ; il donne rendez-vous au rabbin avec maître Frey Arias de Encinas, à Saint-François de Tolède, dont ce religieux est le gardien, et le frère Arias, dont la lettre accompagne celle du grand maître, sait lever les scrupules du rabbin en s'offrant à lui fournir les commentaires qu'exige l'Église catholique. Quant aux peintures, dit-il, « je ferai montrer aux peintres la bible « de la sacristie de la cathédrale, qui est très bien historiée, « et cette bible, ainsi que mon écriture, les informera de ce « qu'ils devront peindre et historier. » La bible de la cathédrale de Tolède n'est pas conservée, et nous n'avons pas non plus les notes pour l'enlumineur, dont la lettre du gardien des Franciscains nous atteste l'existence. C'est quelque chose d'en avoir conservé la trace.

« L'œuvre collective du rabbin de Maqueda et des savants de Tolède se continue jusqu'en 1430, où le volume né de cette remarquable collaboration est corrigé une dernière fois, avant d'être remis au grand maître, D. Luis de Guzman. On aimerait à citer la belle harangue que fit Raby Moïse à Saint-François de Tolède, en présence des seigneurs, maîtres et docteurs « de l'honorable et révérend *ystudio real* de Saint-« François de Tolède, » pour leur remettre son livre. Ce discours est rempli de choses flatteuses à l'adresse de l'ordre de Saint-François. Le gardien, qui ne veut pas rester en arrière, lui répond (et il dit bien) : « Soyez bien sûr que, s'il plaît à « Dieu que l'intérieur de la Bible réponde pour la substance « à son apparence, ce sera l'œuvre la plus belle et la plus « fameuse qu'on puisse avoir en beaucoup de royaumes. »

Raby Moïse est Juif, mais il est Castillan, et sait parler avec un orgueil du reste parfaitement justifié « des quatre préé- « minences des Juifs de Castille, en lignage, en richesse, en « bonté et en science. » Il y a, dans toute cette correspondance, un ton de bonne compagnie et des égards réciproques qui font grand honneur au grand maître, aux Franciscains et au rabbin. Quelque respect que Moïse Arragel ait pour l'exégèse chrétienne, il met beaucoup de dignité dans ses accommodements, et on sent que c'est le Juif qui veut bien faire une place dans sa bible à l'exégèse catholique. La largeur d'esprit qui anime ces remarquables documents donne un grand prix à ce tableau des anciennes mœurs littéraires castillanes.

« Mais les peintures de la bible d'Olivarès n'ont pas été faites uniquement d'après la bible de la cathédrale. A côté de nombreuses figures où l'on reconnaît très bien un original chrétien, il en est d'autres qui indiquent une tout autre tradition. On sent que le rabbin, du moment qu'il n'avait pas à tenir le pinceau lui-même, n'a pas pu s'empêcher de diriger la main de l'ouvrier. C'est ainsi que le mobilier de la synagogue est reproduit avec un soin qui nous fait penser (est-il permis de le dire?) aux peintures de Tissot. Moïse est représenté élevant en ses mains la loi, non pas sous la forme de ces sortes de stèles arrondies par lesquelles les chrétiens aiment à se la figurer, mais écrite sur une large plaque de marbre. Les trois plus beaux tableaux de ce manuscrit presque sans égal sont la peinture intérieure du Temple, l'image de Salomon sur son trône et surtout le tableau de dédicace, qui représente le grand maître sur son trône, revêtu du manteau blanc à la croix rouge de l'ordre de Calatrava, et autour de lui ses chevaliers et ses vassaux. A ses côtés se tiennent un Franciscain et un Dominicain (car les Dominicains de Salamanque ont eu, eux aussi, leur part dans le travail de revision de la bible), et devant lui Raby Moïse, à deux genoux, présente son livre à son suzerain.

« Nous espérons que ces belles peintures seront bientôt reproduites en héliogravure dans le grand ouvrage que la

duchesse d'Albe prépare sur les trésors du palais de Liria[1]. Pour le moment, nous avons du moins les principaux documents de l'intéressante histoire de la bible d'Albe dans le livre, du reste presque introuvable, de l'inquisiteur Joaquin de Villanueva sur *La leccion de la S. Escriptura en linguas vulgares* (Valence, 1791, in-fol.).

« Cette belle œuvre d'art, cette grande œuvre de science, honore grandement l'Espagne du xve siècle. La collaboration des Juifs et des chrétiens à une œuvre artistique aussi bien que religieuse donne un charme tout particulier à l'étude de l'histoire de l'art religieux espagnol à la fin du moyen âge. C'est un chapitre de l'histoire de la tolérance dans le monde. »

Séance du 1er Juin.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Briquet (C.-M.). *Les anciennes papeteries du duché de Bar.* Besançon, 1898, in-8°.

Hirschfeld (Otto). *Die Hæduer und Arverner unter Römischer Herrschaft.* 1897, in-4°.

Le Clert (Louis). *Étude historique sur Romilly-sur-Seine.* Troyes, 1898, in-12.

Monnecove (Le Sergeant de). *Peut-on formuler certaines règles en vue de l'explication étymologique des noms de lieu?* Malines, 1898, in-8°.

Quilgars (Henri). *Fouilles du dolmen de Sandren.* Guérande, 1897, in-8°.

1. *P. S.* — Il vient de paraître une notice sommaire de ce ms., avec deux phototypies, qui représentent les œuvres de miséricorde et la « porte du seigneur, » dans l'ouvrage de Mme la duchesse d'Albe : *Catálogo de las colecciones espuestas en las vitrinas del palacio de Liria* (Madrid, 1898, gr. in-8°, p. 40-42). Nous croyons que la duchesse ne s'en tiendra pas à cette rapide description.

Quilgars (Henri). *Quelques considérations sur les monuments mégalithiques du pays guérandais*. 1897, in-8°.
Saglio (E.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. 25e fasc. Paris, 1898, in-4°.

Travaux.

M. le président annonce la mort de M. Ph. Tamizey de Larroque, associé correspondant national, éditeur de la *Correspondance de Peiresc* et auteur de nombreux et savants travaux d'histoire littéraire, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. A. de Barthélemy donne lecture d'un rapport sur la candidature de M. Henry Expert au titre d'associé correspondant national; on procède au vote, et M. Henry Expert, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Paris.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. H. Omont donne lecture d'un rapport sur la candidature de M. Paul Jobard au titre d'associé correspondant national; on procède au vote, et M. Paul Jobard, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Dijon (Côte-d'Or).

M. R. de Lespinasse, associé correspondant national, entretient la Société du projet de destruction des vestiges encore existants de l'ancien château des comtes de Nevers. Ces ruines remontent au xiie siècle et offrent un double intérêt artistique et historique, car ce fut dans ces murs que les franchises municipales des habitants de Nevers furent prononcées.

Le président exprimera au ministre de l'Instruction publique, au nom de la Société, l'intérêt qu'il y aurait à ce que ces antiques vestiges, qui ont subsisté jusqu'ici, fussent conservés.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Au congrès archéologique de France, tenu à Châteauroux en 1873, on signalait un anneau en argent, trouvé à Levroux (Indre) et donné au Musée de Châteauroux par M. Lemaigre[1]. Cet anneau portait des inscriptions auxquelles la transcription donnée par M. Barboux me permit, bien que très incomplète, de reconnaître un caractère talismanique. Sur ma demande, M. J. Creusot a bien voulu m'adresser des renseignements très précis sur l'anneau qui fait l'objet de la présente communication.

« Cet anneau, en argent, porte, sur le côté extérieur disposé en deux plans inclinés, deux lignes d'inscriptions dont voici la teneur :

1° + *on eloi elos adonai* (*n* et *a* liés) *satain* (*i* et *n* liés) *entemseas potane ad onore.*

2° *m deo eg pa liberacione trie et verbun caro fautum* (*f* et *a*, *u* et *m* liés) *ebt* + (sic).

« Une troisième inscription se développe sur le pourtour intérieur de l'anneau :

3° + *dagagre guret guttam gaspar melchior baltazar.*

« Pour comprendre les noms et les mots qui composent ces inscriptions, il faut évidemment comparer l'anneau de Châteauroux à des bijoux analogues.

« Caylus a publié une bague en or, trouvée près d'Amiens en 1763[2] et couverte de longues inscriptions formées de mots séparés par des croisettes. Parmi ces mots, nous reconnaissons ON et ADONAI, que fournit aussi la bague de Châteauroux. Un autre groupe de lettres, HOGOGRA, a de l'analogie avec le mot DAGAGRE, qui commence la troisième ligne de la bague de Châteauroux. Enfin, la bague publiée par

1. *Congrès archéologique de France*, XLe session, p. 553.
2. *Recueil d'antiquités*, t. VI, p. 404, pl. CXXX.

Caylus présente les groupes de lettres GVTAA et GVT-GVTTA, qui sont en relation probable avec le *curet guttam* de la bague de Châteauroux[1].

« On a déjà signalé des bagues portant *Guttu*[2], *Gutan*[3] et *Gut Gutthani*. Ce dernier groupe est écrit sur la bague en or d'Ulger, évêque d'Angers, de 1125 à 1149[4]. On a essayé d'interpréter ces mots par le nom des Goths ou celui du dieu *Gutan* pour *Vutan*, le Votan des religions indo-germaniques.

« Tout récemment, à propos de plusieurs anneaux provenant généralement d'Angleterre et portant l'inscription *Thebal Guth Guthani*, on a rapproché du mot *Gut* le nom divin *God*[5]. On a cité des interprétations d'après lesquelles les bagues de ce genre exprimeraient un souhait de santé[6].

« Retenons cette indication et voyons si les inscriptions précitées ne renferment point un nom de maladie.

« D'après des textes réunis par Du Cange, il paraît bien que la *podagra* des anciens a été connue sous le nom de *goutte* au moyen âge. Dans quelques textes, le mot *gutta* aurait plutôt le sens d'*hydropisie*.

« En tout cas, le mot *curet*, uni au mot *guttam* sur la bague de Châteauroux, nous autorise à croire que cette bague était destinée à préserver d'une maladie, et elle fait souvenir d'une pierre gravée antique qui devait produire le même effet bienfaisant[7].

1. 3e ligne. Il y a *guret;* mais c'est évidemment une erreur commise par le graveur, erreur due à une permutation d'ailleurs fréquente entre le C et le G.

2. C. W. King, *Early christian numismatics and other antiquarian tracts*, 1873, p. 216 et suiv.

3. Bague du trésor de Petrossa. Voy. Ch. de Linas, *Les origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. III, p. 350 à 352 et 387.

4. *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1896, p. 519 (note de M. E. Babelon). Sur cette bague, voy. aussi les *Comptes-rendus de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 1896, p. 448.

5. F. de Mély, *L'inscription de l'anneau de l'évêque Ulger* (*Comptes-rendus de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 1898, p. 219).

6. Id., *ibid.*, p. 218.

7. Φύγε, ποδάγρα, Περσεύς σε διώκ(ε)ι (Ed. Le Blant, *Revue archéol.*,

« Sur des médailles talismaniques, on trouve aussi les noms que nous fournit la bague de Châteauroux : *Eloy*, *Adonai*, *Satayn* et *Ontlya*[1], qui est peut-être une forme plus complète du groupe de lettres *on*, par lequel débute la première inscription.

« Enfin, les trois derniers noms de la troisième ligne sont ceux des rois Mages, Gaspard, Melchior et Balthasar. On sait que les rois Mages furent très honorés pendant tout le moyen âge[2] et que leurs noms sont inscrits sur les monnaies de la ville de Cologne au xve siècle. Ces trois noms passaient pour guérir de l'épilepsie, pour rendre infatigable à la marche et pour éloigner les démons gardiens des trésors enfouis. Notre regretté confrère Edmond Le Blant, étudiant une médaille en argent, de l'époque de Charles VIII, conservée au Cabinet de France, a cité un certain nombre d'exemples de la croyance superstitieuse qui s'attachait au nom des rois Mages[3]. On a réuni, depuis, d'autres exemples tirés de manuscrits des xiiie et xive siècles[4]. Benjamin Fillon, qui le premier avait publié cette médaille, citait des briques portant les noms IASPAR et BALTASAR, et, ce qui est d'un intérêt plus direct pour notre sujet, il rappelait que les noms des trois mages étaient inscrits sur une bague en or qui figurait à l'exposition de Kensington en juin 1862 (no 105 dans le no 7170 du catalogue)[5].

« La bague de Châteauroux présente encore quelques groupes de lettres qui offrent un sens. Ce sont les mots *ad honorem* (la lettre *m* est au commencement de la deuxième ligne) *Deo;* et, plus loin, *liberacione trie et verbun caro fau-*

1883, t. I, p. 306; cf. G. Schlumberger, *Mélanges d'archéol. byzantine*, 1895, p. 134).

1. M. Schwab, *Médailles à légendes hébraïques*, dans *Revue numism.*, 1892, p. 256 et 257, nos 34 et 35.

2. Cf. S. Berger, *Les noms des rois Mages*, dans la *Mélusine*, t. VII, 1894, p. 27 à 33.

3. *Sur une médaille d'argent de la Bibliothèque nationale*, dans la *Revue numism.*, 1891, p. 249 à 257.

4. H. de la Tour, dans la *Revue numism.*, 1892, p. 482 à 485.

5. B. Fillon, *L'art de terre chez les Poitevins*, 1864, p. 52.

tum ebt (sic). Il est facile de reconnaître, malgré les négligences de la gravure, le texte *Et verbum caro factum est.* La médaille du Cabinet de France, citée plus haut, porte une formule équivalente : *Deus homo pro nobis fact(us) est.*

« Tous ces exemples démontrent amplement le caractère talismanique de la bague conservée au Musée de Châteauroux.

« Avant de terminer cette note, je citerai encore un monument du même genre qui fait partie de ma collection. C'est une bague, en argent, dont le chaton, en losange et orné d'un lis, porte deux inscriptions. L'une, extérieure, est formée des lettres suivantes :

+ · I A · + · B · I Z + S · A · B + Z + N G · F + · B

« La seconde légende, intérieure, est ainsi conçue :

FC · EE · B · ER + A · BIR + · SABA + ZE.

« A part le groupe *Saba*, qui est probablement l'abrégé de *Sabaoht*, ces inscriptions ne fournissent pas de mot compréhensible. Mais la bague rentre bien dans la catégorie des monuments étudiés plus haut[1]. »

MM. Babelon, Samuel Berger et Omont ajoutent quelques observations.

Séance du 8 Juin.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Chappée (J.). *Description historique et critique : 1° du livre de prières de la reine Claude de France; 2° d'un chansonnier*

1. Je citerai encore une bague en cuivre, conservée au Musée d'Orléans, portant le mot TETRAGRAMATEON (Desnoyers, *Catal. du Musée hist. de la ville d'Orléans*, 1884, 2e partie, p. 91, n° 721). Ce mot est un nom mystérieux du Seigneur qui se lit sur la médaille du Cabinet de France (cf. *Revue numism.*, 1891, p. 256).

manuscrit du XVI[e] siècle ayant appartenu à Grolier. Paris, 1897, in-8°.

LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène). *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI[e] et au XII[e] siècle*, t. II, 4[e] livr. Paris, 1897, in-fol.

VIENNE (M. DE). *Fin du monnayage féodal en France.* Nancy, 1897, in-8°.

Correspondance.

La Société d'archéologie lorraine adresse à la Société une lettre d'invitation aux fêtes de son cinquantenaire, qui auront lieu le 28 juin prochain.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. P. Jobard, qui remercie la Société de son élection comme associé correspondant national à Dijon.

Travaux.

M. Ch. Lucas, associé correspondant national, annonce à la Société que, dans un récent voyage à Arles, il lui a été donné de voir un régiment de cavalerie cantonné dans les arènes romaines de cette ville; il signale à la Société les inconvénients graves qui en peuvent résulter pour la conservation de ce monument historique.

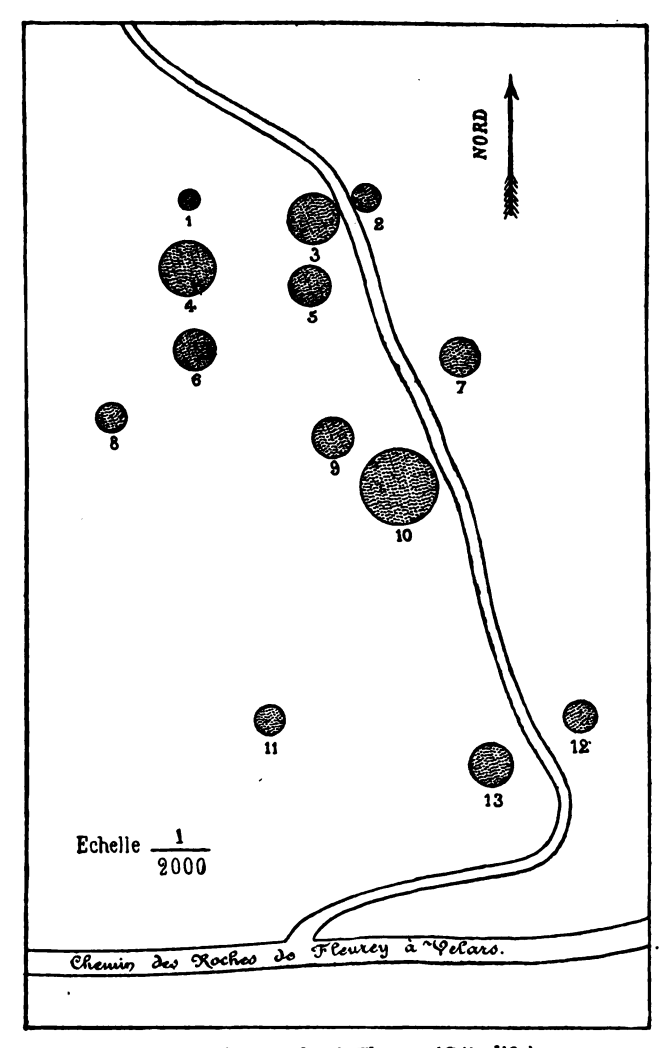
MM. Saglio et Mowat appuient ces observations.

M. Paul Jobard, associé correspondant national, envoie une note sur les fouilles qu'il a exécutées dans le tumulus des roches d'Orgères[1] :

« Nous avons continué cette année, à Fleurey (Côte-d'Or), la fouille d'un groupe de tumulus que nous avions commencée l'an dernier. Deux nouveaux tumulus ont été explorés pendant les vacances de Pâques.

« L'un d'eux, le n° 12 de notre carte, nous a donné une sépulture qui reste pour nous un véritable problème, tant

1. Groupe 1, n° 12. Voy. la carte ci-contre.



Groupe de tumulus à Fleurey (Côte-d'Or).

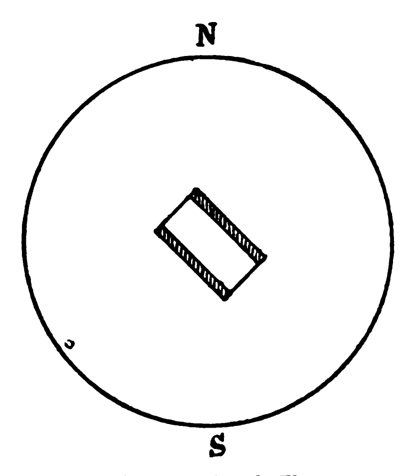
par sa disposition intérieure et par le mobilier funéraire qu'elle renfermait que par la situation du tumulus au milieu d'un groupe appartenant au premier âge du fer, ledit tumulus étant d'ailleurs absolument semblable aux autres comme forme et comme relief.

« En voici la description aussi exacte que possible :

« *Formes et dimensions.* — Forme ronde, faible relief. — Diamètre, 10 mètres; hauteur au milieu, au-dessus du sol vierge, 0m80.

« *Mode de construction.* — Mélange, sans grand ordre, de laves de dimensions moyennes et de terre. Pas d'aire en laves, sauf sous le loculus.

« Au centre, un loculus, apparent avant la fouille par suite de l'affaissement du terrain; ledit loculus constitué par des lisses en laves placées verticalement, formant un carré long orienté exactement du nord-ouest au sud-est; en tête



Plan d'un tumulus de Fleurey.

et en pied, un simple rang de laves; par côté, plusieurs rangées jointives formant une murée d'une épaisseur moyenne

de 0m25; sous ce loculus, une aire en laves plane et surélevée d'environ 0m20 au-dessus de la roche naturelle.

« Dimensions intérieures du loculus : longueur, 2m40; largeur, 1 mètre; profondeur, 0m60.

« Le terrain du loculus est composé de terre mélangée de menues pierrailles et recouvert de laves plates. Volume du terrain contenu, environ 1m³5.

« *Fouille.* — La fouille, menée de façon à dégager complètement la sépulture centrale, ne nous donne ni ornements ni objet en dehors du loculus.

« *Sépulture.* — Le terrain du loculus contenait beaucoup d'ossements sans aucun ordre et en fort mauvais état; il ne subsiste guère que les phalanges et surtout les dents. En le criblant avec soin, nous y avons recueilli 234 *dents humaines* provenant d'individus de tout sexe et de tout âge, ce qui, en comptant et les dents détruites par le temps et celles que nous avons pu perdre au cours de la fouille, indique un nombre d'ensevelissements tellement considérable pour un si petit espace que l'on est porté à croire que les ossements seuls et non les cadavres ont dû y être déposés.

« De plus, nous n'avons constaté nulle part la présence de ce terrain gras et noir caractéristique des sépultures; partout la terre était rouge et pulvérulente.

« Ce loculus a donc dû être un véritable ossuaire.

« *Objets recueillis.* — Aucune trace d'objets en métal, ni bronze ni fer, — de nombreux éclats de silex et de calcaire siliceux. — Un morceau de minerai de fer de la forme et de la dimension d'un haricot, semblant avoir été taillé et poli pour servir d'ornement. — Un superbe racloir en silex (longueur, 0m055; largeur moyenne, 0m022) finement retouché et fortement cacholonné. — Enfin, une coquille de moule d'eau douce non percée et des débris de poterie grossière à pâte rouge et noire semblables aux coquilles et aux poteries déjà trouvées dans les tumulus voisins.

« En résumé, ce tumulus, situé au milieu d'un cimetière du premier âge du fer, a de grands points de ressemblance avec les sépultures néolithiques de la Boixe.

« C'est la seule réflexion que nous puissions faire pour le moment. »

M. Eude, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le voyage de Vasco de Gama à la recherche de la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance s'est effectué en 1497-1498, et le navigateur est arrivé à Calicut le 20 mai 1498.

« Si ce voyage était, depuis longtemps, connu d'une manière assez parfaite, on ignorait jusqu'à notre époque quel degré de crédibilité on devait accorder aux données qui nous étaient parvenues.

« En 1838, deux érudits portugais, Kopke et Païva, découvrirent, à la bibliothèque de Porto, un précieux manuscrit intitulé *Roteiro* ou livre de route, écrit au jour le jour par un des compagnons de Gama. Ce manuscrit, dont l'authenticité est incontestable, prouve que nous savions assez bien l'historique du voyage; il prouve aussi que nous ne pouvons guère espérer en connaître plus que nous n'en connaissons aujourd'hui.

« Nous y voyons que les Portugais, même avant l'expédition de Gama, connaissaient mieux l'Inde que nous n'imaginons d'ordinaire. Il faut aussi noter que les pilotes hindous étaient très habiles et possédaient des instruments simples, mais très suffisamment exacts pour se diriger en mer. »

Le Dr Capitan, associé correspondant national, présente une série de pièces de monnaie et de jetons trouvés récemment dans une fouille sur la place du Panthéon. Ces pièces se rapportent à peu près à tous les types de monnaies que l'on trouve ordinairement à Paris : romaines, byzantines, moyen âge. La plus ancienne est une pièce de Nîmes au crocodile, la plus récente est un liard de la Révolution. Il a été également trouvé au même point quelques figurines en bronze. Le docteur Capitan présente une petite tête de femme diadémée d'un bon travail.

M. F. Mazerolle, associé correspondant national, communique la maquette en terre cuite du revers d'une médaille relative à la naissance du duc de Normandie (Louis XVII). Cette maquette est l'œuvre du célèbre graveur Augustin

Dupré, artiste à qui l'on doit le *Génie* des pièces de vingt francs et l'*Hercule* des pièces de cinq francs.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

« La doctrine de saint Augustin est que des démons appelés Dusii rendent grosses les femmes celtiques. Je suppose que ces Dusii sont des cours d'eau, les Dhuys de notre géographie moderne. Un de ces Dhuys (Loiret) est resté masculin. Dhuys s'explique par un primitif Dusius, conservé dans le cartulaire de Saint-Bernard de Romans, publié par M. Ulysse Chevalier. Au temps d'Homère, on croyait en Grèce que les cours d'eau pouvaient rendre les femmes grosses. »

M. F. de Villenoisy, associé correspondant national, signale la même vertu attribuée à certaines chapelles placées sous le vocable de saint Nicolas.

Séance du 15 Juin.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Cagnat (René). *Deux nouveaux proconsuls de la province d'Afrique*. Oran, 1898, in-8°.
— *Inscription d'Henchir-Hettich*. Paris, 1898, in-8°.
Vachez (A.). *Le comte de Charpin-Feugerolles, sa vie et ses œuvres*. Lyon, 1898, in-8°.
La Vierge ouvrante de Bourbon, triptyque en ivoire du XIIIe siècle. Limoges, 1898, in-8°. (Offert par M. Adolphe Sailly.)

Correspondance.

M. Gertoso y Perez, élu associé correspondant étranger à Séville, Espagne, écrit pour remercier la Compagnie.

Travaux.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans l'inventaire des meubles du château de Pau, dressé en 1561 et 1562, on lit la mention suivante :

Ung grand jaspe vert, en forme ovalle, sur lequel il y a l'histoire de Phaéton, à demye bosse, ouvraige de *pompei* (?), faicte d'or et ung des alentour esmaillé de blanc[1].

« Les éditeurs de l'inventaire ont considéré ce joyau comme un camée et ont cité un cristal de roche, gravé par Giovanni Bernardi, de Castelbolognese, d'après un dessin de Michel-Ange et représentant la chute de Phaéton. On connaît de cette intaille des épreuves en bronze au bas desquelles on lit la signature de l'artiste : IOANEI[2]. C'est d'après ces données que les éditeurs de l'inventaire ont formulé l'hypothèse suivante : « Le même graveur sur pierres dures n'aurait-il pas « traité le même sujet en camée, et le jaspe oval du trésor « de Pau ne serait-il pas une réplique exécutée par lui et « dont la signature aurait été estropiée par le rédacteur de « l'inventaire, qui en a fait un *Pompet* ou *Pompei* absolument « inconnu ? »

« Je crois, pour ma part, qu'on peut attribuer le joyau du château de Pau à Pompeo Leoni, fils de Leone, qui travailla en Espagne de 1558 à 1592 et qui signait ses œuvres : POMPEIVS ou F. POMP.[3]. Le travail sur pierres dures fut pratiqué par cet artiste, car, dans une lettre de Pompeo, adressée de Milan, le 23 décembre 1583, à Mateo Vasquez, il est

1. *Inventaire des meubles du château de Pau*, 1561-1562. Publié par la Société des Bibliophiles français. Paris, Morgand, 1892 (transcription et notes de MM. L. Molinier et F. Mazerolle); p. 68, n° 357, note 4.

2. Cf. E. Molinier, *Les plaquettes*, t. II, p. 6, n° 327, et p. 200, n° 747.

3. A. Armand, *Les médailleurs italiens*, 1883, t. I, p. 249.

question d'un saphir que Pompeo aurait gravé[1]. Du reste, il est possible que l'histoire de Phaéton fût un travail d'orfèvrerie. Le texte de l'inventaire dit *faicte d'or*, et cette épithète paraît s'appliquer à *l'histoire de Phaéton à demye bosse*. Or, le Musée de Vienne conserve une figurine en argent, ciselée et appliquée sur un champ d'agate jaunâtre translucide. Cette applique représente la Concorde, assise sur une armure, tenant une couronne de la main gauche et une corne d'abondance de la droite. Les cheveux et les vêtements sont dorés. Cette petite pièce, qui a 0^m045 de diamètre, est signée : PONPEVS · FECIT[2].

« Il est probable que le joyau du château de Pau était aussi une plaque en or, ciselée et appliquée sur un médaillon de jaspe vert. »

M. Germain Bapst, président, et M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, font quelques observations.

M. R. Cagnat, membre résidant, communique et commente une reproduction en couleurs trouvée dans les papiers de feu Ducoudray-La Blanchère et qui reproduit la célèbre mosaïque trouvée à Gafsa. Cette mosaïque représente les jeux du cirque et a été récemment publiée dans le *Catalogue du Musée Alaoui* (nº 19).

MM. Héron de Villefosse, membre honoraire, et Samuel Berger, membre résidant, font quelques observations.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, ajoute quelques remarques sur la spina et sur les statues d'animaux dont elle est ornée.

La communication de M. Cagnat est renvoyée à la Commission des impressions.

M. Georges Lafaye, membre résidant, communique une ampoule de saint Ménas, rapportée de Beyrouth (Syrie) par

1. Eugène Plon, *Leone Leoni, sculpteur de Charles-Quint, et Pompeo Leoni, sculpteur de Philippe II*, 1887, p. 320.

2. E. Plon, *op. laud.*, p. 321, pl. XXXIX, fig. 1. L'auteur dit : « C'est le seul ouvrage d'orfèvrerie de Pompeo que nous ayons réussi à rencontrer. »

M. Charles Saglio, actuellement chancelier du consulat de France à Livourne (Italie). Cet objet a appartenu à M. Gaillardot, premier drogman du consulat de France à Beyrouth; il serait possible qu'il eût été rapporté d'Alexandrie (Égypte) par le père de M. Gaillardot, qui a autrefois exercé la médecine dans cette ville. L'ampoule est anépigraphe; on y voit saint Ménas entre deux chameaux et deux petites croix; les deux faces sont identiques.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, annonce à la Société l'ouverture prochaine du Musée de moulages dont l'organisation lui a été confiée et qui est maintenant constitué dans l'ancienne salle du manège du prince impérial au Louvre.

Séance du 22 Juin.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Perrot (G.) et Chipiez (Charles). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VII, 37e série. Paris, 1898, in-4°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Pierre-Louis Jacobs d'Hailly, gentilhomme lillois voyageur au XVIIe siècle*. Paris, 1898, in-8°.

M. Germain Bapst, président, annonce à la Société que M. Frédéric Moreau, associé correspondant national à Fère-en-Tardenois (Aisne) et bien connu par la publication de l'*Album Caranda*, arrivera le 1er juillet prochain dans sa centième année. Il propose qu'à cette occasion la Société lui présente une adresse de félicitations.

M. Mowat, membre résidant, demande que l'on joigne à cette adresse un exemplaire en argent du jeton de la Société.

Ces deux propositions sont adoptées.

M. S. Berger, membre résidant, donne lecture d'un mémoire de M. Vachez, associé correspondant national, sur *Les peintures murales de l'ancienne chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarrez (Loire).*

Le mémoire de M. Vachez est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, signale un dessin inédit représentant l'Oratoire de Charlemagne, une des pièces d'orfèvrerie les plus célèbres de l'ancien trésor de Saint-Denis. Ce dessin (c'est un lavis d'architecte rehaussé d'aquarelle) semble dater du XVIIIe siècle. Grâce à son exactitude et à ses grandes dimensions, on peut avoir une idée précise de l'Oratoire, connu seulement jusqu'à présent par une petite figure de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, de Félibien (pl. IV, p. 542).

M. le président rappelle que ce dessin a été fait par ordre de la Commission temporaire des arts, et M. Babelon demande si ce dessin fournit des éléments permettant de dater le monument.

M. Henri de la Tour, membre résidant, signale à la Société deux médaillons semblables, comme matière, dimension et style, à celui que M. Mazerolle attribue à Augustin Dupré. Ces deux petits bas-reliefs sont l'œuvre du même artiste et ont été exécutés en vue de sa belle médaille de l'Indépendance de l'Amérique[1]. Malgré sa merveilleuse habileté comme ciseleur et comme graveur, Dupré aimait, on le voit, à étudier ses projets à une grande échelle, soit qu'il trouvât cette façon de procéder plus commode, soit qu'il pensât faire valoir ainsi son œuvre et mettre les intéressés mieux à même d'apprécier la beauté de la composition.

Toujours est-il que ces deux médaillons en terre cuite, qu'aucune inscription ne désignait à l'attention des amateurs, passèrent inaperçus dans la vente des « objets de curiosité »

1. J.-F. Troubat, *The medallic history of the United States of America*, 1898, in-4°, pl. XIV. Eau-forte de J. Jacquemart.

de la collection Pichon (mars-avril 1897). Décrits séparément dans le catalogue sous les nos 1002 et 1003, sans que les sujets fussent expliqués, ils furent adjugés l'un et l'autre à des prix assez infimes.

Ces médaillons et la médaille qui en est la copie gravée à petite échelle ont été exécutés en commémoration de l'indépendance des États-Unis d'Amérique et pour rappeler aux âges futurs, en même temps que l'aide accordée par la France à l'Amérique, les deux victoires décisives de Saratoga et de Yorktown.

M. de la Tour fait passer sous les yeux des membres de la Société des moulages de la médaille et donne des renseignements sur l'élaboration du projet, la signification des types, la date de l'exécution et la distribution des premiers exemplaires de cette pièce.

Au droit est la tête de la Liberté, suffisamment désignée par le mot de la légende : LIBERTAS AMERICANA, et par la pique surmontée du bonnet de la Liberté. Il faut noter ici, en passant, que ce bonnet n'est pas le fameux bonnet phrygien, qui a eu depuis 1791 un si singulier succès. C'est le vrai bonnet de la Liberté, de forme conique et assez semblable aux « chausses à filtrer »; le bonnet tel qu'il se voit sur des bas-reliefs antiques et sur le denier de Brutus; tel aussi qu'il apparaît sur la tête de certaines divinités, Vulcain et les Dioscures, par exemple; tel enfin qu'il avait été conservé traditionnellement pendant toute la Renaissance[1] et jusqu'à la Révolution française. Dans l'exergue du droit, on lit la date de la déclaration de l'indépendance : 4 JUIL. 1776.

Au revers, Minerve, tenant un bouclier fleurdelisé et figurant la France, protège, contre les attaques d'un léopard symbolisant l'Angleterre, Hercule encore enfant (c'est-à-dire l'Amérique) assis sur un bouclier qui lui sert de berceau et étouffant les serpents. Autour de ce type a été gravée la

1. Aussi bien en France qu'en Italie. Voy. la médaille de Henri II, de 1552 (*Trésor de numism.*, 1re partie, pl. XIII, n° 2), et celle de Lorenzino de Médicis (Armand, *Les médailleurs italiens*, 2e édit., t. II, p. 151, n° 3).

légende explicative suivante : NON SINE DIIS ANIMOSVS INFANS, et, dans l'exergue, on a inscrit les dates des célèbres capitulations de Saratoga et de Yorktown :

17 1777
OCT.
19 1781

Cette pièce fut exécutée par Dupré sous l'inspiration de Franklin, qui habitait alors Passy[1]. Elle ne fut gravée, en réalité, que vers la fin de l'année 1782 et le commencement de l'année suivante. Ainsi que l'indique une lettre de Franklin, les coins étaient à peine terminés le 17 mars 1783 ; mais, dès le mois suivant, Franklin avait fait frapper un certain nombre d'exemplaires en métaux précieux. Un exemplaire en argent était destiné au président du congrès des États-Unis, et des exemplaires de même métal avaient été frappés pour les ministres français. Le roi et la reine reçurent chacun un exemplaire en or, qui leur fut offert par Franklin lui-même. Dès son apparition, cette œuvre charmante fut accueillie, ainsi qu'elle le méritait, par une faveur universelle.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait observer que la légende : *Non sine dis animosus infans* est un vers d'Horace (*Carm.*, III, 4, 20).

M. F. Mazerolle, associé correspondant national, complète la communication qu'il avait faite précédemment en montrant la photographie de la médaille exécutée d'après la maquette de Dupré relative à la naissance de Louis XVII. Il ajoute que la maquette de la Liberté américaine (face), dont il a parlé pendant la séance précédente et qui fait l'objet de la communication de M. de la Tour, doit être actuellement dans un musée des États-Unis.

M. de la Tour estime que le Génie de Dupré a été inventé par Bouchardon.

1. J.-F. Troubat, *loc. cit.*, p. 86 à 89. — Les devises sont l'œuvre de sir William Jones, qui aida Franklin de ses conseils.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, lit un mémoire du R. P. L. Molinier, de la congrégation des Pères Blancs, adressé à la Société par le R. P. Delattre. Ce mémoire, relatif à une *Imprécation gravée sur plomb et trouvée à Carthage, dans une tombe romaine du cimetière des officiales*, est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 29 Juin.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Lambin (Émile). *Les églises de l'Ile-de-France.* Paris, 1898, in-8°.

Correspondance.

M. Wladimir Bock, conservateur du Musée du Moyen Age et de la Renaissance à l'Ermitage, écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant étranger à Saint-Pétersbourg.

Travaux.

M. le président rend compte à la Société de la visite que le bureau de la Société a rendue aujourd'hui au doyen de nos associés correspondants nationaux, M. Frédéric Moreau, qui doit célébrer son centenaire le 1er juillet prochain. M. Moreau a fait lui-même au bureau les hônneurs de son admirable collection, et le président, en lui présentant l'exemplaire de la médaille en argent de la Société, s'est fait l'interprète des vœux de tous nos confrères.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, donne lecture d'un mémoire sur *L'importance de certains noms de lieux pour la recherche des antiquités.*

M. Longnon, membre résidant, présente à l'occasion de cette lecture différentes observations sur quelques noms de lieux et sur le départ qu'il est nécessaire de bien établir

entre les noms de lieux proprement dits et les noms de lieux dits ou surnoms, souvent d'époque très postérieure.

M. Blanchet répond qu'il s'est placé dans ce mémoire au point de vue exclusivement archéologique, réunissant toutes les indications relatives à des découvertes archéologiques empruntées à divers auteurs.

Le commandant Mowat, membre résidant, ajoute qu'il peut signaler l'existence d'un nouveau chemin de Brunehaut; c'est une voie romaine qui se dirige en droite ligne d'Amiens au Tréport.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, lit un mémoire de M. C. Jullian, associé correspondant national à Bordeaux, sur les fouilles de M. Blumereau à Rom (Deux-Sèvres).

Le mémoire de M. C. Jullian est renvoyé à la Commission des impressions.

Le Dr Capitan, associé correspondant national, présente à la Société une pierre gravée, sur laquelle sont figurés une Fortune, s'appuyant sur un gouvernail, et un Mercure, avec l'inscription : *Hoc sigilum Onesimi.*

M. Babelon, membre résidant, estime que l'intérêt principal de cette pierre gravée réside dans l'inscription qui présente l'exemple jusqu'ici unique du mot *sigillum* sur une pierre gravée.

Le Dr Capitan ajoute quelques mots sur la technique des reproductions de cette pierre communiquées à la Société.

M. Cagnat, membre résidant, lit une note du capitaine Espérandieu, associé correspondant national, sur une inscription romaine récemment découverte à Briançonnet (Alpes-Maritimes) par M. Daumas, instituteur :

IMP CAES M
AVR CLAVDIO · P
F INVIC AVG P ·
M TR P P P COS
PROCOS
ORD BRIG

Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aur(elio) Claudio p(io), f(elici), invic(to), Aug(usto), p(ontifici) m(aximo), tr(ibunicia) p(otestate), p(atri) p(atriae), Co(n)s(uli), proco(n)s(uli). Ord(o) Brig(ianorum).

Il s'agit, comme on le voit, de la dédicace d'une statue que l'*ordo* du municipe, auquel a succédé Brianconnet, avait fait élever à l'empereur Claude II.

Autant que le permet l'oubli des règles épigraphiques, déjà très fréquent dans la seconde moitié du IIIe siècle, cette dédicace doit être datée de la période comprise entre le milieu de mars 268 et le 1er janvier de l'année suivante. Elle s'ajoute à deux autres dédicaces du même lieu consacrées, l'une au césar Salonin, fils de Gallien[1], l'autre à l'empereur Aurélien[2], et elle est intéressante parce qu'elle appuie l'opinion de M. Allmer[3], adoptée par M. Hirschfeld[4], que l'empire des Gaules s'arrêtait au Rhône.

La partie occidentale de la Narbonnaise obéissait aux empereurs gaulois. Il n'est plus permis d'en douter depuis les découvertes qui ont été faites, il y a quelques années, à Béziers et à Carcassonne, de deux milliaires au nom de Tetricus le fils[5]. Mais il n'en était pas de même de la partie orientale, et le témoignage le plus probant que l'on en possède est la dédicace d'une statue élevée à Grenoble, à l'empereur Claude II, par des *vexillationes atque equites itemque praepositi et ducenarii protectores tendentes in Narbonensi provincia*[6].

La numismatique, d'ailleurs, s'accorde avec l'épigraphie pour l'établissement de ce fait historique. Les pays de la rive gauche du Rhône n'ont fourni aucune trouvaille moné-

1. *C. I. L.*, XII, 57.
2. *Ibid.*, 58. — Cette inscription, non datée, paraît antérieure à la soumission de Tetricus.
3. 3e *suppl. aux inscriptions de Vienne*, p. 3.
4. *C. I. L.*, XII, annot. ad n. 2228.
5. Allmer, *Rev. épigr.*, 3, n. 716, 817.
6. *C. I. L.*, XII, 2228. — Sur cette inscription, cf. L. Renier, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1879, p. 193; Allmer, *loc. cit.*, p. 3.

taire aux noms des empereurs gaulois, tandis que de nombreuses monnaies romaines, de la même époque, ont été recueillies en différents lieux, notamment aux Fins d'Annecy et à Sillingy, dans la Haute-Savoie.

La nouvelle inscription de Briançonnet n'est pas plus explicite que ses devancières sur l'ancien nom de cette localité. Le complément que j'ai adopté est emprunté au t. XII du *Corpus*[1]. Il s'agirait ainsi de la peuplade des Alpes que le trophée d'Auguste[2] désigne sous le nom de *Brigiani*. Cette attribution est même d'autant plus vraisemblable que le fragment ...RIGO MA... d'une inscription de Briançonnet[3], sur lequel M. Hirschfeld s'était basé tout d'abord pour proposer la lecture *Brigomagum*, n'existe pas et a toutes les allures d'un faux.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1898.

Séance du 6 Juillet.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Travaux.

M. Fernand Daguin, associé correspondant national, présente un petit bas-relief en pierre calcaire trouvé aux Sources de la Seine. Ce bas-relief représente une Vénus anadyomène, debout dans une niche cintrée à fond plat. Au-dessus de la niche, la pierre portait une inscription, malheureusement

1. P. 933 (tables).
2. *C. I. L.*, V, 7817, ligne 2; cf. également *Ibid.*, XII, 80.
3. *C. I. L.*, XII, 60.

mutilée, et dont, aujourd'hui, on ne peut lire que la dernière ligne.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, rapproche de cet objet un monument analogue conservé au Musée de Saint-Germain.

M. Lafaye, membre résidant, ajoute quelques observations auxquelles répond M. Daguin.

M. Babelon, membre résidant, estime que la figure représentée sur ce petit monument offre bien, ainsi que la chevelure, le type gallo-romain reproduit sur les poteries blanches.

M. Gaidoz, membre résidant, communique, de la part de feu M. Mosnier, associé correspondant national, la photographie d'un objet en bronze qu'il estime être un manipule de légion romaine et qui a été trouvé, il y a quelques années, dans la commune de Cisternes-la-Forêt (Puy-de-Dôme).

M. Gauckler, associé correspondant national, présente à la Société quelques bijoux de fabrique ancienne, caractérisés par une double influence byzantine et punique et qui sont encore aujourd'hui fabriqués par une tribu juive isolée fixée à Moknin (province de Sousse).

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait remarquer l'identité de l'émail de ces bijoux avec celui des anciens émaux arabes, espagnols et hongrois.

M. Cagnat, membre résidant, communique quelques inscriptions trouvées récemment par le capitaine Toussaint, chef des brigades topographiques de Tunisie, et qui lui ont été transmises par M. Gauckler.

Ksar-Mdoudja.

domus div INAE *eorum* CIVITAS A
septim I SEVERI
perti NACIS
germani CI ARABI
■■*p* ATRHICI
■■*fo* RTISSIMI
■■■ PONT

Henchir-Sejja.

En face la maison Amor-ben-Attia.

per RPETVVS · CONLATIS · A SE · IN OPVS · TEMPLI
NO INSTITVIT PORTICVM COLVMNARVM
ded ICAVIT DECVRIONVM DECRETO

Henchir-Séeli, près Aïn-Mzata.

Lettres de $0^{m}07$.

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■
■■■■■■■■■ ACIVIS SARA
ditanus■■■■ PARENTVM EIVS
■■■■■■■■ DECIANI EFVV
■■■■ORDOSARADITANVS DD
■■PECVNIA SVA CONSTITVIT

Henchir-Séeli, près Aïn-Mzata.

Cadre de $0^{m}47 \times 0^{m}78$. 1re ligne, lettres de $0^{m}06$; 2e l., 3e l., id.; l. 4 à 10, $0^{m}05$; l. 11 et 12, $0^{m}02$.

IMP · CAES · DIVI
M · ANTONINI GERMANI
CI SARMATICI FIL DIVI COM
MODI FRATRI DIVI ANTONINI PII
NEPOTI DIVI HADRIANI PRONEP
DIVI TRAIANI PARTHICI ABNEP
DIVI NERVAE ADNEPOTI
L · SEPTIMO SEVERO PIO PER
TINACI AVG ARABICO ADIABENI
CO PONT MAX TRIB POT $\overline{\text{IIII}}$ IMP $\overline{\text{VIII}}$
COS $\overline{\text{II}}$ PP
D D PP

Henchir-Séeli, près Aïn-Mzata.

1re ligne, 0^{m}06 ; les autres, 0^{m}05. Cadre de 0^{m}48 × 0^{m}78.

P · IVLIO P · FIL · ARN · GIBBAE
OB SINGVLAREM EIVS ERGA
REMPVBLICAM ADFECTVM
EVM ORDO STATVAM PVBLICE sans doute : CVM
PONENDAM DECREVISSET
P·IVLIVS GIBBA SACERDOS CERER
C C I F ANN CXCVIII ET L·IVLIVS sans doute : C C I K
MAXIMVS ET C·IVLIVS VRBANVS
ET M·IVLIVS FELIX FILI·PATRI
PIISSIMO HONORE CONTENTI
POSVERVNT

Ligne 7, M. Gauckler lit : *Sacerdos Cererum c(oloniae) c(onditae) J(uliae) K(arthaginis)* ann(o) 198.

Henchir-Bez.

Cadre de 0^{m}58 × 0^{m}93. Lettres de 0^{m}055.

MAXIMI ET IMP CAES M AVRE
LI ANTONINI AVG PII FELICIS
PRINCIPI^{S} IVVENTVTIS ■■■■■
■■■■■■■■■■■■ ET ■■■
■■■ NAE AVG MATRI AVG ■■
■■■■ET CASTRORVM ET■■■
■■■■■■■■■TOTIVSQ D I
VINAE DOMVS CIVITAS VA
ZITANA SARARA FECIT ET
DEDICAVIT DD PP

Sarrara me paraît douteux, étant donnés les autres textes portant Sarra.

Uzappa.

Cadre de 0^{m}70 × 0^{m}70. Lettres de 0^{m}06.
A Commode, 181.

DIVO M ANTONINO PIO
PATRI IMP CAES M AVRELI
COMMODI ANTO
NINI AVG GERM SAR
MAT PONT MAX TRIB
POT $\overline{\text{VI}}$ IMP $\overline{\text{IIII}}$ COS
$\overline{\text{III}}$ P P D D P P

Henchir-Faroha.

Cadre, 1^{m}30 de long × 0^{m}26 de haut. Lettres de 0^{m}07 à la 1re ligne; 0^{m}06 à la 2e; 0^{m}05 à la 3e et à la 4e.

PRO SALVTE IMP CAES M AVRELI SEVERI ANTONINI PII
FELICIS AVG PRINCIPIS
MAX PONT MAX GERM MAX TRIB POT $\overline{\text{XVIIII}}$ IMP $\overline{\text{III}}$ COS
$\overline{\text{IIII}}$ PROCOS DIVI SEVERI — brisée
SARM NEP*oti* DIVI ANTONINI PII PRONEPOTI DIVI
HADRIANI ABNE*poti divi*
C. M. D . D. P

Aïn-Zouza.

Très belle gravure dans un cadre de 0^{m}90 × 0^{m}40.
Lignes 1, 2, 3, lettres de 0^{m}06; les autres, 0^{m}05.

D I V O C O M
M o D O A V G
F R A T R I
I M P ❦ C A E S A
R I S ❦ S E P T I M I

SEVERI ❦ PERTI
NACIS ❦ AVG ❦
ARABICI ❦ AD
IABENICI ❦
PARTHICI ❦ P ❦ P ❦
D ❦ D ❦ P ❦ P ❦

Aïn-Zouza.

Cadre de 0m50 de longueur × 0m43 de hauteur. Lettres de 0m04 aux lignes 1 et 2 ; 0m03 aux autres.

IMP · CAES · DIVI SEPTIMI SEVERI
ARAB · ADIABENICI · PART · MAX · BRIT
MAX · FIL · DIVI · M · ANTONINI PII GERM
SARM · NEP DIVI ANTONINI PII PRON
DIVI HADRIANI ABNEP DIVI TRAIANI
PART ET DIVI NERVAE ABNEP[1] M · AVR SE
VERO ANTONINO PIO FELICI AVG PART
MAX BRIT MAX PONT MAX TRIB POT $\overline{\text{XVI}}$ IMP $\overline{\text{II}}$
COS $\overline{\text{IIII}}$ PP PROCOS OPTIMO MAXIMO QVE PRINCIPI DD.

Henchir-Midded.

1.

QVAS B[2]AL■■
AEDIFICAVIT PA ■■
■■■■VIAE VAL■

2.

N PRIVATO SOLO SVO SVIS SVMTIBVS
NVS FILIVS EIVS PATRIAE SVAE
NIANAE■■■

M. Mowat, membre résidant, communique un passage de la vie de saint Anthime (*Acta Sanctorum*, 11 mai, p. 616) relatif à quelques grands personnages de la fin du IIIe siècle qui ne sont mentionnés nulle part ailleurs.

« Sergius Terentianus, illustris vir, secundo Urbis prae« fectus, protinam neptem Gallieni Augusti natam ex Gallia

1. (*Sic*), AB au lieu de AD.
2. Lettre pas sûre, peut-être B.

« filia ejus est sortitus uxorem ex qua nati sunt Claudius « Pompeianus et Lucina (*alias*, Anicia Lucina) quam tradi- « dit in conjugium Faltonio Piniano qui missus est cum « hanc haberet uxorem proconsul Asiae acceptis codicillis a « Diocletiano et Maximiano Augustis. »

« Le double principat de Dioclétien et de Maximien ayant duré de l'an 286 au 1er mai 305, date de leur abdication simultanée, c'est dans cet intervalle que, d'une part, Sergius Terentianus aurait été deux fois préfet de Rome, et, d'autre part, Faltonius Pinianus proconsul d'Asie. Le premier fait absolument défaut dans la liste des *praefecti Urbis* dressée par le Chronographe anonyme[1], pour la période séculaire de l'an 254 à 354; le deuxième manque de même dans celle des proconsuls d'Asie établie par Dante Vaglieri[2]; ils ne figurent point non plus dans la *Prosopographia* de Klebs et Dessau, qui ne va d'ailleurs que jusqu'au règne de Dioclétien exclusivement.

« On apprend en outre de curieux renseignements sur la lignée féminine de l'empereur Gallien, qui aurait eu une fille nommée Gallia, à corriger peut-être en *Galliena*, la fille de celle-ci aurait épousé Sergius Terentianus et en aurait eu deux enfants, Claudius Pompeianus et Anicia Lucina, mariée à Faltonius Pinianus; on n'aperçoit pas clairement d'où ces deux arrière-petits-enfants de Gallien ont pu tirer les noms que leur attribue l'hagiographe de saint Anthime.

« Il est intéressant de tirer de l'oubli ces personnages au moment où des inscriptions récemment découvertes[3] nous font connaître un autre préfet de Rome, Flavius Latronianus, vers le temps de Septime-Sévère, et deux nouveaux

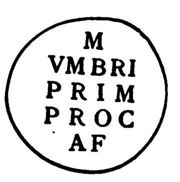
1. Publiée par Th. Mommsen, *Ueber den Chronographen vom Jahre* 354, *mit einem Abhange über die Quellen der Chronik des Hieronymus*, Leipzig, 1850, et reproduite dans les *Œuvres complètes de Bartolomeo Borghesi*, IX, 2e partie, 1884, p. 391-394.

2. Dans le *Dizionario epigrafico di antichità romane* d'E. de Ruggiero, art. *Asia*, p. 717-722.

3. R. Cagnat, *Deux nouveaux proconsuls de la province d'Afrique*, 1898; cf. *Mitth. d. kais. Arch. Inst.* (*Athen's Abth.*), 1896, p. 112; *Arch. epigr. Mitth. aus Œsterr.*, 1896, p. 147.

noms, Flavius Antoninus et Pollenius Auspex, à ajouter à la liste des proconsuls d'Afrique dressée par M. C. Pallu de Lessert, dans ses *Fastes des provinces africaines*.

« Le moment paraît donc également venu de rappeler qu'une bulle de plomb de la collection Lovatti, éditée pour la première fois par Garrucci[1], nous révèle le nom d'un autre proconsul d'Afrique, jusqu'alors inconnu; un des côtés de la bulle est lisse; sur l'autre on lit, en cinq lignes :



« Il s'agit ici du M. Nummius Umbrius Primus Senecio Albinus qui fut consul en l'an 106; M. Pallu de Lessert, à qui j'avais signalé l'an dernier ce curieux petit monument, a bien voulu à son tour me signaler un passage d'Ulpien relatif au même personnage (l. 12, § 40 *de instructo vel instrumento legato. Dig.* XXXIII, 7). »

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« Les discussions commencées il y a soixante-dix-huit ans sur l'aspect qu'avait d'abord la Vénus de Milo ont passé par bien des alternatives; on en a souvent empêché le progrès vers la vérité par des hypothèses frivoles; mais naguère il semblait que le Mémoire approfondi de mon père, à l'Institut, avait fixé, à toutes les hypothèses spécieuses, des limites qu'on ne pourrait plus raisonnablement franchir.

« Néanmoins la question a été reprise sur nouveaux frais,

1. *Dissertaz. archeol. di var. argomento*, II, 1865; *Piombi Scritti*, p. 76; cf. Rostovtsen, *Étude sur les plombs antiques*, dans la *Rev. numismatique*, 1897, p. 480.

en Allemagne et en France, avec celle, connexe, de l'exacte signification du guerrier dit jadis Achille Borghèse, puis Mars, puis Thésée-Mars, et de nouveau on méconnait les indications positives que fournissent les statues grecques dont il s'agit.

« Je crois opportun de vous rappeler les principales de ces indications; les voici :

« 1° Les attitudes de la Vénus de Milo et du Thésée Borghèse sont semblables à celles de deux personnages groupés dans l'Antiquité grecque et romaine, parfois avec l'Amour.

« 2° De même que la partie postérieure du manteau de la Vénus de Milo n'est qu'ébauchée, de même son côté gauche est très négligé, ne devant pas être vu, et le profil gauche du visage est inférieur à l'autre[1].

« 3° Ces faits, joints à celui de la coupe de la plinthe en biseau à gauche, témoignent que la déesse devait être dans une niche avec un grand objet à sa gauche, vraisemblablement une statue telle que celle de Thésée ou Mars dans les groupes.

« 4° L'attitude du héros ou dieu s'explique par la force persuasive de l'Amour. — C'est ce que montre bien un monument du Louvre, oublié pour le sujet dont il s'agit ici, le cadran solaire de Gabies: on y voit, en effet, l'Amour s'efforcer, avec une grâce mutine, de réunir Mars et Vénus; il réussit à ce que le dieu de la guerre incline la tête, résigné et rêveur, vers la déesse de toutes les beautés; mais celle-ci est encore distraite, comme influencée de l'autre côté.

« Une peinture de Pompéi représente une variante de cette scène : Thésée ou Mars y est assis sur un trône, pensif et dans l'attente, tandis que l'Amour s'efforce de lui amener Vénus, résistant à un autre enfant ailé qui voudrait la pousser en sens contraire[2].

« Dans ces sujets de genre de l'époque romaine, Vénus se

1. La Vénus de Milo, par Félix Ravaisson (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXIV, 1re partie; extrait chez Klincksieck, rue de Lille, 11, 1892, p. 40, pl. IV).

2. *Museo borbonico*, t. III, tav. XXXVI.

trouve à gauche, au lieu qu'elle est à droite[1] dans les groupes du style grec ou imités de ce style[2], tels que le groupe de la terre cuite de Locres, et ceux du bas-relief de Sidé en Pamphilie, ainsi que des statues du casino Borghèse, où l'Amour, ayant réussi à mettre en tendres relations les amants hésitants, exhorte encore Vénus à plus de hardiesse.

« Un bas-relief de Rome, au Musée de Latran, mérite d'être cité ici comme donnant à la pose et à l'expression du Thésée Borghèse la même signification que le cadran de Gabies. De savants allemands ont cru y voir Apollon allant tuer Méléagre, mais le guerrier qui, la tête inclinée, tient de la main droite abaissée un fourreau avec son épée et de l'autre main relevée un bouclier, n'est autre que le héros jadis dit Achille, et le jeune homme au manteau flottant, qui, plus grand que lui, va percer son cœur d'une flèche, c'est le divin Éros. »

Séance du 13 Juillet.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Farcinet (Ch.). *La valeur actuelle des monnaies et médailles anciennes*. S. l. n. d., in-8°.

Germain de Maidy (Léon). *Notes d'archéologie chrétienne. Les cinq joies de Notre-Dame*. Nancy, 1897, in-8°.

Correspondance.

M. Liebbe, présenté par MM. l'abbé Thédenat et Babelon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Trugny, par Rethel, Ardennes. Le président désigne MM. A. de Barthélemy, Valois et Berger pour for-

1. Ainsi voit-on une déesse (?), dite Iole, divinisant Hercule, parmi les peintures de Pompéi (*Museo borbonico*, t. III, tav. xix).
2. La Vénus de Milo, par Félix Ravaisson, 1892, p. 75, v, p. 71, 72, 66 et 67, pl. VII, n°s 4, 3, 2.

mer la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. E. Babelon, membre résidant, communique la photographie d'un camée antique dont vient de s'enrichir le Cabinet des médailles. Il s'agit d'un grand buste d'un empereur romain, probablement l'empereur Julien l'Apostat, en calcédoine translucide, qui se détache en demi ronde bosse au centre d'un disque qui forme à l'arrière-plan une sorte de cadre circulaire. Sur le disque, il y avait une inscription, malheureusement mutilée, dont il ne reste plus que le dernier mot, qui est le nom propre féminin ANTONINAE. Ce nom, très rare à l'époque postérieure à Constantin, ne saurait se rapporter au buste impérial représenté.

Au sujet de l'inscription de ce camée, le commandant Mowat, membre résidant, fait quelques observations auxquelles répond M. E. Babelon.

M. S. Berger, membre résidant, lit une note de M. G. Tholin sur un médaillon en plomb trouvé dans l'ancien cimetière de Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne) :

« La ville de Sainte-Livrade, chef-lieu de canton du Lot-et-Garonne, s'est développée autour d'un prieuré de Bénédictins qui fut non moins important que bien des abbayes[1].

« L'ancien cimetière de la ville était situé sur le pourtour du chœur de la chapelle du prieuré, devenue de nos jours église paroissiale.

« Tout récemment, des fouilles ont été opérées sur cet emplacement transformé en place publique, et ont fait exhumer une grande quantité d'ossements qui gisaient pêle-mêle

1. Une vue cavalière du prieuré de Sainte-Livrade a été reproduite dans le *Monasticon gallicanum*. Voir aussi *Notice sur le prieuré de Sainte-Livrade*, par Ph. Tamizey de Larroque, Agen, impr. Noubel, 1869, gr. in-4°; sur l'église de Sainte-Livrade, de style roman, *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais*, par G. Tholin, Agen et Paris, 1874, in-8°, p. 54.

dans le sol. On était quelque peu surpris de ne rien découvrir de curieux dans cet ossuaire, lorsque, à quarante mètres environ au nord-est de l'église, un médaillon en plomb fut rencontré à la profondeur de 1m50. L'ouvrier qui le mit au jour le donna à un voisin, M. Massoc, qui le possède encore.



Médaillon en plomb trouvé à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne).

« M. Bourbon, maire et conseiller général de Sainte-Livrade, fit photographier le médaillon et s'empressa de m'avertir et de me donner tous les renseignements afin que cette pièce énigmatique fût le sujet d'une étude sérieuse.

« Toutefois, j'étais absolument dérouté par une inscription indéchiffrable pour moi et par la singularité de l'objet. L'analogie avec les croix d'absolution, également en plomb, usitées du XIe au XIIIe siècle, était accidentelle puisque la

filiation ne saurait être établie entre ces monuments, datant du milieu du moyen âge, et celui-ci d'une époque relativement moderne.

« Il fallait d'abord déchiffrer l'inscription.

« Par l'intermédiaire obligeant de M. Jules Momméja, j'ai obtenu de M. Bruston, doyen de la Faculté de Montauban, la traduction suivante :



Revers du médaillon de Sainte-Livrade.

Isaia(s)	Isaïe
Malar, ingressus in	Ma(i)llar(?), entré en paix,
pacem, sive ex ho-	ou d'homme (qu'il était),
mine factus	fait
vivus.	vivant.

« L'inscription paraît se rapporter à une sépulture protestante.

« Avant d'aborder l'étude des divers problèmes que soulève cette découverte, il importe de donner une description minutieuse de l'objet.

« Le médaillon est de forme circulaire. Au droit, le buste du Christ en fort relief. La tête est entourée d'un nimbe crucifère. Dans le champ, les deux sigles I(*esus*) N(*azarenus*). Des rinceaux au trait, à fond pointillé, et une torsade en relief forment l'encadrement.

« Au revers, une inscription de cinq lignes en caractères hébraïques. Les lettres sont en relief.

« Poids du médaillon, 532 grammes.

« Diamètre, $0^{m}10$.

« Épaisseur, $0^{m}004$.

« Relief du nimbe, $0^{m}002$.

« Relief de la tête, y compris le nimbe, $0^{m}008$.

« Relief du bas du buste, $0^{m}010$ du côté gauche et $0^{m}003$ du côté droit.

« Relief des lettres de l'inscription, $0^{m}001$.

« L'authenticité du médaillon ne peut inspirer aucun doute. Les circonstances de la découverte, l'état de l'objet, quelque peu rongé par le temps, les difficultés que l'on éprouverait pour fabriquer un faux de cette nature excluent tout soupçon de fraude.

« La facture est bonne. La tête du Christ, aux lignes un peu dures, modelée à gros traits, n'en a pas moins un grand caractère. Les proportions de la figure et du champ, les combinaisons des reliefs révèlent une main expérimentée.

« A quelle date attribuer cette œuvre? — J'opinerais pour la première moitié du XVIIe siècle. Les spécialistes pourront se prononcer à ce sujet d'après le style du médaillon. Il est à craindre que les renseignements historiques fassent défaut. Je n'ai trouvé aucun document sur la famille Mallar ou Maillart.

« Autre question. Où et comment ce médaillon a-t-il été exécuté? — Il a exigé le concours d'un bon modeleur et d'un hébraïsant, c'est-à-dire d'un artiste et d'un savant. Ces conditions ont-elles pu se rencontrer à Sainte-Livrade? Une œuvre de ce genre aurait-elle été improvisée sur place avec

l'exécution hâtive qui s'imposerait entre l'heure d'un décès et celle d'une inhumation? C'est bien peu vraisemblable. Isaïe Mallar, comme certaines personnes l'ont fait de tout temps, a dû songer à l'avance à sa sépulture. Il a commandé le médaillon qui, après trois siècles, nous rappelle son souvenir et qui eût permis de discerner ses ossements dans la grande promiscuité anonyme du cimetière de Sainte-Livrade.

« Il est probable qu'à Bordeaux, d'où sortaient des sculpteurs capables d'orner magnifiquement le château de Cadillac, on pouvait trouver des graveurs ou modeleurs de médailles. Le médaillon en bronze d'Anne de Maurès, la fameuse Nanon de Lartigue, une Agenaise, qui fut la maîtresse du second duc d'Épernon, est sorti vraisemblablement d'un atelier bordelais[1].

« Reste à expliquer le fait d'une sépulture protestante dans un cimetière catholique. Ceci a lieu de surprendre. C'est une exception, assurément, mais non une exception unique. Des documents des xvie et xviie siècles sont fort probants à ce sujet.

« Il y a près de vingt ans, en étudiant le livre de raison de Jean de Lorman, protestant, qui joua un certain rôle comme représentant des églises agenaises dans plusieurs synodes, je fus frappé de cette note inscrite par son fils dans le livre familial, à la date de 1653 : il fut enseveli (Jean de Lorman) « dans la grand église (du Mas d'Agenais), proche « la grand cheire et au devant le bancq que y avons, comme « estant nos tombes provenents de nos anceptres les Lavopi- « lières[2]. » Il résulte de ce texte que, dans nos pays, au xviie siècle, on pouvait considérer un caveau dans une église comme une propriété de famille et en user, abstraction faite de la question de religion.

1. L'exemplaire peut-être unique de ce médaillon se trouve à la bibliothèque de Carpentras. Il y fut découvert, en 1880, par M. Ad. Magen. Les archives départementales de Lot-et-Garonne en possèdent des photographies.

2. *Le livre de raison des Daurée d'Agen*, par G. Tholin, Agen, impr. veuve Lamy, 1880, in-18, p. 70. Le livre de raison de Jean de Lorman est actuellement en cours de publication dans la *Revue de l'Agenais*, 1896, p. 167, 276 (à suivre).

« Il en était de même au XVIe siècle, et voici quelques exemples cités par deux érudits du Gers, M. Tierny, archiviste départemental, et M. l'abbé de Carsalade du Pont.

« A la suite de l'édit de janvier 1561, l'église de Lectoure demanda aux magistrats du sénéchal « qu'il leur soit baillé un « lieu pour ensevelir leurs morts. Après délibération, on « désigne pour cet usage le cimetière du Saint-Esprit, situé « derrière l'église de ce nom.

« M. Tierny... ajoute, à propos de cette question des sépul- « tures, que l'acte ici mentionné n'est pas le seul. Quelques « jours plus tard, à propos d'un autre protestant décédé, « nommé Labarthe, un sien cousin demande qu'il lui soit « permis de le faire ensevelir *au temple du couvent des Pres- « cheurs*, *hors la présente ville*, où les ancêtres dudit Labarthe « ont de tout temps été ensevelis. Et, ce qui nous surprend « davantage, c'est qu'il ajoute qu'il en a déjà parlé aux reli- « gieux du couvent et qu'ils y consentent. Dans ces condi- « tions, l'autorisation demandée lui est accordée...

« M. de Carsalade fait observer qu'on a de nombreux « exemples, au XVIe siècle, de protestants enterrés dans les « églises. Il cite notamment le cas de Jeanne de Biran, dame « de Lamothe-Goas, qui, dans son testament du 5 décembre « 1592, demande à être ensevelie dans la chapelle de Notre- « Dame de la Romionac, près la Sauvetat, au tombeau de « ses prédécesseurs, *en la manière qui est observée entre ceux de « la religion réformée*. Elle renouvelle cette prescription dans « un second testament du 5 février 1600[1]... »

« Le fait d'une sépulture protestante dans un cimetière catholique restant, malgré tout, exceptionnel, on comprend cette intention, réalisée par Isaïe Mallar, de marquer sa tombe. Il a employé pour cela le meilleur moyen. La perpétuité, que semblerait assurer aux sépultures les règlements, les contrats et aussi la piété des générations nouvelles, n'est pas de ce monde. La ville d'Agen n'en a pas conservé une seule antérieure à 1789 qui soit reconnaissable à des signes extérieurs. Ruinée de fond en comble, la cathédrale Saint-Étienne

1. *Rev. de Gascogne*, 1893, p. 186-188.

a fait place à une halle, et des caves fraîches, pour la conservation des denrées, occupent l'emplacement des tombes des évêques d'Agen. Les tombeaux apparents de Jules-César Scaliger, de Charles de Monluc, etc., dans nos églises et dans nos couvents, n'ont pas été plus épargnés. Une inscription, fût-elle gravée sur l'argile, enterrée avec les morts, peut au contraire devenir, après des siècles, une révélation. Il est à regretter, non seulement au point de vue bien spécial auquel se placent les archéologues, mais aussi au point de vue plus élevé de la décence, du respect dû aux anciennes sépultures, qu'on n'ait pas adopté généralement l'usage des croix d'absolution ou des médaillons pareils à celui que nous venons de décrire. »

M. S. Berger présente quelques observations sur la lecture de l'inscription de ce médaillon, proposée par M. Bruston.

M. de la Tour, membre résidant, voit dans ce médaillon, non une œuvre du XVIe siècle, mais plutôt du XVIIe siècle et inclinerait à croire que ce médaillon a été modelé par un artiste italien.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, donne quelques détails sur les fouilles exécutées en Algérie, à Lambèse, par M. Besnier, membre de l'École de Rome, à l'aide de subsides de l'Académie des inscriptions.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, annonce l'ouverture de la salle des moulages, formée par ses soins dans la belle salle du manège du prince impérial, au Louvre.

Séance du 20 Juillet.

Présidence de M. Ed. Saglio, ancien président.

Ouvrages offerts :

Rouvier (Jules). *Les ères de Tripoli de Phénicie.* Paris, 1898, in-8°.

Ruelle (C.-E.). *Sextus Empiricus contre les musiciens.* Paris, s. d., in-8°. (Extrait de la *Revue des Études grecques.*)

Travaux.

M. Gauckler, associé correspondant national, fait une communication sur le type statuaire du Saturne africain, tel que nous le révèle une intaille sur cornaline récemment découverte à Haïdra en Tunisie. Ce type, qui se rapproche de celui du Zeus assis de l'époque hellénistique, s'en distingue toutefois très nettement par la *harpé* que le dieu tient dans la main droite, au lieu de la Victoire habituelle, et par le geste d'audition très caractéristique du bras gauche relevé et ramené vers la tête.

M. Gauckler démontre que ce type se retrouve sur une série de monuments figurés africains en ronde bosse ou en bas-relief, notamment sur une belle stèle inédite, récemment découverte par le service des antiquités de Tunisie à Mididi, dans un nouveau sanctuaire du dieu.

Il termine en donnant quelques détails sur les résultats des fouilles qu'il a fait exécuter cette année à Thala sur l'emplacement d'un temple consacré à Saturne, et qui ont amené la découverte, dans les murs d'une basilique chrétienne, construite avec les débris de l'édifice primitif, d'importantes inscriptions (l'une d'elles relative à un bétyle) d'ex-voto à Saturne, de pierres phalliques, d'autels et de bas-reliefs très curieux qui font connaître les principaux ustensiles, les offrandes et les victimes du culte.

M. Saglio, membre résidant, ajoute que cette statuette serait unique et signale plusieurs autres statuettes d'Amphiaraüs qui n'offrent pas ce geste.

M. Bruston, associé correspondant national, ajoute quelques mots sur la lecture de l'inscription hébraïque du médaillon communiqué par M. Tholin à la dernière séance et confirme l'interprétation qu'il a donnée de cette inscription.

M. S. Berger, membre résidant, expose de nouveau ses doutes sur la lecture de l'inscription.

M. Babelon, membre résidant, ajoute quelques observations sur le style de ce médaillon.

M. Eude, associé correspondant national, donne la traduction d'une lettre de Jean II, roi de Portugal, à Christophe Colomb, à la date du 20 mars 1488, lettre qui ne paraît pas avoir été traduite jusqu'à ce jour, et qui prouve l'existence d'une correspondance entre le navigateur et la cour de Portugal, alors même qu'il était pensionné par la cour d'Espagne. Cette lettre déclare mettre Colomb à couvert de toutes poursuites qui pourraient l'atteindre pour cause quelconque.

M. Eude suppose que cela se rapporte à des questions pécuniaires, Colomb ayant dû ou pu laisser des dettes en Portugal avant de quitter ce pays d'une manière furtive en 1484, et ne les ayant peut-être pas acquittées complètement quatre ans après.

Il estime que la supplique perdue de Colomb, à laquelle répond la lettre du roi portugais, aura été écrite à un moment où le marin désespérait de décider les souverains espagnols à une solution immédiate. Colomb aura sans doute sollicité le roi de Portugal, auquel il avait présenté inutilement son projet plusieurs années auparavant, afin de pouvoir poser ce dilemme aux rois catholiques : « Ou un engagement ferme, ou mon départ pour Lisbonne, où l'on m'attend. »

Le fait que, le 16 juin 1488, Colomb recevait de la cour espagnole une *libéralité* nouvelle semble autoriser cette hypothèse.

M. Michon, membre résidant, signale à la Société l'entrée récente au British Museum d'une mosaïque représentant Hercule au jardin des Hespérides :

« Il y a deux ans, dans un mémoire intitulé : *Une prétendue mosaïque antique*, *Hercule au jardin des Hespérides*[1], j'ai dénoncé à la Société la non antiquité d'une mosaïque représentant ce même sujet, qui était alors la propriété d'un collectionneur espagnol, don Alvaro Gil Maestre.

« Il s'agissait d'un panneau où les personnages en moyen

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. LIV, p. 302-318.

relief se détachent polychromes sur le fond noir, appartenant à cette classe de mosaïques en relief dont font partie, entre autres, les deux panneaux de l'Espérance et de l'Hermès criophore conservés au Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale et dont aucun exemplaire jusqu'ici connu ne peut être tenu pour authentique. Les sujets se retrouvent tous en plusieurs répliques, et tel est en particulier le cas de l'Hercule au jardin des Hespérides, qui figure, en dehors de la mosaïque de don Alvaro Gil Maestre, sur une mosaïque conservée à Vienne chez un particulier et sur une mosaïque des collections du duc de Pembroke à Wilton House en Angleterre[1]. »

« L'existence de cette réplique anglaise appelait d'autant plus mon attention sur la mention suivante du rapport, signé de M. Murray, sur les acquisitions du British Museum

1 Il n'y a donc pas lieu de croire à la tradition d'après laquelle les deux exemplaires similaires de ceux de la Bibliothèque nationale, conservés au Musée de Naples, viendraient des ruines du temple dorique de Métaponte connu sous le nom de « Tavola dei Paladini ». Fr. Lenormant, qui le rapporte, sans paraître se douter que l'authenticité des monuments puisse même être contestée, n'y a pas moins trouvé le prétexte d'une digression de quinze pages, où, se fondant sur l'assimilation de l'Espérance-Elpis à Perséphone-Kora, il conclut que le temple devait être consacré à Déméter et se laisse aller à une théorie philosophique du culte de Déméter. « Les fouilles de l'enlèvement du pavé, qui ont achevé la dévastation de l'édifice, écrit-il, ne remontent pas à plus d'un siècle. L'archevêque Capecelatro, quand il occupait le siège de Tarente, avait encore recueilli dans sa riche collection deux mosaïques trouvées dans les travaux. Elles ont été publiées par Raoul Rochette. Ce sont des mosaïques de pierres de diverses couleurs en bas-relief polychrome, genre de travail dont les spécimens sont d'une excessive rareté. J'ignore où elles se trouvent aujourd'hui, mais elles étaient exactement pareilles à deux mosaïques de même dimension que le comte de Caylus reçut de l'Italie méridionale sous le règne de Louis XV, sans indication de provenance précise, et qui font maintenant partie des collections de notre Cabinet des médailles. Le travail en était purement grec et présentait les caractères de l'art du IIe siècle av. J.-C. Ces bas-reliefs de mosaïque, hauts de 45 centimètres sur 28, étaient manifestement des ex-voto dédiés dans le temple (*La Grande Grèce*, t. I, p. 139).

en 1896, rapport adressé au Parlement et reproduit dans l'*Archaeologische Anzeiger* du *Jahrbuch* de l'Institut archéologique allemand : « Mosaic with representation of Hercule « in the garden of the Hesperides[1]. »

« La mosaïque du British Museum, j'ai hâte de le dire, n'a rien de commun avec la mosaïque de Wilton House ni rien à faire avec les mosaïques en relief dont le seul travail suffit à provoquer la suspicion. Il s'agit ici d'une mosaïque du genre ordinaire, formant un tableau d'environ 0m50 de haut sur 0m80 de large, encadré d'une bordure noire avec méandre blanc. M. Perdrizet a bien voulu, sur ma demande, l'examiner et m'en envoyer la description. Hercule y apparaît à gauche, la massue dans la main droite, le bras gauche couvert de la peau de lion, le reste du corps nu rendu par un ton rouge qui se détache à la fois sur le fond blanc du panneau et sur le vert du terrain; de l'autre côté de l'arbre où s'enroule le serpent est l'Hespéride, vêtue d'une tunique rouge et d'un manteau vert.

« L'*Archaeologische Anzeiger* lui-même signale la parenté qu'offre la mosaïque avec la représentation du même épisode qui se voit sur un vase de marbre de l'ancienne collection du cardinal Albani, reproduit par Millin dans sa *Galerie mythologique*[2]. La même disposition générale s'y remarque, et, dans le détail, la même attitude d'Hercule, la même pose et la même draperie de l'Hespéride. Il y a plus : des détails caractéristiques, tels que la tête monstrueuse du serpent, le geste de l'Hespéride qui semble seulement toucher l'arbre sans qu'on voie le fruit qu'elle est censée cueillir, la forme toute conventionnelle de l'arbre, une tige surmontée par un bouquet de feuilles en plumeau qui n'a rien de l'oranger, sont, sinon identiques, très analogues de part et d'autre.

« Il faut avouer que de telles similitudes pourraient être de nature à éveiller quelques soupçons, surtout si l'on se rappelle que les fausses mosaïques en relief d'Hercule au

1. *Jahrbuch des k. d. archæologischen Instituts*, 1897 (*Arch. Anz.*, p. 195).

2. *Galerie mythologique*, t. II, pl. CXIII, p. 23.

jardin des Hespérides ont précisément pour modèle un bas-relief qui appartenait aussi à la collection du cardinal Albani. Le peu que nous savons de l'histoire de la mosaïque entrée en 1896 au British Museum n'est pas tel qu'il les exclue. Léguée au Musée par lord Aldenham, elle était antérieurement à Regent's Park chez lord Hartford. Là s'arrêtent les renseignements; mais, à considérer la provenance des cinq autres antiques donnés en même temps, en se reportant notamment au *Corpus* pour les inscriptions, il est permis de conclure avec vraisemblance à son origine romaine, et peut-être y aurait-il lieu de s'assurer qu'elle n'est pas, malgré la différence de travail, une simple imitation de l'antique, de la même époque sinon de la même main que les mosaïques en relief. »

M. Michon signale également l'existence au British Museum de deux inscriptions chrétiennes de la Gaule. L'une, gravée sur une tuile, l'épitaphe d'Ursicinus, trouvée à Saint-Acheul, près Amiens, a été mentionnée par F. Le Blant dans son recueil[1]. Le savant auteur déclarait n'avoir pas vu ce monument « accueilli d'abord, disait-il, avec une défiance qui paraît peu justifiée. »

La seconde inscription, celle-ci sur pierre, vient également d'Amiens et a été donnée, comme la première, par sir John Evans; elle surmontait la tombe d'un chrétien nommé Leuboricus et est ainsi conçue :

LEVBORICVS
HIC REQVIIS
CIT IN PACE
VIXIT ANN
VS VIII
\+ + +

Il semble qu'elle soit restée inédite, en France au moins, et sa présence à Londres méritait d'être indiquée aux savants français.

1. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, n° 678.

M. E. Babelon, membre résidant, communique, de la part de M. Émile Chanel, professeur au lycée Lalande, à Bourg (Ain), la photographie d'une statuette de Vénus pudique en bronze, trouvée récemment à Bourg dans des fouilles faites pour l'établissement d'une cave. Les pieds de la statuette sont brisés; elle appartient à l'un des types les plus répandus de l'art gréco-romain et même dans l'art gallo-romain. Mais son style gracieux la place au Ier siècle de notre ère et son diadème et ses yeux ont conservé leur incrustation d'argent. Sa hauteur est de 0m11.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, discute une hypothèse récemment émise par M. S. Reinach à propos de la Vénus de Milo dans la *Chronique des arts;* il constate que le Neptune de Milo a la tête tournée à gauche et n'a pu être un pendant de la Vénus de Milo.

Séance du 27 Juillet.

Présidence de M. l'abbé Thédenat, ancien président.

Ouvrages offerts :

Germain (Léon). *Chartes du XIIIe siècle aux archives de Meurthe-et-Moselle.* Luxembourg, 1896, in-8°. (Extrait des *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, t. XLV.)

Mony (A.). *Aux environs de Montmarault* (Allier). Moulins, 1895, in-8°. (Extrait du *Bulletin-Revue de la Soc. d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.*)

— *Notes de voyage. Du Vernet à Ax-les-Bains.* Moulins, 1897, in-8°. (Extrait du *Bulletin-Revue de la Soc. d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.*)

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, offre, de la part de l'auteur, M. Mony, deux opuscules. Ce sont des notes de voyage prises sur place par l'auteur et augmentées de recherches personnelles. Le premier travail de M. Mony nous conduit dans l'Allier, aux environs de Montmarault,

où nous visitons le château Charles, le château de Sarre — ou plutôt leur emplacement — et le domaine de Beaufort.

Le second est une excursion où, en allant du Vernet à Ax-les-Bains par la montagne, on visite Mont-Louis, Bourg-Madame et Puycerda. Les descriptions pittoresques s'allient, dans ces deux opuscules, aux renseignements historiques et archéologiques.

M. l'abbé Thédenat dépose ensuite sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le quatrième fascicule de l'année 1897 et le premier de l'année 1898. Il fait remarquer que le *Bulletin* de 1897, qui comprend 477 pages, est d'une longueur exceptionnelle.

Il annonce en même temps que l'impression du second fascicule est en train et que la copie des deux tiers du troisième est déjà chez l'imprimeur.

Travaux.

M. L. de Laigue, associé correspondant national, envoie quelques observations sur l'organisation du commerce en Batavie. Il relève, d'après divers auteurs, les mentions de *gladiatores* ou armuriers sur une inscription de Dordrecht[1], d'un *negotiator frumentarius* sur une inscription de Lennepekammer[2], d'un *negotiator cretarius Britannicianus* sur une inscription de Dombourg[3], et enfin les *nautae Fletione consistentes*[4].

Revenant sur le camée communiqué par M. Babelon à la séance du 13 juillet dernier, M. Mowat, membre résidant, présente quelques observations que lui a suggérées l'examen attentif de ce bijou amicalement mis sous ses yeux. Il s'est convaincu que les deux traces de lettre qui se laissent encore apercevoir sur la cassure sont des apex terminant le bras

1. Scriverius, *Batavia illustrata*, Leyde, 1609, in-4°.
2. Brambach, *C. I. R.*, n° 71.
3. *Ibid.*, n° 2570.
4. *Découvertes d'antiquités*, par Habets, dans *Publications de la Société archéologique du Limbourg*, t. XVIII, 1881.

gauche et le pied d'un T; la fracture s'est opérée suivant une ligne menée entre ces deux points et non point, comme le croit son confrère, suivant le bras gauche d'un V, car cette dernière conjecture n'est point favorisée par les directions relatives des deux traces en question. D'ailleurs le caractère V, qu'on l'envisage comme lettre alphabétique ou comme lettre numérale, serait difficilement explicable avant le nom ANTONINAE, tandis que l'hypothèse d'un T offre la ressource de reconstituer avec vraisemblance la conjonction ET. A son tour cette restitution conduit à celle d'un autre nom propre, semblablement au génitif ou au datif. M. Mowat pense que ce premier nom était celui d'un homme, mari ou fiancé d'Antonina, en sorte que l'inscription n'aurait été autre chose que la dédicace d'un don (celui du camée) offert à un couple d'époux ou de fiancés; on aurait ainsi affaire à un cadeau de noces[1]; le choix d'un portrait impérial comme sujet glyptique et celui de la matière précieuse à travailler indiquent clairement que les destinataires occupaient une haute situation officielle.

Le nom Antonina est d'une telle rareté que le diligent De Vit n'a pu en découvrir que deux exemples même aux beaux siècles de l'Empire : *Antonia Antonina* et *Aurelia Antonina*[2]. Cette extrême rareté ne rend donc que plus remarquable l'unique exemple historique offert par l'empire byzantin, à savoir celui de la femme de Bélisaire, l'amie et la compagne des désordres de l'impératrice Théodora, femme de Justinien[3]. C'est donc le nom de l'illustre vainqueur des Vandales, des Goths et des Perses que l'on peut, en toute confiance, restituer à côté de celui d'Antonina sur le camée nouvellement acquis par le Cabinet de France : [BELISARIO E]T ANTONINAE. Il n'est point absolument nécessaire de supposer que le camée représente l'empereur régnant; l'effigie barbue paraît appartenir à l'em-

1. Comparez la fameuse cassette d'argent découverte en 1793 sur l'Aquilin avec dédicace à Projectus et à Secunda.

2. *C. I. L.*, VIII, 2624; IX, 837.

3. Procope, *Hist. secrète*, *passim*.

pereur Julien III, choisi peut-être à dessein comme homme de guerre comparable à Bélisaire.

M. Babelon, membre résidant, présente à la Société les dessins de deux statuettes de bronze du Cabinet des médailles. L'une, le n° 807 du *Catalogue*, représente le devin Amphiaraus, nu, casqué, portant l'index de la main droite à ses lèvres; l'autre, le n° 957, représente un danseur étrusque portant le revers de la main gauche sur le lobe de son oreille.

A l'occasion de la communication faite dans la séance précédente par M. P. Gauckler sur des représentations de Saturne Balcaranensis, M. Babelon démontre par de nombreux exemples que ce dieu africain ne se distinguait ni par ses attributs ni par son geste du Kronos-Saturne des Grecs et des Romains. Comme ce dernier, il est barbu, la tête couverte d'un voile; il tient de la main droite la harpé et il porte la main gauche à sa tête comme pour affermir son voile. Ce dernier geste a été pris à tort pour un geste d'audition, et ce n'est que sur des monuments mal conservés ou grossièrement exécutés qu'on a pu croire que Saturne Balcaranensis spécialement porte la main à son oreille pour mieux entendre les prières de ses fidèles. Il n'y a pas lieu de rapprocher ce geste de la formule qu'on rencontre si fréquemment à la fin des stèles votives à Rabbat-Tanit et à Baal-Ammon : « Parce qu'il a entendu sa voix. Qu'il le bénisse. » Parmi les nombreux monuments qui représentent le Saturne romain faisant le même geste et ayant les mêmes attributs que le Saturne Balcaranensis des stèles africaines, M. Babelon cite notamment une pierre gravée du Musée de Florence qui a été décrite comme représentant Pluton (Gori, *Museum Florentinum*, t. II, 40, 2; S. Reinach, *Pierres gravées*, pl. LVIII, 2). Il faut reconnaître ici également Saturne tenant la harpé et levant la main gauche, suivant le type ordinaire commun à l'Afrique et à tout le monde gréco-romain.

M. Gauckler, associé correspondant national, présente la photographie d'une œuvre d'art qui est une des plus récentes acquisitions du Musée du Bardo. C'est un superbe sarco-

phage en marbre blanc trouvé à quelques kilomètres de Porto-Farina, au nord d'Utique, par M. Camilleri, qui a eu la générosité de l'offrir au Musée du Bardo, grâce à l'intelligente initiative de M. Thierry, instituteur.

Cette œuvre d'art, qui vient faire pendant au sarcophage des Trois Grâces et des Quatre Saisons, découvert l'an dernier à Sainte-Marie-du-Zit par le service des antiquités, représente les neuf muses sculptées en haut-relief sur la face antérieure du tombeau ; les déesses sont toutes debout, dans des attitudes et des costumes habilement variés et accompagnées de leurs attributs. Elles se présentent dans l'ordre suivant, de gauche à droite :

Clio, la muse de l'histoire, tenant un rouleau de parchemin et un calame.

Erato, la muse du chœur lyrique, tenant le plectrum dans la main droite et abaissant la main gauche sur une lourde cithare déposée à ses pieds et dont la boîte de résonance est formée d'une écaille de tortue.

Melpomène, la muse tragique, vêtue d'une robe étroite et longue, à plis droits, serrée à la taille par une large ceinture, au-dessus de laquelle s'étale, sur la poitrine, une tête de Méduse. Elle tient le masque et la massue d'Hercule.

Euterpe, la muse de la flûte, avec l'instrument au jeu duquel elle préside.

Thalie, la muse de la comédie, avec un masque comique et la férule de la satire.

Terpsichore, la muse de la poésie lyrique et de la danse, jouant de la lyre, qu'elle appuie sur sa jambe gauche relevée et reposant sur un petit socle.

Polymnie, la muse de la pantomime, sévèrement drapée dans un grand manteau, sans attributs.

Puis un dernier groupe formé d'*Uranie* et de *Calliope*, se faisant face de part et d'autre d'un petit autel rectangulaire.

La muse de l'astronomie tient à la main le globe et le poinçon et semble faire une démonstration scientifique à la muse de l'épopée, qui, enveloppée dans de longs voiles s'enroulant autour de son corps, la tête penchée en avant et appuyée sur la main droite, la regarde dans une attitude rêveuse et méditative.

Le bas-relief est bien conservé ; les visages des muses ont un peu souffert et leurs traits sont légèrement effacés par l'usure ; deux ou trois bras et quelques attributs sont cassés ; le reste est en parfait état. La sculpture ne remonte sans doute qu'au IIIe siècle, comme semble l'indiquer l'emploi prédominant du trépan, mais elle est très soignée. Elle reproduit un modèle alexandrin : ce que prouvent la disposition des draperies et aussi la présence des nombreux attributs définissant, avec une précision quelque peu pédantesque, le rôle et le caractère de chaque personnage.

Tel qu'il est, le sarcophage de Porto-Farina vient prendre un très bon rang dans la liste déjà longue des tombeaux à bas-relief reproduisant le même sujet. C'est le plus remarquable de ce genre qui ait encore été trouvé en Afrique.

M. E. Babelon, membre résidant, donne lecture d'une lettre du R. P. Delattre, associé correspondant national, sur une auge funéraire romaine trouvée dans l'île de Zembra, l'ancienne Aegimurus :

« M. l'abbé Leynaud, curé de la Goulette, a eu la complaisance de me montrer une petite auge funéraire de marbre blanc trouvée dans l'île de Zembra, l'ancienne *Aegimurus*.

« Cette auge, de forme rectangulaire, mesure 0m38 de longueur, 0m215 de hauteur et autant de largeur. La partie creuse a 0m16 de profondeur. L'urne repose sur quatre légères saillies ménagées aux angles.

« Sur la face, dans un cadre formé d'une moulure plate, a été gravée une épitaphe romaine. Mais l'inscription est martelée. Je crois, cependant, avoir réussi à la déchiffrer à travers les coups serrés du martelage. Voici ce que j'ai lu :

DIS · MAN · *sacr* · M · IVL*ii*
SEDATI · VIX · AN $\overline{\text{NLIIX}}$
DEFVNCTVS CAESAREA

« Hauteur des lettres, 0m02.

« L'expression *defunctus*, rare dans les épitaphes païennes, a déjà été rencontrée à Trèves, à Lyon et, en Afrique, à Lambèse[1], ainsi qu'à Cherchel[2], où était mort *M. Julius Sedatus*.

« La *gens julia* était représentée par de nombreux membres dans l'antique Iol, que Juba II appela Césarée en l'honneur de César, comme il avait pris les noms de *Caius Julius*.

« Le nom de *Julius Sedatus* ne s'est rencontré précédemment, que je sache, qu'une seule fois en Afrique. Il se lit à Lambèse sur la tombe d'une femme nommée *Romana*[3].

« Je ne chercherai pas à expliquer par quel concours de circonstances l'urne funéraire de *M. Julius Sedatus*, mort à Césarée, a été déposée dans l'île de Zembra ni dans quel but l'épitaphe a été martelée. Il serait téméraire de hasarder à ce sujet des conjectures.

« Je dois, cependant, noter ici que notre Musée, qui renferme plus de cent petites auges funéraires, n'en possède pas une seule de marbre. Toutes celles que nous avons trouvées à Carthage sont en pierre. »

La séance de vacances est fixée au mercredi 14 septembre.

Séance du 14 Septembre.

Présidence de M. Émile Molinier, vice-président.

Ouvrages offerts :

Arnauldet (P.). *Les associations d'imprimeurs et de libraires à Mantoue au XVe siècle*. Paris, 1898, in-8°.

Camoreyt (Eugène). *Études de géographie historique. La ville des Sotiates*. Auch, 1898, in-16.

Collet (F.). *La tour et la poype de Villars*. Bourg, 1898, in-8°.

Héron de Villefosse. *Discours prononcé à la séance d'ouverture des fêtes du cinquantenaire de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. S. l. n. d., in-8°.

1. G. Wilmanns, *Exempla inscript. latin.*, n°s 2483, 2572 et 221.
2. *C. I. L.*, VIII, 9381.
3. *C. I. L.*, VIII, 4087.

HÉRON DE VILLEFOSSE. *Le calendrier du lac d'Antre.* Paris, [1898], in-8°.

HIRSCHFELD (O.). *Der Name Germani bei Tacitus und sein Aufkommen bei den Römern.* Berlin, 1898, in-4°.

LIEBBE (Élias). *Cimetière gallo-romain de Seuil* (*Ardennes*). Sedan, 1895, in-8°.

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, dépose sur le bureau le tome V des *Mémoires* de la Société.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de l'auteur, M. F. Collet, agent voyer à Villars, un travail intitulé *La tour et la « poype » de Villars* (extr. des *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 1898). Dans la Dombes, on appelle « poypes » certains monticules qui ont donné lieu à beaucoup de discussions et au sujet desquels les historiens locaux ont émis un certain nombre d'hypothèses. La *poype* de Villars, encore debout, a survécu aux autres. Les fouilles que M. Collet y a dirigées ont une réelle importance : il a pu constater en cet endroit les restes d'un château-fort remontant aux premières années du moyen âge et surmonté d'une forteresse. M. Collet continue ses recherches ; il est certain qu'elles apporteront des éclaircissements nouveaux pour la géographie ancienne de la région.

M. Héron de Villefosse présente ensuite, au nom de notre correspondant honoraire étranger, M. le professeur Otto Hirschfeld, membre de l'Académie des sciences de Berlin, un mémoire intitulé *Der Name Germani bei Tacitus und sein Aufkommen bei den Römern* (Separat-Abdruck aus der « Kiepert-Festschrift, » 1898, in-4°). Ce travail présente les qualités de méthode et de critique ingénieuse que l'on retrouve toujours dans les écrits de notre savant confrère ; il offrira un intérêt particulier à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des populations des bords du Rhin et même à celle des relations de la Germanie avec la Gaule.

Travaux.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. A. de Barthélemy lit un rapport favorable sur la candidature de M. Liebbe au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Liebbe, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Trugny, par Rethel, Ardennes.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, fait une communication sur des croix de procession qui présentent des analogies frappantes de fabrication avec différentes pièces du trésor de Conques. Ces croix se trouvent dans les paroisses de Nauviale, Marcillac et Trébosc, qui ont autrefois appartenu à l'abbaye de Conques.

M. Molinier, membre résidant, fait remarquer que le poinçon signalé par M. l'abbé Bouillet sur l'une de ces croix est plus probablement un poinçon de maître qu'un poinçon de ville. C'est peut-être dans une ville voisine qu'il faudrait chercher le centre d'où sont sortis ces objets d'orfèvrerie.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce à la Société que M. Joseph Buche, professeur au lycée de Bourg (Ain), dans une récente exploration des Villards d'Héria, près du lac d'Antre (Jura), a trouvé, au temple de la ferme du lac d'Antre, un fragment d'inscription qu'il croit inédit. Ce fragment a été relevé sur une dalle en pierre de Tournus mesurant 1m10 de longueur sur 0m45 de largeur. C'est sur la tranche du plus petit côté de cette dalle que sont gravées les trois lettres Q C L, dont il est difficile d'indiquer le sens certain, mais qui pourraient être les initiales de noms propres.

Leur forme est celle de la meilleure époque classique; elles ont 0m12 de hauteur, c'est-à-dire qu'elles sont de grande dimension. Tout autour gisent de gigantesques blocs de pierre du temple qui a été démoli et non ruiné; rien n'apparaît, selon M. Buche, avec plus d'évidence. L'aspect de certains blocs lui fait croire aussi qu'on avait fixé sur les murs du temple des plaques de métal. Ce fait serait très

intéressant à constater, car un fragment d'inscription sur bronze a été découvert en 1802 dans le lac d'Antre, très voisin de ce temple ruiné. Ce fragment de bronze appartient, sans aucun doute, à un calendrier analogue à celui de Coligny[1].

M. Prou, membre résidant, signale la découverte, récemment faite à Auxerre, au long de la route qui va à Monéteau, en face le monument Crochot, d'une stèle funéraire romaine avec bas-relief et inscription. Cette stèle, en pierre calcaire, est amortie à sa partie supérieure en un fronton semi-circulaire flanqué de deux petits acrotères. Elle mesure 0^m55 de haut en son milieu, 0^m51 sur les côtés et 0^m28 de largeur à la base, son épaisseur est de 0^m14. Elle est évidée en forme de niche abritant le buste d'un homme dont les bras ne sont pas visibles; au-dessous de la niche est gravée une inscription en trois lignes dont les deux premières sont seules lisibles, la troisième ayant été grattée :

FELICISSIMVS
VIDVCI · FILIVS
[redacted]

Il semble qu'on retrouve à la troisième ligne les traces de la lettre V et plus loin de la lettre L, ce qui fait penser à la formule V·S·L·M·; l'on peut croire que le lapicide, s'étant aperçu de l'erreur qu'il avait commise en gravant ces sigles sur un monument funéraire, les a lui-même effacés. Les lettres des deux premières lignes sont tracées rapidement, gravées légèrement, et leur forme indique une époque basse. Le nom de *Viducus* a une physionomie gauloise; il est sans doute apparenté à l'ethnique *Viducasses* et se rattache à la racine *Vidu* (*arbre*).

Ce monument, présenté à la Société des sciences de l'Yonne dans sa séance du 25 août 1898, a été déposé au Musée d'Auxerre.

1. Voir *Le calendrier du lac d'Antre* dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1898.

Le nom *Viducus* parait assez répandu en Gaule, si l'on en juge par le nombre des inscriptions où il a été précédemment relevé [1].

M. A. de Barthélemy, membre honoraire, donne à la Compagnie des nouvelles de notre confrère le baron de Baye :

« J'ai reçu, le 9 de ce mois, une lettre par laquelle M. de Baye me charge de le rappeler au souvenir de ses confrères. Il me mande qu'après avoir côtoyé la mer Noire il s'est arrêté à Guélendjik. Aux environs, il a constaté la présence de monuments mégalithiques, sortes de dolmens formés de pierres de grande dimension. L'une des pierres, dressée au midi, est percée d'un trou. Il a fouillé deux de ces dolmens, mais sans résultat. — Il a été plus heureux dans une nécropole de kourganes, dont il en a exploré onze. Dans ces sépultures, d'un diamètre moyen de quatre à cinq mètres, formées de grandes pierres plates, il a recueilli des ossements en quantité, des vases en terre cuite et en verre, des parures en bronze, des ustensiles et des armes, ainsi qu'un casque en fer. Tous ces objets seront rapportés en France. »

M. Omont, membre résidant, communique le texte de trois diplômes originaux de patriarches de Constantinople, des XIV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles, récemment acquis pour la Bibliothèque nationale [2].

On sait combien sont rares en Occident les pièces de ce genre. La première, et la plus ancienne en date, est un diplôme du patriarche Nil (1380-1388) [3], dont la Bibliothèque

1. Voy. H. Thédenat, *Liste de noms gaulois*, dans *Revue celtique*, t. XIV (1893), p. 184. On connaît aussi les formes *Viduco* et *Viducillus* (cf. *id.*, *l. c.*).

2. Bibl. nat., ms. 1281 du Supplément grec. Ce diplôme mesure 0m56 sur 0m31, plus le repli du bas; la bulle de plomb a 0m037 de diamètre et 0m004 d'épaisseur.

3. Voy. les Πατριαρχικοὶ πίνακες de M. Manuel Gédéon (Constantinople, [1884,] in-8°), p. 440-447. Cf. Le Quien, *Oriens christianus*, I, 304.

nationale possède un recueil d'homélies sous le n° 243 des manuscrits du fonds de Coislin. C'est une confirmation des privilèges et des immunités d'un monastère de Valachie, placé sous l'invocation de Notre-Dame de Pitié, τῆς πανυπεράγνου δεσποίνης καὶ θεομήτορος τῆς Ἐλεούσης ... τῆς Λευκουσιάδος, en date de 1383. Voici le début et quelques extraits de ce diplôme :

† Νεῖλος, ἐλέῳ Θεοῦ, ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης. †

† Τὰ παρὰ μεγάλων καὶ θαυμασίων ἀνδρῶν ἅπαξ τυπωθέντα τὲ καὶ βεβαιωθέντα, ἀνάγκη καὶ τοὺς μετέπειτα στέργαν τε καὶ κυροῦν... Ἐπεὶ τοίνυν ὁ τιμιώτατος ἐν ἱερομονάχοις ἐν ἁγίῳ Πνεύματι ἀγαπητὸς ὑιὸς τῆς ἡμῶν μετριότητος κῦρ Εὐθύμιος ἀνέφερεν εἰς αὐτὴν ὅπως κέκτηται κτητορικῷ λόγῳ μοναστήριον περὶ τὴν Βλαχίαν εἰς ὄνομα τιμώμενον τῆς πανυπεράγνου μου δεσποίνης καὶ θεομήτορος τῆς Ἐλεούσης καὶ ἐπικεκλημένον τῆς Λευκουσιάδος, ὑπὲρ οὗ πρὸ χρόνων ἀπελύθη σιγιλλιώδης γραφὴ τοῦ ἁγιωτάτου καὶ ἀοιδίμου πατριάρχου κυροῦ Φιλοθέου, ὡς αἰωθὲν ἐπὶ σταυροπηγίῳ συστάντος πατριαρχικῷ, διαλαμβάνουσα διαμένειν τὴν εἰρημένην σεβασμίαν πατριαρχικὴν μόνην ἐλευθέραν πάντη, καὶ ἀκαταδούλωτον καὶ ἀδέσποτον, καὶ τὸν καθηγούμενον αὐτῆς ἀρχιμανδρίτην, καὶ πρωτοσύγκελλον, καὶ εἶναι καὶ ὀνομάζεσθαι, καὶ ἄδειαν ἔχειν ἱεροὺς καθιεροῦν ναοὺς ἐπὶ σταυροπηγίῳ πατριαρχικῷ πρὸς τούτοις διακελευομένη...

Suit la confirmation des privilèges du monastère :

... Πρὸς τούτοις παρακελεύεται ἡ μετριότης ἡμῶν μηδένα τῶν πάντων, ἢ Ῥωμαῖον, ἢ Ἀλβανίτην, ἢ ἄλλον ὁποιον δή τινα ἐθελῆσαι ποτὲ ἀφελεῖν καὶ ἀποσπᾶσαι τῆς εἰρημένης μονῆς, ὁποιονοῦν κτῆμα, ἢ ἀμπέλιον, ἢ χωράφιον, ἢ μύλωνα, ἢ ἄλλο τὸ τυχόν...

Suivent encore d'autres formules de validité, puis le diplôme se termine ainsi :

Τούτου γὰρ χάριν ἀπολέλυται τῇ διαλεφθείσῃ σεβασμίᾳ πατριαρχικῇ μονῇ, τῇ εἰς ὄνομα τιμωμένῃ τῆς πανυπεράγνου μου δεσποίνης καὶ θεομήτορος τῆς Ἐλεούσης καὶ ἐπικεκλημένῃ τῆς Λευκουσιάδος. Καὶ τὸ παρὸν σιγιλλιῶδες γραμματῆς ἡμῶν μετριότητος ἐπὶ τῷ προσεῖναι αὐτῇ εἰς μόνιμον καὶ διηνεκῆ τὴν ἀσφάλειαν, κατὰ μῆνα μάϊον τῆς ἐνισταμένης ἕκτης ἰνδικτιῶνος τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ ὀκτακοσιοστοῦ ἐννενηκοστοῦ πρώτου ἔτους. †

† Νεῖλος, ἐλέῳ Θεοῦ, ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντι[νου]πόλεως νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης : †

La souscription du patriarche est tracée, suivant la coutume, en une grosse minuscule noire, et au bas du diplôme est appendue, sur douze fils de soie bleue, une bulle de plomb, d'une conservation parfaite et d'un modèle analogue à celles qu'a reproduites notre savant confrère M. G. Schlum-



Bulle d'un patriarche de Constantinople.

berger dans sa *Sigillographie de l'Empire byzantin* [1]. D'un

1. Pages 124 et suiv.

côté, la Mère de Dieu y est représentée, assise sur un trône, avec le Christ sur ses genoux, et, dans le champ, l'inscription : MP ΘΥ IC XC; au revers, se trouvent le nom et les titres du patriarche, reproduction textuelle de la souscription qu'on a lue plus haut, à la fin du diplôme.

Les deux autres diplômes émanent, l'un du patriarche Métrophane III[1], monté pour la seconde fois sur le trône de Constantinople en 1579 et mort, l'année suivante, en 1580; tous deux concernent le grand couvent du Météore, en Thessalie[2], et contiennent aussi la confirmation de privilèges et d'immunités précédemment accordés à ce célèbre monastère. Voici le début et la fin du premier de ces diplômes, daté de 1580, avec le texte des souscriptions du patriarche et des métropolites :

† Μητροφάνης, ἐλέῳ Θεοῦ, ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης : —

Ἡ ἄναρχος καὶ ἀτελεύτητος φύσις τῆς ἁγίας καὶ μακαρίας Τρίαδος... ἐν τῷ σεβασμιωτάτῳ μοναστηρίῳ βασιλικῷ τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ Μετεώρου... τὸ πρὸ τεσσαράκοντα ἤδη ἐνιαυτῶν... παρὰ τοῦ ἁγιωτάτου πατριάρχου Ἱερεμίου... (confirmation des privilèges du monastère) ...ἐν ἔτει... ,ζπη', μηνὶ ἀπριλλίῳ, ἰνδικτιῶνος η'.

† Μητροφάνης, ἐλέῳ Θεοῦ, ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης.

† Ὁ Φιλιππουπόλεως Θεόληπτος, κτλ.

La bulle de plomb, appendue au bas de l'acte, sur de nombreux fils de soie bleue, présente le buste seulement de la Mère de Dieu avec le Christ dans les bras, et au revers le nom et les titres du patriarche.

1. Voy. Gédéon, *op. cit.*, p. 523-524; cf. Le Quien, I, 327.
2. Cf. le mémoire sur les couvents des Météores, publié par notre savant confrère M. Léon Heuzey, dans la *Revue archéologique* (1864), nouv. série, t. IX, p. 153-169, et tirage à part de 19 pages, avec carte.

Le dernier diplôme, daté de 1651, émane du patriarche Joannice II[1], monté sur le trône de Constantinople pour la seconde fois (1651-1652); il est scellé d'une bulle de plomb, analogue à la précédente. Voici le début et la fin de ce diplôme, avec le texte des souscriptions du patriarche et des métropolites :

Ἰωαννίκιος, ἐλέῳ Θεοῦ, ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης.

† Καὶ τὰς παραδόσεις... γράμματα παλαιγενῆ ἐλευθερωτήρια τοῦ σεβασμίου καὶ βασιλικοῦ μοναστηρίου τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, τοῦ εἰς τὸ Μετέωρον, ἅπερ ἐξεδόθη αὐτῷ παρὰ τὸν κατὰ καιρὸν πατριάρχην... (Confirmation des privilèges du monastère; avec la date :) ,αχνα΄, μηνὶ ἰουνίῳ, ἰνδ. δ΄.

† Ἰωαννίκιος, ἐλέῳ Θεοῦ, ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης : —

† Ὁ Ἡρακλείας Μεθόδιος .:. † Ὁ Κυζικοῦ Ἄνθιμος. † Ὁ Νικομηδείας Κύριλλος : — † Ὁ Νικαίας Πορφύριος : — Ὁ Ἀδριανουπόλεως Νεόφυτος : — † Ὁ Φιλιππουπόλεως Γαβριὴλ : — † Ὁ Κασανδρείας Θεοφάνης : — Ὁ Καφὰ καὶ Φούλλων Κύριλλος. † Ὁ Διδυμοτοίχου Ἰάκωβος. † Ὁ Ἀγαθοπόλεως Φιλόθεος.

Cette série de signatures autographes de métropolitains dépendant du siège patriarcal de Constantinople permet de rectifier et de compléter les listes de l'*Oriens christianus* de Le Quien, où l'on trouve cités : en 1669, Méthode d'Héraclée (I, 1118); en 1641, Cyrille de Nicomédie (I, 598); en 1642, Porphyre de Nicée (I, 654); sans date, Néophyte d'Andrinople (I, 1179); en 1642, Gabriel de Philippopoli (I, 1161); tandis qu'on n'y rencontre aucun des noms d'Anthyme de Cyzique (I, 766), Théophane de Cassandrée (II, 789),

1. Voir Gédéon, *op. cit.*, p. 578-579; cf. Le Quien, I, 340.

Cyrille de Caffa (I, 1231), Jacques de Dydimotichos (I, 1208) et Philothée d'Agathopolis (I, 1171 ?).

M. Amédée Hauvette, membre résidant, appelle l'attention de la Société sur une inscription découverte à Delphes et publiée par M. Homolle dans le dernier fascicule du *Bulletin de correspondance hellénique* (t. XXI, 1898, p. 598). C'est la dédicace d'une offrande célèbre, *La chasse d'Alexandre*, groupe de bronze dû à la collaboration des sculpteurs Lysippe et Léocharès et consacré à Delphes par le général macédonien Cratéros. Aucun fragment du groupe lui-même n'a revu le jour dans les fouilles, et le bas-relief du Musée du Louvre, que les archéologues considèrent comme inspiré par le souvenir de ce modèle (Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. II, p. 313), demeure le plus précieux témoin d'une œuvre aujourd'hui définitivement perdue. Mais la dédicace métrique, retrouvée par M. Homolle à l'endroit même où le groupe de Lysippe a dû figurer, entre le temple d'Apollon et le théâtre, offre par elle-même de l'intérêt[1].

Elle nous apprend d'abord un fait qui semble avoir échappé à Plutarque (*Vie d'Alexandre*, ch. 40) : c'est que le monument fut érigé, non par le personnage même qui en avait fait le vœu, mais par un fils de Cratéros. Cratéros étant mort en 321, l'exécution de l'œuvre est nécessairement postérieure

1. En voici le texte d'après la copie de M. Homolle :

Υἱὸς Ἀλεξάνδρου Κράτερος τάδε τὠπόλλων[ι]
ηὔξατο τιμαεὶς καὶ πολύδοξος ἀνήρ,
στᾶσε, τὸν ἐμ μεγάροις ἐτεκνώσατο καὶ λίπε παῖδα,
πᾶσαν ὑποσχεσίαν πατρὶ τελῶν Κράτερος·
ὄφρα οἱ ἀΐδιον καὶ ἁρπαλέον κλέος ἄγρα,
ὦ ξένε, ταυροφόνου τοῦδε λέοντος ἔχοι·
ὅμ ποτε, Ἀλ[εξάν]δρωι τότε ὅθ' εἵπετο καὶ συνεπόρθει
τῶι πολυαιν[έτωι τ]ῶιδε Ἀσίας βασιλεῖ,
ὧδε συνεξαλάπαξε, καὶ εἰς χέρας ἀντιάσαντα
ἔκτανεν οἰονόμων ἐν περάτεσσι Σύρων.

On savait déjà, par les auteurs, que Cratéros, le général d'Alexandre, était fils d'un personnage nommé lui-même Alexandre (υἱὸς Ἀλεξάνδρου Κράτερος).

à cette date; peut-être même faut-il la rapporter à une époque un peu plus basse. En effet, le *dédicant*, qui s'appelle Cratéros comme son père, dit de lui-même : τὸν ἐμ μεγάροις ἐτεκνώσατο καὶ λίπε παῖδα. Ces mots pourraient, il est vrai, s'entendre d'un fils que le général macédonien, à son départ pour l'Asie, aurait laissé enfant dans son palais et qui aurait eu une quinzaine d'années en 320. Mais voici la difficulté de cette interprétation : Diodore de Sicile (XVIII, 18, 6) nous dit que Cratéros, après la mort d'Alexandre, épousa la fille d'Antipater, Phila, et, d'autre part, Phlégon de Tralles (περὶ θαυμασίων, 32) parle d'un personnage nommé Cratéros, « frère du roi Antigone Gonatas. » Il y a les plus grandes probabilités pour que ce frère d'Antigone Gonatas soit né du mariage de Phila et de Cratéros, puisque Phila, nous le savons, ayant épousé Démétrius peu après la mort de Cratéros, devint ainsi la mère d'Antigone Gonatas. Cratéros eut donc de Phila, avant de mourir ou quelque temps après sa mort, un fils nommé Cratéros. Est-il possible que le Cratéros de la dédicace nouvellement découverte soit différent de celui-là ? Comment aurait-on pu donner en 321 à un fils de Cratéros le nom de son père, si déjà ce nom avait appartenu à un autre fils encore vivant? Il y a lieu, ce semble, de penser que le Cratéros de l'inscription delphique est bien le fils de Phila, encore tout jeune à la mort de son père : τὸν ἐμ μεγάροις ἐτεκνώσατο καὶ λίπε παῖδα. Dans cette hypothèse, il faut supposer un certain nombre d'années entre la naissance de cet enfant et la dédicace du monument de Delphes. Mais cette conséquence n'a rien d'inadmissible, si l'on se rappelle que l'activité artistique de Lysippe se prolongea jusque dans les dernières années du IVe siècle et si l'on remarque, en outre, dans l'inscription métrique elle-même, que l'auteur parle de la lutte de Cratéros contre le lion comme d'un événement lointain (v. 7-8). M. Am. Hauvette ajoute que le Cratéros mentionné par Phlégon de Tralles, et identique, selon lui, au Cratéros de la dédicace delphique, est, selon toute vraisemblance, l'auteur souvent cité d'un recueil de décrets (ψηφισμάτων συναγωγή).

Au point de vue littéraire, l'épigramme de Delphes, écrite

dans un style élégant et riche en épithètes, contient, ce semble, un souvenir d'une pièce célèbre de Simonide (v. 10, οἰονόμων; cf. Simon., fr. 130 de Bergk : Ὅσσα Κιθαιρῶνός τ' οἰονόμοι σκοπιαί). On y relève aussi un verbe nouveau, συνεξαλάπαξε, dont le sens est assez mal défini, et l'emploi de Σύροι comme synonyme d'Ἀσσύριοι (v. 10) : la scène se passe, d'après Plutarque, à Suse et non en Syrie; cette acception du mot Σύροι est conforme à l'usage de plusieurs autres écrivains grecs.

M. Émile Molinier, membre résidant, fait une communication sur le dessin, signalé par M. Marquet de Vasselot à une précédente séance, du monument du trésor de Saint-Denis connu sous le nom d'Écrin de Charlemagne. Ce dessin permet de rectifier des inexactitudes du dessin de Félibien et a aussi l'avantage de faire connaître la base du monument. Cet écrin n'est autre chose que la *gypsa super altare* d'un ancien inventaire de Saint-Denis publié par M. L. Delisle.

M. Molinier entretient ensuite la Société de plusieurs ivoires de même origine conservés au Musée du Louvre et dont on croyait la provenance étrangère. Or, ces pièces viennent de l'abbaye de Saint-Denis, et elles sont gravées, mais d'une façon microscopique, dans les planches de Félibien. Ces ivoires ont dû servir de couverture à des manuscrits rendus par le Louvre à la Bibliothèque nationale après la suppression du Musée des souverains.

M. Héron de Villefosse donne les renseignements suivants :

« M. E. Bizot, architecte, conservateur du Musée de Vienne (Isère), vient de faire des fouilles qui ont amené la découverte d'un important monument romain sur le côté sud de la rue Juiverie. La façade principale comportait six colonnes surmontées d'un fronton et était tournée à l'ouest du côté du Rhône. L'édifice reposait sur un dallage qui a été trouvé à 2m50 au-dessous du pavé de la rue Juiverie. D'après les observations de M. Bizot et les relevés très minutieux qu'il

a exécutés, il paraît incontestable que ces précieux restes sont ceux d'un temple ignoré jusqu'ici. La base entière d'une belle colonne lui a servi de guide pour donner un corps à cette intéressante découverte. Ce temple était un peu moins étendu et un peu moins ancien que celui d'Auguste et de Livie; il s'élevait à peu de distance du Rhône, la façade tournée du côté du fleuve, ce qui a poussé M. Bizot à lui donner le nom de temple de Neptune. Quoi qu'il en soit de cette dernière supposition, les conclusions pratiques de M. Bizot ont un intérêt capital pour l'histoire et la topographie antique de Vienne; elles font le plus grand honneur à la perspicacité de ce savant, aussi modeste que laborieux. Cette découverte fera moins de bruit dans le public que la trouvaille d'une belle sculpture due souvent à un heureux hasard, mais elle assurera à son auteur la reconnaissance des archéologues qui n'oublieront pas les efforts de M. Bizot pour arriver à un résultat scientifique certain. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1898.

Séance du 2 Novembre.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Bernard (B.) et Félix Pasquier. *Découverte de sépultures antiques à Estenos, cant. de Saint-Béat (Haute-Garonne).* S. l. n. d., in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Soc. archéolog. du Midi de la France*, séance du 14 juin 1898.)

Chauvet (G.) et Émile Rivière. *Station quaternaire de la Micoque (Dordogne).* Saint-Étienne, s. d., in-8°. (Extrait du *Congrès de Saint-Étienne.*)

GIRARD (Paul). *Remarques sur Pratinas.* S. l. n. d., in-8°. (Extrait des *Mélanges Weil.*)

JADART (Henri). *Essai d'une bibliographie historique et archéologique du département des Ardennes.* Arcis-sur-Aube, 1898, in-8°.

PERROT (Georges) et Ch. CHIPIEZ. *Histoire de l'art dans l'antiquité.* 38e série. Paris, 1898, in-4°.

VERNEILH et comte Charles DE BEAUMONT (baron DE). *Le château de Puycharnaud et ses seigneurs du nom de la Ramière.* Périgueux, 1898, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Soc. histor. et archéolog. du Périgord.*)

WITTE (A. DE). *La Médaille au palmier de l'Académie de peinture et d'architecture de Bruges.* Bruxelles, 1898, in-8°. (Extrait de la *Gazette numismatique.*)

Au nom de la Commission des impressions, M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau le 2e et le 3e fascicule du *Bulletin* de l'année 1898.

Correspondance.

M. Paul Vitry, attaché à la conservation du Musée du Louvre, présenté par MM. E. Molinier et A. Hauvette, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Paris. Le président désigne MM. Michon, Ch. Ravaisson et Héron de Villefosse pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. le président donne ensuite lecture de la lettre suivante :

« Monsieur le président,

« Vous aurez peut-être entendu parler des fouilles archéologiques que j'ai commencées il y a trois mois à l'abbaye de Glanfeuil (Maine-et-Loire) et des résultats qu'elles ont donnés.

« En les entreprenant, j'ai simplement voulu savoir si d'anciennes chroniques très discutées se rapportant à la vie

de saint Maur donnaient une description exacte des monuments élevés par ce saint dans son abbaye.

« Le but que je me proposais d'atteindre est avantageusement réalisé.

« Parmi les découvertes opérées, il en est que des exigences particulières n'ont pas permis de laisser à jour. C'est ce qui a motivé une réunion d'archéologues appartenant aux diverses sociétés savantes du voisinage. Ils ont bien voulu reconnaître *de visu* les substructions que l'on devait remblayer.

« Leurs constatations ont été consignées dans un procès-verbal que j'ai l'honneur de vous envoyer avec prière, si vous le jugez bon, d'en donner lecture, et, si faire se peut, de l'insérer dans vos publications.

« Veuillez agréer, etc.

« C. DE LA CROIX, S. J. »

« L'an 1898, le dimanche 24 juillet, à une heure de l'après-midi, les soussignés, membres ou délégués de la Société des antiquaires de l'Ouest, de la Société archéologique de Nantes, de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, de la Société historique et archéologique du Maine, de la Commission historique et archéologique de la Mayenne et de la Société française d'archéologie, se sont réunis à l'abbaye Saint-Maur de Glanfeuil, par Gennes (Maine-et-Loire), sur l'invitation du Révérendissime Père abbé, dom Ed. du Coëtlosquet, pour constater les résultats des fouilles récemment exécutées sous la direction du Révérend Père Camille de la Croix, S. J., dans l'intérêt de l'histoire de l'abbaye.

« Après avoir procédé à un examen détaillé des fouilles et pris connaissance des plans relevés au jour le jour sur le terrain, ils ont reconnu :

« 1° Dans le préau du cloître et sous le sol de l'ancienne église abbatiale du XII° siècle, les vestiges très apparents de constructions gallo-romaines, nettement caractérisées par des pans de murs en petit appareil avec chaînes de briques, par la nature des mortiers, par de nombreux débris de tuiles et de poteries, par des traces d'incendie et d'une salle bétonnée. La situation de ces ruines au-dessous du sol du XII° siècle, ainsi que leurs caractères techniques, indiquent d'une manière indiscutable qu'elles appartiennent à un établissement gallo-romain très antérieur à la première église abbatiale.

« 2° Ils ont reconnu, dans la chapelle Saint-Martin, l'existence, à cinquante centimètres au-dessous du niveau du carrelage actuel, d'un système de murailles s'étendant sous les constructions du XII° siècle et dessinant un édifice primitif à chevet carré, composé d'une nef principale de deux mètres cinq centimètres de largeur entre fondations, avec deux bas-côtés ou couloirs latéraux de soixante-cinq centimètres de largeur.

« Ils ont reconnu, en outre, à l'intérieur de la nef principale de cet édifice primitif, du côté de l'épître et à cinquante centimètres également au-dessous du sol, l'emplacement d'un sarcophage antique adjacent aux fondations. Ce sarcophage, en partie conservé, leur ayant été représenté, ils ont constaté que les plats étaient faits au taillant, les deux têtes à la pointe striées en double chevron et que les arêtes ne portaient aucune ciselure, caractères distinctifs de l'époque avancée mérovingienne. Ce sarcophage avait été fouillé et était isolé au milieu de sépultures toutes différentes.

« En foi de quoi, les membres et délégués soussignés ont dressé le présent procès-verbal.

« Fait à l'abbaye Saint-Maur de Glanfeuil, près Angers, les jour, mois et an susdits.

« *Suivent, au nombre de dix-huit, les signatures des délégués des sociétés énumérées dans le premier paragraphe de ce procès-verbal et du R. P. de la Croix, directeur des fouilles.* »

Travaux.

M. Germain Bapst, président, annonce à la Société la mort du doyen de ses associés correspondants, M. Thomas-Frédéric Moreau, décédé à Paris, le 21 octobre. Il rappelle l'hommage qui lui avait été adressé par la Société à l'occasion du centenaire de sa naissance et adresse à sa mémoire un suprême adieu.

Le président fait part en même temps de la mort de M. Lièvre, associé correspondant à Poitiers et bibliothécaire de cette ville, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

Le président annonce ensuite à la Société que M. le Dr Haseloff, de Berlin, connu par ses travaux sur l'histoire de la miniature au moyen âge, assiste à la séance; il lui souhaite la bienvenue au nom de la Société.

M. Ed. Corroyer, membre résidant, offre à la Société une photographie, faite en 1870, après l'enlèvement du grand comble couvrant toute la surface de l'église à coupoles Saint-Front, de Périgueux.

M. Abadie, membre de l'Institut, l'architecte chargé de la restauration de l'édifice, découvrit alors que la coupole Ouest, vers le clocher, et celui-ci sur sa face Est, portaient des traces de feu marquées par la calcination des parements surtout aux arêtes des pilastres et des fenêtres.

Ce précieux document est une preuve évidente, un témoignage irrécusable de l'existence des coupoles avant l'incendie de 1120, le seul, en raison de son importance, dont l'histoire locale ait fait mention.

Il est donc permis de croire, et de dire, que l'église à coupoles de Saint-Front à Périgueux est celle qui fut consacrée en 1047 après son achèvement, sous l'épiscopat de Giraud de Gourdon.

M. Omont, membre résidant, fait part à la Société du résultat des délibérations de la Conférence internationale[1]

1. Douze États étaient représentés à la Conférence, à laquelle ont pris part : le R. P. Ehrle, préfet de la Bibliothèque Vaticane; M. K. Zangemeister, bibliothécaire de l'Université de Heidelberg (Bade); M. G. von Laubmann, directeur de la Bibliothèque royale de Munich (Bavière); le R. P. Van den Gheyn, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles (Belgique); M. H. Omont, par délégation de M. Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale (France); M. Nicholson, bibliothécaire de l'Université d'Oxford (Grande-Bretagne); M. Fejérpataky, bibliothécaire du Musée national hongrois de Buda-Pesth (Hongrie); M. S.-G. de Vries, bibliothécaire de l'Université de Leyde (Pays-Bas); MM. Th. Mommsen, professeur à l'Université, Wilmanns, directeur de la Bibliothèque royale, et Lippmann, directeur du Cabinet des estampes de Berlin (Prusse); M. Posse, directeur des Archives d'État à Dresde (Saxe); MM. l'abbé Fäh, bibliothécaire du chapitre de Saint-Gall, C.-Chr. Bernouilli, bibliothécaire de l'Université de Bâle, Joh. Bernouilli, bibliothécaire de la Bibliothèque nationale de Berne, et Herm. Escher, bibliothécaire de la ville de Zürich (Suisse); M. Wintterlin, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Stüttgart (Würtemberg). M. Émile Chatelain, conservateur adjoint

récemment réunie à Saint-Gall (Suisse) pour examiner les causes qui menacent la conservation des anciens manuscrits grecs et latins et étudier les moyens les plus propres à préserver ceux-ci de toute destruction.

Le R. P. Ehrle, préfet de la bibliothèque Vaticane, à qui revient l'honneur d'avoir provoqué cette réunion, avait pris soin de publier, il y a peu de mois, un savant mémoire[1], qui devait servir en quelque sorte de thème aux travaux de la Conférence. Il y étudiait les principales causes de destruction dont sont menacés les anciens manuscrits, aussi bien les manuscrits palimpsestes, dont on a essayé de nos jours de faire revivre la première écriture à l'aide de réactifs chimiques (teinture de noix de galle et teinture de Giobert), que les autres manuscrits, gravement endommagés par l'action corrosive de l'encre employée par les copistes. Il y exposait aussi les procédés appliqués sous sa direction pour assurer la conservation des plus anciens et des plus célèbres manuscrits de la bibliothèque Vaticane.

Les membres de la Conférence ont pu juger *de visu* de l'emploi de ces procédés de restauration et de leur application. Le souverain pontife avait en effet très libéralement autorisé le P. Ehrle à transporter à Saint-Gall des spécimens des plus précieux manuscrits de la bibliothèque Vaticane restaurés par ses soins. C'est ainsi que, sous les yeux émerveillés des membres de la Conférence, se sont trouvés pour une fois groupés ensemble des feuillets des deux manuscrits de Virgile à peintures, du palimpseste de la *République*

de la bibliothèque de l'Université de Paris, assistait aussi à la Conférence.

1. *Sur la conservation et la restauration des anciens manuscrits*, dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* (1898), t. XV, p. 17-33; traduit en français par M. L. Dorez dans la *Revue des bibliothèques*, t. VIII, p. 152-172, et reproduit dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIX, p. 479-495. Une traduction italienne a paru dans la *Rivista delle biblioteche*, t. IX, p. 5-11 et 19-25; elle est due au savant directeur de cette revue, M. G. Biagi, qui vient aussi de publier dans le même recueil (p. 154-160) un intéressant mémoire sur la conservation des anciens manuscrits.

de Cicéron, du Dion Cassius, du Fronton, du Salluste, du Strabon, du *Codex Marchalianus* des Prophètes, etc.

Les délibérations de la Conférence ne pouvaient avoir d'autre résultat pratique immédiat que d'attirer, comme elles l'ont fait, d'une façon toute spéciale, l'attention sur l'état présent des très anciens manuscrits et de provoquer l'étude des moyens nouveaux proposés pour en assurer la conservation. L'initiative du P. Ehrle aura eu cet heureux résultat et lui méritera certainement la reconnaissance de tous les amis de l'antiquité.

Avant de se séparer, la Conférence de Saint-Gall a émis trois vœux qui peuvent être résumés ainsi : 1° qu'une liste des plus anciens et des plus importants manuscrits des différentes bibliothèques d'Europe soit dressée par les soins de ceux qui en ont la garde; — 2° que les gouvernements et les grands établissements scientifiques fassent entreprendre ou encouragent des reproductions, par des procédés photographiques, des plus remarquables de ces manuscrits, afin de constater et d'assurer ainsi leur état de conservation présente; — 3° qu'un comité international permanent continue, de concert avec les gouvernements, les bibliothécaires et les chimistes, à étudier et à faire connaître les procédés les plus propres à assurer la conservation des très anciens manuscrits.

Si les bibliothèques italiennes sont de beaucoup les principales intéressées en ce qui touche les mesures à prendre pour la conservation des très anciens manuscrits, et si nulle autre collection ne peut entrer en lice avec les bibliothèques du Vatican, de l'Ambrosienne ou du Chapitre de Vérone, par exemple, au point de vue de l'importance des palimpsestes, l'administration de la Bibliothèque nationale était cependant directement intéressée aux questions qui devaient se traiter à Saint-Gall.

Parmi les plus anciens manuscrits grecs et latins, justement célèbres, de notre grand dépôt national, il en est peu heureusement qui appellent des mesures de conservation absolument urgentes, et l'examen minutieux d'une trentaine de nos plus anciens et de nos plus précieux manuscrits grecs et latins n'a révélé aucun péril, au moins immédiat. Le

Tite-Live, le Code Théodosien, les deux Grégoire de Tours, le palimpseste de saint Jérôme et de Gennade, plusieurs autres manuscrits en onciale des VI[e] et VII[e] siècles, qu'il serait trop long d'énumérer, ne présentent aucune trace de corrosion. Dans le *Codex Sarravianus* (aux deux derniers feuillets seulement), dans les Épîtres de saint Paul (*Codex Claromontanus*), dans le Prudence en capitales, on ne constate que de légères corrosions de lettres. Deux manuscrits seuls sont plus particulièrement atteints : le *Codex Ephræmi Syri rescriptus* et les fragments d'Épîtres de saint Paul du fonds de Coislin.

Quelles sont les causes de cette corrosion? Il appartient aux chimistes de dire le dernier mot en la matière ; mais on peut remarquer que l'emploi des réactifs ne doit pas seul être mis en cause, puisqu'on constate les effets de cette corrosion dans plusieurs manuscrits indemnes de toute application d'ingrédients chimiques; tels sont, par exemple, les feuillets des Épîtres de saint Paul de Coislin, les deux derniers feuillets du *Codex Sarravianus*, le *Codex Claromontanus*, etc. Il ne semble pas non plus qu'elle soit due exclusivement à la combinaison des réactifs avec l'encre, car, pour ne citer que ce seul exemple, le palimpseste de saint Jérôme et de Gennade, qui ne présente aucune trace de corrosion, a été traité sans merci; tous ses feuillets sont maintenant entièrement colorés en brun ou en bleu par la teinture de noix de galle ou par la teinture de Giobert. Il ne reste plus, pour expliquer les causes de la corrosion, que de l'attribuer à l'action de l'encre seule.

Il semble, en effet, que les encres à base végétale ou animale employées pour écrire sur le papyrus aient été remplacées par une encre plus solide et à base métallique dès l'époque de l'introduction du parchemin. Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, la formule de cette encre a peu varié[1]; elle a toujours été un composé à quantités inégales de noix

1. Cf. l'article de Ch. Graux : *Atramentum*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio (1877), t. I, p. 529-530, et *l'Encre à base métallique dans l'antiquité*, par Ch. Graux, dans la *Revue de philologie* (1880), nouv. série, t. IV, p. 82-85.

de galle et de vitriol, autrement dit de sulfate de cuivre ou de fer. Avec le temps et sous l'influence des variations de la température, peut-être aussi au contact de la matière animale sur laquelle est tracée l'écriture, le sel de fer ou de cuivre s'est trouvé décomposé, et l'acide devenu libre a brûlé la matière subjective, parchemin ou papier. On peut remarquer, en effet, que la corrosion a toujours été plus active là où se trouvait déposée une plus grande quantité d'encre; ce sont les hastes épaisses des lettres qui ont été plus particulièrement ajourées; ce sont les plus grosses écritures onciales, ce sont les lettres repassées à l'encre qui offrent les plus nombreux exemples de corrosion, et cette corrosion, dans la plupart des cas, a été facilitée par la finesse extrême ou par la mauvaise qualité du parchemin[1].

M. de Villenoisy, associé correspondant national, ajoute quelques observations.

M. Mowat, membre résidant, rend compte d'une visite qu'il vient de faire à l'église Saint-Julien-le-Pauvre et à ses alentours, en prenant pour guide l'intéressante monographie récemment publiée par M. Jules Viatte[2]. Le curieux bas-relief encastré au-dessus de la porte du nº 42 de la rue Galande que cet auteur a décrit et dessiné n'est plus visible aujourd'hui. Cette maison est un hôtel borgne dont le tenancier a fait appliquer une enseigne en bois à deux pans obliques précisément sur le bas-relief en question de manière à le masquer tout à fait; cet emplacement lui a été assigné, assure-t-il, par l'agent de la voirie municipale préposé à cet effet. D'après la description de M. Viatte, le bas-relief repré-

1. Cette action corrosive du vitriol, employé en quantité trop grande dans la composition de l'encre, on la retrouve du reste à une époque plus récente et menaçant de destruction toute une série de manuscrits sur papier écrits particulièrement en Italie aux XVIe et XVIIe siècles; elle a été étudiée aussi dans le mémoire déjà cité du R. P. Ehrle.

2. *L'Église Saint-Julien-le-Pauvre de Paris; monographie de l'Église et de ses environs*. Châteaudun, H. Prudhomme, 1898, 53 p. et 14 pl. in-8°.

senterait la traversée de la Seine par saint Julien avec sa femme dans une barque qui aborda au point où ils fondèrent ensuite un hôpital pour les pauvres et une station de bac pour les passagers; vraisemblablement il ornait le tympan de l'église dont saint Julien devint le patron. Il est à regretter que ce morceau de sculpture médiévale soit soustrait aux regards; mais le mal n'est pas irréparable, et le propriétaire consentirait peut-être à laisser déchausser la pierre, dont la conservation serait convenablement assurée s'il était loisible de la replacer dans le tympan de l'église; c'est un vœu que M. Mowat recommande à la sollicitude de la Société des Amis des monuments parisiens.

Par la même occasion il rappelle que des fouilles, dont Héricart de Thury a rendu compte dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (VII, 1826, p. LVII), furent exécutées dans l'église en l'année 1826, au moment où l'Hôtel-Dieu, privé de son ancienne chapelle depuis le commencement de ce siècle, fut dédommagé de cette perte par l'annexion de l'église prieurale de Saint-Julien-le-Pauvre[1]. Suivant le récit de notre ancien confrère, les objets découverts furent déposés par M. Gau, l'architecte, entre les mains de l'agent de surveillance de l'Hôpital général : 1° un vase antique en terre cuite avec anse tenant au goulot; 2° deux petits vases en forme de jattes en terre grise; 3° deux autres jattes en grès; 4° un vase en couverte verte; 5° une cuillère d'argent; 6° une monnaie de Postume et deux doubles tournois de Louis XIII; 7° une statue en terre cuite d'un très mauvais style, représentant Charlemagne, qui probablement était placée dans l'église et aura été abattue et enfouie pendant la révolution. Le rapport de l'architecte ou une note de l'agent administratif sur cette découverte se trouve peut-être dans les Archives de l'Assistance publique. On ignore ce que sont devenus les menus objets. Quant à la statue en terre cuite, elle est toujours visible dans la sacristie. Elle représente un personnage barbu coiffé d'une cou-

1. F. de Guilhermy, *Inscriptions de la France*, I, 1873, p. 642 (dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*).

ronne à quatre pointes tréflées ou fleurdelisées; il est cuirassé; des genouillères très apparentes montrent au premier coup d'œil que les jambes et les cuisses sont protégées par une armure; un ceinturon est suspendu aux reins, les épaules sont couvertes d'un manteau retenu par une large fibule ronde au haut de la poitrine, entr'ouvert par devant, et retombant en arrière jusqu'aux talons; les bras sont brisés; hauteur, 1m20. La statue se dresse sur un support façonné en chapiteau de colonne haut de 0m70. Les jambes sont démesurément courtes et donnent au personnage l'aspect d'un nain. Cette particularité caractéristique contredit donc l'attribution qu'Héricart de Thury avait conjecturée et qui naturellement continue à avoir cours dans le populaire sans aucun motif plausible. On sait en effet par le témoignage authentique d'Eginhard[1] que Charlemagne était d'une stature imposante et majestueuse : « *corpore fuit amplo atque robusto, statura eminenti, quae tamen justam non excederet, nam septem suorum pedum proceritatem ejus constat habuisse mensuram.* » Tant qu'à vouloir donner un nom au personnage, peut-être vaut-il mieux croire que l'artiste, en exagérant l'exiguïté des jambes, a eu l'intention de représenter Pépin le Bref. On ne possède pas de renseignement explicite sur la stature du père de Charlemagne; cependant on peut conclure d'un passage du moine de Saint-Gall qu'il était court et trapu[2]. Le chroniqueur raconte qu'un jour Pépin donna à ses officiers le spectacle d'un combat de bêtes à Ferrare et qu'au moment où un lion venait de saisir un taureau, lui-même, étant descendu dans l'arène, les abattit tous deux d'un seul coup d'épée, criant aux spectateurs terrifiés : « *Non audistis quod fecerit parvus David ingenti illi Goliath vel brevissimus Alexander procerrissimis satellitibus suis?* »

Le même exploit est rapporté par l'auteur anonyme de la

1. *Vita Caroli magni*, XXII (D. Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, V, p. 779).

2. *Monachi Sangallensis de Gestis Caroli magni*, II, 23 (D. Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, VI, p. 131).

Vita Hludovici Pii Imperatoris, au sujet de quoi l'éditeur[1] fait une remarque qui mérite d'être reproduite ici, parce qu'elle signale à notre attention une autre image de Pépin, dans le voisinage immédiat de celle de Saint-Julien-le-Pauvre : « *eam ob causam Pippinus leoni insidens olim depingebatur ac sculpebatur, ut in fronte Ecclesiae parisiacae cernitur.* » Il faut dire toutefois que F. de Guilhermy[2] cherchait à y reconnaître plutôt le roi David, sans doute par réminiscence des paroles apocalyptiques (V, 5), *vicit leo de tribu Juda, radix David.*

M. l'abbé Morillot, associé correspondant national, adresse à M. le président un mémoire sur un autel votif dédié aux déesses mères.

« Au mois de mai dernier, à cinquante mètres des ruines du temple païen de Beire-le-Châtel, qui ont été explorées par nous en 1883 et 1884, un cultivateur, M. Roblot, en labourant son champ, a trouvé un autel votif en pierre blanche dédié aux déesses mères. Le petit monument nous a été remis, mais il est malheureusement incomplet.

« Il se composait d'un dé quadrangulaire, large de 0^{m}11, épais de 0^{m}07, et ayant une sorte d'entablement formé de trois tores mal dessinés. La base manque et le dé n'a plus que la moitié de son épaisseur, la face postérieure se trouvant fortement endommagée. Entier, l'autel devait avoir de 0^{m}45 à 0^{m}50 de hauteur.

1. D. Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, VI, p. 95, n. *d*. Pour d'autres représentations attribuées à Pépin le Bref, voir Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, I, pl. XIX-XXI ; Al. Lenoir, *Musée des monuments français*, I, p. 217, pl. XXXIX, f. 514 ; Mézeray, *Hist. de France*, I, p. 148, d'après « un sceau conservé en l'abbaye de Saint-Denys. » — La prétendue statue de Pépin qui ornait jusqu'en 1792 le portail de l'église de Sainte-Croix, à Bordeaux, n'a pas été admise comme telle par M. Camille Jullian dans son *Histoire de Bordeaux*, parce qu'il y reconnaît simplement un spécimen de ces bas-reliefs au *cavalier* si fréquent dans les églises du Poitou et de la Saintonge.

2. *Description archéologique des monuments de Paris*, 1856, p. 78.

« A la partie supérieure de l'entablement, large de 0m14, épais de 0m09, on voit la cavité ordinaire qui, sur les grands autels, servait pour les libations à faire ou pour l'encens à brûler; mais au-dessus des faces latérales, il n'y a pas les rebords habituels : une moulure de 0m03 seulement borde, en avant et en arrière, la cavité.

« Sur la face antérieure du dé se trouve l'inscription suivante :

DIS M
ATRIBV
S VINT
E DO

VSTM

« Les lettres, de 0m022, du type des lettres du IIIe siècle, n'ont ni la régularité, ni la beauté de celles des inscriptions de l'époque précédente. Ligne 3, les lettres N et T sont liées. La 3e lettre de la formule votive est un T et non un L, mais c'est évidemment une faute du lapicide. Il faut donc lire :

« *Diis matribus Vinte do(navit),*
« *V(otum) s(olvit) l(ibens m)erito.*

« En Bourgogne, et dans l'est en général, nombreuses sont les figurations en pierre des déesses mères par groupes de trois[1], de deux[2] ou prises isolément. Presque tous les musées et les collections particulières en renferment. Elles ont été également représentées dans notre région par des figurines en argile, analogues à celles que Tudot a publiées et qu'il appelait des *Mérées* ou *déesses de la Maternité*, les

1. Il y a trois de ces groupes à Dijon, quatre à Autun, un à Beaune, un à Châtillon-sur-Seine.

2. Le Musée lapidaire d'Autun possède un groupe de deux déesses et nous en avons aussi un dans notre collection. — Le même Musée renferme deux statuettes en pierre représentant chacune une déesse mère; il s'en trouve une à l'hôtel Rolin et une autre dans la collection Bulliot.

distinguant des déesses mères. C'est à tort que le savant archéologue faisait cette distinction[1], car les unes et les autres, aussi bien les figurines en argile que les statuettes en pierre, ont les mêmes attributs : une patère, une corne d'abondance, des fruits[2], un enfant qu'on allaite ou qu'on soigne et enfin une *mappa* ou des langes pour l'envelopper[3].

« Un culte aussi populaire se manifestant par tant de figurations et d'images ne nous a pourtant pas laissé bien des autels. Il n'y en a pas d'autre en Bourgogne que celui de Beire, et c'est justement la rareté des monuments de ce genre qui nous le fait signaler. D'ailleurs, en raison de son inscription, il n'est pas sans intérêt, car jusqu'ici notre province n'avait fourni en l'honneur des déesses mères que les deux inscriptions de Thil-Châtel, datant du IIIe siècle et publiées par Vignier[4]. Et encore celle de Beire est la seule où le mot *Matribus* se trouve : les deux autres portent *Mairabus*.

« Une chose aussi est à noter, c'est que les localités où les inscriptions furent découvertes sont situées seulement à neuf kilomètres l'une de l'autre, au bord ou à proximité de la grande chaussée d'Agrippa. Dans notre région, au IIIe siècle, on était décidément bien dévot envers les bonnes déesses !

« Mais notre petit monument provient-il du temple de Beire-le-Châtel? A-t-il été pris dans ses ruines et jeté un peu plus loin? La question n'est pas inutile, car des auteurs ont supposé que les déesses mères n'étaient guère honorées que dans les laraires privés, ou le long des chemins, aux

1. Tudot, *Collection de figurines en argile*. Paris, 1860, p. 32.

2. Sur la sculpture de l'église d'Ainay, aujourd'hui au Musée de Lyon, les déesses portent ou tiennent des pommes. Sur notre spécimen, la patère est pleine de fruits.

3. Sur le beau monument de Châtillon-sur-Seine, une des déesses, celle de gauche, tient un enfant, la suivante une *mappa* ou un lange et la troisième un vase et une éponge.

4. Vignier, *Décade historique*, mss. fr. 5993, fol. 33a, et 5994, fol. 9u, n° 4. — Cf. P. Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*. Paris, 1889, n° 273 *bis* et 275 *bis;* Gruter, XCII, 2.

carrefours, ou bien dans des endroits écartés et marécageux. La plupart des trouvailles faites jadis et récemment sont contraires, il est vrai, à cette supposition, puisque, en général, elles proviennent de temples païens; mais nous avons voulu quand même nous assurer s'il en était ainsi pour notre autel votif. Une fouille dirigée par nous au lieu de la trouvaille, le 14 septembre, nous a fait rencontrer, avec des fondations et une aire formée de pierres blanches sciées, divers débris de statues et de statuettes en pierre, lesquelles avaient été évidemment brisées sur place. Seulement comme l'emplacement de l'édicule dont on trouvait les restes est à cinquante mètres environ de la *cella* du temple, on ne peut affirmer qu'il était compris dans le péribole immédiat de cet édifice; mais il est vraisemblable que c'était une de ses dépendances, et non un simple laraire domestique. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait observer que la lecture de M. l'abbé Morillot doit être rectifiée.

Les lettres DO ne peuvent pas se lire DO(*navit*), ce qui ferait double emploi avec la formule *V*(*otum*) *S*(*olvit*) *L*(*ibens*) *M*(*erito*) par laquelle le texte se termine.

Il faut lire :

D(*i*)*is Matribus Vintedo v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

Vintedo est certainement un nom celtique composé de deux parties connues : la syllabe *Vint* qui se retrouve dans le nom de lieu *Vintium* (*Vence*) et dans les noms de dieu *Vintius* et *Vintur*[1], et la terminaison *edo* déjà relevée dans le nom *Aunedo*[2].

D'après la photographie envoyée par M. l'abbé Morillot, la troisième lettre de la formule finale ne semble pas être un T gravé par erreur du lapicide, mais bien un L.

Si les inscriptions aux déesses mères sont, comme le fait remarquer M. l'abbé Morillot, rares en Bourgogne, elles sont, par contre, très fréquentes en Provence[3].

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, 2558, 1104, 1341.
2. Thédenat, *Bull. des Antiq. de France*, 1884, p. 135.
3. *Corp. inscr. lat.*, XII, table des dieux, p. 926, s. v. *matres*.

M. Michon, membre résidant, signale un exemple curieux de fausse origine assignée à un monument antique.

« Il y a trois mois environ, une lettre était adressée au Musée du Louvre par laquelle le signataire déclarait avoir découvert en travaillant dans son jardin à Clichy une statue portant une inscription dont une mauvaise copie était jointe, et demandait à être renseigné sur la nature et la valeur du monument.

« La lettre m'ayant été communiquée, je répondis que l'inscription paraissait être une inscription grecque funéraire, mais que le fait de la découverte à Clichy était à tel point invraisemblable qu'il n'était pas possible d'en dire plus sans avoir vu la statue elle-même.

« Quelque temps après le possesseur l'apportait en effet. Il s'agit d'une statuette en marbre noir, haute de 60 centimètres, de travail assez grossier, qui représente une femme drapée et voilée, debout sur une petite base rectangulaire, la jambe gauche légèrement ployée au genou, le bras droit ramené sur la poitrine, le gauche tombant naturellement, la main collée au corps. Les cheveux sont disposés en un bandeau relevé sur le front et semblent ramenés en nattes par derrière, où le chignon est recouvert par un pan du manteau qui forme voile. La tunique longue laisse voir seulement le bout des pieds nus. Sur le ventre est gravée une inscription de cinq lignes, dont voici la transcription :

ΧΡΗϹΤΗ
ΚΑΙΜΟΙ
ΠЄΘЄΟΝ
ΘΥ ΧΑΙ
ΡЄ

« Le premier et le dernier mot sont seuls intelligibles.

« La découverte de la statuette à Clichy me fut d'abord, sur mes premières questions, énergiquement confirmée; mais, en présence de ma répugnance à l'accepter pour vraie, le possesseur, entrepreneur de déménagements, finit par reconnaître qu'il l'avait seulement reçue à Clichy d'un de

ses ouvriers, lequel, en faisant un déménagement à Paris, l'avait ramassée abandonnée dans une cave.

« Il s'agit donc à vrai dire d'une statuette qui, rapportée de Grèce ou d'Asie-Mineure par quelque archéologue, aura dans la suite passé entre les mains d'un propriétaire moins soucieux, et qui, ainsi que le fait est plus d'une fois arrivé, sera restée négligée et comme perdue jusqu'au jour où, retrouvée pour ainsi dire, on lui a attribué une provenance qui n'est pas la sienne. »

Séance du 9 Novembre.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *La numismatique du siège de Maestricht en* 1794. Bruxelles, 1898, in-8°.

Corroyer (Édouard). *Les origines de l'architecture française du moyen âge.* Paris, 1898, in-4°.

Delattre (A.-L.). *Carthage. Découverte de tombes puniques.* Oran, 1898, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, de la part de notre correspondant étranger honoraire, M. Otto Benndorf, le premier fascicule d'un recueil périodique, organe du nouvel Institut archéologique autrichien, récemment créé à Vienne sous son inspiration, *Jahreshefte des osterreichischen archäologischen Institutes in Wien*, 1898, in-4°.

« Ce nouvel Institut a pour but de patronner, avec l'appui du gouvernement autrichien, les fouilles et les recherches entreprises sur le territoire national ou à l'étranger, de centraliser et de publier les renseignements utiles aux progrès de l'archéologie classique. Les *Mittheilungen* de Vienne cessent de paraître ; ce recueil les remplace. Le premier fascicule se recommande aux érudits par la valeur et la variété des travaux relatifs à l'étude des monuments figurés, à celle de la

sculpture antique, à la céramographie, à l'épigraphie grecque et latine, travaux dus aux savants les plus autorisés, MM. Otto Benndorf, Reisch, Reichel, Heberdey, etc. On trouvera, en outre, dans ce premier cahier, d'intéressants détails sur la question toujours ouverte du monument d'Adam Klissi et un rapport fort instructif sur les fouilles que le gouvernement autrichien poursuit à Éphèse. Cette publication sera envoyée régulièrement à la Société. Je prie la Société de décider que l'Institut archéologique autrichien recevra en échange notre Bulletin et nos Mémoires. »

M. Héron de Villefosse dépose ensuite sur le bureau un nouveau travail de notre correspondant le R. P. Delattre intitulé *Carthage. Découverte de tombes puniques.* Oran, 1898, in-8°.

Ce mémoire renferme de précieux détails sur le mobilier des sépultures puniques. Afin de faire comprendre la disposition des poteries et des autres objets funéraires, l'auteur y a joint les plans de trois sépultures découvertes en 1897 sur le flanc sud-ouest de la colline de Saint-Louis. Tous les objets sont dessinés à la place même et dans la position qu'ils occupaient. Ces relevés pleins d'intérêt sont dus à un officier de marine, M. Audemard. D'autres dessins, exécutés par notre zélé correspondant, le marquis d'Anselme, reproduisent une quantité de poteries de diverses formes ainsi que des objets en os et en ivoire retirés des sépultures de Bordj-Djedid, dont l'exploration a été conduite par le service de l'artillerie.

Correspondance.

M. M. Clerc, directeur du Musée archéologique de Marseille, présenté par MM. Héron de Villefosse et Collignon, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Marseille. Le président désigne MM. Hauvette, Girard et Cagnat pour présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le Dr Haseloff, de Berlin, lit un mémoire sur les peintures du Psautier, dit de saint Louis, que possède M. Ruskin, de Coniston Lake (Angleterre), et compare l'ornementation de ce manuscrit avec celle de différents volumes exécutés pour le roi saint Louis.

M. S. Berger ajoute quelques observations.

M. E. Babelon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans le volume de nos *Mémoires* qui vient d'être distribué, la Société m'a fait l'honneur d'insérer une notice que j'ai rédigée sur un grand médaillon d'or de Justinien qui existait autrefois au Cabinet des médailles et qui fut volé et fondu en 1831. Je rappelais, par la même occasion, d'autres pièces d'or remarquables qui disparurent et furent aussi détruites en 1831, et je déplorais qu'on ne connût ces monuments que par leur souvenir ou par des dessins plus ou moins exacts donnés par Gros de Boze en 1759 ou par Mionnet en 1828. M. Herbert Grueber, conservateur adjoint du Cabinet des médailles de Londres, en prenant connaissance de mon travail, s'est souvenu que le Musée britannique possède une série d'empreintes en soufre exécutées au commencement de ce siècle, c'est-à-dire avant 1831, d'après des pièces existant dans différents cabinets de l'Europe et manquant en original au médaillier anglais. En pratiquant des recherches dans cette suite de moulages, il y a retrouvé les empreintes de deux des médaillons dont je parle dans ma notice, celui de Domitien et celui de Justinien, et il s'est empressé de me les faire parvenir. Ce sont ces moulages que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société. Ces empreintes nous dédommagent, au point de vue scientifique, de la perte irrémédiable des originaux, puisqu'elles équivalent à ces derniers pour l'étude. M. Grueber a donc rendu un réel service à la science en me les faisant connaître. On voit que le médaillon de Domitien a été inexactement reproduit

par Mionnet et que la légende porte bien, comme je l'avais conjecturé, P · P · P · (et non P · P ·) ; les détails du type de Pallas Promachos sont aussi défectueux dans le dessin de Mionnet; on se rend mieux compte par le moulage du Musée britannique des détails de la colonne rostrale qui forme la base de la statue de Pallas. Quant au médaillon de Justinien, ce joyau de la numismatique byzantine, c'est avec une véritable joie que j'en ai reçu l'empreinte, qui devient précieuse elle-même ; si elle facilite l'étude et ne permet plus de tenir compte du dessin de Gros de Boze, elle ne fait pourtant qu'augmenter nos regrets qu'un pareil monument soit à jamais perdu. La physionomie de Justinien, les détails de son costume impérial, ceux surtout de son casque et du harnachement de son cheval méritent de retenir l'attention de tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'art byzantin. Je me propose de faire exécuter, pour le Cabinet des médailles, des galvanoplasties des moulages que je dois à M. Grueber, afin de conserver de ces monuments une reproduction moins fragile et plus durable, à la place où jadis étaient les originaux en or[1]. »

Le commandant Mowat, membre résidant, fait remarquer que plusieurs reproductions de médailles, disparues lors du vol de 1831, ont été faites par l'un des conservateurs du Musée britannique, M. Dubleday.

MM. Babelon et Maurice ajoutent quelques observations.

M. Babelon pense que les moulages ont plutôt été exécutés dans le premier quart de ce siècle par Mionnet qui, dans un but mercantile, avait moulé en soufre vingt mille pièces du Cabinet des médailles.

M. Émile Molinier, membre résidant, communique à la Société un coffret en ivoire sculpté, récemment acquis par le Musée du Louvre et qui constitue un des plus beaux spécimens de l'art arabe implanté en Espagne.

M. Molinier présente en même temps plusieurs plaques

1. Le premier fascicule de la *Revue numismatique* pour 1899 contient sur ces précieux moulages une notice développée de M. Babelon, accompagnée de reproductions phototypiques.

d'ivoire sculptées d'époque byzantine et un oliphant du VIIe ou du IXe siècle.

M. Prou, membre résidant, propose une nouvelle lecture de l'inscription de la châsse dite de Mummole, conservée dans la sacristie de l'église abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire.

Cette châsse, bien connue des archéologues et dont l'image a été plusieurs fois reproduite, fut découverte en 1642 dans les fondations du grand autel[1]. Ce n'est pas ici le lieu de la décrire. Il suffira de rappeler que c'est une petite boîte de bois, peu épaisse, recouverte de plaques de cuivre ornées de figures au repoussé dont le travail et le dessin indiquent l'époque barbare. Au revers se développe, autour du champ et sur trois côtés seulement du cadre, l'inscription suivante en lettres capitales :

MVMMA · FIERI.
IVSSIT · IN · AMORE · SCE · MARIE · †
ET · SCI · PETRI.

Pour voir dans ce reliquaire une œuvre commandée par l'abbé Mummole, il a fallu considérer les cinq premières lettres MVMMA comme l'abréviation de ***Mummolus abbas***. Il n'est pas besoin d'une connaissance bien approfondie du système abréviatif ni de la paléographie épigraphique mérovingienne pour voir combien cette abréviation est singulière et inusitée ; surtout si l'on songe que le graveur n'avait pas dans le manque de place (puisqu'un côté entier du cadre est resté vide) une raison de dissimuler ainsi et le nom et le titre du donateur. Il y a plus. La disposition de l'inscription s'oppose à une pareille interprétation. En effet, tous les autres mots de l'inscription, d'une lecture certaine, sont

1. Voy. dom Chazal, *Historia monasterii Flor. S. Benedicti*, Bibl. d'Orléans, ms. 270 *bis* (491), p. 21 ; et Rocher, dans *Bull. de la Soc. archéol. de l'Orléanais*, t. III, p. 445. Il en a été déjà question à la Société des Antiquaires de France ; cf. *Mémoires*, t. VII, p. CIII.

séparés les uns des autres par un point. Or, les cinq premières lettres forment un seul groupe séparé du suivant par un point. *Mumma* est donc un mot. C'est le nom de la personne qui a fait faire la châsse, une femme sans doute. S'il est vrai que l'on n'a pas cité jusqu'ici d'autre exemple de ce nom, cependant, outre que sa forme n'a rien d'invraisemblable, l'on connaît un nom de femme du même temps qui lui est apparenté, celui de *Mummia*, « Leotheria sive Mummia, » qui, l'an 695, et non 719, fit une donation à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens[1].

La Vierge et saint Pierre, en l'honneur desquels Mumma fit faire cette châsse, étaient les patrons primitifs du monastère de Fleury. Ce monastère fut formé de la réunion de deux basiliques, l'une dédiée à Notre-Dame, construite par un certain Jean, l'autre sous le vocable de saint Pierre, fondée par Leodebod, abbé de Saint-Aignan d'Orléans, sous le règne de Clovis II et probablement en 651. Comme l'inscription ne mentionne pas saint Benoît, qui, aussitôt après la translation de son corps du Mont-Cassin à Fleury, fut l'objet d'une vénération particulière, il est probable que la fabrication de cette châsse est antérieure à cette translation, vraie ou prétendue, qui dut avoir lieu à l'extrême fin du VIIe ou dans les premières années du VIIIe siècle. La date de ce monument d'orfèvrerie remonterait donc à la seconde moitié du VIIe siècle.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, rappelle que, dans la séance du 17 mars 1897[2], il a entretenu la Société d'une découverte faite par M. l'abbé Hamard, curé de Hermes (Oise). Il s'agissait d'une statue équestre, en ronde bosse, de grandeur naturelle, en pierre tendre, malheureusement brisée, trouvée avec un très beau fût de colonne encore en place sur sa base. Il est heureux de pouvoir mettre sous les yeux de ses confrères une photographie de la statue, exécutée par M. Trouppeau. La tête et les jambes du cheval manquent

1. Quantin, *Cartulaire de l'Yonne*, t. I, p. 24.
2. *Bulletin*, 1897, p. 199.

ainsi que la tête du cavalier. Ce dernier est vêtu d'une cuirasse à lambrequins; le cheval, qui se dressait sur ses pieds de derrière, porte une housse en cuir doux, découpé, maintenue par une large sangle. Le cavalier est chaussé de bottes en cuir qui montent jusqu'au mollet et dont les revers découpés retombent autour de la jambe; son pied gauche reposait sur un objet arrondi dont il reste peu de chose et dont il est difficile de préciser la nature. Ce monument rentre très probablement dans la classe des groupes bien connus, dits du cavalier et de l'anguipède, à l'étude desquels notre regretté confrère Auguste Prost a attaché son nom; il mériterait de faire l'objet d'une étude particulière. Il est à souhaiter qu'un archéologue compétent examine avec soin tous les fragments recueillis par M. l'abbé Hamard[1].

M. Héron de Villefosse ajoute ensuite :

« Le 20 septembre dernier, j'ai reçu de M. Eleuthère Brassart, associé correspondant national, l'estampage d'une inscription funéraire romaine, découverte le 17 juin dernier à Montbrison, entre la rue des Arches et la place de la Mairie. La pierre était engagée dans une construction; elle a été très abîmée. Il reste peu de chose du texte, qui originairement devait comprendre huit ou neuf lignes :

d *m*
*e*TMEMO
*r*IAE AET
*e*RNAE †
■■L · LA
■■■TIT
■■■IVS
■■■■P

« Les noms du défunt et de la personne qui a fait élever le

1. Notre confrère M. R. Mowat (*Bulletin*, 1897, p. 115-120), en signalant récemment les débris d'un groupe analogue trouvé à Saint-Martin (Côte-d'Or), a rappelé toute la bibliographie de la question.

cippe sont incomplets. Pour compléter les noms du défunt ou de la défunte, on pourrait penser au gentilicium *Titius*[1] ou *Tittius*[2], dont il y a des exemples dans cette région.

« Le point où s'élève la ville actuelle de Montbrison ne parait pas avoir été habité à l'époque romaine. Il est probable que le monument funéraire nouvellement découvert s'élevait sur le bord de la voie antique de Moind à Roanne et qu'il a été transporté à Montbrison comme pierre à bâtir à une époque qu'on ne saurait préciser. Cette épitaphe a été déposée à la Diana par les soins de la municipalité. »

M. Héron de Villefosse termine en donnant les renseignements qui suivent :

« M. Dourif, professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, me signale une importante découverte d'objets en or faite en Auvergne et que malheureusement le Musée de Clermont-Ferrand n'a pas pu acquérir à cause de l'insuffisance de ses ressources. L'ensemble pèse environ 1300 grammes. Le paysan qui a fait la découverte habite Saint-Babel, près d'Issoire; il espère en tirer une somme considérable, de sorte qu'il a été jusqu'ici très difficile d'obtenir de lui une réponse précise au sujet de ses prétentions. Voici les renseignements qui m'ont été transmis sur les objets trouvés :

« 1° Un bracelet en or massif, pesant environ 250 grammes, sans soudures, ayant la forme d'un fer à cheval non fermé et orné de stries parallèles sur les extrémités.

« 2° Une bande de plus d'un millimètre d'épaisseur, mesurant 37 millimètres de largeur, repliée en spirale, et dont les extrémités, à peu près arrondies, sont percées d'un trou.

1. Le gentilice *Titius* se retrouve sur la curieuse plaque de bronze découverte en 1846 à Marclop, commune de Saint-Laurent-la-Couche, près Feurs (A. de Longpérier, *Notice sur une inscription latine inédite*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, XVIII, 262).

2. Un cachet d'oculiste portant le nom de *C. Tittius Balbinus* a été découvert aux Martres d'Artières, Puy-de-Dôme (Héron de Villefosse et H. Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, I, 8).

Une saillie longitudinale au repoussé règne sur toute la bande, dont la longueur n'a pas été déterminée.

« 3° Une seconde bande de la même épaisseur, de 23 millimètres de largeur, avec côte saillante, non trouée aux extrémités.

« 4° Une chaine formée de petits anneaux ayant l'apparence de lames de 4 centimètres de largeur, sans soudures, sauf pour le premier anneau.

« 5° Une seconde chaine semblable, formée de six anneaux larges de 20 à 28 millimètres en lames repliées.

« 6° Une troisième chaine formée de six anneaux ayant l'apparence de cylindres repliés et non soudés. Quatre de ces anneaux sont sans ornements. Deux, dont l'un est un peu aplati, portent une décoration : elle consiste pour le premier en un perlé compris entre deux baguettes saillantes, pour le second en deux rangées de perles et trois baguettes. Des stries perpendiculaires couvrent les extrémités.

« Il serait à souhaiter que cette trouvaille, dont l'étude présenterait un vif intérêt pour l'histoire de l'industrie gauloise au IIIe siècle environ avant l'ère chrétienne, pût être acquise dans son ensemble par un Musée local ou par le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Malheureusement, le sort souvent réservé aux objets d'or qui, comme ceux-ci, ne présentent pas un attrait particulier au point de vue artistique, est d'être dispersés ou fondus. En prévision de l'un ou de l'autre de ces accidents, il était nécessaire de signaler l'ensemble de cette découverte[1]. »

Après ces communications, M. Héron de Villefosse résume un travail du capitaine Émile Espérandieu, associé correspondant national à Saint-Maixent, intitulé *Renseignements inédits sur la collection du comte de Choiseul-Gouffier*. Ce travail est renvoyé à la Commission des impressions.

1. [Depuis que cette communication a été faite, les objets en question ont été acquis par le musée de Saint-Germain.]

Séance du 16 Novembre.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

C. Barrière-Flavy. *Censier du pays d'Albigeois et du Lautrecois.* Albi, 1898, in-8°. (Extrait de la *Revue du Tarn.*)
— *Censier du pays de Foix à la fin du XIVe siècle.* Toulouse, 1898, in-8°.
L. Quarré-Reybourbon. *L'église et la paroisse du Sacré-Cœur de Lille.* Lille, 1898, in-12.

Travaux.

M. H. Omont, membre résidant, communique la photographie de l'étui à calames d'un scribe byzantin conservé au Musée Guimet et récemment découvert en Égypte, au cours des fouilles exécutées par M. Al. Gayet sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Antinoé, fondée par Hadrien et détruite par Amrou l'an 20 de l'hégire ou 642 de J.-C.[1].

Cet étui, de forme allongée[2], est formé d'une mince plaque en bronze recouverte de cuir gaufré, sur lequel ont été tracées plusieurs inscriptions, dont une nous a conservé le nom du scribe auquel il appartenait et dans la tombe

1. Cf. l'*Exploration des ruines d'Antinoé*, par Al. Gayet : *La nécropole gréco-byzantine* (1897, in-4°), p. 56-58 (*Annales du Musée Guimet*, t. XXVI, 3e partie). — Les différents objets trouvés dans la sépulture du scribe sont sommairement décrits dans le *Catalogue des objets recueillis à Antinoé pendant les fouilles de* 1898, par Al. Gayet (1898, in-16), p. 29-30.

2. Il mesure 225 millimètres de long sur 85 millimètres dans sa plus grande largeur. Montfaucon a reproduit dans sa *Palaeographia graeca* (figure en regard de la p. 23) un écritoire byzantin de forme analogue et qui peut remonter au XIe siècle. Cet étui, richement orné, se trouvait au XVIIIe siècle dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis et passait pour avoir appartenu à saint Denis l'Aréopagite.



ÉTUI DE SCRIBE,

PROVENANT D'ANTINOÉ (ÉGYPTE).

Phototypie Berth.

duquel il a été trouvé. Sur deux lignes, en haut de l'étui, on lit cette invocation à saint Philothée[1], patron du scribe Pamios :

ΑΓΙЄ ΦΙΛΟΘЄ ΒΟΗΘΙ
ΤѠ ΔΟΥΛѠ ϹΟΥ ΠΑΜΙѠ

Au-dessous est figuré saint Philothée sous les traits d'un guerrier debout, nimbé, tenant de la main droite une lance acérée, munie d'une banderole à l'autre extrémité du manche; le saint enfonce la pointe de cette lance dans la tête d'une sorte de serpent enroulé et à figure humaine; la main gauche de saint Philothée est appuyée sur un bouclier de forme ovale allongée. A côté de la figure du saint, on lit son nom : + Ο ΑΓΙΟϹ ΦΙΛΟΘЄΟϹ.

Au-dessous, et disposée suivant une série de treize lignes de longueur inégale et décroissante en suivant la forme allongée de l'étui, se lit une invocation ou litanie gnostique(?) dont toutes les lignes se terminent par une sorte de refrain :

ΪΛΛΟΠΙΘ
ΦΚΠΟΠΙϚ
ΜΛΛΟΠΙΖ
ΛΛΟΠΙΠ
ΜΛΛΟΠΙΖ
ΪΛΟΠΙΠ

1. Le nom de saint Philothée se trouve, sans autres détails, dans les *Ménées* grecs au 29 janvier (éd. Venise, 1629, fol.) : Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ, μνήμη τῶν ἁγίων ἑπτὰ μαρτύρων τῶν ἐν Σαμοσάτῳ τελειωθέντων, Φιλοθέου, Ὑπερηχίου, Ἀβίβου, Ἰουλιανοῦ, Ῥωμανοῦ, Ἰακώβου καὶ Παρηγορίου. Il est mentionné au 16 Tobi (janvier) dans l'*Annus ecclesiasticus Coptorum*, publié à la fin du *Kalendarium manuale* du P. N. Nilles, t. II, p. 713. On trouve un S. Philothée de Pemdjé dans les *Actes des martyrs de l'Égypte* de l'abbé H. Hyvernat (Paris, 1886, in-4°), p. 99-100. Cf. aussi la *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie* (1887), t. XXX, p. 54 et suiv.

ÏΛΛΟΠΙΖ
ΛΛΛΟΠΙΠ
ΛΛΟΠΙΠ
ΛΛΛΟΠΙΖ
ΛΛΟΠΙΠ
ΛΛΛΟ
ΠΙΖ

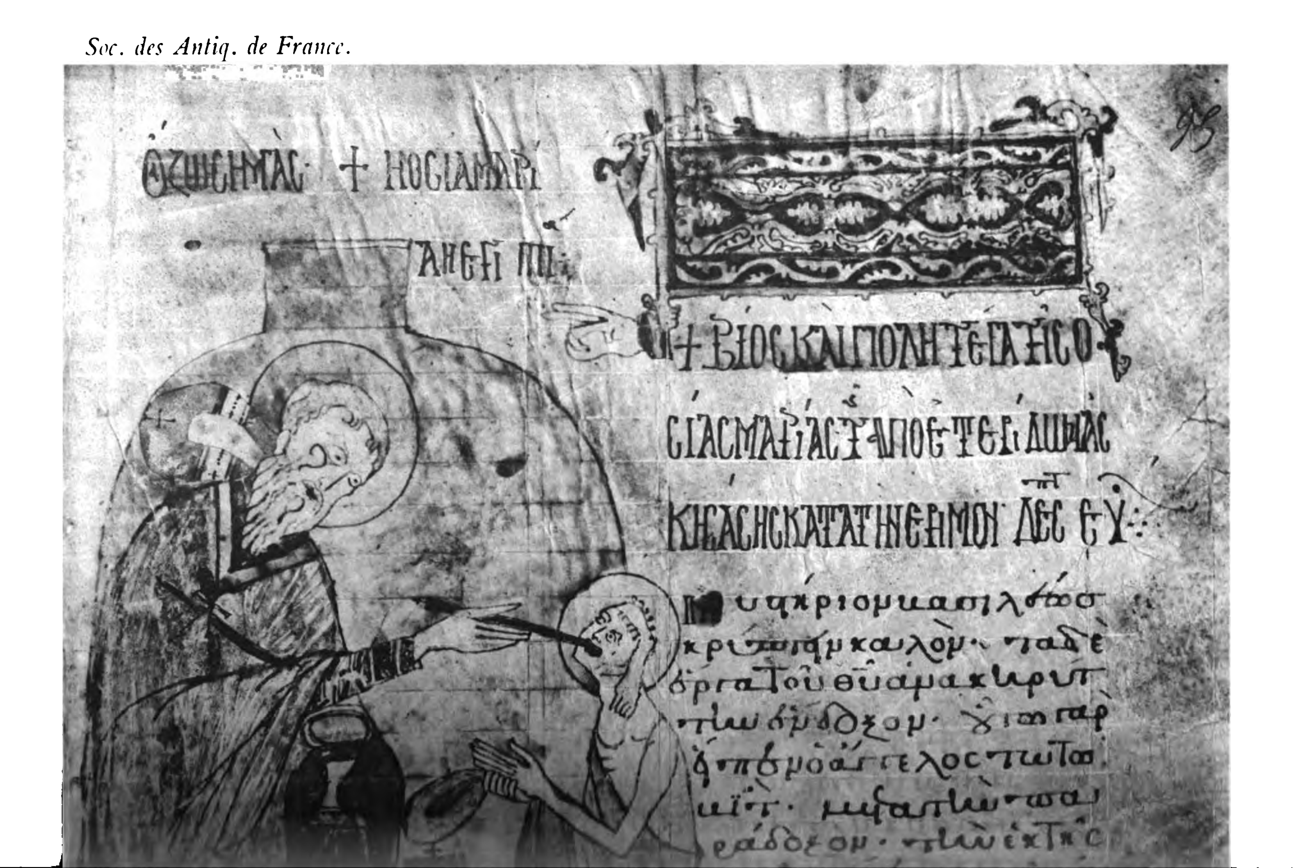
A côté de cet étui à calames a été trouvé l'encrier du scribe, contenant encore de l'encre desséchée. C'est une sorte de tasse, sans queue et de forme basse, dans laquelle une autre tasse du même genre et à peu près de mêmes dimensions est fixée à l'aide d'un léger bourrelet de papyrus. Elle mesure 0m07 de diamètre et est surmontée d'un couvercle également en bronze ciselé et en forme de cône, avec un trou au sommet, mais qui semble trop petit pour qu'on ait pu introduire par là le calame.

M. Omont communique en même temps la photographie d'une miniature d'un manuscrit grec, du XIIe siècle, récemment acquis par la Bibliothèque nationale et représentant saint Zosime donnant la communion sous les deux espèces à sainte Marie l'Égyptienne.

Ce manuscrit, qui a reçu le n° 1276 dans le fonds du Supplément grec de la Bibliothèque nationale, contient différents traités ascétiques et à la fin le texte bien connu de la vie de sainte Marie l'Égyptienne[1]. En tête de cette vie, au fol. 95, a été peinte une miniature qui paraît se rattacher à l'art gréco-copte, comme l'ornementation du reste du manuscrit. Elle représente saint Zosime debout, nimbé, revêtu de ses habits sacerdotaux, tenant de la main gauche, enveloppée, un calice et de la droite un chalumeau, à l'aide duquel il donne la communion, sous les espèces du vin, à sainte Marie

1. *Acta SS. Boll.*, April., I, XIII-XXI; Migne, *Patr. gr.*, t. LXXXVII, col. 3697-3726.

Soc. des Antiq. de France.





Phototypie Berthaud, Paris. 4-97

S^TE^ MARIE L'ÉGYPTIENNE ET S^T^ ZOSIME.

Bibl. nat., Ms. 126... du Suppl. grec.

l'Égyptienne. Celle-ci est devant lui, également debout et nimbée; son corps, émacié par les jeûnes, est à peine couvert par un morceau d'étoffe ou de manteau[1], dont elle tient un pan relevé devant elle, avec une main ouverte, sans doute pour recueillir, au cas où elle viendrait à tomber par hasard, une goutte du précieux sang. Entre les deux personnages se trouve le bâton pastoral du saint, surmonté d'une petite croix et passé dans l'anse d'une sorte de cabas ou panier, dans lequel, suivant la légende, saint Zosime apportait à sainte Marie l'Égyptienne quelques aliments[2]. Au-dessus des deux personnages, on lit leur nom en grandes lettres onciales : Ὁ ἅγιος Ζωσημὰς · + Ἡ ὁσία Μαρία ἡ Ἐγιπτία.

M. Cagnat fait connaître, de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national, le texte de quelques inscriptions recueillies en Tunisie :

Inscriptions trouvées aux environs de Mateur.

1.

« Inscription trouvée en curant un puits à Henchir-el-Arous, à environ deux kilomètres et demi de Mateur, sur la route de Tebourba. Elle est gravée sur la face d'un bloc de calcaire qui a été brisé en trois morceaux. Le texte était entouré d'une moulure formant cadre. La partie supérieure de la pierre porte un trou de scellement à droite, dans l'angle antérieur.

1. Τὸ δὲ ἱμάτιον ὅπερ εἶχον τὸν Ἰορδάνην διαπεράσασα, διαῤῥυὲν δεδαπάνηται. Πολλὴν ἐκ τοῦ κρύους καὶ αὖθις ἐκ τῆς τοῦ θέρους φλογὸς ἀνάγκην ὑπέμεινα σνγκαιομένη καὶ τρέμουσα, ὡς πολλάκις με χαμαὶ πεσοῦσαν ἄπνουν μεῖναι σχεδὸν καὶ ἀκίνητον (III, 30).

2. Καὶ λαβὼν εἰς μικρὸν ποτήριον τοῦ ἀχράντου σώματος καὶ τοῦ τιμίου αἵματος Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν, ἔβαλεν εἰς κανίσκιον ἰσχάδας καὶ φοίνικας, καὶ φακῆν μικρὰν βρχχεῖσαν ἐν ὕδατι (IV, 34).

■■■Λ NABIRA · AVIA · EORVM
■■■■ITVERAT · VETVSTATE DI
■■■■VRIS A FVNDAMENTIS
■■■■■M GRADIBVS AMPLIAVI
■■■■■■■$\overline{\text{VIII}}$ · MIL SVA

« Haut. des lettres, 0m04. Remarques : à la première ligne, le second I est douteux ; à la deuxième, le premier T est peut-être un F.

2.

« Épitaphe trouvée à huit kilomètres de Mateur, sur la route de Tebourba, dans une ruine appelée Henchir-Techga. Tablette de marbre blanc longue de 0m25 et haute de 0m18 :

D M S
O SIMPLICIVS SVT
CESSVS VIXIT
T T
ANNIS XXXVIII
B L
MENSES III
Q S
DIES XV

« Haut. des lettres, 0m015.

3.

« Tablette longue de 0m25 et haute de 0m20, marbre blanc :

D · M · S ·
O ·T·
TVFIENIVS SPERATVS
T ·T·
MIL · COH · VI · PR · STATIONA
B
RIVS RIPAE VTICENSIS
·L·
VIX ANN XXXV · MILITAVIT
Q S
ANNIS XV

« Haut. des lettres, 0m02. La lecture du *nomen* n'est pas certaine. On remarquera la façon dont sont distribuées, à droite et à gauche de l'inscription, les lettres des formules : *Ossa tua bene quiescant* et *Terra tibi levis sit*.

4.

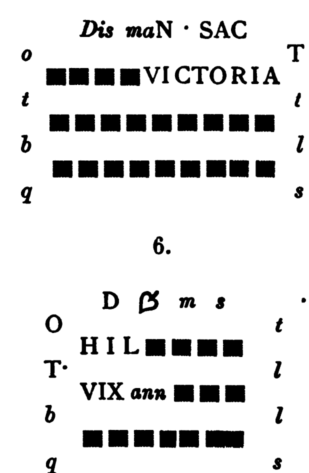
« Sur une tablette de marbre blanc, longue de 0m20 et large de 0m18 :

SAPRITO CVRVIV■■
INCOMPARABIL■■
VIX · ANN · VII■■■
MENS · VI · DIEB · III ·
HORIS · VIII
MONIMENT · FECIT

« Haut. des lettres, 0m02.

5.

« Fragments :

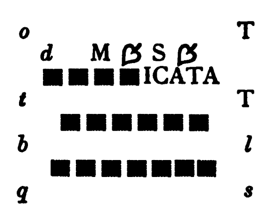


*Dis ma*N · SAC
o T
■■■■VICTORIA
t *t*
■■■■■■■■■
b *l*
■■■■■■■■■
q *s*

6.

D ❦ *m s*
O *t*
HIL■■■■
T· *l*
VIX *ann* ■■■
b *l*
■■■■■■
q *s*

7.



8.

« Inscription trouvée à Henchir-Djemal, près des ruines d'un monument; elle est gravée sur une grosse pierre :

CAECILIA · SAN
AEMONIS · F
AVGE PIA VIX
ANN · XVIII

« Haut. des lettres, 0m065.

9.

« Sur un marbre blanc dont la face était ornée d'un édicule on lit cette portion d'une inscription qui était gravée entre les deux colonnes figurées de l'édifice :

L · PIST · ■■■
SAC · INT■■
NOV · IMP■■
MODD■■■■
AVG VII■■■

« Haut. des lettres, 0m02. Je dois noter ici que cette inscription est difficile à déchiffrer et que j'ai dû la copier à la hâte.

10.

« Abraxas trouvé à Carthage.

« Sorte de pierre jaune transparente (ambre?) de forme elliptique et à double face convexe.

« D'un côté elle porte une Sirène debout tournée à droite. Sous les pattes on lit :

IAIAW

« L'autre face porte aussi une inscription :

ANOV
CONKPON
ΓHWPAPX□
XPINAFW
PEHC

« Je reproduis ici les lettres telles qu'elles se présentent sur la pierre elle-même, qui d'ailleurs n'était pas destinée à servir de sceau. Cet objet, avec son texte inintelligible, doit être classé dans la série des Abraxas. »

M. Cagnat, membre résidant, traduit et commente quelques textes empruntés aux Papyrus d'Oxyrynchus, publiés par MM. Grenfell et Hunt (1898) :

I. *Procès porté devant un empereur.*

P. 65 et suiv. : « Comme l'empereur disait cela, Appien se retourna et, voyant Héliodore, il lui dit : Comment, Héliodore, alors qu'on va m'emmener au supplice, tu ne dis rien? Héliodore répondit : A qui veux-tu que je parle? nous n'avons personne pour nous écouter. Va, cours à la mort, mon enfant; c'est une gloire pour toi de mourir pour ta douce patrie. Ne te tourmente pas...

« L'empereur le rappela et dit : Maintenant, sais-tu à qui tu parles? — Appien : Je le sais parfaitement : à un tyran.

— L'empereur : Non, à un roi. — Appien : Ne dis pas cela. Le divin Antonin, ton père, était, lui, un empereur. Écoute : d'abord c'était un philosophe, en second lieu il n'aimait pas l'argent, et enfin il aimait le bien. Toi, tu fais le contraire : tu es un tyran, tu n'aimes pas le bien, tu es un rustre (ἀπαιδία). César ordonna qu'on l'emmenât. Appien, se sentant entraîner, lui dit : Accorde-moi encore une faveur, Seigneur César? — L'empereur : Quoi? — Appien : Permets qu'on me laisse les insignes de ma noblesse. — L'empereur : Garde-les. Appien prit sa couronne (στροφεῖον, turban, bandelette), la plaça sur sa tête, mit aux pieds ses chaussures blanches et se mit à crier en traversant Rome : Accourez, Romains, venez voir mener à la mort un gymnasiarque, un ambassadeur des Alexandrins. L'évocat qui l'accompagnait revint en courant et dit à son maître : Sire, pendant que vous êtes assis à rendre la justice, les Romains murmurent. — L'empereur : Pourquoi? — Le consul : A cause de l'exécution de cet Alexandrin. — L'empereur : Allez le chercher.

« Appien revient et dit : Qui est-ce qui me rappelle, alors que pour la seconde fois je saluais la mort et ceux qui m'ont précédé dans la tombe, Théon, Isidorus et Lampon? Est-ce le sénat ou vous, roi des pirates? — L'empereur : Appien, nous savons aussi ramener à la raison les fous qui ont perdu l'esprit. Tu parleras jusqu'au point où je te permettrai de parler. — Appien : J'en jure par ta fortune, je ne suis ni fou ni hors de moi; mais j'en appelle, au nom de ma noblesse et de mes droits. — L'empereur : Comment? — Appien : Comme noble et gymnasiarque. — L'empereur : Et nous, ne sommes-nous pas des nobles! — Appien : Cela, je ne le sais pas; mais j'en appelle au nom de ma noblesse et de mes droits. — L'empereur : Et maintenant, ne sais-tu que nous sommes aussi nobles? — Appien : Pour cela, si vous ne le savez pas exactement, je vais vous l'apprendre. En premier lieu, César sauva Cléopâtre lorsqu'il conquit son pays, et, disent certains,... »

Les auteurs pensent que c'est la copie d'un rapport officiel du jugement. L'empereur, disent-ils, serait Marc-Aurèle ou L. Vérus. Mais il semble bien plutôt que ce soit

Commode, « fils d'un père philosophe et qui aimait le bien. » Par là tombent les suppositions qu'ils ont émises pour expliquer à quelle occasion cet Appien fut cité en justice.

II. *Jugement.*

P. 81. Extrait des actes de Tib.-Claudius Pasion, stratège. La 9e année de Tib.-Claude César Auguste Germanique, empereur, le 3e de Pharmouti :

« Au tribunal. Pesouris contre Saraeus.

« Aristocles, avocat de Pesouris, dit : Pesouris, mon client, dans la 7e année de notre empereur Tibère Claude César, ramassa dans le ruisseau (ἀνεῖλεν ἀπὸ κοπρίας) un petit enfant mâle nommé Héraclas. Il le confia à notre adversaire, qui devint alors la nourrice du fils de Pesouris. Elle toucha la pension de nourriture la première année à la date convenue et aussi celle de la seconde. Comme preuve de la vérité de cette assertion, j'ai les reçus par lesquels elle reconnaît avoir été payée. L'enfant mourant de faim, Pesouris le reprit, mais alors Saraeus, profitant d'un moment favorable, s'introduisit dans la maison de mon client et enleva l'enfant; pour justifier son acte, elle prétend que c'est un enfant de naissance libre. J'ai d'abord le contrat passé avec la nourrice et j'ai aussi le reçu des gages. Je demande qu'on reconnaisse notre droit. — Saraeus : J'ai nourri mon enfant et celui qui appartenait à cet homme et qui m'a été confié. J'ai reçu de lui les huit statères qu'il me devait. Après quoi, l'enfant trouvé vint à mourir et on me laissa l'argent. Maintenant, ils veulent m'enlever mon fils. — Théon : Nous avons les papiers relatifs à l'enfant. — Le stratège : A la vue (ἐκ τῆς ὄψεως), il semble que ce soit l'enfant de Saraeus. S'ils veulent, elle et son mari, faire une déclaration écrite attestant que l'enfant qui leur a été confié par Pesouris est mort, je rendrai, conformément aux décisions de notre maître le préfet, le jugement suivant : elle remboursera l'argent qu'elle a reçu et gardera son enfant. »

III. *Dispense de service militaire.*

P. 83. « Copie d'un acte de dispense du service daté et

signé la 12e année de Tib. Claude César Auguste Germanique, le 29 Pharmouti. A été réformé par Cn. Vergilius Capito, préfet de la haute et de la basse Égypte, Tryphon, fils de Dionysios, tisserand, atteint de la cataracte, — vue insuffisante, — natif d'Oxyrinchus, la métropole.

« A été examiné à Alexandrie. »

IV. *Certificat de médecins publics.*

P. 109 : « Sous le consulat de Paulinus et de Julianus, très illustres. A Flavius Leucadis, logiste du nome d'Oxyrinchus, de la part d'Aurelius Didymus et d'Aurelius Silvanus, médecins publics de l'illustre cité d'Oxyrinchus. Votre grâce ayant reçu une pétition d'Aurelius Dioscorus, fils de Dorotheus, d'Oxyrinchus, lequel se plaint que sa fille a été blessée par la chute de sa maison, nous a commis à la visite de la malade. Nous nous sommes rendus à la maison du plaignant et nous avons constaté que l'enfant a des plaies à la hanche et des lésions aux épaules et au genou droit. En foi de quoi nous faisons le présent rapport certifié sincère. »

V. *Lettres privées.*

P. 177 : « Herais vous prie de venir dîner, pour la célébration des noces de ses enfants, dans sa maison, demain 5 courant, à neuf heures. »

P. 177 : « Salut, ma chère Sérénia, de Petosiris. Faites tout, ma chère amie, pour venir le 20 courant fêter l'anniversaire du Dieu. Indiquez-moi si vous arriverez par bateau ou à âne, afin qu'on aille au-devant de vous. Mais n'oubliez pas, ma chère amie. Portez-vous bien. »

VI. *Narration d'écolier.*

Au revers d'un papyrus qui contenait des comptes :

P. 191 : « Adraste, roi d'Argos, s'étant marié avec une femme de sa condition (ἐκ τῶν ὁμοίων), eut deux filles, Deipyle et Aégialée, qui, bien que douées d'une certaine beauté, n'étaient point heureuses, personne ne les demandant en

mariage. Adraste envoya donc à Delphes pour savoir la cause de ce fait. »

Ceci est écrit en large onciale inexpérimentée.

M. Prou, membre résidant, au nom de M. Vidier et en son nom propre, lit un mémoire sur l'acte de fondation du monastère de Saint-Pierre de Fleury-sur-Loire (plus tard Saint-Benoît), connu sous le nom de *testamentum Leodebodi*. Il en établit l'authenticité à la réserve d'une phrase insérée postérieurement entre la date et les souscriptions. Il propose d'en fixer la date à l'année 651.

M. Ravaisson-Mollien, trésorier, donne lecture de son rapport financier :

« Mes chers confrères,

« En compensation de ce que je n'ai pas pu vous lire le rapport annuel de la trésorerie avant les vacances, je vais vous exposer et l'état actuel de ses valeurs et trois aspects de ses recettes et dépenses, depuis le 7 avril 1897 jusqu'au trimestre courant.

« Le 5 janvier dernier, nous sommes entrés en possession du legs Prost, c'est-à-dire que le notaire chargé du placement des 100000 francs m'a remis un titre de 2890 francs de rentes 3 °/₀ sur l'État, acheté au nom de la Société des Antiquaires de France, moyennant 99975 fr. 80 et 24 fr. 20 en numéraire.

« D'autre part, j'ai ajouté, avec de nouveaux rachats de cotisations, 9 francs de rente 3 1/2 °/₀ aux 34 que nous possédions.

« Dans ces conditions, nos revenus fixes, qui étaient, en avril 1897, de . . . . 1045 fr. 60
montent, en novembre 1898, à 3944 60

« Quant aux intérêts de la Caisse d'épargne,
ils ont été, pour 1897, de 224 99

« Je passe à nos autres encaissements et à nos paiements :

« Au 31 décembre 1897, j'ai dû inscrire sur
le grand-livre . . . . 12252 fr. 33 de dépenses,
contre seulement. . . . . . 9276 78 de recettes;

donc un excédent en dépenses de. 2975 fr. 55

« Autrement dit :

« L'encaisse totale, qui était au 1er janvier

1897 de	11666 fr. 37
n'était plus au 1er janvier 1898 que de . . .	8690 82
ayant baissé de	2975 fr. 55

« Cette chute ne dénotait pas un fâcheux déficit ; elle provenait de ce que j'ai payé en décembre 1897 les impressions d'un volume de nos *Bulletins* et d'un de nos *Mémoires*, tandis que depuis longtemps un semblable paiement était retardé jusqu'au printemps, à l'encontre des statuts. La Commission des impressions mérite des compliments pour avoir préparé cette réforme, qui rendra possible la lecture du rapport budgétaire en janvier.

« Il faut faire abstraction de l'avance que j'ai expliquée pour établir la valeur de l'encaisse du 1er janvier dernier relativement à la valeur de l'encaisse du 1er janvier 1897, en déduisant des 12252 fr. 33 le prix des volumes susdits, 4387 fr. 65, et le reportant au bilan d'avril 1898.

« Cette déduction faite, les dépenses de 1897 n'atteignent

que	7864 fr. 68
tandis que celles de 1896 étaient de	8464 61
« De cette façon, en vérité, les dépenses de 1897 ont diminué de	599 fr. 93
« D'autre part, les recettes de 1897 ont été de	9276 fr. 78
et celles de 1896 ne dépassaient pas	8334 50
« Les recettes de 1897 ayant ainsi donné un excédent de	942 fr. 28
l'addition à faire de ces résultats irait à . .	1542 21
« Mais le léger déficit de 1896 restant à couvrir	130 11
l'excédent net des recettes de janvier 1898 est de	1412 fr. 10

« Fort bien ! mais ne retrouverons-nous pas pour avril la baisse évitée à janvier ? Nullement :

« Tandis que du 7 avril 1896 au 7 avril 1897

la différence entre les recettes montant à . .	8641 fr.	13
et les dépenses baissant à	8610	27
ne donnait qu'un boni de	30 fr.	86
du 7 avril 1897 au 7 avril 1898, l'écart entre les recettes s'élevant (avec les intérêts de la Caisse d'épargne) à	9226 fr.	29
et les dépenses tombant à	8381	65
procurait à l'encaisse de 1898 une plus-value de	844 fr.	64

« J'arrive à la balance de nos comptes du dernier 1er octobre, pour la comparer à celle de la même date en 1897 :

« Le 1er trimestre de 1898 a donné un surplus de recettes de	2342 fr.	81
« Le 2e, un surplus de	1473	11
« Le 3e, un surplus de	572	64
« Au total. . .	4388 fr.	56

« Ce total de 4388 fr. 56, joint aux 8690 fr. 82 du solde de 1897, a porté à 13079 fr. 38 l'encaisse du 1er octobre 1898 (savoir : 7024 fr. 12 à la Caisse d'épargne [1580 fr. ayant été retirés] et 6055 fr. 26 chez le trésorier), au lieu de 11195 fr. 11 pour l'encaisse du 1er octobre 1897.

« La différence constitue un bénéfice de 1884 fr. 27 avant d'aborder les grosses dépenses de fin d'exercice.

« Ce bon dénouement d'une période de dix-huit mois est principalement dû au zèle constant et intelligent, à la scrupuleuse exactitude de mes auxiliaires, M. Léon Morand, le secrétaire émérite du Louvre, M. Boucher, le fidèle agent dont vous avez applaudi la décoration, et le brave huissier Muraccioli.

« Le travail de M. Morand exige beaucoup de temps et de soins ; il consiste à fournir, en écritures commerciales, des comptes-rendus trimestriels avec tous les encaissements et acquits de factures centralisés entre ses mains, dont le trésorier classe et résume les détails sur le livre-journal ; en janvier, ces classements permettent à celui-ci de fixer sur le grand-livre le bilan de l'année passée.

« Ce travail, j'ai dû l'augmenter pour réaliser un ordre complet dans mon service. D'autre part, M. Morand est auxiliaire aussi du secrétaire de la Société; il transcrit les procès-verbaux de nos séances, prépare les quittances de toutes les cotisations et les diplômes, écrit environ 2500 noms et adresses pour les envois de nos publications; en conclusion, je vous demande d'augmenter un peu ses honoraires de 15 francs par trimestre.

« En sens inverse, je voudrais que l'année prochaine fût un temps d'arrêt pour la progression des frais de nos impressions et illustrations. La munificence de M. Prost a fourni à notre Compagnie une base solide pour accroître ses revenus et son capital, mais à la condition que l'esprit d'économie modère nos ardeurs archéologiques. Or, pour cette première année, deux fascicules des *Mettensia* auront probablement absorbé une très grande partie des rentes du legs, qui doivent aider nos autres publications, et, d'autre part, tandis que le coût le plus élevé des *Bulletins* et *Mémoires* entre 1894 et 1896 était de 3971 francs, la dépense en est montée à 4387 francs en 1897 et elle va atteindre 4531 francs pour 1898, dépassant de près de 500 francs le coût de l'année 1895.

« En l'état transitoire de nos finances que j'ai expliqué et pour favoriser leur évolution normale, il est désirable que cette nouvelle charge ne soit pas augmentée, et même soit un peu allégée.

« Sur un terrain bien préparé, mon successeur fera porter de bons fruits à nos germes de prospérité sociale; je vous prie de le nommer aux prochaines élections. Vous m'avez fait me survivre un an, mais je ne pourrais pas accepter une nouvelle dérogation aux statuts que ferait en ma faveur votre excessive bienveillance. Le trésorier ayant le devoir d'exiger de tous les membres de la Société l'obéissance à ses lois, cet officier perdrait l'autorité et la dignité de son emploi s'il n'obéissait pas lui-même aux termes de l'article 5. »

Séance du 23 Novembre.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Audollent (Aug.). *De l'orthographe des lapicides carthaginois.* Paris, 1898, in-8°. (Extrait de la *Revue de philologie.*)

Babelon (E.). *Les monnaies de Medaba.* Paris, 1898, in-8°. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions.*)

Couret (comte de). *La prise de Jérusalem par les Perses en 614. Trois documents nouveaux.* Paris, 1897, in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Orient chrétien.*)

— *Une page de l'histoire du vieil Orléans. Réception solennelle d'un roi de Portugal à Orléans en* 1476. Vannes, 1898, in-8°.

Lhomel (Georges de). *Notes généalogiques sur plus de douze cents familles des comtés de Ponthieu et de Montreuil.* Abbeville, 1887, in-8°.

— *Fiefs et arrière-fiefs du comté de Ponthieu.* Abbeville, 1887, in-8°. (Extrait du *Cabinet historique de l'Artois.*)

— *La léproserie de Bugniselve à Sorrus, près Montreuil-sur-Mer.* Paris, 1897, in-12.

— *Les gardes du scel royal à Montreuil-sur-Mer.* Abbeville, 1897, in-8°. (Extrait du *Cabinet historique de l'Artois.*)

— *Liste des prévôts de Montreuil et de leurs lieutenants*, 1280-1560. Abbeville, 1899, in-8°. (Extrait du *Cabinet historique de l'Artois.*)

Marsaux (L.). *L'ornement mortuaire de Saint-Nicolas-en-Havre à Mons (Belgique).* Caen, 1898, in-8°.

M. Prou, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. Aug. Audollent, associé correspondant national, un mémoire, intitulé *De l'orthographe des lapicides carthaginois*, dans lequel l'auteur a dressé la liste des mots latins des inscriptions de Carthage dont l'orthographe diffère de l'orthographe classique. Ce recueil a le mérite de grouper les docu-

ments que fournissent les inscriptions pour l'étude de la langue vulgaire de la fin du IIIe au VIe siècle.

Correspondance.

Le comte Georges de Lhomel, présenté par MM. Germain Bapst et Maurice Prou, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Valois, Berger et Molinier, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Le comte Robert de Lasteyrie, membre résidant, lit une note de M. de Rouméjoux sur deux statuettes gallo-romaines :

« M. Blanchet, à la page 104 de l'année 1896 du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, décrit un petit bronze trouvé à la Bressy, près de Villeron (Vaucluse), qui représente un paysan gallo-romain vêtu d'une cuculle dont le capuchon retombe sur ses épaules; ce bronze, d'après le dessin, est très grossier et ce paysan ne brillait pas par l'élégance des formes; M. Jadart en signale un analogue à la page 345 du même bulletin. Ces statuettes, qui sont du Ve au VIe siècle, ont semblé intéresser la Compagnie. A ces deux statuettes, nous pouvons en ajouter deux autres : la première se trouve au Musée de Guéret et provient de Saint-Victor; elle est en terre cuite; les jambes sont brisées à la hauteur du genou; de la main gauche elle tient une coupe; son costume se compose d'un sarrau lâche, à manches étroites, et d'un capuchon qui semble fait d'une seule pièce, assez long pour recouvrir les épaules; il est relevé sur la tête à la façon d'une cagoule et il est échancré sur le devant, où il affecte la forme d'une pèlerine.

« L'autre statuette est conservée au Musée de Cahors; nous croyons qu'elle a été trouvée dans cette ville. C'est un petit bronze d'une jolie patine; comme le précédent, la tête de ce

personnage est couverte d'un capuchon dont la pèlerine tombe en pointe dans le dos ; ce capuchon enveloppe le cou et le menton au lieu de le laisser découvert comme à la statuette de Guéret. Au-dessous, on voit la tunique ajustée à la taille et à manches étroites ; l'objet qu'il devait tenir et présenter de la main droite a disparu avec cette main. Ce petit personnage, le poing gauche sur la hanche, le genou en terre, est d'une allure naturelle et d'une pose gracieuse ; il surmonte un socle avec chapiteau, à la base duquel on voit un fragment de vis. Nous ne supposons rien sur sa destination, nous contentant de signaler l'intérêt intrinsèque que présente le costume. — On ne retrouve aucune trace de chaussures et les jambes semblent avoir été mises à l'abri de l'air extérieur par des chausses collantes.

« Nous profitons de l'occasion et du bon vouloir de M. de Lasteyrie pour signaler à la Société des Antiquaires une trouvaille déjà ancienne et que le catalogue du Musée de Cahors cote sous le nº 115 : tombeau d'enfant trouvé près du Palais de justice. Nous ne connaissons pas le tombeau, mais les objets qu'il contenait sont conservés dans une vitrine du Musée. Ces objets sont des *crepundia* ou jouets d'enfant.

« Le conservateur du Musée étant absent, nous n'avons pu nous faire ouvrir la vitrine qui les contient ; nous nous contenterons donc d'en donner une description sommaire :

« 1° Une boîte cylindrique en bronze avec son couvercle dans un état parfait de conservation.

« 2° Une statuette d'enfant qui peut se tenir assise sur le bord d'une table, en une matière colorée en rouge brun qui ne semble pas être de la terre cuite.

« 3° Une petite cruche aplatie en forme de gourde avec deux petites anses dont une est brisée ; un bouchon est encore adapté au goulot. Terre cuite.

« 4° Un petit banc (*subsellium*) en terre grise, à deux pieds.

« 5° Un fragment d'anneau en bronze.

« 6° Une petite fibule en bronze.

« 7° Une perle en verre bleu lapis.

« 8° Un gros anneau en cornaline, avec chaton. La pierre qui le garnissait a disparu.

« 9° Un petit crochet avec pendeloque trouée, d'une grande finesse, en or.

« 10° et 11° Deux fragments d'aiguille en os.

« 12° Une petite cuiller à manche très fin terminée par une sorte de petit pilon. Bronze.

« 13° Petit miroir rond, en métal poli, encadré d'une bordure ornée de palmettes finement gravées. Cette bordure ne nous paraît pas être en or, mais simplement d'un métal doré.

« Nous avons vu, il y a plusieurs années, dans une revue archéologique, la description d'une sépulture analogue, peut-être serait-ce dans le *Bulletin monumental.* »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dit que le personnage en bronze du Musée de Cahors n'est pas gallo-romain, mais du moyen âge. Il représente un fou.

M. l'abbé Thédenat ajoute qu'il possède dans sa collection un petit enfant en terre cuite semblable à celui qui fait partie des objets découverts dans la tombe d'enfant et conservés au Musée de Cahors (numéro 2 de la description de M. de Rouméjoux).

M. Ed. Saglio, membre résidant, fait remarquer que, dans l'ensemble de cette trouvaille, les objets de toilette sont plus nombreux que les jouets d'enfants.

M. H. Omont, membre résidant, communique à la Société le texte de diverses lettres de Peiresc adressées au grand amateur anglais sir Robert Cotton et à l'historien Guillaume Camden. Ces lettres, aujourd'hui conservées au Musée britannique[1], écrites par Peiresc de 1617 à 1622, contiennent de nombreux détails relatifs au prêt qui lui avait été fait par Cotton de son célèbre manuscrit grec de la *Genèse*[2].

Le manuscrit avait été utilisé à Paris pour l'édition de la version des Septante que préparait le P. Fronton du Duc.

1. Brit. Mus., mss. Cotton, Julius, C. III et V. — Plusieurs de ces lettres ont, depuis la présente communication, été imprimées dans le t. VII des *Lettres de Peiresc*, publiées par notre regretté confrère M. Ph. Tamizey de Larroque.

2. Cf. les *Mémoires* de la Société, t. LIII (1892), p. 163-172.

Les nombreuses miniatures dont il était orné firent l'admiration de Peiresc, qui eut le dessein, non seulement de les faire reproduire en couleurs pour sa satisfaction personnelle, mais encore de les faire graver toutes en taille-douce et de les publier en un petit volume séparé. Ainsi, c'est à Peiresc que revient l'honneur d'avoir le premier entrevu, dès le début du XVII[e] siècle, l'intérêt et l'utilité de la reproduction des peintures des anciens manuscrits.

On lui doit en effet la reproduction et la conservation totale ou partielle des peintures du fameux *Calendrier Constantinien*, l'un des joyaux de sa propre bibliothèque et dont on déplore aujourd'hui la perte; du célèbre livre d'*Heures* de Jeanne II, reine de Navarre, qu'on a longtemps cru perdu et qui, après avoir figuré dans les collections du comte d'Ashburnham, est aujourd'hui l'une des perles du cabinet d'un riche amateur anglais, M. Yates Thompson; enfin, de ce manuscrit de la *Genèse,* qui devait être en grande partie détruit par le feu en 1731, dans l'incendie de la bibliothèque de Cotton. Si Peiresc avait mis entièrement son projet à exécution, il nous aurait ainsi conservé un ensemble de 250 miniatures remontant au V[e] ou au VI[e] siècle et qui devaient former l'une des plus merveilleuses illustrations de la Bible.

Séance du 30 Novembre.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Coutil (Léon). *Inventaire des menhirs et dolmens du département de la Seine-Inférieure*. Louviers, 1898, in-8°.

Travaux.

M. Michon, membre résidant, entretient la Société de deux monuments conservés au Musée de Montauban :

« Les collections léguées par Ingres à sa ville natale ne se bornent pas à des peintures et à des dessins du maître.

Ingres avait réuni dans son atelier un certain nombre d'œuvres d'art ou de curiosité qui n'ont pas été séparées de ses cartons. De ces monuments, auxquels M. Jules Momméja, lors du dernier congrès des Sociétés des Beaux-Arts, a consacré une étude intitulée *Les collections et l'atelier d'Ingres*[1], deux, au cours de recherches faites en vue d'un autre objet, ont attiré mon attention et m'ont paru, à des titres divers, mériter d'être signalés à la Société.

« Le premier est une statuette antique d'Amour bandant l'arc, d'un joli mouvement et d'une assez agréable facture, mais dont le type est par ailleurs bien connu. L'exemplaire, qui est très restauré, ne se recommanderait donc pas d'une manière particulière aux archéologues, si son histoire n'avait ceci de curieux que ledit Amour a pu se voir jusqu'en 1815 au Musée du Louvre. M. Momméja a brièvement mentionné le fait et indiqué que son propriétaire avait été un certain capitaine anglais qu'il ne nomme pas, — il s'agit en réalité de M. Craufurd qui ne fut jamais capitaine, — avec les meubles de qui elle aurait été saisie. Rentré ensuite en possession de la statuette, son propriétaire l'aurait laissée à ses héritiers, qui, après avoir vainement tenté, malgré les démarches d'Ingres, de la faire racheter par les Musées royaux, l'auraient vendue à Ingres lui-même. De l'atelier d'Ingres à l'Institut elle serait enfin passée au Musée de Montauban[2].

« M. Reinach, de son côté, dans le tome II paru en 1898 de son *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, a donné place à l'Amour de Montauban, dont une photographie lui avait été communiquée par MM. Bouis et Lechat, en l'accompagnant de la notice suivante : « Collection Crawfurd « (Italie), puis Guérin (Paris); au Louvre de 1793 (?) à 1815; « donné par Ingres au Musée de Montauban ; très restauré[3]. »

« L'Amour bandant l'arc n'a pas seulement figuré dans

1. *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1897, p. 97-114.

2. *Ibid.*, p. 110. Ingres, nous apprend M. Momméja, en a fait un dessin qui fut gravé par Tardieu.

3. 2e partie, p. 427, n° 7.

les galeries du Louvre; il n'a pas seulement été inscrit sur les inventaires[1]; il a de plus été catalogué dans les divers catalogues publiés sous le titre de *Notice de la galerie des antiques du Musée Napoléon*, et en particulier dans l'édition originale de 1801[2] et dans celle de 1802[3] dont les éditions postérieures jusqu'en 1810 ne sont que des rééditions : à ce titre il importe, puisqu'il ne se trouve plus aujourd'hui au Louvre, que l'on puisse du moins rendre compte de sa disparition et savoir quel est devenu son sort. Sans doute, par suite, quelques détails tant sur son possesseur M. Craufurd que sur la collection de ce gentilhomme anglais ne seront-ils pas inutiles[4].

« M. Quintin Craufurd, dernier fils d'un père de même nom, descendant d'une très ancienne famille écossaise, naquit à Kilwinning, dans le comté d'Air, le 22 septembre 1743. Entré très jeune au service de la compagnie anglaise des Indes orientales, il revint définitivement en Europe en 1780. Il parcourut alors l'Italie, l'Allemagne et la Hollande, puis vint bientôt se fixer à Paris, où il transporta tous les objets d'art qu'il avait recueillis dans son voyage d'Italie, particulièrement à Rome. « Propriétaire, nous dit-on, d'une grande « fortune dont il fit toujours le plus noble usage, et pas« sionné pour les arts et les lettres, son hôtel était le ren« dez-vous des personnes de la plus grande distinction, et « généralement des savants et des artistes[5]. » Intime à la

1. Inventaire du premier Empire, supplément, p. 86, n° 5241.
2. *Notice des statues, bustes et bas-reliefs de la galerie des antiques du Musée central des Arts ouverte pour la première fois le* 18 *brumaire an* 9, n° 60.
3. N° 55.
4. Les renseignements donnés ci-dessous sont tirés de l'article consacré par M. H.-Morse Stephens à Quintin Craufurd dans le *Dictionary of national biography* de Leslie Stephen (t. XIII, 1888, p. 40-41) et de l' « avertissement » non signé placé en tête du *Catalogue de tableaux, etc., composant le cabinet de M. Quintin Craufurd* (Paris, 1820).
5. *Catalogue*, avertissement.

cour, il prend une part notable aux préparatifs de la fuite de Varennes, et, après l'échec de celle-ci, n'en continue pas moins à se signaler par ses services envers le roi. Le 10 août l'oblige à quitter la France, « abandonnant un riche mobilier « dont le gouvernement révolutionnaire s'empara, après avoir « porté le propriétaire, quoique étranger, sur la liste des émi- « grés[1]. » Il vécut alors avec les émigrés à Bruxelles, à Francfort et à Vienne et s'essaya dans la littérature. En 1802, après la paix d'Amiens, il revient à Paris, s'y rachète un hôtel, où il reçoit comme autrefois la meilleure compagnie, peut, grâce à l'amitié de Talleyrand, rester en France même après la nouvelle déclaration de guerre à l'Angleterre, et, tout en se consacrant de plus en plus aux lettres par la publication de mémoires sur le règne de Louis XV et d'études sur les beaux-arts, forme une nouvelle collection pour remplacer l'ancienne. « Il visita tous les établissements « publics, suivit les ventes les plus importantes de tableaux, « y fit nombre d'acquisitions et parcourut les magasins « de divers marchands chez lesquels il retrouva beaucoup « de portraits qu'il avait vus avant la révolution dans les « maisons royales; la facilité de se les procurer lui suggéra « l'idée de former une collection de portraits de personnages « illustres, principalement du siècle de Louis XIV[2]. » Le retour des Bourbons, enfin, ne fait qu'accroître la faveur dont il jouissait, et il est le bienvenu à la cour jusqu'à sa mort le 23 novembre 1815.

« La collection qu'il avait formée ne lui survécut guère : dès le 20 novembre commence en son hôtel, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 21, la vente des « tableaux, gouaches, « miniatures, tabatières, terres cuites, marbres et bronzes « antiques et modernes, pendules, candélabres, meubles par « Boule, porcelaine de la Chine, du Japon, de Saxe, de « Sèvres et autres articles de haute curiosité composant le

1. *Ibid.*, l. c. Il est en effet appelé « Crampfort émigré » dans un inventaire des objets saisis lui appartenant.

2. *Ibid.*, l. c.

« cabinet de feu M. Quintin Craufurd ». Si grand toutefois était le nombre des tableaux, — 366 numéros dans le catalogue de 1820, — qu'une seconde vente dut être faite plus tard. Du 18 au 20 février 1834 a lieu une vente de « tableaux « et portraits historiques de Mme veuve Craufurd », et de nouveau, les 10-12 janvier 1842, une vente des « tableaux des « écoles italienne, française et flamande et 40 portraits de « personnages des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles du chevalier « Craufurd[1] ». Les antiques[2], en revanche, — et ce sont les seuls monuments dont nous voulions nous occuper, — à l'exception d'un groupe dit d'Electre et Oreste provenant de la collection Choiseul-Gouffier[3], ne comprenaient que sept

1. Il y eut même, à cette troisième vente, une certaine somme mise à la disposition du Louvre pour achat de portraits de personnages connus, et il se pourrait par suite qu'il y eût au Louvre des tableaux ayant cette origine.

2. L'énumération donnée plus haut est celle du titre même du *Catalogue;* l'avertissement plus explicite dit : « Figures en marbre de moyenne proportion et antiques; une double tête de femme, en bronze, aussi antique. »

3. *Catalogue Craufurd*, n° 413 : « Electre reconnaissant son frère Oreste. Ce groupe, de deux figures, provient de la vente de M. de Choiseuil Gouffier (*sic*); différentes parties ont été restaurées. » Il ne semble pas, à supposer que cette indication soit exacte, que ce groupe ait figuré à la vente de la collection Choiseul-Gouffier en 1818. Le *Catalogue d'antiquités égyptiennes, grecques, romaines et celtiques*, rédigé par J.-J. Dubois, ne l'indique pas, à moins qu'admettant une méprise difficilement explicable on ne veuille le reconnaître dans le n° 43, dont les dimensions, 87 centimètres, concorderaient bien avec celles des autres marbres possédés par M. Craufurd, et qui est ainsi décrit : « Marbre blanc. Une figure de femme vêtue d'une longue tunique, appuyant son coude gauche sur une petite statue qui représente aussi une femme. La tête, le bras droit et l'avant-bras gauche manquent à cette figure. » — Il faut encore mentionner, en fait d'antique, dans la collection Craufurd « une médaille d'or antique avec l'éfigie (*sic*) de Philippe, roi de Macédoine, et pour exergue un char bige analogue au prix qu'il remporta aux jeux olympiques; ladite médaille de grand module montée en bague » (n° 434).

statuettes de marbre[1] et une double tête de femme en bronze[2] reprises au Louvre.

« L'administration du Musée, malgré sa sollicitude à conserver les richesses réunies dans les collections nationales, avait dû les céder aux réclamations de M. Craufurd, fondées « sur le traité du 30 mai 1814, d'après lequel les

1. P. 99-102 : deux Faunes, n°s 405 et 406; un Amour, n° 407; un Mercure, n° 408; un Mars, n° 409; un Apollon, n° 410; une Minerve, n° 411. Le *Catalogue* ajoute, à propos du second des deux satyres : « Ces deux statues ont fait partie des antiques exposées pour la première fois en 1810 au Musée. Voir les n°s 48 et 49 de la notice publiée alors et dans laquelle nous avons puisé cette description, ainsi que les cinq suivantes. » Le *Catalogue* renvoie de même, en effet, pour les statuettes suivantes aux numéros de la *Notice de la galerie des antiques* du Louvre de 1810; mais les sept statuettes auxquelles se rapportent les renvois figurent, sous d'autres numéros il est vrai, dès l'édition originale de 1801; l'indication du rédacteur du *Catalogue Craufurd*, qu'elles « ont fait partie des antiques exposées pour la première fois en 1810 au Musée », ne s'explique que par la légèreté avec laquelle il s'est référé au titre de la *Notice* dont nous avons donné plus haut la transcription complète.

2. P. 104, n° 427. Il n'est peut-être pas inutile, malgré son caractère vague et prétentieux, de transcrire la description de ce bronze dont je ne saurais indiquer l'identification : « Double tête de femme en bronze. Ce morceau, de la plus belle matière et d'une conservation parfaite, ne paraît pas devoir être mis au nombre des monuments religieux que les anciens désiraient consacrer à la postérité, car il ne porte aucun attribut qui le distingue, et l'on n'y découvre point ce certain air de convention que les hommes de toutes les religions donnent à leurs divinités. L'artiste paraît n'avoir eu d'autre dessein en faisant cette double figure que de représenter la jeunesse jointe à la beauté la plus mâle et d'étonner par le rapport parfait de la ressemblance. Peut-être a-t-il voulu représenter une muse. La grandeur des masses, la belle et noble simplicité répandue sur les visages, le mouvement des cheveux offrant une coiffure d'un goût qui s'accorde avec tout le reste nous confirment dans cette opinion. Dans tous les cas, cet article de haute curiosité doit fixer l'attention des vrais connaisseurs. » Il résulte d'une lettre de M. Craufurd, citée plus loin, que cette double tête mesurait environ 15 pouces de hauteur.

« objets appartenant aux sujets de Sa Majesté le Roi des « royaumes unis de la Grande-Bretagne et d'Irlande qui « avaient été saisis ou séquestrés devaient leur être rendus[1]. » Il en signalait, en conséquence, dans une première lettre du 18 septembre 1815[2], un certain nombre comme lui appartenant. « Quelques-uns même, disait-il, — ce qui est com« plètement faux, — sont indiqués dans les livrets imprimés « du Musée comme venant de chez moi[3], nommément deux « statues antiques de Faunes placées dans les croisées de la « première salle en entrant[4], un Amour avec son arc dans « la même salle, et six autres petites statues, dont j'ai vu « quatre dans la salle de l'Apollon[5] et deux dans la salle « des Fleuves[6]. » D'ailleurs, dans une nouvelle lettre du 7 octobre 1815 au baron Denon[7], il ne déclare plus avoir reconnu que huit, et non neuf statuettes :

« 1° Une statue antique de Faune, en marbre salien, repré« senté le bras en l'air, tenant une masse dont il frappe une « panthère, d'environ 4 pieds 11 pouces de haut;

« 2° Autre Faune, d'environ 4 pieds et demi;

1. Lettre de M. Craufurd du 18 septembre 1815. Il lui fut répondu, à la date du 6 octobre, par le comte de Pradel, « directeur général du ministère de la Maison du Roi, ayant le portefeuille » : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois pour solliciter de nouveau la restitution de plusieurs objets d'art qui vous ont appartenu... Je viens d'écrire à M. le baron Denon, directeur du Musée, pour l'autoriser à vous en faire la remise après avoir constaté toutefois que ces objets sont bien les mêmes que ceux qui vous furent enlevés en 1793. » Archives du Louvre.

2. Archives du Louvre.

3. La provenance de ces statuettes n'est au contraire pas indiquée dans la *Notice de la galerie des antiques*.

4. L'entrée du Musée se faisait alors par la salle aujourd'hui appelée Rotonde de Mars, à cause de la présence du Mars ou Achille Borghèse, et que l'on désignait alors par le nom de Vestibule.

5. Aujourd'hui salle d'Auguste.

6. Aujourd'hui salle des Caryatides.

7. Archives du Louvre.

« 3° L'Amour qui va bander son arc, hauteur à peu près « 4 pieds;

« 4° Minerve appuyant son bouclier sur un Triton, d'en« viron 34 pouces de haut;

« 5° Apollon appuyé sur sa lyre, d'environ 34 pouces de « haut;

« 6° Le dieu Mars, la main gauche appuyée sur un bou« clier, hauteur environ 39 pouces;

« 7° Une Vénus d'environ 34 pouces de haut;

« 8° Un Mercure, hauteur environ 30 pouces.

« Les trois premiers objets, ajoute-t-il, se trouvent dans « le premier salon en entrant de la place, dans les croisées; « les cinq autres petites statues sont encore, je crois, dans « les salons dits d'Apollon et des Fleuves[1]. »

« La Vénus, — dont, d'ailleurs, seuls « le torse et le dauphin sont antiques, le tout restauré », — ne put sans doute pas être identifiée avec certitude[2], mais les sept autres statuettes furent remises au secrétaire de M. Craufurd, M. Kraytter, autorisé par lui, par une procuration datée du 9 octobre 1815[3], à en donner reçu et toutes décharges nécessaires[4], et

1. La lettre du 7 octobre 1815 porte encore réclamation de deux petites statuettes de bronze qui ne furent pas retrouvées et d' « une forte tête de femme à deux faces, en bronze, d'environ 15 pouces de hauteur », qui est celle qui, après avoir été restituée, fut vendue à la vente de 1820 sous le n° 417 et dont nous avons donné plus haut la description.

2. Il y avait encore parmi les objets qui ne purent être remis « deux pendants, têtes d'empereur et d'impératrice en bas-relief, marbre blanc », mesurant 6 pouces sur 4 1/2, qui ne furent pas retrouvés, et « une table de granit oriental rose avec moulures d'enfilage de pois en bronze, élevée sur son pied en console à tête de bélier en bois doré », dont la table proprement dite avait été employée au centre du pavé de la salle de l'Apollon, aujourd'hui salle d'Auguste.

3. Archives du Louvre.

4. Il semble pourtant que le Mercure ne fut rendu que postérieurement aux six autres; son identification avait présenté des difficultés, ainsi qu'en fait foi la lettre suivante, datée du 18 novembre, sans doute 1815 (Archives du Louvre) : « M. Craufurd a l'honneur de présenter ses compliments à Monsieur Lavallée et de

ce sont ces statuettes, toutes exposées jadis dans les galeries du Louvre, dont il est curieux de suivre, autant que faire se peut, les nouvelles destinées.

« Du premier des Satyres[1], de la Minerve curieuse avec la présence du géant Typhée à ses pieds[2], du Mars enfin[3], je ne sais rien.

« L'identification de l'Apollon n'est pas, elle non plus, sans difficulté. Le catalogue de vente de la collection Craufurd le décrit ainsi : « Apolline ou le jeune Apollon. Le « Dieu est nu et tient sa lyre dans la main gauche. Le torse « de cette petite figure en marbre de Paros est de très bon « style. Voir le n° 158 de la notice des antiques du Musée

l'informer qu'ayant vu le petit Mercure placé sur une colonne dans la salle des Fleuves, il ne croit pas que ce soit celui qui lui appartient. »

1. *Catalogue Craufurd*, n° 405, vendu le 28 novembre 1820. Inventaire du premier Empire, p. 24, n° 5239, avec mention de la restitution avec M. Kraytter et l'indication sans doute erronée « ancienne collection de la Couronne ». *Notice de la galerie des antiques*, édition de 1801, n° 52; édition de 1802, n° 48. Il est publié et reproduit dans *Les monuments antiques du Musée Napoléon dessinés et gravés par Thomas Piroli, publiés par F. et P. Piranesi frères*, t. II, p. 35 et pl. XIV.

2. *Catalogue Craufurd*, n° 411, vendu le 27 novembre 1820. Inventaire du premier Empire, p. 46, n° 5238, avec les mêmes mentions de restitution et de provenance. *Notice de la galerie des antiques*, édition de 1801, n° 138; édition de 1802, n° 171. *Monuments antiques du Musée Napoléon*, t. I, p. 35 et pl. XII; Clarac, *Musée de sculpture*, t. III, p. 166, pl. 468 E, 848 B, avec la seule indication « ancienne collection Crawford » et la mention « nous ignorons quelles sont les restaurations que ce groupe a subies », qui indique qu'il ne l'a point vu; Reinach, *Clarac de poche*, p. 231, n° 1, sans renseignements.

3. *Catalogue Craufurd*, n° 409, vendu le 22 novembre 1820. Inventaire du premier Empire, p. 40, n° 5236, avec mention de la restitution à M. Kraytter. *Notice de la galerie des antiques*, édition de 1801, n° 130; édition de 1802, n° 157. *Monuments antiques du Musée Napoléon*, t. I, p. 167 et pl. LXXIII; Clarac, *Musée de sculpture*, t. IV, p. 134, pl. 634 A, 1436 B, « ancienne collection Craufurd »; Reinach, *Clarac de poche*, p. 347, n° 1, sans renseignements.

« (année 1810)[1]. » Le n° 158 de l'édition de 1810, elle-même réédition de l'édition de 1802, est le n° 131 de l'édition originale de 1801. La statuette rendue à M. Craufurd serait par suite celle qui figure sous le titre d'Apolline à la planche 59 de la *Galerie des antiques* de Legrand avec l'indication de ce n° 131[2], et qui est également reproduite sous le titre d'Apollon jeune à la planche XX du tome I des *Monuments antiques du Musée Napoléon*[3]. Il s'agit d'un très jeune adolescent, dont le torse seul est antique, debout, entièrement nu, la jambe gauche légèrement fléchie et reportée en arrière, les cheveux courts relevés, qui du bras gauche plié au coude tient une lyre posée sur le tronc d'arbre qui se dresse à ses côtés et laisse tomber naturellement la main droite où se trouve, semble-t-il, un fragment de l'arc[4]. Il est vrai que, par son attitude comme par ses dimensions, cette statuette correspond au n° 83 de l'Inventaire du premier Empire : « Apollon jeune; sa lyre est dans sa main gauche; hauteur « 1m05 », et qu'en face de ce numéro ne figure aucune mention de restitution[5]. Mais il y a eu sur les diverses statuettes d'Apollon qui étaient réunies au Louvre au début du siècle de nombreuses confusions[6]. Le n° 83, par exemple, a été

1. *Catalogue Craufurd*, n° 410, vendu le 20 novembre 1820. — Le *Catalogue*, ainsi d'ailleurs que l'auteur l'indique sous le n° 406, ne fait que reproduire les termes mêmes de la *Notice de la galerie des antiques*.

2. *Galerie des antiques ou esquisses des statues, bustes et bas-reliefs, fruit des conquêtes de l'armée d'Italie*, par Auguste Legrand (Paris, in-8°, XI-1803), p. 34.

3. P. 55-56.

4. Il n'était pas inutile de le décrire un peu dans le détail; la reproduction des *Monuments antiques du Musée Napoléon* est restée en effet assez ignorée; elle a échappé en particulier à M. S. Reinach et ne figure pas dans son *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*.

5. Inventaire du premier Empire, p. 5.

6. Voy., sur ces confusions, mes *Notes sur quelques monuments du département des antiquités grecques et romaines*, extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires*, t. LVIII, p. 41, note 1. Il s'en trouve même dans la *Notice de la sculpture antique*, de M. Fröhner.

imprimé, sous la Restauration, sur une autre statuette de même taille, aujourd'hui encore dans nos galeries[1], à laquelle la description ne convient pas[2], à savoir un Apollon provenant du château d'Écouen, placé près d'un trépied et tenant une branche de laurier, non une lyre[3], qui, dans ce même Inventaire du premier Empire, était signalé comme manquant[4]. L'erreur se complique même par une nouvelle inexactitude chez M. de Clarac, qui, ayant fait reproduire dans son *Musée de sculpture*[5] la statuette d'Écouen, lui donne le n° 627 de la *Description des antiques*, alors que sous ce numéro est catalogué également un Apollon avec la lyre : « Apollon pythien, statue; hauteur 1m164; le dieu « s'appuie sur sa lyre et le serpent lui donne le caractère « d'Apollon pythien; col(lection) Borg(hèse)[6]. » De fait, la statuette n° 131 ou 158 de la *Notice de la galerie des antiques*, à laquelle s'appliquait originairement le n° 83, ne se retrouve

1. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 533.

2. Il est vrai que dans l'inventaire rédigé après 1815, la description a été réduite à ces seuls mots « Apollon Pythien, statue en marbre, « hauteur 1m16 », avec la provenance fautive « villa Borghèse. »

3. *Monuments antiques du Musée Napoléon*, t. I, p. 52, pl. XVIII; la branche de laurier tenue dans la main gauche a depuis été supprimée.

4. Inventaire du premier Empire, p. 4, sans numéro. Voy., sur cet Apollon, mes *Notes sur quelques monuments du Louvre*, p. 41, note 1.

5. T. III, pl. 269, 912.

6. *Description des antiques du Musée royal*, p. 245. — Il faut remarquer pourtant que dans le texte du *Musée de sculpture* (t. III, p. 200) M. de Clarac ne reproduit nullement cette description, non plus que la provenance « collection Borghèse », et donne au contraire un signalement correspondant à la figure. — La description du n° 627 de la *Description des antiques* me paraîtrait convenir, n'étaient la mention « collection Borghèse » et les dimensions un peu trop élevées, — non comme je l'ai dit dans mes *Notes sur quelques monuments du Louvre* (p. 41, note 1), à la statuette reproduite pl. XX du t. I des *Monuments antiques du Musée Napoléon*, statuette dont il a été question plus haut et où il n'y a point de serpent, — mais à la statuette reproduite à la planche précédente, pl. XIX, qui est encore au Louvre, en magasin, et qui porte le n° 86 de l'Inventaire.

pas au Louvre. Il n'y a donc pas là d'argument véritable qui s'oppose à ce qu'elle ait été restituée[1].

« Reste l'objection plus grave, sinon absolument probante, que la mention qui nous occupe « rendu à M. Kraytter », absente sur l'Inventaire du n° 83, y est jointe au n° 5237 : « Apollon jeune, la lyre est dans sa main gauche; le serpent « Python est à ses pieds; le laurier se montre au-dessous de « la lyre; hauteur 0m57; villa Borghèse[2]. » Le fait que la hauteur, d'ailleurs corrigée ensuite sur l'Inventaire, est un peu moindre que celle indiquée dans la lettre de M. Craufurd du 7 octobre 1815 n'est pas pour arrêter. Il se pourrait d'ailleurs que ces dimensions de l'Inventaire ne fussent pas exactes. Le signalement, qui est assez particulier, semble, en effet, convenir d'une manière trop absolue pour qu'il y ait un simple hasard à un Apollon aujourd'hui conservé au Musée Saint-Raymond à Toulouse et qui vient précisément, comme le dit l'Inventaire pour le n° 5237, de la collection Borghèse. Reproduit par M. S. Reinach dans son *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*[3], il n'est autre, la comparaison des planches l'atteste, que l'Apollon qui figurait sous le n° 11 dans la *stanza* VI de la *Villa Pinciana*[4]. De cette statuette la hauteur mesure 2 pieds 4 pouces, soit à 6 pouces près celle de l'Apollon réclamé par M. Craufurd. Il se trouverait donc, en fin de compte, que, par un de ces déplacements qui déroutent les recherches, on aurait rendu à

1. La statuette réclamée ne mesurait que 34 pouces et celle-ci a 1m05, mais la différence n'est pas assez grande pour constituer une objection sérieuse. — Il faut remarquer en outre que le n° 158 est noté au crayon en marge de la lettre de réclamation de M. Craufurd.

2. Inventaire du premier Empire, p. 6.

3. T. II, 1re partie, p. 94, n° 1.

4. *Sculture del palazzo della villa Borghese detta Pinciana*, t. II, 47. — La statuette exposée dans la salle des Caryatides (*Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 145) pour laquelle la *Description des antiques*, n° 401, et M. Fröhner, *Notice de la sculpture antique*, n° 80, renvoient au n° 11 de la *stanza* VI, est toute différente et ne vient pas, selon toute vraisemblance, de la collection Borghèse; il se pourrait qu'elle vînt d'Écouen.

M. Craufurd une statuette qui, loin de venir de la saisie de ses biens, n'était entrée au Louvre qu'avec la collection Borghèse, et que de la collection Craufurd cette statuette, directement ou indirectement, serait parvenue au Musée Saint-Raymond[1].

« L'Amour[2], nous l'avons dit, est aujourd'hui au Musée de Montauban. Il est exact, en effet, qu'il fut reproposé à l'acquisition du Musée, non point par les héritiers eux-mêmes de M. Craufurd, ni, semble-t-il, avec l'appui d'Ingres, mais par le peintre Paulin Guérin, qui s'en était rendu acquéreur à la vente de la collection Craufurd. Le 21 mars 1822, en effet, le comte de Forbin, directeur du Musée royal, adressait au ministre de la maison du roi, le marquis de Lauriston, la lettre ci-après :

1. MM. Cartailhac et Roschach, que je tiens à remercier ici de leurs obligeantes recherches, n'ont pu trouver aucun renseignement sur la date et le mode d'entrée de cet Apollon au Musée Saint-Raymond. L'identification avec la statuette n° 11 de la *stanza* VI de la villa Borghèse rend à peu près certain qu'il a passé par le Louvre; mais on ne peut affirmer aussi catégoriquement que du Louvre ce soit par la collection Craufurd qu'il soit parvenu à Toulouse. Il y a en effet à Toulouse, non plus au Musée Saint-Raymond, mais au Musée d'antiquités (Roschach, *Musée de Toulouse* (1865), p. 103, n° 233), un autre marbre de la collection Borghèse, qui lui aussi a dû passer par le Louvre, un enfant assis, tenant des raisins (Visconti, *Monumenti gabini della villa Pinciana*, p. 24, pl. XII), sur le socle duquel est gravée une signature d'artiste mutilée (*Inscriptiones graecae Siciliae et Italiae*, n° 1278). Il se pourrait donc que l'une et l'autre statuette eussent été comprises dans un envoi fait directement du Louvre à la ville de Toulouse, envoi dont je n'ai pourtant trouvé nulle trace dans les archives du Louvre.

2. *Catalogue Craufurd*, n° 407, vendu le 20 novembre 1820. Inventaire du premier Empire, supplément, p. 86, n° 5241, avec mention de la restitution à M. Kraytter. *Notice de la galerie des antiques*, édition de 1801, n° 60; édition de 1802, n° 55. *Monuments antiques du Musée Napoléon*, t. I, p. 147, pl. LXIII, sans la restauration de l'arc; Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II, 2e partie, p. 427, n° 7, sans renvoi à la reproduction antérieure.

« J'ai l'honneur de proposer à V. E. l'acquisition d'une statue en marbre représentant l'Amour tendant son arc, pour la somme de 10,000 fr. Cette production faisait partie de la collection du Musée avant l'époque de 1815; elle fut restituée à M. Crawfurd, à la vente duquel MM. Périé et Paulin Guérin l'ont achetée. En raison des dépenses qu'occasionnera nécessairement l'exposition prochaine, je prie V. E. de vouloir bien ordonner que le payement de cette acquisition soit réparti de la manière suivante, savoir 4000 fr. sur l'année 1822 et 6000 fr. sur 1823. Je n'ajouterai rien sur la valeur de cette statue, dont le mérite est constaté depuis longtemps [1]. »

« Mais l'acquisition ne se fit pas. Dans un rapport sur l'état du Musée en date du 12 octobre 1824, adressé au vicomte de la Rochefoucauld, se trouvent les lignes suivantes :

« Quelques antiquités précieuses, la statue en bronze doré découverte à Lillebonne, deux statues en marbre représentant l'une un hermaphrodite et l'autre un Amour, ont aussi été proposées au Musée, ces figures, fort remarquables, sont très dignes de faire partie des antiques du Musée royal [2]. »

« Il faut reconnaître d'ailleurs que le prix demandé était singulièrement élevé pour une statuette dont la tête, une partie des bras et les jambes sont refaites; et le 12 février 1825, enfin, une nouvelle lettre informait le propriétaire que le Musée renonçait définitivement à l'acquisition :

« A M. Paulin Guérin, peintre.

« Monsieur, D'après votre nouvelle demande, j'ai soumis à l'approbation de M. le vicomte de la Rochefoucauld votre proposition de céder à la collection du Roi la figure antique de Cupidon dont vous êtes possesseur. Je regrette bien sincèrement que cette affaire n'ait pu réussir; mais vous verrez, par la réponse dont je joins ici la copie, que l'état des fonds ne permet pas d'y donner suite [3]. »

« Il est probable que c'est à la suite de ce refus du Louvre que l'Amour devint la propriété d'Ingres.

1. Archives du Louvre.
2. Archives du Louvre.
3. Archives du Louvre.

« Le Mercure[1] acheté à la vente de M. Craufurd en 1820 par le comte de Pourtalès-Gorgier et décrit dans sa collection[2] est encore chez M. E. de Pourtalès dans son hôtel de la rue Tronchet[3].

« Le deuxième Satyre à la panthère[4], enfin, est passé lui aussi par la collection Pourtalès[5]; mais, acheté à la vente de 1865 par le prince Demidoff pour la somme de 15300 fr.[6], il a été depuis revendu à M. Somzée, dans la collection duquel il se trouve à Bruxelles. M. Furtwängler, qui en a

1. *Catalogue Craufurd,* n° 408, vendu le 22 novembre 1820. Inventaire du premier Empire, p. 44, n° 5247, avec mention de la restitution à M. Kraytter. *Notice de la galerie des antiques*, édition de 1801, n° 128; édition de 1802, n° 153. *Monuments antiques du Musée Napoléon,* t. I, p. 127, pl. LIV, sans la restauration du bras droit; Clarac, *Musée de sculpture,* t. IV, p. 164, pl. 656, 1511 A, avec l'indication « collection Pourtalès; cette statue, en marbre blanc, a été trouvée récemment à Rome »; Reinach, *Clarac de poche,* p. 362, n° 7.

2. J.-J. Dubois, *Description des antiques de M. le comte de Pourtalès-Gorgier,* n° 75 : « Mercure debout et la tête ailée, appuyant « son bras gauche sur un cippe chargé d'arabesques et posant le pied « gauche sur une tortue, ses mains tiennent la bourse et le caducée. « Cette figure a été décrite par Visconti. Collection Crawfort. »

3. Reinach, *Clarac de poche,* p. LV, note provisoire au n° 362, 7.

4. *Catalogue Craufurd,* n° 406, vendu le 29 novembre 1820. Inventaire du premier Empire, p. 24, n° 5240, avec mention de la restitution à M. Kraytter et l'indication, sans doute erronée, « ancienne collection de la Couronne ». *Notice de la galerie des antiques,* édition de 1801, n° 53; édition de 1802, n° 49. *Monuments antiques du Musée Napoléon,* t. II, p. 37, pl. XV; Robillard-Péronville et Laurent, *Musée français,* pl. XLVI; Visconti, *Opere varie,* t. IV, pl. XIV; Filhol, *Galerie du Musée Napoléon,* t. IX, pl. DCVI; Clarac, *Musée de sculpture,* t. IV, p. 247, pl. 711, 1693 A, avec l'indication : « la notice de la collection Pourtalès « donne celui-ci comme ayant appartenu à la collection Crawfurt; « c'est une charmante figure, déjà publiée dans plusieurs ouvrages »; Reinach, *Clarac de poche,* p. 403, n° 2.

5. J.-J. Dubois, *Catalogue Pourtalès,* n° 46 : « Cette charmante « figure de travail grec a été publiée. Collection Crawfurt. »

6. Reinach, *Clarac de poche*, p. LVI, note provisoire au n° 403, 2.

donné deux reproductions dans son album de la collection Somzée[1], sans savoir qu'il avait fait partie de nos collections nationales, le décrit en ces termes avec les plus grands éloges : « Un jeune Satyre s'avance en dansant. De « la main droite qu'il lève fort haut, il brandit le pedum, et « de la main gauche il serre la queue d'une panthère bondis- « sant à ses côtés. Les pattes de devant de la bête s'appuient « sur un cratère renversé. De l'autre côté, un tronc d'arbre, « entouré d'un rameau de vigne, sert d'appui. Le Satyre, en « qualité de divinité de la forêt, porte autour de la tête une « couronne de pin; une peau de bouc est attachée à l'épaule « et recouvre en guise de chlamyde une partie du haut du « corps. La tête, d'une finesse d'exécution toute particulière, « nous montre un visage joyeux, riant, la bouche ouverte. « Un étroit sillon sépare les lèvres; toutes les formes sont « fortement accusées. La petite queue de bouc, qui appar- « tient à ce genre de Satyre de l'âge postérieur, figure égale- « ment sur le dos. Cette statue est l'exemplaire le plus beau « et le mieux conservé d'un type dont l'histoire et l'impor- « tance ont été explicitement exposées dans ma dissertation « intitulée *der Satyr aus Pergamon*[2]. »

« Et de toutes les statuettes jadis au Louvre et rendues à M. Craufurd, c'est ainsi, semble-t-il, la meilleure qui aujourd'hui se trouve hors de France.

« Le second monument du Musée de Montauban dont je voudrais dire quelques mots à la Société est d'une tout autre nature, et, à vrai dire, l'intérêt qui s'attache à le signaler est celui de démasquer un faux.

« Tout au fond, et fort mal placé pour pouvoir être com- « modément étudié, écrit M. Momméja, est un curieux petit

1. *Collection Somzée*, pl. XXIII.
2. *Collection Somzée*, n° 42. Il ajoute : « Il est dans un excel- « lent état de conservation; il est, il est vrai, brisé en plusieurs « endroits, mais il n'a pas subi de restaurations importantes. Seuls « quelques fragments du pedum et des pattes antérieures de la pan- « thère sont modernes. L'appui et la plinthe triangulaire sont « antiques. »

« monument de marbre brun, portant en haut trois bustes « barbus au-dessus d'un foudre, au-dessous duquel est l'ins« cription suivante, en trois lignes flanquées de deux tridents : « DIIS · PROPI · M · HERENNI VIVATIS. Je ne saurais « dire si cette précieuse sculpture a été publiée. En tout cas, « elle le mérite entièrement[1]. »

« L'optimisme de M. Momméja ne peut être partagé, et, si la rédaction même de l'inscription ne suffisait pas à prouver sa modernité, l'existence de nombreuses répétitions la pourrait confirmer. Le *Corpus inscriptionum latinarum*, aux inscriptions fausses de Rome[2], n'en mentionne pas en effet moins de cinq répliques : quatre en terre cuite, au Musée de Berlin, au Cabinet des médailles et antiques de Vienne, dans la collection Pourtalès-Gorgier à Paris, à Woburn-Abbey chez le duc de Bedford, et une en marbre chez l'antiquaire Barone à Naples. De l'exemplaire de la collection Pourtalès décrit par J.-J. Dubois et déclaré par lui suspect[3], il ne m'est pas possible de dire ce qu'il est devenu; mais l'exemplaire en marbre brun qui est aujourd'hui à Montauban est presque certainement l'exemplaire vu jadis chez Barone, « *ex marmore rubro* », et qu'y aura acheté Ingres durant ses séjours en Italie : n'étaient la mention de deux tridents, au lieu d'un trident et d'une fourche à deux dents, et la lecture HERENNI au lieu de HERENNII, qui s'expliquent assez par ce fait que M. Momméja, — il nous en avertit lui-même, — n'a pu que très mal commodément étudier l'original[4], la description répond bien à celle qu'indique le *Corpus* par la disposition suivante :

1. *Les collections et l'atelier d'Ingres, Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1897, p. 108-109.

2. T. VI, pars v, n° 3577*.

3. J.-J. Dubois, *Catalogue Pourtalès*, n° 826 : « Petit monument « votif surmonté des têtes de Jupiter, de Neptune et de Pluton. « Au-dessous d'elles sont figurés les attributs de ces divinités. Plus « bas on lit : DIIS PROPI· | M· HERENNI· | VIVATIS. Cet objet, « qui est bien exécuté, nous paraît pourtant d'une antiquité très « suspecte. »

4. HERENNI pourtant est aussi la lecture de Dubois.

protomae Jovis Neptuni Plutonis
in basi quadrata collocatae
fulmen tridens bidens

DIIS PROPI·
M·HERENNII
VIVATIS[1].

« Il faut ajouter que d'après l'une de ces répliques il a été fait des reproductions en bronze, qui, bien qu'elles se trouvent en vente à la maison Delafontaine, ont pu être présentées et prises, — j'ai eu dernièrement l'occasion d'en voir, — pour des monuments originaux et antiques. La forme de ces bronzes est sensiblement celle d'un cylindre aplati, ouvert en bas et percé au revers d'un large trou; l'angle supérieur de la face est abattu et présente une coupe concave sur laquelle se détachent les trois bustes; sur le devant, enfin, entre le trident et la fourche qui occupent toute la hauteur, l'inscription se présente encadrée de deux montants verticaux et d'une barre horizontale les dépassant, que surmontent un rang de palmettes et le foudre de Jupiter. Depuis l'aspect du bronze jusqu'à l'inscription en caractères en relief, tout trahit une fonte moderne.

« La non authenticité du modèle lui-même qui a servi de prototype ne saurait d'ailleurs, grâce aux rapprochements du *Corpus*, faire l'objet d'aucun doute, et, par suite, le monument du Musée de Montauban est loin, on le voit, d'avoir tout le mérite que M. Momméja était tenté de lui attribuer. »

M. Jules Maurice, associé correspondant national, fait une communication sur quelques monnaies nouvelles de Constantin le Grand, des collections du British Museum et du Musée impérial de Vienne :

« 1° Une pièce d'or (solidus), du Musée britannique, offre au revers la légende FORTVNAE REDVCI, et comme type, la Fortune assise à gauche, tenant une corne d'abondance et un gouvernail; au droit on trouve CONSTANTINVS

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, l. c.

P F AVG, avec sa tête laurée à droite; à l'exergue : SMT.

« La formule païenne : *Fortunae reduci*, n'est connue sur aucune pièce de Constantin; on la trouve pour la dernière fois sur des monnaies de Dioclétien, Maximien Hercule et Galère, que l'on fait remonter à l'année 298, après le retour de Maximien d'Afrique et de Dioclétien de Perse (cf. Hettner, *Wedstdeutsche Zeitschrift*, 1887, p. 143).

« Cette pièce de Constantin ne peut être antérieure à la fin de l'année 307, pendant laquelle ce prince fut reconnu Auguste. Elle peut faire allusion à ses victoires sur les peuples germaniques.

« 2° Une pièce de bronze moyen (*follis* du système de Dioclétien) présente au revers la légende GENIO·EXERCITVS, également inconnue sur les monnaies de Constantin; et comme type, un génie à demi nu, coiffé du *modius*, debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance; à ses pieds, à gauche, un autel allumé; à l'exergue, ANT; au droit, IMP C FL VAL CONSTANTINVS P F AVG, avec sa tête laurée à droite. On peut en fixer avec certitude la frappe à l'année 310, avec d'autres pièces semblables aux effigies de Licinius, Maximin et Galère Augustes. L'atelier d'Antioche était, en 310, dans les états de Maximin, où l'on frappait encore des légendes exclusivement païennes; mais Constantin lui-même n'avait pas encore embrassé la cause du christianisme.

« 3° Un denier de bronze (denier du système de Constantin), également au Musée britannique, offre en légende au revers une formule rare dans l'épigraphie numismatique; PLVR · NATAL · FEL·; dans une couronne de laurier, à l'exergue, RP; au droit, CONSTANTINVS · AVG., avec sa tête laurée à droite. Il existe au Cabinet de France deux pièces d'argent avec la même formule, *Plu(ra) Natal(ia) fel(icia)*, au revers et au droit *Fl. Val. Constantinus Nob. C* ou *Caes*, c'est-à-dire émises au plus tard en l'année 307, où Constantin fut reconnu Auguste, au moins en Occident, après son mariage avec Fausta (Eum., *Panégyr.*, VI, 1). Ces deux pièces durent être frappées en la même année 307; elles

exprime nt un vœu adressé au César et renouvelé à l'Auguste, de naissances heureuses, sans que l'on puisse décider si c'est un souhait qui s'applique à des naissances réelles à venir, ce qui n'est pas impossible en l'année du mariage de l'empereur, ou, — comme l'a pensé Eckhel, — un vœu accompli relatif à l'élévation de Constantin comme César puis comme Auguste, chacune d'elles considérée comme une renaissance. La pièce de bronze est probablement de l'année 320, où un quatrième fils, Constant, naquit à Constantin.

« 4° Une autre monnaie de bronze moyen du même musée porte au revers la légende ADVENTVS AVG NN et est frappée aux effigies de Constantin, avec CONSTANTINVS P AVG, et de Licinius I. Elle est du type des pièces décrites dans Cohen avec *Adventus Aug. N.* (nos 6 à 10 de la 2e édition); mais la légende est nouvelle pour les monnaies de Constantin comme pour celles de Licinius. Elle porte à l'exergue la marque de *Londinium :* P L N.

« 5° Une pièce d'or décrite dans Cohen, 2e édition, au n° 399 de la série de Constantin et reprise de Mionnet avec la seule légende du revers P · M · TRIB · P · COS · IIII · P · P · PROCOS., se retrouve au Musée impérial de Vienne (nos 25, 886) et porte en droit CONSTANTINVS · P · F · AVG, avec sa tête laurée à droite.

« 6° Deux pièces de bronze moyen du Musée britannique, différentes par leurs types des séries décrites dans Cohen.

« L'une porte au revers IOVI CONSERVATORI, avec Jupiter debout à gauche, le manteau sur l'épaule gauche, tenant le globe surmonté d'une Victoire et un sceptre; un aigle se tient à ses pieds à gauche; au droit on trouve FL · VALER · CONSTANTINVS · P · F · AVG, avec sa tête laurée à droite. Cette pièce, frappée à Alexandrie, ex. : ALE, est commune dans les collections à Londres et à Vienne. La légende du droit est nouvelle; de plus il est remarquable que Cohen ait omis toute une série de pièces de Constantin avec IOVI CONSERVATORI, où Jupiter tient le globe surmonté d'une Victoire, qui ne diffèrent que par le type de celles que décrit Cohen (2e édition, nos 284 à 292),

avec Jupiter tenant un foudre et un sceptre, mais portent les mêmes légendes.

« L'autre pièce avec GENIO AVGVSTI au revers et IMP C FL VAL CONSTANTINVS P F AVG au droit, avec sa tête laurée à droite, donne lieu à la même remarque ; c'est ici le Génie, coiffé du *modius*, à demi nu, debout à gauche, qui tient un globe surmonté d'une Victoire et une corne d'abondance, et la pièce ne diffère que par le type de Cohen 180. »

M. Samuel Berger, membre résidant, met sous les yeux de ses confrères les reproductions des miniatures du *Codex Rossanensis* des Évangiles, qui viennent d'être publiées par M. A. Haseloff. Il attire particulièrement leur attention sur la représentation de la Sainte-Cène, qui est exactement conforme à la description qu'en donne, au IVe siècle, saint Cyrille de Jérusalem.

Séance du 7 Décembre.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Germain de Maidy (Léon). *Les cinq joies de Notre-Dame.* Nancy, 1897, in-8°.

— *L'ancienne cloche de Mattaincourt*, 1723. Nancy, 1898, in-8°.

Loisne (comte A. de). *Épigraphie du département du Pas-de-Calais.* Cantons de Laventie et de Lillers. Canton de Norrent-Fontes. Arras, 1898, 2 vol. in-4°.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau. Le scrutin donne les résultats suivants :

Bureau de la Société pour l'année 1899.

Président : M. E. Molinier.
1er *vice-président* : M. Max Collignon.
2e *vice-président* : M. E. Babelon.
Secrétaire : baron de Baye.
Secrétaire-adjoint : vicomte Delaborde.

M. A. Blanchet est élu trésorier.

M. Prou est réélu bibliothécaire-archiviste.

M. Germain Bapst, président sortant, est élu membre de la Commission des fonds.

M. Héron de Villefosse, membre sortant de la commission des impressions, est réélu.

M. A. de Barthélemy, membre sortant de la Commission des *Mettensia*, est réélu.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Ét. Michon, A. Hauvette et N. Valois lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. P. Vitry, M. Clerc et le comte de Lhomel au titre d'associé correspondant national.

On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux : M. P. Vitry, à Paris; M. M. Clerc, à Marseille, et le comte de Lhomel, à Montreuil (Pas-de-Calais).

Le comte de Loisne, associé correspondant national, faisant hommage de deux fascicules de l'Épigraphie du Pas-de-Calais, dont il est l'auteur, signale à l'attention de la Société plusieurs monuments sculptés, remarquables au point de vue de l'art, que l'on rencontre dans de petites églises des cantons de Lillers et de Norrent-Fontes[1]. C'est le monument de Jean du Mont, dans l'église de Mont-Bernenchon, daté de 1430, où le gentilhomme est représenté couvert de son armure, à

1. Arr. de Béthune.

genoux devant la Vierge assise dans une *cathedra* gothique, tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus. Saint Jean-Baptiste, patron du défunt, se tient derrière lui, et aux quatre angles de l'encadrement se voit l'écu de Béthune : d'*argent*, *à la fasce de gueules*, avec un *lion*, comme brisure, à l'angle dextre. Jean du Mont, dit Roland, écuyer, appartenait en effet à une branche cadette de la maison de Béthune, celle de Béthune-Carency, qui, on le voit, subsistait encore au xve siècle, contrairement à l'allégation de l'abbé Douay[1].

Dans le canton de Norrent-Fontes, il faut noter, à Lespesse, le monument d'un ancien curé, Pierre de Wimille, mort en 1494, et, à Lières, ceux des anciens seigneurs de ce village (1462 et 1561). Le bas-relief qui décore le second de ces monuments, placé dans la sacristie de l'église, compte parmi les plus délicats de la Renaissance et mérite, à ce titre, une mention spéciale.

Au centre d'un édicule à pilastres, architrave et fronton, le Christ debout montre de la main droite la plaie béante de son côté et tient sa croix de la gauche. A sa droite le défunt, agenouillé sur un prie-Dieu, porte sur une armure de plates une dalmatique aux bandes d'azur de ses armes; son heaume et ses gantelets sont devant lui; saint Jean-Baptiste, debout par derrière, semble le présenter au Rédempteur. A gauche du Christ, la femme du chevalier, en costume Renaissance, coiffée d'un béguin, est également agenouillée sur un prie-Dieu, un livre d'heures ouvert devant elle, sa patronne debout en arrière. Sur les deux pilastres qui encadrent la scène se détachent, en relief, les quartiers des défunts, et, sur le fronton de l'édicule à architrave finement sculptée, l'écu de Lières, supporté par deux lions, est timbré d'un heaume de face avec tête de biche pour cimier. Couronnant le tout, enfin, un ange tient une double cordelière, à laquelle est suspendu un écu losangé, *parti* aux armes des défunts : *Lières* et *Courteheuse*.

Il y a lieu de citer également les monuments de Jean de Framezelle et de Jacqueline Cloienault, dans l'église de

1. *Hist. généal. des branches de la maison de Béthune*, p. 65.

Saint-Hilaire (fin du xv[e] siècle), de François Hanon, dans le cimetière de Cottes[1] (1440), et, pour le xviii[e] siècle, celui d'Adrien de Melun[2] (1753), d'aspect imposant, dont les anges, plusieurs en marbre blanc, sont d'une expression et d'une facture dignes du ciseau de Coysevox.

M. Mareuse, associé correspondant national à Bègles, revient sur une communication faite par M. Mowat à la séance du 2 novembre (voy. plus haut, p. 313), à propos d'une enseigne en bois placée au-dessus de la porte de la maison n° 42 de la rue Galande et représentant le passage de la Seine par saint Julien. M. Mareuse fait observer que ce bas-relief n'a jamais été dans l'église de Saint-Julien-le-Pauvre ; il a, au contraire, toujours fait partie de la maison qui, à cause de cette enseigne, portait le nom de l'image saint Julien.

M. Émile Molinier, membre résidant, communique un dessin qu'il croit être un dessin original exécuté à l'occasion des changements apportés dans le costume des chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel au commencement du xvi[e] siècle.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit une note de M. G. Saige, associé correspondant national, sur une monnaie communiquée par M. Blanchet dans la séance du 26 janvier dernier :

« Il s'agit du type de l'archer que M. Blanchet a relevé sur des poteries trouvées dans le Tarn et qu'il rapproche de deux monnaies mérovingiennes, l'une de la cité des *Gabali*, c'est-à-dire de Javols (Lozère), l'autre attribuée à Bar (Corrèze).

« J'ignore quelles sont les raisons qui ont déterminé cette dernière attribution; mais, si elle était exacte, elle rendrait difficile à justifier l'opinion de M. Blanchet, qui verrait dans la représentation de l'archer un type local. Bar de Corrèze,

1. Section de Saint-Hilaire-Cottes.
2. Dans l'église de Cottes.

situé au nord-est de Tulle, est séparé des pays que baigne le Tarn par une grande étendue de la cité des Lemovices et par la cité des Arvernes dans toute l'épaisseur du massif du Cantal.

« Or, il existe dans la cité des *Gabali*, en plein Gévaudan, un lieu qui correspondrait parfaitement à la légende BARRO CΛITSO : c'est Barre des Cévennes, localité certainement antique, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Florac, à 14 kilomètres sud de cette ville.

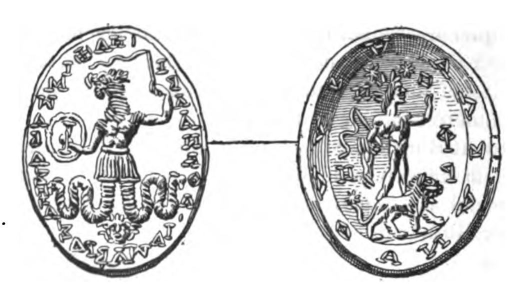
« Cette attribution, si rien ne la contredit, viendrait donc appuyer la conjecture de M. Blanchet et ferait de l'archer un type spécial aux *Gabali* et peut-être à leurs voisins immédiats, les Ruthènes. »

M. Mowat, membre résidant, présente, de la part de M. Ch. Dangibeaud, associé correspondant national à Saintes, la photographie d'un petit cheval et d'une pomme, en terre cuite blanche, qui ont été trouvés à Saintes dans une tombe gallo-romaine d'enfant et qui paraissent avoir servi de jouets. Il s'y trouvait d'autres objets qui ont dû être également à l'usage du petit défunt, tels qu'une assiette et des petits vases en terre rouge, un gobelet et deux flacons en verre. La pomme offre une particularité dont on ne s'explique pas facilement le but : elle est creuse et percée au sommet supérieur de cinq petits trous de la grandeur d'une tête d'allumette-bougie et, au sommet inférieur, d'un trou large d'un centimètre. Par le trou on pouvait, semble-t-il, introduire quelques menus cailloux ; l'enfant, en agitant la pomme, produisait un bruit qui l'amusait. Mais à quoi pouvaient alors servir les cinq petits trous? M. Mowat rappelle que, dans les fouilles de Toulon-sur-Allier, on a également trouvé un petit cheval en terre blanche avec quantité de statuettes d'autres animaux. (Voy. Payan-Dumoulin, *Antiquités gallo-romaines découvertes à Toulon-sur-Allier*, pl. IV, fig. 2.)

M. E. Babelon, membre résidant, communique les empreintes de deux pierres gravées que vient d'acquérir le

Cabinet des médailles et qui ont été trouvées sur le sol de la France.

La première est une intaille gnostique qui rentre dans la catégorie des abraxas. Elle est gravée sur ses deux faces.



Intaille gnostique du Cabinet de France.

D'un côté, on voit *Iao*, à tête de coq, les jambes terminées en serpents; il est armé de la cuirasse et du bouclier et il agite un fouet; au-dessous, une petite tête de Méduse, de face, entourée de serpents. Au pourtour on lit, en caractères grecs, une inscription rétrograde dans laquelle on retrouve quelques-uns des mots usités d'ordinaire dans les formules gnostiques :

ΑΒΛΑΝΑΘΑ ΙΑΩ ΑΒΡΑΣΑ ꟸΕ ΣΑΒΑΩ ΜΙΧΑΗ

Au revers est représenté le Soleil radié, debout sur un lion en marche, comme Jupiter Dolichenus; il étend une main comme pour bénir ou répandre la lumière; de l'autre main il tient son fouet et son manteau; au-dessus de sa tête, deux étoiles. Dans le champ, des lettres qui forment le mot ΝΟΦΗΡ. Sur la tranche taillée en biseau, le mot ΑΒΛΑ-ΘΑΝΑΒΛΑ.

La matière de cette intaille est le jaspe sanguin, qui est, avec le jaspe rouge ou brun et l'hématite, la gemme la plus ordinaire des Abraxas. Les mots *Ablanatha*, *Iao*, *Abrasax*, *Sabaoth*, *Michael*, *Nopher*, *Ablathanabla* (ou *Albanathalba*)

reviennent souvent sur cette catégorie de monuments, et plusieurs d'entre eux nous présentent, comme celui-ci, Iao à tête de coq, et même une divinité sur un lion. La tête de Méduse enfin joue un rôle important dans les opérations magiques, à cause de son aspect terrifiant, et l'usage qu'on en a fait à ce point de vue a laissé sa trace dans notre langue. M. Babelon cite, à ce propos, une pâte de verre du Musée de Namur qui représente une tête de Méduse en relief, sertie dans une monture de cuivre, sur laquelle est gravée, en un latin barbare, l'inscription suivante : PIRSIVS (*Persée*) CONCIDIRA CAPVD GORGONIS. En contemplant cette tête et en récitant certaines formules, le charme opérait et l'on était *médusé*.

La pierre gnostique acquise par le Cabinet des médailles, déjà intéressante par le sujet et par l'excellence de la gravure, l'est encore par le lieu de la découverte. En effet, elle a été trouvée durant l'été dernier par un maçon, à Corbeny (Aisne), dans les fondations d'un ancien prieuré transformé aujourd'hui en gendarmerie. Mme la marquise de La Tour du Pin La Charce, à qui M. Babelon doit ce renseignement, et qui s'intéressait à l'ouvrier, auteur de la trouvaille, ajoute dans sa lettre : « Le bourg de Corbeny est situé sur la route royale de Laon à Reims ; il est illustré par les pèlerinages de nos rois qui y venaient, après leur sacre, demander à saint Marcou, dont les reliques sont conservées dans la vieille église, le privilège de guérir les écrouelles. Les moines du monastère, ou plutôt les chanoines de Saint-Rémy de Reims, possédaient ce prieuré et faisaient le service religieux[1]. Comment la pierre gravée a-t-elle pu être déposée ou perdue dans ces fondations? C'est ce qu'il serait curieux de connaître... » Il n'y a probablement aucune relation directe entre la présence d'une pierre gnostique dans le sous-sol de l'église du prieuré de Corbeny et le passage des rois de France dans cette église pour y guérir des écrouelles ; il n'en est pas moins intéressant de constater cette coexistence, car il est

1. Voy. en particulier l'abbé Ledouble, *Corbeny et son prieuré*. Soissons, 1883, in-8°.

vraisemblable que notre jaspe sanguin a dû servir, encore au moyen âge, comme tant d'autres pierres gnostiques, à opérer des charmes et à guérir certaines maladies.

La seconde pierre gravée dont M. Babelon entretient la Société a été trouvée dans les environs de Moulins (Allier). C'est un jaspe brun formant le chaton d'une bague en élec-



Pierre gravée représentant saint Pierre et saint Paul.

trum ou vermeil. Elle représente les bustes en regard de saint Pierre et de saint Paul; au-dessus d'eux le monogramme chrétien ☧, et autour le mot grec ΑΝΟΥΒΙΩΝ, qui désigne le premier possesseur de la bague. Le nom Ἀνουβίων, en latin *Anubio*, est formé d'Ἄνουβις et, par conséquent, d'origine égyptienne; il a été porté notamment par un évêque arien dont parle Cassiodore (*Hist. tripart.*, III, 8).

Les bustes des apôtres Pierre et Paul sont remarquables en ce qu'ils remontent à une époque fort ancienne, certainement antérieure au ve siècle, comme l'indiquent le style de la gravure et les caractères iconiques. En comparant ces figures aux plus anciennes représentations chrétiennes de saint Pierre et de saint Paul, on voit qu'elles se rattachent aux types variés qui, au ive siècle, n'avaient pas encore achevé de se rapprocher puis de se confondre pour devenir en quelque sorte le type hiératique et traditionnel qu'a connu tout le moyen âge[1]. Le monogramme du Christ remplace le Christ lui-même, suivant un usage fréquent dans les premiers siècles et signalé spécialement par saint Augustin.

1. Voy. notamment l'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, p. 646.

M. Émile Molinier, membre résidant, fait remarquer, à propos de la première de ces pierres, qu'il y a, dans la collection Gay, un ancien émail cloisonné représentant une tête de Gorgone, ou de Méduse, qui a été publiée par M. Fröhner dans le *Philologus*. Cet émail a été attribué à tort au ve siècle; les procédés de sa technique ne permettent pas de le faire remonter plus haut que le VIIIe ou le IXe siècle.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Dans la séance du 4 mai 1898, M. R. Cagnat a présenté à la Société des Antiquaires de France[1] cinq nouveaux fragments de la célèbre inscription de Lambèse, connue sous le nom d'*Ordre du jour de l'empereur Hadrien aux troupes d'Afrique*. Conservée au Musée du Louvre depuis l'année 1891, cette inscription nous est parvenue en fort mauvais état et reste encore malheureusement très incomplète[2].

« Ces cinq nouveaux fragments ont été ramassés sur place à Lambèse par M. R. Cagnat, sous la conduite et sur les indications de M. Gonson, propriétaire à Batna, et offerts au Musée du Louvre pour être réunis aux autres morceaux.

« Il est utile d'en faire connaître le texte et d'indiquer avec soin la hauteur des lettres de chaque fragment. C'est un moyen assurément insuffisant, mais c'est un moyen, d'arriver à reconnaître à quelle assise du piédestal ils peuvent appartenir. Dès à présent, on peut les désigner à l'aide des lettres H, I, J, K, L pour faire suite aux désignations A à G données par le *Corpus*.

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1898, p. 219.
2. *Corp. inscr. lat.*, VIII, n. 18042 (= 2532). M. Cagnat en a donné une traduction française dans *L'armée romaine d'Afrique*, p. 159 à 162. On a trouvé en Bretagne en 1782, dans les murs de l'église de Jarrow, près de l'emplacement de *Segedunum*, première station militaire de la ligne de défense établie par Hadrien pour séparer les Romains des Barbares, deux fragments épigraphiques (*Corp. inscr. lat.*, VII, n. 498) qui paraissent appartenir également à une allocution militaire du même empereur. On sait qu'Hadrien visita la Bretagne en 122. Cf. Luigi Cantarelli, *Li scritti latini di Adriano imperatore*, p. 24.

« 1° H. — Haut. des lettres, 0m025 (*Inv.* MNC 2325) :

(*antica*, *laterculus dexter*)	(*latus dextrum*)
. . . . \	LICSALIIO . . . . *in*
. . . .	TELLEXI·\. . . *fuis*
. . . .	SETIS·NEC. . . . .
. . . .	TER·IACV*lationem* . .

« Fragment d'angle. La moulure gauche de la face latérale n'a pas de relief; elle est indiquée seulement par un double trait; c'est le seul fragment portant une moulure aussi plate. La moulure droite de la face principale est au contraire bien en saillie. La partie supérieure des quatre dernières lettres de la première ligne de la face latérale est brisée; pour la dernière, il peut y avoir doute entre V et O; je crois plutôt à un O. Sur la face principale il ne reste, à la fin de la première ligne, qu'un fragment de lettre provenant d'un M ou d'un A. Toutes les cassures sont récentes. Même hauteur de lettres que les fragments A et G.

« 2° I. — Haut. des lettres, 0m025 (*Inv.* MNC 2327).

« Ce fragment paraît renfermer la fin du dernier mot du fragment H :

\TIONE/ = *jacu[l]ationem*
■■■■
■■

« Cassé en sifflet; les cassures des côtés sont récentes; les autres sont anciennes. La surface est délitée; les lettres sont à moitié détruites. Au-dessous de cette première ligne, il reste la place de deux lignes avec des traces extrêmement fugitives du texte.

« 3° J. — Haut. des lettres, 0m025 (*Inv.* MNC 2326).

. . .*ten*ENT·ALTERA *manu*
*a*LTERAMANV . . . . . .

« Fragment de la partie supérieure d'une assise. Le lit de

pose est très apparent et il reste des traces du ciment qui reliait les deux assises. A rapprocher des fragments H et I. Toutes les cassures sont récentes.

« 4° K. — Haut. des lettres, 0^{m}025 à 0^{m}026 (*Inv.* MNC 2329). Les lettres de la première ligne ont 0^{m}04; cette ligne est séparée de la seconde par une marge de 0^{m}025 :

. . . . . .NA. . . .

. . . . .SDIESPO. . .

. . . . ■VVS■

« Les lettres de la première ligne appartiennent à un titre de paragraphe et, probablement, au nom d'un corps de troupes auxiliaires ou à un nom géographique; elles ont la même hauteur que les lettres de la première ligne du fragment D. Les cassures sont anciennes et le morceau a séjourné dans la terre.

« 5° L. — Haut. des lettres, 0^{m}02 (*Inv.* MNC 2328) :

■■■■

. . NON·I*ı* . . .

. . . BVS . . .

« La petite dimension des caractères indique que ce fragment appartient à une assise inférieure. Même hauteur de lettres que les fragments C, D, F. Les caractères de la première ligne sont impossibles à reconnaître; il ne reste qu'une faible trace du bas d'une lettre. Les cassures paraissent déjà anciennes. »

M. Héron de Villefosse ajoute ensuite qu'au mois de juillet dernier il a visité, avec les membres du congrès archéologique de Bourges, l'église de la Celle-Bruère (Cher) et que dans le mur de l'absidiole du nord il a remarqué un fragment de stèle romaine, encastré à l'envers, dont il ne reste plus que la partie basse portant ce mot :



Dans la cassure, on remarque le bas de plusieurs lettres appartenant à une ligne supérieure. L'inscription était gravée dans un cartel à queues d'aronde. Ce texte a été déjà publié, mais on l'a donné comme complet, tandis qu'il est fragmenté. Il serait intéressant de vérifier si la partie supérieure de la stèle ne doit pas être retrouvée, du moins en partie, dans un autre fragment placé à l'extérieur du mur sud et qui présente un buste humain fortement martelé. Dans le jardin du presbytère de la même commune se trouve un beau fragment d'architecture, orné de rinceaux, engagé dans la voûte d'une fontaine.

A peu de distance de la Celle-Bruère, au croisement de deux routes, se dresse le célèbre milliaire d'Allichamps. M. Héron de Villefosse, qui l'a examiné, saisit cette occasion pour protester contre les doutes émis sur l'authenticité de l'inscription par notre regretté confrère M. Lefort, associé correspondant national à Nohan (Cher)[1]. Il considère ce texte comme parfaitement antique.

Séance du 14 Décembre.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron J. de). *La crosse de saint Étienne de Perm* (xve s.). In 4°. (Extrait de la Revue de l'art chrétien, juillet 1898.)

Omont (H.). *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, t. IV. Paris, 1898, in-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Les peintres Van Oost à Lille, à propos d'un tableau lillois de notre collection.* Paris, 1898, in-8°.

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1878, p. 234-239.

M. Omont, membre résidant, dépose sur le bureau le premier fascicule du *Cartulaire de Gorze*, qui formera le second volume de la collection des *Mettensia*, fondée par Auguste Prost. La Société est reconnaissante à l'éditeur du Cartulaire, M. A. d'Herbomez, des soins qu'il a donnés à sa publication.

Correspondance.

Le président donne lecture d'une lettre de M. P. Vitry remerciant la Société de son élection au titre d'associé correspondant national.

M. Joseph Buche, professeur au lycée de Bourg (Ain), présenté par MM. A. de Barthélemy et l'abbé Thédenat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Bourg (Ain). Le président désigne MM. Héron de Villefosse, Michon et Cagnat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Jules Maurice, associé correspondant national, communique quelques monnaies nouvelles de Constantin le Grand, des Musées de Vienne et de Londres.

Une pièce d'or (*solidus*) du Musée impérial de Vienne offre au revers la légende SENATVS, et au droit DN CONSTANTINVS AVG. Une seule pièce, un médaillon d'or, est citée dans Cohen avec la même légende SENATVS. Le type est le même au revers. Constantin debout à gauche, en toge, tenant un globe et un sceptre court. Au droit, la pièce présente diffère : elle a pour légende : DN CONSTANTINVS AVG, avec la tête de l'empereur diadémée à droite et levant les yeux. Ce genre de tête est fréquent sur les monnaies tardives de Constantin et fait songer à la description d'Eusèbe (*Vita Constantini*, liber I, c. 31) : *in aureis nummis exprimi se jussit vultu in cælum sublato;* mais Eusèbe ajoute : *et manibus expansis*, ce qui ne s'est pas rencontré jusqu'ici.

L'inscription de l'exergue indique que notre pièce a été frappée à Nicomédie (SMN); elle n'a dû l'être, en raison de la légende du droit DN etc., que postérieurement à la défaite de Licinius en 324, et, en raison du type, l'empereur en toge, elle doit se rapporter à l'un des deux derniers consulats, en 326 ou 329. Elle doit donc se rapporter au sénat de Rome que Constantin flatta dès l'année 312 pour en obtenir le titre de Premier Auguste (Lactance, *De morte*, p. 44), et avec lequel il garda de bons rapports officiels, dont cette monnaie apporterait une nouvelle preuve. Un autre *solidus* du Musée de Vienne offre au revers la légende VIRTVS SAECVLI, qui est nouvelle sur les monnaies de Constantin. Cette formule et le type (un lion dans le champ regardant à gauche, au travers du champ la massue d'Hercule) sont païens, et, en raison de l'exergue TARL, la pièce est de la première moitié du règne de Constantin. Au droit, on lit CONSTANTINVS PFAVG en légende, avec sa tête laurée à droite. Cette pièce peut se rapprocher par le type des deux monnaies de bronze frappées avec les légendes (*Herculi conservatori. Caes.* ou *Victori;* Cohen, 274 et 276), l'une sous Constantin César et l'autre pendant les premières années de l'Auguste.

La légende du revers d'une pièce de bronze (denier) du Musée britannique, VMILITAS PVBLICA, n'était connue que par une description de Banduri (reprise dans Cohen, 756). Une femme est debout dans une galère, tenant une balànce et une corne d'abondance; derrière elle un soldat casqué tient un globe surmonté d'une victoire. L'*utilitas publica* est l'exemple d'une de ces personnifications qui ne sont ni chrétiennes ni païennes comme *temporum felicitas*, *ubertas saeculi*, qui se présentent fréquemment dans la seconde moitié du règne de Constantin et que l'on doit distinguer des formules païennes, telles que *Fortunae reduci*, qui ont été employées comme telles par des empereurs païens, par exemple Dioclétien et Maximien. La pièce est nouvelle comme type du droit : buste lauré à droite avec le manteau impérial, tenant un sceptre surmonté d'un aigle. La légende est IMP CONSTANTINVS PFAVG.

Une monnaie du Musée britannique, de bronze moyen

(*follis* du système de Dioclétien), frappée à Londinium PLN, est intéressante parce que, avec la légende ROMAE. AETER, elle est frappée sous Constantin César; on lit au droit FLVAL CONSTANTINVS NOBC. Le type du revers est Rome assise à gauche dans l'intérieur d'un temple à six colonnes, et au droit le buste lauré et cuirassé de Constantin à droite.

C'est en octobre 306 que Maxence s'empara de Rome à la suite d'un soulèvement populaire.

Pensant que les autres empereurs ne le laisseraient pas jouir en paix de sa conquête, il chercha, dès le début de son règne, à se rapprocher de Constantin. Une série de monnaies frappées à Rome et à Carthage en fait foi. Ce sont celles que Maxence fit frapper à l'effigie de Constantin comme à la sienne, avec *Conservator Africae suae* ou *Kart. suae* à Carthage, avec *Conservatores Vrb. Suae* à Rome. Constantin répond à ces avances en faisant frapper à Tarracone des *Conservatores Urb. Suae* à l'effigie de Maxence Auguste, et, on le voit ici, il fait frapper en même temps à Londres, en 306-307, une monnaie à *Romae Aeter(nae)* probablement déjà occupée par Maxence.

Une dernière pièce, denier de bronze du système de Constantin, au Musée britannique, offre une formule votive qui n'existait pas dans Cohen. Ce sont les VOTIS X MVLTIS XX de Constantin, qui sont placés dans une couronne de laurier. Au droit, la pièce présente IMP CFL VAL CONSTANTINVS et des lettres effacées qui doivent être AVG, avec sa tête laurée à droite.

M. Jules Maurice se réserve d'entretenir une autre fois la Société de la question des espèces monétaires (*follis*, denier, etc.) sous le règne de Constantin.

M. M. Prou, membre résidant, communique à la Société la reproduction de fragments d'étoffes anciennes, récemment découverts par M. l'abbé Chartraire dans le trésor de la cathédrale de Sens. Sur ces fragments d'étoffe de soie on voit figuré un épisode de la vie de Joseph, avec des légendes en lettres onciales grecques.

M. G. Schlumberger, membre résidant, insiste sur l'intérêt de cette découverte; deux seuls monuments de ce genre, et d'une époque beaucoup plus tardive, étaient jusqu'ici connus. D'après les sceaux, il serait porté aussi à attribuer aux VIIe ou VIIIe siècles la date de ces fragments, si l'on en peut juger par le caractère des légendes.

M. H. de la Tour, membre résidant, communique divers articles de revues et de journaux[1] concernant une médaille récemment achetée à Rome par M. Boyer d'Agen, et portant, d'un côté, une effigie du Christ accompagnée à droite et à gauche de caractères hébraïques, et de l'autre côté, une inscription, également hébraïque, disposée en cinq lignes.

Dans tous ces articles, accompagnés la plupart d'assez bonnes reproductions, la donnée est la même : ce serait là un monument hors ligne comme rareté et comme beauté. On aurait enfin découvert un portrait à peu près authentique de Jésus, et on se trouverait à coup sûr devant une figure des plus anciennes de l'ère chrétienne.

M. H. de la Tour communique, en même temps que ces articles, un autre exemplaire de la même pièce, mieux conservé et appartenant à la Bibliothèque nationale.

Dédaignée par les amateurs, cette médaille, quoique fort commune, restait à peu près ignorée[2]. Elle ne méritait pourtant ni ce mépris, ni cet oubli; et il faut remercier M. Boyer d'Agen de l'avoir rendue presque célèbre.

Toutefois, ce type du Christ est loin de remonter aux « premiers temps apostoliques », et on aurait tort de croire à « une frappe fort antique. » Cette médaille a été simplement coulée à l'époque de la Renaissance, et elle n'est pas

1. *La Vie illustrée*, t. I, 1er déc. 1898. — *La France illustrée*, 3 déc. 1898. — *Le Gaulois du dimanche*, 1er déc. 1898. — *Le Soleil du dimanche*. — *Le Petit Bleu*. — *La Libre Parole*. — *Le Temps*. — *Le Matin*, etc.

2. Armand n'en parle pas dans son excellent livre sur *Les médailleurs italiens*. M. Schwab, toutefois, l'a très sommairement décrite en 1892 dans son travail sur *Les médailles à légendes hébraïques*. (*Rev. num.*, 1892, p. 253.)

antérieure au XVIe siècle. Elle appartient à un petit groupe de pièces très intéressantes, portant toutes le même buste du Christ, de profil, d'un type très particulier et d'un style nettement caractérisé. Ce type est une création de l'école milanaise, et peut-être, si l'on tient compte de certains rapprochements [1] et de divers indices [2], pourrait-on en attribuer la paternité à Léonard de Vinci lui-même.

Ce qui est certain, c'est que le buste de notre médaille fut exécuté par un maître milanais, Giovan-Antonio Rossi, qui modela en 1558 la magnifique pièce de Henri II, roi de France [3], et qui fut l'un des plus excellents graveurs et médailleurs de la Renaissance. La comparaison avec une médaille gravée par ordre de Pie V [4], en souvenir des nombreuses conversions d'Israélites qui signalèrent son pontificat, et sur laquelle se voit le même buste du Christ, signé par Rossi, ne laisse subsister aucun doute sur cette attribution.

Ce nouveau type du Christ, très légère variante du type traditionnel, eut un succès durable. Il influença heureusement les médailleurs du XVIIe siècle, qui le modifièrent en se l'appropriant, et il frappa aussi Rubens, qui semble s'en être inspiré pour son Christ de la Résurrection de Lazare.

Notre médaille fut modelée et coulée sous le pontificat de Pie V, pour commémorer, tout comme la pièce gravée, les nombreuses conversions qui se produisirent alors, notamment parmi les Israélites, et dont l'une des plus marquantes fut celle d'un grand rabbin.

Il y a plus : de la comparaison avec la pièce gravée, dont on connait avec certitude la destination [5], et surtout de la profession de foi chrétienne inscrite en langue hébraïque à

1. Notamment avec un dessin attribué à Léonard de Vinci et conservé au British Museum.

2. Voy. le petit médaillon gravé par Raphael Morghen d'après une miniature attribuée à Léonard et conservée dans la collection Trivulzio à Milan. (Gravure communiquée par M. Ravaisson.)

3. *Trésor de numismatique*, *Médailles françaises*, 1re partie, pl. XI, n° 6.

4. Armand, *Les médailleurs italiens*, 2e éd., t. I, p. 244, n° 4.

5. Bonanni, *Numismata pontificum*, t. I, p. 292.

son revers, on doit conclure que, suivant un usage longtemps observé à Rome[1], ce petit monument fut distribué aux nouveaux convertis, et à ceux spécialement qui avaient abjuré le judaïsme. Ces derniers pouvaient se servir de cette pièce comme d'un objet propre à exciter la piété, et en même temps comme d'une tessère de ralliement et d'un signe non équivoque de conversion.

Ainsi donc, cette médaille, naguère méprisée des amateurs et inconnue des numismatistes, tirée de l'oubli pour être parée un instant de titres fabuleux, aura maintenant son acte de naissance, sa généalogie, ses titres de noblesse, et devant elle, les portes des médailliers ne refuseront plus de s'ouvrir.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, explique que le dessin de Léonard de Vinci conservé au British Museum et dont M. de la Tour vient de présenter une photographie a été très retouché et se rapprochait plus qu'à présent du type des médailles en question.

M. de la Tour continuera ses recherches pour déterminer le modèle original de la tête de Christ reproduite sur cette médaille.

M. Caron, associé correspondant national, communique une série de pièces inédites sur la construction des Tuileries, depuis 1563 jusqu'en 1570, qui proviennent du minutier de Me Fauchey, successeur médiat de Me Yvert, notaire de la cour, et qui avaient jusqu'ici échappé aux recherches des historiens des Tuileries.

M. Léon Germain, associé correspondant national, a envoyé la communication suivante :

« En sa séance du 13 juillet (*Bull.*, 1898, p. 275-281), la Société des Antiquaires de France a entendu la lecture d'une très intéressante communication de M. G. Tholin. Il s'agissait d'un médaillon en plomb représentant, au droit, sur un

1. Cf., par exemple, la médaille de Grégoire XIV, publiée dans le *Trésor de numismatique*, *Méd. des Papes*, pl. XX, n° 11.

champ damasquiné, le buste du Christ, tourné à dextre, avec le nimbe crucifère, et accosté des lettres I N (évidemment *Jesus Nazarenus*); le revers offre une inscription hébraïque, que M. Tholin croyait pouvoir traduire de la sorte : ***Isaia(s) Malar, ingressus in pacem, sive ex homine factus vivus***, soit : « Isaïe Ma(i)llard (?), entré en paix, ou d'homme « (qu'il était) fait vivant. »

« L'auteur ajoutait que l'inscription lui paraissait se rapporter à une sépulture protestante. Toutefois, le compte-rendu de la séance mentionne, sans les spécifier, des objections faites à cette traduction par M. S. Berger (p. 281; cf. p. 282).

« En cet état de cause, il y a peut-être intérêt à faire connaître une médaille analogue, quoique plus petite, que je possède, me venant de M. Jules Rouyer, l'éminent numismatiste récemment décédé.

« En bronze, pesant 33 gr. et mesurant environ 0m044 de diamètre, elle représente au droit le Christ, d'une manière semblable; mais la tête, plus arrondie, est posée sans la même raideur hiératique; la barbe est à peine indiquée, tandis que la chevelure se développe davantage; le buste, plus allongé, artistement drapé, descend à l'avant jusqu'au bord de la médaille, et, particularité très curieuse, il ne reste, du nimbe crucifère traditionnel, que la croix : on en voit trois branches, dont les bouts sont *ancrés*. De plus il y a cette légende commençant au bas : XPS· REX· VENIT· IN· PACE· ET· DEVS· HOMO· FACTVS· EST. — Au revers, dans un champ légèrement concave, bordé d'un filet très saillant, existe une inscription hébraïque, identique à celle du médaillon présenté par M. Tholin.

« Ce médaillon n'est donc pas unique dans son genre, et tout à fait personnel. Outre ma médaille, je crois pouvoir, sans me tromper, en citer une autre analogue qui existe au Musée de Poitiers; la traduction du texte hébraïque qui en a été publiée ne concorde guère avec celle qu'a donnée M. Tholin. Ce petit monument de numismatique religieuse a été décrit de la manière suivante :

« Médaille en cuivre de 0m035 de diamètre. Sur la face, le

« Christ, de profil à droite, cheveux longs, sans oreille appa-
« rente, barbe courte, robe à encolure ronde et manteau ; dans
« le champ, son nom en hébreu : *Adonaï Jesus*. Au revers, ins-
« cription hébraïque sur cinq lignes, sans points-voyelles,
« que M. le chanoine Chabauty traduit ainsi : *Messias agnus*
« *venit pro salute mea; voluntarie purgavit et absorbuit scelus*
« *meum cruce*[1]. »

« Mais quel est exactement le sens de l'inscription hébraïque inscrite sur ma médaille et sur le médaillon de M. Tholin? Pour le savoir, j'ai eu recours à l'obligeance de M. Isaac Bloch, grand-rabbin de Nancy, qui a bien voulu me donner la traduction suivante :

le Messie
roi vint en
paix et lui d'homme
fait
vivant

« Ce texte n'est pas très correct : outre le mot altéré *veou* pour *vehou* (ligne 3), il s'en trouve deux qui sont divisés d'une ligne à l'autre, ce qui, en hébreu, ne se fait jamais.

« Mais il semble bien évident que cette inscription doit avoir un sens pareil à celui de la légende latine du droit de la médaille; la première proposition est identique, car le mot *Messias* est l'équivalent hébreu du grec Χριστός = Oint. La seconde proposition concorderait assez bien, si l'on pouvait traduire *homo* au lieu de *ex homine*. Mais, puisque l'auteur de l'inscription hébraïque a fait des erreurs grammaticales patentes, il a pu de même, par connaissance insuffisante de la langue biblique, commettre un contre-sens de syntaxe[2]. — Quoi qu'il en soit, il n'existe pas, dans toute

1. Mgr X. Barbier de Montault, *Le prototype des figures similaires du Christ à Poitiers, Oiron et Thouars*, p. 56. Le rapprochement de la médaille que je possède aujourd'hui avec la description de celle de Poitiers m'a été suggéré par M. J. Rouyer, ce qui lui donne d'autant plus d'importance.

2. M. H. Dannreuther, pasteur à Bar-le-Duc, avec lequel j'ai eu

cette inscription, de nom de personne tel que *Malar;* et le premier mot n'est nullement le nom d'Isaïe; il signifie : *le Messie.*

« Maintenant, doit-on attacher à ces médailles un caractère protestant? Je ne le crois pas. La légende de ma médaille est l'une de ces formules, pour ainsi dire talismaniques, que l'on employait contre les démons, notamment au sujet des orages, dont il paraît que le peuple, au moyen âge, avait une si grande frayeur. Par suite, on la trouve fréquemment sur les cloches. Je l'ai étudiée à propos de celles de Saugues, il y a huit ans[1], époque à laquelle je commençais à m'occuper des formules campanaires; mais, depuis ce temps, j'ai recueilli bon nombre d'exemples nouveaux de ce texte, sur lequel il serait trop long de m'étendre ici. La nature même de cette formule me détourne de croire qu'elle ait pu être adoptée par des protestants[2].

« M. de La Tour (p. 281) pense que le médaillon de M. Tholin est du XVIIe siècle plutôt que du XVIe et incline à croire qu'il a été modelé par un artiste italien. Sur ma médaille la physionomie plus expressive, beaucoup plus douce du Christ me semble pourtant avoir aussi un caractère italien; M. J. Rouyer croyait cette pièce du XVIe siècle. Comme le médaillon a été trouvé à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), M. Tholin a pensé qu'il pourrait être l'œuvre d'un artiste de Bordeaux, « d'où sortaient des sculpteurs capables d'orner magnifiquement le château de Cadillac. » Le champ des hypothèses étant ainsi ouvert, me permettra-t-on d'y entrer?

occasion de m'entretenir des médailles dont il s'agit, adopte entièrement la lecture proposée par M. le grand rabbin de Nancy, mais suppose que la dernière ligne, au lieu du mot *hai* (vivant), devait offrir le tétragramme *IHVH = Dieu.*

1. *Les anciennes cloches de Saugues* (*Haute-Loire*). Nancy, 1890, in-8°, p. 9-16.

2. M. H. Dannreuther m'écrit : « Je crois que l'on ne peut guère attribuer une origine protestante à ces talismans. Ce genre de superstition est assez en dehors des usages huguenots. Les méreaux connus n'offrent rien d'analogue. »

« Vers 1604, travaillèrent à Cadillac Jean et Joseph Richier, petits-neveux du célèbre sculpteur de Saint-Mihiel, Ligier Richier, qui, sur la fin de sa vie, comme presque tous les artistes de l'époque, embrassa la Réforme[1]. Vers la même époque, Jacob Richier, petit-fils de Ligier, se rendait dans le Dauphiné auprès de son coreligionnaire le futur connétable de Lesdiguières, pour décorer son fameux château de Vizille; il y créait l'admirable grand médaillon de la marquise de Treffort[2]. Un peu antérieurement, à Metz, un Jean Richier, frère de Jacob, avait fait les quatre petits médaillons ovales représentant ses parents et ceux de sa femme[3]; on connaît aussi de lui le curieux médaillon figurant Pierre Joly, procureur général de Metz[4]. Semblablement, Jean et Joseph Richier n'auraient-ils pas aussi eu l'idée, à Cadillac, de modeler quelque médaille chrétienne, et l'évolution religieuse de leur famille ne devait-elle pas les porter, comme tant d'autres Réformés, à étudier la langue de l'Ancien Testament?

« Mais, je le répète, il ne me semble pas que ces médaillons aient été faits à l'usage des protestants; et le gra-

1. Voy. mon opuscule, *Les dessins de Jean et de Joseph Richier, de la collection Bonnaire* (Nancy, 1893, in-8°, 16 p.). — Cf. ma note, *Les artistes lorrains au service du duc d'Épernon*, dans le *Journal de la Soc. arch. lorr.*, 1895, p. 89-91.

2. N. Rondot, *Jacob Richier, sculpteur et médailleur* (1608-1641). Lyon, 1885, gr. in-8°, 19 p., 1 pl. phototyp. — Cf. mon article, *Jacob Richier, sculpteur lorrain* (extr. du *Nancy-Artiste*, 16 janv. 1887), gr. in-8°, 4 p., 1 pl. lithogr. par M. G. Save.

3. Voy. mon travail, *La famille des Richier* (extr. des *Mém. de la Soc. des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, t. IV). Bar-le-Duc, 1885, in-8°, p. 18-20. — Dans le même temps, ces quatre médaillons ont été publiés par M. N. Rondot, *Jean Richier, sculpteur et médailleur*, dans la *Revue numismatique*, 1885, p. 183-186, avec 1 pl.

4. Voy. mon article, *Médaillon de Jean Richier représentant Pierre Joly, procureur général de Metz, mort en* 1622, dans la *Revue numismatique*, 4e trim. 1888. — Voy. aussi (*Journal Soc. d'arch. lorr.*, 1889, p. 85-88) mon article, *Jacob et Jean Richier, petits-fils de Ligier Richier*, d'après le livre de M. Edmond Maignien, *Les artistes grenoblois*... Grenoble, 1887.

veur de l'inscription hébraïque, où l'on compte tant de lettres estropiées, devait être ignorant de la langue mystérieuse qu'il employait pour rendre son talisman moins banal.

« J'ajouterai encore que, si j'ai toujours refusé de voir en Ligier Richier un élève de Michel-Ange, je crois en revanche que ses petits-fils et petits-neveux ont dû connaître l'Italie et en subir l'influence.

« Je ne veux pas m'acheminer plus loin dans ce domaine des suppositions; mais il m'a paru intéressant d'ajouter quelques éléments précis au problème posé. En tous cas, il était nécessaire de rattacher le médaillon à ses similaires, de rectifier la traduction proposée du texte hébraïque et d'en faire remarquer la relation avec une formule chrétienne du moyen âge, usitée contre les puissances du mal.

« *P.-S.* — Une quatrième médaille, rentrant dans la série dont il s'agit, vient, paraît-il, d'être retrouvée à Rome; l'on y aurait vu un antique de haute importance iconographique. C'est ce qui ressort surtout du titre de l'article suivant, reproduit dans le journal de Bar-le-Duc : *l'Indépendance de l'Est*, du 2 décembre dernier, journal qu'a eu l'obligeance de me communiquer M. H. Dannreuther :

« *Un portrait de Jésus retrouvé à Rome.*
« *La Vie illustrée.*

« En fouillant dans le tas de vieux sous romains dont les
« juifs du ghetto[1] encombrent chaque mercredi le marché
« de Campo dei Fiori[2] à Rome, M. Boyer d'Agen, naguère,
« crut reconnaître la figure du Christ sur une médaille au
« métal incertain que la patine ou la crasse, plutôt que l'usure,
« avaient recouverte antérieurement. Il demanda le prix du
« *pezaccio* en question.

1. Le chroniqueur paraît être en retard. Il y a déjà plusieurs années que le ghetto judaïque a été entièrement rasé.

2. Je regrette de n'avoir pas rencontré ce spectacle remarquable : le marché du *Campo de' Fiori* encombré de tas de vieux sous romains !

« *Due soldi*, fit le juif sans même regarder la pièce.

« . . . .[1]

« Sur la face est inscrit, en hébreu, le nom de Jésus. Au revers, on lit une légende hébraïque dont la traduction littérale est celle-ci : « Le Messie, le Roi viendra en paix; il « est la lumière des hommes incarnée, vivante. »

M. S. Berger, membre résidant, met sous les yeux de ses confrères l'original de la médaille de M. L. Germain et un moulage du médaillon de Sainte-Livrade, qu'il doit à l'obligeance de M. Tholin.

Il est heureux de constater que la communication de M. L. Germain a fixé définitivement, sauf examen du détail, la transcription de la légende hébraïque et le caractère des divers monuments qui la portent; qu'il s'agisse d'un talisman ou bien plutôt d'une médaille destinée à être distribuée aux juifs baptisés, nos monuments n'ont en tous cas rien à faire avec le protestantisme. A cet égard, ce qu'il y a de moins bien établi dans l'excellente communication de M. L. Germain, c'est l'intervention du nom des artistes de la célèbre famille des Richier. Au reste, les monuments de cette espèce sont moins rares qu'on ne pouvait croire au premier moment. Le Cabinet des médailles possède une pièce de ce genre, et d'autres se trouvent dans des collections particulières. Quant à la médaille du Musée de Poitiers, M. Berger en a sous les yeux une reproduction, due à l'obligeance de M. Dupré, conservateur-adjoint du Musée, de laquelle il résulte que la traduction qui a été donnée de l'inscription hébraïque du verso, et qu'a reproduite M. L. Germain, était en partie erronée. La médaille de Poitiers est presque absolument semblable à celle qu'a publiée M. Boyer d'Agen[2]. Elle porte également au recto, des deux côtés de la tête du Christ, les lettres *aleph* d'un côté, *iod schin* et *iod* de l'autre, lettres encore insuffisamment expliquées (on a voulu y voir une transcription fautive du nom de Jésus).

1. Cette ligne de points existe dans l'original.
2. *La Vie illustrée*, 1er déc. 1898 (p. 82).

La question n'est pas nouvelle. Les savants suisses et allemands du xviie siècle ont étudié divers monuments de la même famille. L'un, publié par J.-H. Hottinger, était une médaille en argent qui portait une inscription qui se traduit ainsi : « Le Messie roi est venu en paix; Dieu a été fait homme. » Une médaille qui appartenait à C. Waser portait une inscription qui peut se traduire : « La lumière s'est incarnée et a été faite vivante. » Une troisième, dont Hottinger possédait deux exemplaires, l'un en argent et l'autre en plomb, semble avoir été du même type que celle de M. Boyer d'Agen ou que celle du Musée de Poitiers (on ne mentionne pourtant pas, peut-être par oubli, les deux dernières lettres de l'inscription). L'auteur ancien auquel M. Berger emprunte ces détails traduit ainsi l'inscription de cette dernière médaille : « Le Messie roi est venu en paix; il a été fait lumière, d'homme qu'il était[1]. » Cette traduction ne semble pas parfaitement juste.

Quoi qu'il en soit des détails de transcription et de traduction (en particulier à la fin, qui est assez obscure), le sens général de l'inscription hébraïque dont nous avons plusieurs exemplaires n'est pas douteux. Il faut probablement la lire ainsi :

« Le Messie roi est venu en paix; la lumière s'est incarnée et a été faite vivante. »

On voit combien nous sommes loin des publicistes qui, ces jours mêmes, ont célébré la découverte de « la plus ancienne image de Jésus-Christ. »

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait une communication au sujet d'un coffret-reliquaire conservé au trésor de l'église abbatiale de Quedlinburg (Saxe prussienne). Cet objet se compose de trois parties bien distinctes : d'abord quatre plaques en ivoire, du xe siècle, sur lesquelles sont figurés les apôtres et les signes

1. J. Fabricius, *praes.* J. Reiske, *De imaginibus Christi factis juxta Lentuli epistolam ac Nicephori descriptionem aut per numismata.* Thèse d'Iéna, 1672.



du zodiaque; ensuite, une remarquable monture en or, couverte de filigranes, d'émaux et de pierreries; enfin une plaque de fond, en argent niellé, sur laquelle sont gravés des personnages et des inscriptions. Une de ces inscriptions prouve que la monture du coffret a été exécutée par ordre de l'abbesse Agnès II (1184-1203).

M. Mowat, membre résidant, revenant sur sa précédente communication relative à une terre cuite gallo-romaine en forme de pomme creuse et percée, en propose un essai d'explication. Il rappelle qu'un trou d'un centimètre est ménagé à la partie inférieure, c'est-à-dire à la naissance du pédoncule, et que cinq trous plus petits (deux ou trois millimètres) sont répartis à la partie opposée, autour du sommet du fruit. Cette disposition des orifices caractérise précisément la pièce mobile que les jardiniers adaptent au bec de leur arrosoir pour déterminer la dispersion de l'eau en gouttes de pluie. M. Mowat conjecture que, dans l'antiquité, on a fait usage d'arrosoirs tantôt en bronze, tantôt en terre cuite; il pense que la pièce qui porte encore le nom de *pomme d'arrosoir*, sans doute par une réminiscence de son ancienne forme artistique, car les anciens ne dédaignaient pas de décorer les ustensiles les plus vulgaires, que cette pièce, dit-il, s'emmanchait au bec du vase préalablement entouré d'étoupes pour maintenir solidement l'attache sans cependant risquer de faire éclater la terre cuite. Bien que cet objet, trouvé dans une tombe d'enfant, ne fût point par destination un jouet proprement dit, le petit défunt s'en était peut-être amusé de préférence, et, pour cette raison, les parents l'avaient mis dans la sépulture avec d'autres objets à son usage personnel.

Si l'explication proposée est juste, la pomme d'arrosoir découverte à Saintes serait jusqu'à présent le seul spécimen antique connu; on n'est même pas sûr du nom qui lui était donné. M. Lafaye a résumé en quelques mots[1] le peu de

1. Daremberg et Saglio, *Dict. des ant. gr. et rom.*, V, 287, v° *Hortus*.

renseignements que l'on possède sur ce sujet : les anciens devaient connaître l'usage de l'arrosoir; la « pluie » que le jardinier répandait sur les plantes ne peut pas avoir été produite autrement; cependant, il n'y a pas de terme technique qui désigne cet instrument; il est probable qu'on l'appelait *alueus*, *alveolus*, *urceus*.

Séance du 21 Décembre.

Présidence de M. Germain Bapst, président.

Ouvrages offerts :

Caix de Saint-Aymour (vicomte de). *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Oise.* Paris, 1898, in-8°.

Chevallier (chanoine Ulysse). *Les nominations épiscopales du XIIIe au XVe siècle.* Lyon, 1898, in-8°. (Extrait de l'*Université catholique.*)

Dechelette (Joseph). *Une médaille de Charles VII découverte en 1752 à Châteauneuf (Saône-et-Loire).* Paris, 1898, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique.*)

— *Le bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois.* Paris, 1898, in-8°. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Eude (Émile). *Lettre adressée à Christophe Colomb.* (*Le Cosmos*, n° du 3 décembre 1898.)

Travaux.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, donne des renseignements sur les récentes fouilles exécutées au Forum romain.

On a, ces derniers temps, fait au Forum une série de travaux dont le but est de remettre en place, sur les monuments auxquels ils appartiennent, les fragments de sculpture et d'architecture épars sur le Forum.

On vient de reconstituer un autel, couvert d'un édicule, dont les deux colonnes et le fronton, avec son inscription,

gisaient sur le sol. Cet autel était dans la petite cour qui s'étend devant le temple de Vesta et la maison des Vestales, à côté de la porte de cette maison.

On a ensuite déchaussé le soubassement circulaire du temple de Vesta, et, à une certaine profondeur, on a trouvé une chambre souterraine rectangulaire, avec murs en briques bien construits. Quel en était l'usage? Était-ce un trésor? Était-ce le *penus Vestae* dont l'emplacement n'a pas encore été déterminé avec certitude? Il serait prématuré de faire des conjectures sur ces premiers renseignements.

On a également achevé le déblaiement de la façade du temple de César, et, dans l'hémicycle qui y a été ménagé, on a reconnu l'existence d'une base. Cette base supportait-elle la colonne avec l'inscription *parenti patriae* ou l'autel de César, relevés par Auguste?

Les travaux sont exécutés par M. Boni, architecte, sous la direction d'une commission composée de MM. Gatti, Huelsen, Lanciani, Sacconi.

M. l'abbé Thédenat lit ensuite une note de M. l'abbé Marchand, associé correspondant national, sur les *Poypes* de la Bresse :

« On s'est mépris en réunissant, sous une même donnée, les poypes et les tumuli. Il n'y a pas de corrélation entre les deux espèces de monuments.

« Les tumuli, en général, sont des tombeaux; ils remontent aux temps néolithiques.

« Les poypes sont des ouvrages militaires propres aux temps féodaux.

« Le mot *Poypia* est local. Il n'est usité, je crois, qu'en Bresse et en Dauphiné. Il a la même signification que *Mota*. A la prestation de serment de 1272, Pierre de Sermoyer reconnut tenir d'Amédée de Savoie, sire de Bâgé, *Motam seu Poypiam quam habet apud Salmoya*. Cette remarque est importante, car c'est la spécialisation de ce terme qui, en déroutant les observations, est la première, sinon l'unique cause des difficultés auxquelles nos buttes factices de la Bresse ont donné lieu.

« Or, les mottes sont connues partout, en France et à l'étranger. En quoi consiste donc exactement la motte ou poype?

« Jean de Colmieu, archidiacre de Térouanne en Artois, en a laissé, dans la vie du bienheureux Jean Ier, évêque de cette ville, une description détaillée et précise.

« Elle est due à un accident, qui aurait pu avoir des suites graves, survenu au saint prélat. Il se trouvait à Merck, entre Ypres et Dixmude, en Flandre; la confirmation terminée, il se rendit au château, situé sur une motte, près de l'église, pour changer de vêtements et bénir ensuite le cimetière. Il revint bientôt. On se pressa sur son passage. Mais, sous le poids de la foule, le pont-levis céda, et l'évêque fut précipité, avec ses trop zélés diocésains, pêle-mêle dans le fossé, profond de plus de trente-cinq pieds. Dieu aidant, il en sortit sain et sauf, ainsi que la plupart de ceux qui avaient été entraînés avec lui dans sa chute.

« Quum ante fere xv quam decederet annos, » dit le narrateur, « sollicitudine pastorali dioecesim suam lustraret « contigit ut in villâ, cui Merchem vocabulum est, hospitii « mansionem haberet. Erat autem, secus atrium ecclesiae, « munitio quaedam — quam castrum vel municipium dicere « possumus — valde excelsa, juxta morem terrae illius, a « domino villae ipsius a multis retro annis extructa.

« Mos namque est ditioribus regionis hujus et nobilioribus, eo quod inimicitiis vacare soleant exercendis et caedi- « bus ut eo modo ab hostibus maneant tutiores et potentia « majore, vel vincant pares, vel premant inferiores, terrae « aggerem quantae celsitudinis praevaleant congerere, eique « fossam quam late patentem, multamque profunditatis alti- « tudinem habentem circumfodere, et supremam ejusdem « aggeris crepidinem, vallo ex lignis tabulatis firmissime « compacto, undique vice muri circummunire, turribusque, « secundum quod possibile fuerit, per gyrum dispositis, « intra vallum, domum, vel, quae omnia despiciat, arcem « in medio aedificare, ita videlicet ut porta introitus ipsius « villae non nisi per pontem valeat adiri.

« Qui (pons) ab exteriori labro fossae primum exoriens est

« in processu paulatim elevatus, columnis que binis et binis, « vel etiam trinis altrinsecus per congrua spatia suffixis, « innixus, eo ascendendi moderamine, per transversum fos- « sae, consurgit, ut supremam aggeris superficiem coae- « quando oram extremi marginis ejus, in ea parte limen « prima fronte contingat[1]. »

« La citation est longue, mais son importance est considérable dans la question des poypes et elle est demeurée si obscure jusqu'ici qu'il fallait la reproduire entièrement. L'argument est, en effet, sans réplique.

« J'en essaye maintenant la traduction.

« Environ quinze ans avant son décès, le prélat vaquait, avec sa sollicitude habituelle, à ses devoirs d'évêque. Le cours de ses visites le conduisit en la ville de Merck, où il séjourna. Or, près de l'entrée de l'église, se dressait un ouvrage de guerre — que nous pouvons appeler château ou municipe. — Fort élevé, selon la coutume du pays, il avait été construit, depuis bien longtemps, par les seigneurs du lieu.

« Car il est d'usage, dans ces contrées, à cause des guerres meurtrières qu'ils se font entre eux, que les riches et les nobles, pour se mieux défendre contre les attaques de leurs ennemis, vaincre avec plus de certitude ou opprimer leurs vassaux, érigent des monticules en terre, aussi hauts qu'ils peuvent. Ils creusent autour des fossés largement ouverts et très profonds. Au lieu d'être protégé par un mur, le bord intérieur des fossés est défendu par un retranchement fait de pièces de bois solidement maintenues ensemble. On renforce, si c'est possible, cette palissade par des tours, élevées de distance en distance, et, au milieu du monticule, on construit une maison, ou plutôt une citadelle, d'où la vue s'étend fort loin à l'entour. Tout est disposé pour qu'on ne puisse arriver à la porte d'entrée du château que par le pont. Celui-ci prend naissance au bord extérieur du fossé. Il s'élève peu à peu, supporté par des poteaux, appariés deux à deux ou trois à trois, se faisant vis-à-vis et plantés à des inter-

1. *Acta Sanct.*, Jan. II, 794, éd. 1643.

valles convenables. Son relèvement, sur le travers du fossé, est en pente douce et combiné de telle sorte qu'il arrive au sommet du tertre, tenant le bord d'avant de sa chaussée au niveau du seuil de l'entrée à laquelle il conduit.

« Telle est bien la poype de la Bresse que nous représentent les comptes de nos anciennes châtellenies, avec sa turgescence conique, ses fossés, ses palissades en bois, son pont-levis et son donjon.

« Ainsi, pour ne parler que de la poype de Pont-de-Vaux, il est question, en 1287-93, d'un achat de douze bateaux de pierre, à Tournus, pour la murer. On y construit un *chafallum*, balcon ou tourelle en bois; on la couvre en tuiles et on l'entoure de fossés. Les fossés sont curés en 1296-99; ils ont vingt pieds de largeur. Les comptes de 1354-56 mentionnent des réparations et des fortifications en bois, exécutées à ladite poype, et le comte de Savoie s'y fait bâtir un château. De 1361 à 1364, elle est pourvue d'une bastille et il est, en même temps, fait rapport du creusement de nouveaux fossés, de la plantation d'une palissade, garnie d'épines, de 191 toises de développement, et de l'établissement d'un pont-levis.

« En 1366, le bailli de Bresse, Humbert de Corgenon, fit transférer à l'intérieur de la ville et rebâtir, sauf la toiture, aux frais des habitants, la maison du comte, *qui était jadis au milieu de la poype*[1].

« Il se peut que, dès cette époque, c'est-à-dire vers le milieu du XIVe siècle, le régime féodal touchant à sa fin, les seigneurs aient abandonné les poypes, devenues inutiles, et laissé le mystère les envelopper peu à peu de ses ombres.

« La grande valeur du texte que nous venons de transcrire repose sur son ancienneté. Jean de Térouanne et son biographe vivaient en pleine anarchie féodale. Élu en 1099, le saint évêque mourut le 27 janvier 1130. Quant à son historien, après avoir été chanoine régulier de Saint-Martin d'Ypres pendant seize ans, il devint archidiacre de Térouanne et fut, durant quatorze ans, le collaborateur du bienheureux.

1. *Arch. dép. de la Côte-d'Or*, Invent.

Il en écrivit la biographie neuf mois après que la mort en eut fermé la tombe.

« Jean de Colmieu a été témoin des faits qu'il raconte. L'autorité de son récit est donc incontestable.

« Mais il nous faut faire connaître, au moins sommairement, les mœurs violentes, dont le système de fortification représenté par les poypes était la résultante. Nous interrogeons encore les *Acta*. Au livre II de la vie de saint Arnulphe, évêque de Soissons, Liziard en expose, précisément, le tableau dans les Flandres.

« En certains lieux, que dis-je, à travers tous les pays fla-« mands, écrit-il, les massacres et l'insatiable ardeur à « répandre le sang troublent chaque jour l'ordre et la tran-« quillité. C'était à Bruges et dans la Flandre centrale, au « bourg d'Ardenbourg, que sévissaient, avec le plus de fureur, « la rage du meurtre et la vengeance. On s'y délectait de voir « couler le sang et on considérait comme une lâcheté ou une « faiblesse de ne le point verser, ne fût-ce qu'un seul jour. « Le père épargnait à peine son fils et le fils son père. Sous « le plus futile prétexte, le frère égorgeait son frère, le « neveu son oncle et l'oncle son neveu[1]. »

« Aucun écrit, chronique ou légende, n'a retracé les désordres de la féodalité en Bresse dans ces temps reculés. Mais l'histoire nous dit que, à part le plus ou moins de violence, la dégénérescence du régime était partout la même.

« Or, les mêmes mœurs engendraient les mêmes besoins de défense, et une configuration de pays identique un genre de fortification absolument semblable.

« Les Flandres sont, comme la Dombes et la Bresse, d'immenses plaines. Pour asseoir leurs châteaux, les seigneurs durent suppléer, dans ces provinces, aux escarpements rocheux et aux collines, que leur avait refusés la nature. Ils construisirent des tertres en terre. On les nomma poypes ici et mottes là; mais, quelle qu'en fût la dénomination, l'objet demeurait identique dans son principe et dans son affectation.

1. *In Arnulp.*, Aug. III, 247, éd. Ven. 1752.

« Observons encore que *Poypia* et *Mota* désignent, non telle partie séparée, mais la place elle-même, avec les travaux qui la protègent, *munitio quaedam quam castrum dicere possumus*.

« La poype apparaît donc, de plus en plus, comme l'équivalent du château fort; leur parité d'origine et leur coexistence tendent, d'une façon certaine, à leur identification.

« L'un régnait en montagne et l'autre en pays de plaine.

« Qui sait même si les investigations futures dans les tumuli ne tiennent pas des déceptions en réserve pour les partisans de leur lointaine antiquité? Il y a quelques années, un archéologue des Deux-Sèvres, Bélisaire Ledain, fouilla, près de Bressuire, deux tumuli et un dolmen. Le résultat des recherches trompa l'attente commune. Les conclusions du savant firent redescendre les trois monuments à l'âge de nos poypes les plus anciennes, c'est-à-dire à l'époque carolingienne[1].

« Et combien de tumuli, surtout parmi les solitaires, se trouvent dans le même cas!

« La question des poypes me semble donc définitivement réglée. Tout d'abord, je ne voulais pas donner à cet article le développement qu'il a pris. Mais tant de choses ont été dites et écrites, à ce propos, qu'au lieu de s'éclaircir, la question n'en devenait que plus ténébreuse.

« La solution du problème est pourtant d'une simplicité qui peut étonner à bon droit. Il était juste qu'elle fût montrée dans sa franche et lumineuse clarté. Désormais, l'obscurité ne persistera à planer sur ces monuments que pour les esprits sceptiques, qui se plaisent à douter, ou les esprits indifférents par nature, qui, pour s'épargner un effort, jugent préférable de ne vouloir ni voir ni entendre. »

M. H. Omont, membre résidant, fait observer que Du Cange donne des conclusions identiques : « est enim *poypia* « collis, seu tumulus cui inaedificatum castellum, idem « proinde atque *mota*... Exstant etiamnum in Bressiae et

1. Cf. *Bulletin des Antiq. de Fr.*, 1898, p. 93.

« Dombarum provinciis plurima castrorum in *poypiis* extruc-
« torum rudera[1]. »

Le comte de Loisne, associé correspondant national, signale à la Société les fouilles récemment entreprises à Thérouanne[2] sur l'emplacement de la cathédrale.

« On sait qu'après s'être emparé de la capitale de la Morinie en 1553, Charles-Quint ordonna sa destruction de fond en comble[3] et que des champs cultivés occupent son ancien emplacement. Le village actuel, qui a pris le nom de l'ancienne Thérouanne, a été construit en dehors de l'enceinte fortifiée, à la place de l'ancien faubourg du Saint-Esprit, qui formait paroisse sous le nom de Saint-Martin-outre-eau (*oultre l'eawe*).

« De nombreux objets des époques romaine, gallo-romaine, du moyen âge et de la renaissance ont, dans le courant de ce siècle, été trouvés dans la commune. On fondait surtout des espérances sur des fouilles opérées méthodiquement à l'endroit marqué sur le plan cadastral comme étant celui où s'élevait la cathédrale[4]. Jusqu'à ces derniers temps, les démarches de la Société des Antiquaires de la Morinie auprès du propriétaire du terrain, M. de Bayenghem, étaient demeurées sans succès. Celui-ci paraissait avoir scrupule de troubler dans leur dernier sommeil les pieux évêques, dont l'un, Jean de Warneton, fut canonisé, les hauts personnages

1. *Glossar. med. et inf. Lat.*, sub verbo Poypia.

2. Cant. d'Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).

3. Voy. à ce sujet une lecture très intéressante faite en 1894 à la Sorbonne par M. l'abbé Bled (*Bull. du Comité des travaux historiques*, p. 181). Deux cent mille pionniers furent employés à la destruction de Thérouanne, et les États assemblés à Arras le 8 juillet 1553 votèrent 150000 liv. de 40 gros la liv. pour les payer. La destruction eut lieu en six semaines, ainsi que l'avait fixée Charles-Quint.

4. M. l'abbé Bled disait dans la communication précédente : « Une simple tranchée à travers les décombres de l'édifice si nettement tracé dans le plan cadastral *mettrait au jour des objets d'un merveilleux intérêt* » (*loc. cit.*, p. 199).

de l'ordre ecclésiastique et civil qui furent inhumés sous les dalles de Notre-Dame.

« M. de Bayenghem finit toutefois par se laisser convaincre. Des travaux de déblaiement furent entrepris par ses soins au mois d'avril dernier. Comme il était impossible, à l'aide des plans ou de la configuration du sol, de se guider exactement pour l'ouverture des tranchées, on commença par pratiquer des sondages, en ayant soin de planter un jalon chaque fois que l'on rencontrait la maçonnerie. C'est ainsi que furent découvertes les fondations, dont le quart, environ, a actuellement été mis au jour.

« Ces fondations, qui étaient recouvertes de 1m50 environ de matériaux de démolition, ont 7 mètres de profondeur et sont épaisses de 3 à 4 mètres. La pierre blanche du pays paraît avoir été seule employée. Voici quelles ont été les découvertes, qui, il faut l'avouer, ont peu répondu jusqu'à présent à l'attente des archéologues :

« Quatre chapelles ont été déblayées et l'on y a mis au jour cinq sépultures, dont trois en forme de fours à voûte en plein cintre pratiqués dans les murs. Les squelettes avaient tous la tête séparée du tronc, ce qui prête à diverses hypothèses sur l'identité et le genre de mort des défunts. Dans une de ces sépultures se trouvaient des débris d'ornements sacerdotaux; dans une autre une écharpe de commandement en soie, à franges d'or.

« A cela il faut ajouter d'intéressantes sculptures polychromées à dorures encore très vives, des débris de frises, de chapiteaux, de colonnettes, de vitraux de toute couleur. Mais rien de l'ancien dallage et des nombreuses pierres tombales de l'ancienne cathédrale. Tout paraît avoir disparu dans le sac du monument et dans des pillages postérieurs !

« M. de Bayenghem se propose, si le temps le permet, de recommencer ses fouilles le 1er mars et de poursuivre notamment la recherche de la crypte. Il base sa conviction en l'existence de celle-ci sur ce fait que la sonde, à distance égale des murs latéraux, signale une voûte, à 2m50 de profondeur; or, une voûte à ce niveau semble supposer l'existence d'une crypte qu'elle recouvre. »

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, lit un mémoire sur un fragment d'un nouveau manuscrit des miracles de sainte Foy, qui lui a été signalé par M. Salesses, capitaine du génie; le manuscrit est conservé à Rodez aux archives départementales de l'Aveyron.

Le mémoire de M. l'abbé Bouillet est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, annonce qu'il a reçu de notre associé correspondant national, M. P. Deseilligny, une lettre relative à une médaille de sainteté achetée à Rome par M. Boyer d'Agen. Cette médaille, dont une reproduction a été donnée dans la *Vie illustrée* (2, XII, 1898, p. 82), présente une grande analogie avec le médaillon de sainte Livrade reproduit p. 276-277 de notre dernier *Bulletin*.

Le président de la Société a également reçu de M. Bruston une nouvelle communication sur le même monument comparé avec le médaillon de sainte Livrade; il n'y a rien à modifier aux conclusions traitées à la dernière séance par MM. Berger et H. de la Tour.

M. Cagnat, membre résidant, signale la découverte récente d'une nouvelle portion du mur d'enceinte de la cité, dans la rue de la Colombe.

M. l'abbé Morillot a envoyé à M. le président une note, accompagnée d'une photographie, sur un bas-relief provenant du temple païen de Molain (Côte-d'Or).

M. Babelon, membre résidant, fait observer que ce bas-relief représente une tête de griffon.

M. Jules Maurice, associé correspondant national, fait une communication sur quelques monnaies qui fournissent un exemple de la précision avec laquelle on peut fixer la date de beaucoup d'émissions monétaires au IVe siècle et par ce moyen confirmer des faits historiques importants.

« Après la mort de l'empereur Constance Chlore en 306, Constantin fut proclamé *imperator* par les troupes de Bre-

tagne au 25 juillet 306; mais l'empereur Galère, le collègue survivant de Constance, ne reconnut pas Constantin comme Auguste. Imbu des idées de Dioclétien, il réorganisa un gouvernement tétrarchique de l'empire. Celui qu'il s'associa comme Auguste fut Sévère, qui reçut en partage l'Italie. Or, au 28 octobre de la même année, Maxence s'empara de Rome à la faveur d'une émeute et se proclama Auguste.

« C'est dans cet intervalle, du 25 juillet 306 au 28 octobre de la même année, que les quatre pièces suivantes de monnaies ont été frappées identiques avec les mêmes lettres à l'exergue, des types et légendes similaires, dans l'atelier de Rome : aux effigies de Galère et de Sévère Augustes, de Maximin et de Constantin Césars.

« Ces monnaies portent au revers la légende : SAC·MON·VRB · AVGG · ET · CAESS.

« Ce sont des monnaies de moyen bronze du poids de la *follis* de Dioclétien.

« Le type du revers est la Monnaie debout tenant une balance et une corne d'abondance. A l'exergue on voit une couronne entre la lettre R et les lettres P. S. T. à droite. Dans la collection du British Museum, ce revers se trouve avec :

« 1° IMP · G · MAXIMIANVS · P · F · AVG, et sa tête laurée à droite; pièce nouvelle de Galère.

« 2° MAXIMINVS·NOB·CAES. (Cohen 148); même tête.

« 3° CONSTANTINVS NOB CAES (Cohen 476).

« Il manquait un quatrième empereur de la tétrarchie : le second Auguste.

« Il se trouve à Paris, n° 8759 du moyen bronze, au Cabinet de France.

« 4° IMP · C · SEVERVS · P · F · AVG· (Cohen 62); sa tête est laurée à droite.

« Ces pièces n'ont pu être frappées qu'avant la prise de Rome par Maxence, puisqu'on y trouve l'empereur qu'il en a chassé, Sévère. Elles sont postérieures à l'élévation de Constantin César qui s'y rencontre également. Les inscriptions lapidaires se rapportant à cette tétrarchie sont très rares et incomplètes, ce qui rend le fait historique plus intéressant à constater. (CIL, XII, 5516; *Ephem. epigr.*, t. V, 420.) »

M. Gauckler, associé correspondant national, fait connaître l'inscription suivante trouvée par la Direction des antiquités de Tunisie à Teboursouk (novembre 1898).

« Piédestal en belle pierre calcaire, encastré dans le front Est de la citadelle byzantine, et employé au remplissage de la porte triomphale donnant passage à la grande voie d'accès qui reliait la ville de Thibursicum bure à la route de Carthage à Theveste.

« Lettres hautes de 0m07. Hauteur du piédestal : 0m95; largeur 0m55.

EX AVIO · LOCO ET RVE
IAM MINANTI STA
TVAS · N · IIII · MARMOREAS
AT CVLTVM ET SPLENDO
REM · APODYTERI · THER
MARVM · RESP · COL
THIB · BVRE · TRANSTVLT
PROVISIONE ISTANTI
A (*palme*) AVRELI · HONORAT
QVETIANI · EQ · R · CVR ·
REIP·

Ex avio loco, et rupe jam minanti, statuas n(umero) IV marmoreas ad cultum et splendorem apodyteri(i) thermarum, resp(ublica) col(oniae) Thib(ursicum) bure transtulit, provisione i[n]stanti A(uli) Aureli(i) Honorati Quetiani eq(uitis) r(omani) cur(atoris) reip(ublicae).

« Le tout semble remonter à la fin du IIIe siècle au plus tôt. Ce texte est intéressant à divers titres :

« 1° L'orthographe du nom romain de Teboursouk. La forme THIBVRSICVM semble décidément devoir être préférée à celle de THVBVRSICVM adoptée par le *Corpus* dans le supplément du tome VIII.

« 2° L'inscription nous fait connaître la translation de quatre statues de marbre dans l'*apodyterium* des Thermes de

Teboursouk. L'endroit où elle a été trouvée est tout voisin des ruines en blocage, accolées à la citadelle byzantine, où M. Saladin (2e Rapport de mission, p. 68) avait déjà proposé de voir les restes des Thermes de la cité antique. Son hypothèse semble donc à peu près vérifiée aujourd'hui.

« 3° L'indication relative aux plissements de terrain qui rendaient certains monuments de la cité antique inaccessibles et qui menaçaient leur stabilité est particulièrement intéressante pour quiconque connaît la situation topographique des villes africaines accrochées à la pente abrupte d'une crête rocheuse, comme Thibursicum bure et sa voisine Thugga. Ce qui se produisait dans l'une de ces cités a dû se produire dans l'autre, et l'on peut étudier aujourd'hui sur place, dans les ruines du temple de Saturne, entièrement déblayé, à Dougga, les désastreux effets des éboulements des rochers surplombant les monuments édifiés à leur pied.

« 4° A. Aurelius Honoratus Quetianus, chevalier romain et curateur de la colonie de Thibursicum, était inconnu jusqu'à ce jour. »

M. E. Babelon, membre résidant, présente à la Société une pierre gravée en serpentine, récemment acquise par le Cabinet des médailles [1].

Cette pierre, qui mesure 52 mill. de hauteur sur 45 mill. dans sa plus grande largeur, a dû servir de moule à amulettes dans la haute antiquité orientale. Elle vient s'ajouter à quelques autres moules en serpentine, du même genre et du même style, qu'on connaissait déjà et dont les deux spécimens les plus connus sont, l'un au Musée du Louvre, depuis 1882, et l'autre au Cabinet des médailles, où il figure depuis une date très ancienne.

Le moule du Musée du Louvre a été trouvé en Asie Mineure, paraît-il, dans les environs de Thiatyr, en Méonie. Celui de l'ancien fond du Cabinet des médailles a une provenance inconnue. Suivant une tradition ancienne, ce

1. Chabouillet, *Catalogue*, n. 2255; S. Reinach, dans la *Revue archéologique*, 1885, I, p. 54 à 61.

curieux monument aurait servi, au moyen âge, à fabriquer ces « idoles en forme de Baphomet, » qu'on accusait les Templiers d'adorer. Cette tradition n'est qu'en partie apo-



Moule en serpentine d'origine orientale.

cryphe, dans ce sens qu'on a dû accuser les Templiers de se servir, pour des opérations magiques ou thérapeutiques, de pierres gnostiques ou abraxas dont l'usage était si répandu au moyen âge; le moule de l'ancien fonds du Cabinet des médailles a pu être utilisé dans les temps passés comme abraxas. On y voit deux personnages de style oriental, un homme et une femme debout, côte à côte; l'homme est coiffé d'un bonnet conique et orné de petites cornes; il a une barbe longue, frisée à l'assyrienne; vêtu d'une sorte de robe courte, plissée, il tient ses deux mains ramenées sur sa poitrine. Sa compagne fait le même geste symbolique; elle est coiffée d'un chapeau en demi-lune.

Le moule du Louvre représente également deux personnages, un homme et une femme les mains ramenées sur la poitrine. Le reste du champ est occupé par d'autres figures, un lion, un autel et les représentations symboliques des astres, telles que nous les montrent les sculptures et les cylindres de l'Assyrie et de la Chaldée.

Sur le nouveau moule, qui vient d'entrer au Cabinet des médailles, on voit de même deux personnages de face, côte à côte. L'homme est coiffé du même bonnet pointu avec de petites cornes sur les côtés; il a une barbe longue et striée, comme le dieu Bésa de l'Égypte et de la côte de Syrie; sa robe longue est fendue sur le devant; ses deux mains sont ramenées sur sa poitrine, mais l'une d'elles tient, en même temps, un sceptre qui paraît terminé par un oiseau. La femme a aussi un rapport frappant et caractéristique avec celle de l'ancien moule du Cabinet des médailles; c'est la même coiffure, un peu abrégée, et le même geste; sa robe striée et ouverte est pareille à celle de son compagnon. Il est hors de doute que cette représentation féminine se rattache aux figures de la déesse Istar qui, sur les monuments chaldéens, est généralement représentée nue, de face, soutenant, comme ici, ses seins de ses deux mains. Entre nos deux personnages, on voit un bouquetin debout sur ses pattes de derrière, particularité qui rattache encore plus étroitement notre monument à l'art chaldéo-assyrien, car de pareils animaux, dans la même attitude, se voient fréquemment sur les bas-reliefs et cylindres de cette origine.

On a proposé de reconnaître, dans ces pierres gravées, non sans de bons arguments, des spécimens de l'art hittite ou hétéen qui, ainsi qu'on le sait, n'est souvent qu'un dérivé de l'art assyrien, ou plutôt dans lequel on retrouve des éléments assyriens combinés avec des éléments égyptiens ou indigènes.

Cette théorie ingénieuse, qui jusqu'ici laissait encore quelque hésitation dans l'esprit, paraît directement confirmée par les découvertes faites tout récemment en Cappadoce, l'un des principaux centres de la civilisation hétéenne. M. Ernest Chantre a, en effet, recueilli dans les ruines

hétéennes de cette contrée des figurines et un moule d'orfèvre qui représentent des personnages coiffés d'un bonnet conique pareil à celui dont nos divinités sont affublées. En outre, l'étude comparative du style donne à ce rapprochement tous les caractères de la certitude scientifique[1].

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« M. le docteur Hamy, en poursuivant à Boulogne-sur-Mer les fouilles du cimetière romain du Vieil-Atre[2], a découvert un monument funéraire à quelques pas duquel il a recueilli une inscription romaine servant d'obturateur à l'urne cinéraire d'une tombe plus récente. L'estampage de cette inscription me paraît mériter d'être mis sous les yeux de la Société. On y lit :

D *m*
P · VONGIDIA*i*
SATVRNINAI
VIXITANNISXX
VALERIVS NAT
ALIS VXORI PI
ENTISSIMAI
BENEMERENTI
*fe*CIT

« Le texte est complet, à l'exception de deux lettres enlevées par la cassure d'un des angles supérieurs de la pierre, mais ces deux lettres peuvent être facilement restituées. C'est une simple épitaphe qui présente cependant deux particularités intéressantes.

« Le nom de famille *Vongidia* est extrêmement rare; je n'en connais pas d'autre exemple. Ce qui est également remarquable, c'est de voir une femme portant un prénom, qui

1. E. Chantre, *Mission en Cappadoce*, 1893-94 (1898, in-fol.), p. 147, fig. 106 à 108, et pl. XXIV, fig. 7.

2. Notre confrère M. Enlart a déjà parlé de ces fouilles dans la séance du 20 novembre 1895.

ne peut pas être considéré ici comme un surnom placé avant le gentilice puisque cette femme porte le surnom *Saturnina* et que son prénom est écrit en abrégé. Les noms de la défunte reproduisent sans doute très exactement ceux de son père, qui devait s'appeler *P. Vongidius Saturninus.*

« On a quelques exemples de faits analogues. Dans une inscription d'Apulum en Dacie[1], la fille d'un certain vétéran, *P. Aelius Proclus*, est appelée *P. Aelia Procla.* Dans un autre texte de la même localité[2], la fille d'un chevalier romain, *P. Aelius Julianus*, adoptée par *P. Aelius Marcellus*, porte les noms de *Publia Aelia Juliana Marcella.* Enfin la fille du célèbre Comazon, *P. Valerius Comazon qui et Eutychianus*, consul en 220, préfet du prétoire et trois fois préfet de Rome, était appelée *Publia Valeria Comasia* ainsi qu'on l'apprend par des inscriptions de tuyaux de plomb[3]. On remarquera toutefois que dans les deux derniers exemples le prénom de la femme est écrit en toutes lettres.

« Dans l'inscription de Boulogne-sur-Mer, les barres des A sont remplacées par des virgules. La diphtongue AI est employée pour AE.

« Dans les inscriptions d'Afrique, on trouve plusieurs mentions de femme dont le nom de famille et le surnom sont précédés d'un prénom en abrégé[4]. Le même fait se remarque sur une épitaphe trouvée à Rome et conservée au Musée du Louvre où on relève les noms de M·STERTINIA·CASTA[5].

« Le même cimetière du Vieil-Atre a fourni au docteur Hamy une seconde pierre qui gisait perdue, à peu de profondeur, dans les terres du même terrassement.

D · M
EXSVPERE
ANNORV
M · XXX MA
TER · PROQVR

1. *Corp. inscr. lat.*, vol. III, n. 1182.
2. *Ibid.*, n. 1184.
3. Lanciani, *Silloge epigraphica aquaria*, n. 51 et 174.
4. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 3755, n. 3869, 5535, 6607, 7578, etc.
5. *Ibid.*, VI, n. 26858.

« *D(iis) m(anibus) Exsupere annorum XXX. Mater proqu-r(avit)* (sic).

« Comme dans la précédente inscription, les barres des A sont remplacées par des virgules. »

Séance du 28 Décembre.

Présidence de M. Germain BAPST, président.

Ouvrages offerts :

BRANDENBOURG (le général). *Catalogue du Musée d'artillerie de Saint-Pétersbourg.* Saint-Pétersbourg, 1877, in-8° (*en russe*).

BOUILLET (l'abbé). *L'église de Laval-Dieu (Ardennes) et ses boiseries sculptées.* Paris, 1898, in-8°.

Ermitage impérial. Musée des sculptures antiques. Saint-Pétersbourg, 1896, in-8° (en russe).

JANVIER et Ch. BRÉARD (A.). *Étude sur Domart-lès-Ponthieu.* Amiens, 1898, in-8°.

LOISNE (comte A. DE). *L'ancien dialecte artésien d'après les chartes en langue vulgaire du chapitre d'Arras.* Arras, 1898, in-8°.

M. Mowat, membre résidant, au nom de M. A. Janvier, associé correspondant national à Amiens, fait hommage du livre que celui-ci a publié en collaboration avec M. Ch. Bréard, sous le titre d'*Étude sur Domart-lès-Ponthieu*, et fait ressortir l'intérêt de cet ouvrage destiné à prendre une place honorable parmi les nombreuses monographies locales qui forment l'apanage naturel de nos confrères départementaux parfaitement placés pour reprendre en sous-œuvre, avec plus de détails, le vaste travail de nos grandes histoires provinciales. M. Janvier doit être loué d'avoir maintenu la dénomination véritable d'une localité à laquelle l'Administration impose le nom de *Domart-en-Ponthieu*, contrairement aux traditions du pays et aux données historiques : *Domno Medardum juxta Ponthivum*, *Domart-lès-Ponthieu*.

Le comte A. de Loisne, associé correspondant national, fait hommage à la Société d'une étude sur le sous-dialecte artésien d'après les chartes en langue vulgaire du chapitre d'Arras. Ces actes, au nombre de 27, allant de l'année 1248 à 1301, présentent les caractères dialectaux qui suivent :

1° Transformation de *al* en *au*, de *ill* et *ell*, suivis d'une consonne, en *iau*.

2° Transformation de l'*u* bref en *eu*.

3° Adjonction d'une gutturale à la fin de certains mots.

4° Prononciation dure du *g*, et emplois particuliers du *c* dur et du *c* doux.

5° Persistance du *w* germanique.

6° Article féminin *li*, *le*.

7° Forme *jou* presque exclusive pour le pronom de la première personne, *mi* au régime.

8° Persistance du *t* final à la troisième personne de l'indicatif présent, sauf à la première conjugaison.

9° Terminaison *ièmes* et parfois *iens* à la première personne du pluriel du parfait de l'indicatif.

10° Terminaison *aissent* à la troisième personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif.

11° Manque de règle pour l'accord du participe conjugué avec *avoir*.

Travaux.

M. Germain Bapst, président, annonce le décès de M. Charles Read, membre résidant, décédé le 19 décembre dernier. Il rappelle à grands traits la carrière du défunt, ses titres scientifiques et exprime les regrets unanimes que cause cette mort à la Société.

M. A. Hauvette, membre résidant, donne lecture de la notice qu'il a rédigée sur notre regretté confrère M. Edmond Le Blant, membre honoraire.

M. Maurice Prou, membre résidant, dépose sur le bureau la bibliographie raisonnée qu'il a pris la peine de dresser des œuvres et publications d'Edmond Le Blant.

Le président remercie, au nom de la Société, MM. A. Hauvette et Maurice Prou.

La notice et la bibliographie sont renvoyées à la Commission des impressions.

M. Coutil, associé correspondant national, communique différents objets des époques mérovingienne et carolingienne découverts dans les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure : des fibules en bronze ornées de chimères, deux plaques également en bronze, avec figures d'éléphants, et une série plus nombreuse décorée de figures humaines.

M. Edgard Mareuse, associé correspondant national, entretient la Société de nouvelles fouilles entreprises par les soins de la ville de Paris dans la Cité. On a retrouvé, rue de la Colombe, des portions entières de l'ancien mur de Paris, qui mesure environ deux mètres d'épaisseur.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, dépose sur le bureau la liste des acquisitions faites par le département des Antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1898, liste qu'il a rédigée avec la collaboration de M. Étienne Michon.

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1898.

I. MARBRE.

A) Statues et bustes.

1. — Jeune homme debout, la jambe droite légèrement fléchie. Il est entièrement nu; son manteau, noué autour du cou, forme un pan de draperie qui tombe derrière lui. Manquent la tête, qui était traitée à part, les bras et l'extrémité des pieds. **Grèce.**

2. — Amour endormi sur la peau de lion et tenant la massue d'Hercule. Don de M. Paul Gaudin. **Tralles.**

3. — Tête d'une réplique romaine de l'Athena Parthenos de Phidias. Sur le sommet du casque, restes d'un sphinx et, de part et d'autre, de deux Pégases; en avant, traces de cinq autres animaux; les garde-joues relevés sont décorés de griffons. La tête était travaillée à part; le nez et les lèvres sont mutilés. (Borsari, *Notizie degli Scavi*, 1895, p. 195; Petersen, *Römische Mittheilungen*, 1895, p. 92.) Trouvée à Santa Marinella près **Cività Vecchia.**

4. — Tête de Satyre femelle, avec deux cornes naissantes, le nez mutilé. Don de M. Haro.

5 et 6. — 5. Tête d'Hadrien, de trois quarts à gauche. — 6. Buste cuirassé d'un personnage du temps d'Hadrien, la tête de trois quarts à droite. — Trouvés ensemble à **Candie,** ancienne **Herakleion** (Crète).

7. — Tête colossale d'Antonin; le nez manque. Don de M. L.-A. Roubaud jeune, statuaire. Trouvé dans une fouille au château de Bénévent, à **Vaugneray** (arrondissement de Lyon).

8 à 13. — 8. Femme drapée, vêtue d'une tunique et d'un manteau qui laisse le côté droit de la poitrine à découvert; statuette avec base ronde. Les cheveux pendent dans le dos. La tête et les avant-bras manquent. — 9. Europe assise sur le taureau, statuette. Manquent tout le haut du corps et l'avant du taureau. — 10. Tête de Romain, à barbe courte, le nez mutilé; le revers est plat. — 11. Petite tête de femme diadémée, les cheveux noués sur la nuque. — 12. Main gauche tenant un rouleau. — 13. Petite tête d'homme imberbe, mutilée. — Mission de M. Clermont-Ganneau.

B) Bas-reliefs.

14. — Grande stèle funéraire en haut-relief. Deux hommes se donnant la main : l'un barbu, drapé, assis de profil à gauche; l'autre plus jeune debout, la poitrine nue (la tête manque); une partie du fond est détruite. Trouvée entre **Athènes** et le **cap Sunium.**

15. — Stèle funéraire surmontée d'une feuille d'acanthe avec deux Sirènes (une partie est détruite). Au-dessous l'inscription : ΑΙΣΧΡΩΝ ΚΕΦΑΛΗΘΕΝ et deux rosaces. Dans le champ, une loutrophore ornée de deux personnages : homme assis, tenant un bâton, donnant la main à un homme debout, en tunique courte, le bras gauche appuyé sur un grand bouclier ovale. Trouvée entre **Athènes** et le **cap Sunium.**

16. — Stèle funéraire à fronton. Homme et femme debout drapés, la femme posant la main sur l'épaule de son mari.

Sur le bandeau (la partie gauche manque), restes de l'inscription : ..... Ω ΣΥΝΤΡΟΦΟΥ | ..... ΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΜΙΛΗΣΙΑ. **Grèce.**

17. — Lécythe funéraire (le col et l'extrémité du pied manquent). Sur la panse, quatre personnages : homme et femme debout drapés se donnant la main; entre eux un enfant; derrière la femme, homme drapé debout. Trouvé entre **Athènes** et le **cap Sunium.**

18. — Fragment d'un lécythe funéraire orné de quatre personnages : homme debout, en costume militaire, donnant la main à un homme drapé assis; entre eux, une femme debout; à droite, restes d'un personnage plus petit dont la tête seule est visible derrière un grand bouclier. Audessus des deux hommes, leurs noms : ΑΙΟΛΟΣ, ΚΑΛΛΙΦΑΝΗΣ ΑΙΟΛΟΥ. Trouvé entre **Athènes** et le **cap Sunium.**

19. — Stèle votive; guerrier debout, la main gauche appuyée sur son bouclier, devant une divinité féminine drapée et diadémée; entre eux un serpent; restes d'une dédicace : ...Ο..... | ΑΝΕΘΗΚ[ΕΝ]. **Magoula** (Argolide).

20. — Stèle votive à fronton, encastrée dans sa base rectangulaire; sous une arcade cintrée, déesse drapée et voilée tenant un agneau (?) et faisant une libation; à ses pieds deux lions; dédicace de Q. Herennius Geminus à la ΘΕΑ ΜΑΤΥΗΝΗ (Kontoleon, *Athenische Mittheilungen*, 1887, p. 255, nº 22). Don de M. Paul Gaudin. **Philadelphie.**

C) Inscriptions et divers.

21. — Inscription grecque, en dialecte béotien, gravée sur les deux faces d'une grande stèle à fronton. Décrets de Tanagra relatifs à la reconstruction du temple de Demeter et de Kora dans cette ville par une souscription; liste de noms de femmes suivis du chiffre de leur offrande. Sur la seconde face, catalogue des dons en nature offerts aux déesses. (Th. Reinach, *Comptes-rendus de l'Ac. des Inscriptions*, 1898, p. 830 et 833; Id., *Revue des Études grecques*, 1899, p. 53-115, avec une planche.) **Tanagra.**

22. — Inscription grecque gravée sur la face et les côtés d'un bloc rectangulaire brisé dans son épaisseur; décrets de proxénie de la ville d'Olus. Envoi de l'amiral Pottier, à la demande de M. Collignon. **Poros,** baie de Spinalonga (Crète).

23. — Inscription grecque; décret des Sarapiastes en l'honneur d'ΕΠΑΜΕΙΝΩΝ, fils de Somenes; 16 lignes; au-dessous une couronne. Don de l'École française d'Athènes. **Archipel.**

24. — Inscription grecque, gravée sur une stèle avec moulure dans le haut; épitaphe métrique en 4 vers d'[Ο]ΥΛΙΑΔΗΣ (Le Bas-Waddington, nº 171). Anciennes collections Ph. Le Bas et Léon Renier. Don de la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes Études. **Éphèse.**

25. — Fragment d'une inscription grecque, surmontée d'une moulure; partie d'un décret (?); 17 lignes. Ancienne collection Léon Renier. Don de la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes Études.

26. — Inscription grecque gravée sur une plaque de marbre: ΗΟΡΟΣ | ΤΕΜΕΝΟΥΣ | ΤΟΙΝ ΘΕΟΙΝ. Trouvée entre **Athènes** et le **cap Sunium.**

27. — Fragment d'une inscription grecque; début de deux lignes. Mission de M. Clermont-Ganneau. **Aptera** (Crète).

28. — Inscription latine gravée sur une épaisse dalle encadrée d'une tresse de laurier et ornée, à gauche d'une image de Neptune appuyé sur son trident, à droite d'une Victoire tenant une palme : IMP CAES TRAIANo | HADRIANO AVG | P P LEG $\overline{X}$ FRET COH $\overline{I}$ (Clermont-Ganneau, *Études d'arch. orientale*, t. I, p. 168). **Beisân,** ancienne **Scythopolis** (Syrie).

29. — Inscription latine, gravée sur un fragment d'architrave; consécration à la Fortune et au Génie de la colonie de *Berytus* d'une statue *cum columnis et aetomate et inscrustatione marmorea*, faite par un décurion nommé *Fortunatus* (L. Renier, *Mélanges publiés par la section historique et philo-*

logique de l'École des Hautes Études, 1878, p. 300, avec planche en héliogravure; *C. I. L.*, III, *Supplementum*, n° 6671). Ancienne collection Léon Renier. Don de la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes Études. Trouvé en 1875 à Der-el-Qual'a, environs de **Beyrouth.**

30 à 34. — 30. Fragment du discours d'Hadrien aux troupes de Lambèse; 4 lignes; angle avec encadrement. — 31. Fragment de la même inscription, 2 lignes. — 32. Fragment de la même inscription, 1 ligne. — 33. Fragment de la même inscription, 2 lignes. — 34. Fragment de la même inscription; début d'un paragraphe, 2 lignes. — (Héron de Villefosse, *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1898, p. 317.) Don de M. L. Gonson, transmis par M. R. Cagnat. **Lambèse.**

35 et 36. — 35. Fragment d'une inscription funéraire latine, 3 lignes; sur le revers quelques lettres d'une inscription plus grande. — 36. Fragment d'une inscription latine, 3 lettres. — Mission de M. Clermont-Ganneau. **Carthage.**

37. — Petit autel quadrangulaire, avec une cavité hémisphérique sur le sommet. Mission de M. Clermont-Ganneau. **Crète.**

II. Pierre.

A) Statues et bustes.

38. — Torse de femme vêtue d'une tunique et d'un manteau plissé passé en écharpe; les cheveux tombent dans le dos et forment deux boucles de chaque côté. La main gauche, ramenée sur la poitrine, tient un oiseau. Don de M. Paul Gaudin. **Clazomène.**

39. — Petite tête de femme, de style archaïque, autrefois peinte; la chevelure forme un triple rang de boucles ininterrompues au-dessus du front et tombe de chaque côté; sur la tête, un diadème. **Athènes.**

40. — Petite tête de femme, la face mutilée, les cheveux relevés. Mission de M. Clermont-Ganneau. **Cyrénaïque.**

41. — Tête de travail grossier, avec partie de l'épaule gauche. Mission de M. Clermont-Ganneau. **Crète.**

42. — Bélier couché sur une base rectangulaire; la tête manque. Mission de M. Clermont-Ganneau.

B) Bas-relief.

43. — Figure féminine, drapée et voilée, les deux mains appuyées sur les genoux, assise de face sous un édicule à fronton. Don de M. Paul Gaudin. **Clazomène.**

C) Inscriptions.

44. — Fragment d'une stèle à fronton avec l'inscription ΕΠΙΜΕΝΩ.. | ΚΑΡΠΑΔΑ. Mission de M. Clermont-Ganneau. **La Canée.**

45 et 46. — 45. Inscription funéraire grecque : ΧΑΡΙΤΕ-ΛΗΣ | ΑΝΑΞΙΩΝΟΣ. — 46. Fragment d'une inscription grecque : ΟΝΑCΙΧΛ.. | ΠΡΩΤΟΓΕΝΗ..(?). — Mission de M. Clermont-Ganneau.

III. Bronze.

47. — Homme nu, debout, le bras gauche abaissé, le bras droit ramené vers la tête; la taille est serrée dans une ceinture à bourrelets; les mains percées de trous et le visage sont rudimentaires. Manque le bas des jambes. Style primitif. **Thèbes.**

48. — Quadrupède cornu avec son petit en train de teter; petit groupe votif supporté par une base rectangulaire, ornée sur la face inférieure d'une ligne sinueuse qui ressemble à un serpent. Style primitif. **Thèbes.**

49. — Buste de femme ailée, les bras ramenés sur la poitrine. Les cheveux, séparés par une raie, sont courts et réunis sur la nuque; la décoration du vêtement se compose de cercles et d'éléments géométriques; applique de vase. Style archaïque. **Grèce.**

50. — Satyre ithyphallique, à oreilles bestiales, courant à gauche, le bras gauche tendu en avant, la jambe gauche pliée au genou. La chevelure retombant sur le dos et la barbe taillée en pointe sont traitées par masses. L'avant-bras droit, la jambe droite et le pied gauche manquent. Style grec archaïque. Mission de M. P. Paris. **Bonete,** province d'Albacete (Espagne).

51. — Minerve casquée. Elle est vêtue d'une tunique sans manches, plissée, formant trois étages; les bras s'écartent du corps symétriquement et se replient aux coudes (W. Fröhner, *Catalogue Tyszkiewicz*, n. 151). **Étolie.**

52. — Femme drapée en costume dorien; sur la main droite étendue elle porte une colombe et soulève sa tunique de la main gauche; sur la draperie on lit par devant, gravée au trait, l'inscription ΚΟΡΥΒΑ; au revers ΑΝΕΘΕΚΕ. Environs de **Patras.**

53. — Femme nue, debout sur la jambe droite, la hanche gauche saillante; dans la main droite abaissée le long de sa cuisse, elle tient un glaive court; dans la main gauche élevée, elle porte une tête de bélier. La statuette repose sur l'extrémité arrondie d'une tige cylindrique creuse. Travail très fin; belle patine verdâtre; art de l'Italie méridionale. Ancienne collection du professeur Sarti à Rome.

54. — Vénus nue, debout, diadémée; de la main gauche, elle maintient sur sa poitrine l'extrémité d'une bandelette que la main droite enroule autour des seins. **Paphos** (Chypre).

55. — Homme nu, debout, imberbe; les bras levés et les mains ouvertes indiquent que cette figure a servi de support; les cheveux bouclés sont serrés par une bandelette. Trouvé dans un tombeau dans le Haurân, à **Dra'a.**

56. — Déesse drapée et diadémée. La tête, d'un bon style, porte un diadème quadrillé au burin; le corps, démesurément allongé et aplati en galette, est couvert d'une tunique collante; les bras pendent le long des flancs; les doigts ne sont pas modelés; les pieds juxtaposés sont traités avec soin,

comme la tête; ils sont chaussés de bottines lacées qui se terminent par une pointe recourbée; les seins et les genoux sont indiqués par des protubérances. Travail étrusque (W. Fröhner, *Catalogue Tyszkiewicz*, n. 147). Sanctuaire de Diane au lac de **Nemi**.

57 à 63. — 57. Tige supportée par une base rectangulaire, percée de deux trous et arrondie en arc de cercle; au sommet est fixée une bande, en bronze découpé, qui porte deux coqs affrontés, les ailes rejetées en arrière. Manquent une partie de la bande et les pattes d'un coq. — 58. Bandeau estampé, orné de lions affrontés. — 59. Fragment d'un bandeau semblable au précédent. — 60. Fragment d'un bandeau estampé, orné de lions et portant une grande rosace concave, travaillée à part. — 61. Rosace ornée d'une fleur à onze pétales et d'un cercle de globules. — 62. Fragment d'une rosace semblable. — 63. Fragment d'une rosace semblable. — **Corinthe**.

64 et 65. — 64. Lampe en forme de demi-tête humaine; au revers, une encoche rectangulaire; restes d'un anneau au sommet de la tête. — 65. Petite hache en forme de cognée. — Don de M. Paul Gaudin. **Lampsaque**.

66. — Disque, ayant servi de couvercle, orné d'un relief représentant un personnage barbu, drapé, qui tient une patère dans la main droite étendue. Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne**.

67. — Aphrodite *epitrageia* assise sur un bouc galopant à droite, entre le soleil et la lune; médaillon circulaire dont le bas manque. Don de M. Paul Gaudin. **Naxos**.

68 à 70. — 68. Masque de lion, de face, avec quatre crocs saillants; provient d'un sarcophage. — 69. Vase uni en forme de marmite, avec une anse mobile. — 70. Vase semblable; l'anse est supportée par deux appliques ornées d'une tête de Ménade. — Don de M. Alexandre Farah. Trouvés dans le **Haurân**.

71. — Bague formée d'un anneau à quatre pans. Mission de M. Clermont-Ganneau. **Crète**.

72. — Chaton de bague sigillaire, portant en creux une Minerve drapée qui tient un bouclier. — Mission de M. Clermont-Ganneau. **Cyrénaïque.**

73 à 75. — Trois dés à jouer. Deux sont à 14 faces; le troisième, cubique, est marqué de 1 à 6 points. Don de M. Paul Gaudin. **Sardes.**

IV. Métaux précieux et gemmes.

A) Or.

76 et 77. — 76. Ornement, de style mycénien, formé d'un ruban replié sur lui-même et terminé par deux enroulements en spirales opposées; la partie supérieure est munie d'un double anneau de suspension (cf. Schliemann, *Mycènes*, p. 275, fig. 296). — 77. Bouton orné d'un cercle central et de demi-cercles opposés; au revers se trouve une boucle destinée à le fixer (cf. Schliemann, *Mycènes*, p. 345-346). — **Mycènes.**

78. — Feuille de bronze plaquée d'or, de forme rectangulaire, portant en relief une figure de face qui tient sous ses bras deux figures secondaires agenouillées; travail au repoussé. Don de M. G. Paille. **Mezzano,** environs de Narce (Italie).

79. — Grand fleuron en or pâle. Une rosace à six pétales sert de support à une seconde rosace plus petite, divisée en dix-sept pétales, au centre de laquelle se dresse une tête de griffon. Le bec de l'animal est ouvert, la langue pendante, les oreilles baissées; un trou percé au sommet du crâne indique qu'il portait une houppe. Tous les détails sont indiqués en perlettes d'or. Sur chacun des six pétales de la grande rosace est placé un petit cylindre qui sert de base à une fleur. Travail filigrané. Style grec archaïque (W. Fröhner, *Catalogue Joly de Bammeville*, n. 501; *Catalogue Tyszkiewicz*, n. 203). Fouilles d'Auguste Salzmann. **Camiros** (Ile de Rhodes).

80. — Paire de pendants d'oreilles formés d'un disque et

d'une amphore. Au-dessous d'un disque concave d'où émerge une rosace à huit pétales pointus et découpés est suspendue une amphore entre deux pendants; chaque pendant se compose d'une chaînette et d'un fil d'or en spirale terminé par un grenat (l'un des grenats manque); la panse de l'amphore est en pâte de verre bleu, le col avec l'armature qui couvre le haut de la panse, les anses et la base sont en or. Environs de **Thèbes.**

81. — Collier d'enfant composé de neuf petites barrettes d'or séparées par des ornements, en forme de losange, en pâte de verre. **Delphes.**

82 à 84. — 82. Boucle d'oreille; Amour ailé, nu, les mains sur les hanches, la poitrine ornée d'un fil d'or en sautoir. — 83. Pendant formé d'un croissant, d'un anneau et d'une rosace; deux rosaces et deux grappes de raisin sont posées aux extrémités du croissant; une torsade et une rosace plus grande occupent le centre. — 84. Bague à jonc uni avec chaton ovale; intaille sur grenat représentant un oiseau et une étoile; légende. — Mission de M. Clermont-Ganneau. **Cyrénaïque.**

B) Argent.

85 à 88. — 85. Récipient de forme ovale muni de deux oreillettes découpées; sous le fond on lit MΛX, tracé à la pointe. — 86. Coupe basse, en forme de petite soupière à deux anses; sous le pied on lit MΛXI, tracé à la pointe. — 87. Feuille de revêtement, ornée de moulures; quatre fragments ayant servi à recouvrir une surface en bois. — 88. Phiale à l'état de débris; elle était décorée au centre d'un buste de Bacchus jeune entre un thyrse et un canthare. — (Héron de Villefosse, *Le Trésor de Boscoreale*, n. 99 à 102, dans le *Recueil Piot*, t. V.) Don de MM. Cesare et Ercole Canessa. **Boscoreale.**

89 à 92. Petit ensemble de quatre pièces d'argenterie. — 89. Coupe munie de son couvercle. Elle repose sur un pied élevé en forme de cuvette retournée; le couvercle est sur-

monté d'un couronnement de même forme que le pied, mais plus petit, servant de poignée. La décoration se compose d'arêtes finement indiquées et de cercles concentriques. Sous le pied, notation pondérale au pointillé (fac-similé dans W. Fröhner, *Catalogue Tyszkiewicz*, n. 226[1]). — 90. Patère ayant pour manche un dauphin. Les bords découpés présentent treize croissants, dont les douze pointes sont amorties par des boules. L'intérieur est orné d'une fleur arrondie, entourée de six palmettes reliées par un trait; sur les bords sont ciselées douze autres palmettes et devant le dauphin un poulpe. Traces de dorure encore très apparentes. — 91 et 92. Deux cuillers à puiser en forme de godets, décorées à l'intérieur d'un ombilic aplati; le manche prismatique est relié au godet par un motif découpé. — (W. Fröhner, *Catalogue Tyszkiewicz*, n. 226 à 229.) **Carthage**[2].

C) Pierre dure.

93 et 94. — 93. Intaille ovale sur jaspe vert; buste d'une femme drapée, de profil, les cheveux nattés et noués en chignon. — 94. Intaille sur calcédoine; scarabée percé dans sa longueur; sur le plat, une vache. — Mission de M. Clermont-Ganneau. **Bengazi** (Cyrénaïque).

95 à 99. — 95. Intaille sur jaspe rouge; tête de Septime Sévère, de profil, entre les têtes de Caracalla et de Géta affrontées; au-dessus, deux étoiles et un croissant. — 96. Intaille sur sardonyx portant un caractère. — 97. Intaille

1. Cette notation se rapporte à un ensemble de cinq vases : N̄VP... etc. = *n(umero) V p(ondo)*... etc. M. Canessa possédait, en effet, au mois de mars 1898, un vase d'argent en forme de gobelet évasé, entouré extérieurement de plusieurs cercles concentriques en relief, qui faisait partie de la même trouvaille et que le comte Tyszkiewicz ne voulut pas acheter.

2. Cette provenance nous a été indiquée comme certaine par M. Canessa, qui avait acheté l'ensemble à un Italien arrivant de Tunisie. Les cinq pièces ont été trouvées dans un tombeau. La provenance de Torre del Greco, donnée dans le catalogue Tyszkiewicz, est erronée.

sur sardonyx en forme de scarabée; athlète nu, debout, tenant une lance et un bouclier; à ses pieds un dauphin; à droite de la tête on lit VA; à gauche LE. — 98. Intaille ovale sur cristal; la face arrondie présente un personnage drapé et casqué, assis, tenant de la main gauche une lance et de la droite un globe surmonté d'une croix. — 99. Poisson en calcédoine laiteuse. — Mission de M. Clermont-Ganneau. **Cyrénaïque.**

V. Verrerie.

100. — Pendant de collier en pâte de verre; tête d'homme barbu avec anneau de suspension; le crâne, la partie postérieure et la barbe sont bleus; le reste du visage est jaune; les yeux blancs sont bordés d'un filet noir. **Thèbes.**

101. — Vase en verre bleu foncé; la panse se compose d'un anneau creux reposant sur un pied bas et surmonté d'un long goulot effilé qui se termine par un bouton. Trouvé dans un tombeau à **Clazomène.**

102. — Aiguière en verre, à panse piriforme; l'anse et l'anneau autour du col sont en verre bleu. **Mont Carmel.**

103 à 117. — Quinze osselets de différentes couleurs. Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne.**

118 à 122. — 118. Petite tête en verre jaune et bleu; les yeux et le nez sont formés par des pastilles en relief. — 119. Tessère ronde portant, sur deux lignes, le double chiffre XIIII | IΔ. — 120 à 122. Trois fioles à panse allongée, surmontées d'un goulot. — Mission de M. Clermont-Ganneau. **Crète.**

123 à 128. — 123. Demi-grain de collier en pâte de verre bleu, blanc et rouge. — 124. Poids circulaire en verre jaune avec quatre lignes de caractères. — 125. Petit vase en verre jaune, à panse godronnée, avec goulot et anse. — 126. Petit vase en verre violet, à panse piriforme, orné de cercles en relief et muni de deux anses. — 127. Petit vase en verre marbré, à fond plat, avec goulot élevé, terminé par un large

rebord. — 128. Tige cannelée en spirale, terminée par un anneau. — Mission de M. Clermont-Ganneau. **Cyrénaïque.**

VI. Objets divers.

A) Terre cuite[1].

129. — Bouchon d'amphore orné d'un trident en relief. Don de M. V. Waille. **Cherchel.**

130 et 131. — 130. Fragment d'un plat chrétien avec le monogramme du Christ dans un encadrement circulaire. — 131. Fragment d'un plat semblable avec le monogramme du Christ deux fois répété. — Don du lieutenant Milhavet, transmis par M. R. Cagnat. **Lecourbe** (Algérie).

B) Ivoire et os.

132. — Tessère ronde, présentant une tête d'homme imberbe, de profil, à droite; au revers on lit, sur trois lignes, V | ΝΕΡΩΝ | Ε. Mission de M. Clermont-Ganneau. **Crète.**

133 à 215. — 133. Épingle surmontée d'un buste de femme drapée; la chevelure, avec chignon, est nattée. — 134 à 177. — Quarante-quatre épingles, fragments d'épingles et tiges diverses. — 178 à 186. — Neuf fragments de tiges en forme de cure-oreilles. — 187 à 195. — Neuf aiguilles ou fragments. — 196. Manche terminé par une tête de panthère, la gueule ouverte. — 197 à 214. — Dix-huit cuillers rondes et ovales ou fragments. — 215. Dé à jouer, cubique, marqué de 1 à 6 points. — Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne.**

1. La section de céramique antique fait partie du département des antiquités orientales. Il n'a été fait d'exception que pour certaines terres cuites classées dans la série des antiquités africaines ou dans la série des antiquités chrétiennes : ce sont les seules mentionnées dans cette liste.

C) Plomb.

216 à 240. — 216. Minerve drapée et casquée; figurine plate. — 217. Vénus debout sur un socle rectangulaire; une draperie nouée sur les hanches couvre les jambes en arrière; figurine plate. — 218. Harpocrate nu, appuyé sur la massue d'Hercule et posant un doigt sur sa bouche, debout sur une base rectangulaire; figurine plate. — 219. Tête imberbe et joufflue, avec les cheveux bouclés; applique. — 220. Masque d'Hercule barbu; la chevelure manque. — 221. Masque comique; applique. — 222. Tête de femme coiffée de bandeaux; applique. — 223. Osselet. — 224 à 227. — Quatre poids de métier, de forme pyramidale, percés de trous à suspension et ornés d'une flèche, d'une amphore, d'un dauphin et d'un buste casqué. — 228 à 230. — Trois poids carrés. L'un porte une amphore entre quatre boutons avec l'inscription ΧΙΟΣ; les deux autres portent des lettres ou signes au trait. — 231. Poids carré, entouré d'une couronne de feuillage; le cadre découpé est muni d'une bélière. — 232. Plaque rectangulaire, ornée de points, de cercles et de globules. — 233 à 235. — Trois empreintes rondes : aigle et palme; femme drapée debout; tête de femme de profil à droite. — 236 à 240. — Cinq plombs d'emballage : deux petits personnages; Diane chasseresse, entre un chien et un cerf; monogramme; un personnage; antilope. — Don de M. Paul Gaudin. Environs de **Smyrne.**

241 à 244. — Quatre balles de fronde avec la légende ΠΑΠΑC; au revers un foudre. Don de M. Perdrizet. Trouvées dans la nécropole de l'ancienne Cerdylium, à **Marmara,** près d'Amphipolis.

245. — Balle de fronde avec la légende ΛΑΒΕ. Don de M. Perdrizet. **Sicyone.**

246. — Balle de fronde, portant d'un côté la légende ΔΙΟΚΛC, de droite à gauche, et de l'autre un Σ. Mission de M. Clermont-Ganneau. **Crète.**

DONATEURS.

Cagnat (R.), membre de l'Institut, 30 à 34, 130, 131.
Canessa (C. et E.), antiquaires, 85 à 88.
Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, 8 à 13, 27, 35 à 37, 40 à 42, 44 à 46, 71, 72, 82 à 84, 93 à 99, 118 à 128, 132, 246.
Collignon (Max.), membre de l'Institut, 22.
École française d'Athènes, 23.
École pratique des Hautes Études (section des sciences historiques et philologiques), 24, 25, 29.
Farah (Alexandre), antiquaire, 68 à 70.
Gaudin (Paul), ingénieur à Smyrne, 2, 26, 38, 43, 64 à 67, 73 à 75, 103 à 117, 133 à 240.
Gonson (L.), 30 à 34.
Haro, expert à Paris, 4.
Milhavet (Lieutenant), 130, 131.
Paille (G.), 78.
Paris (P.), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux, 50.
Perdrizet (P.), ancien membre de l'École française d'Athènes, 241 à 245.
Pottier (Amiral), 22.
Roubaud (L.-A.) jeune, statuaire, 7.
Waille (V.), professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger, 128.

PROVENANCES.

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1898.

FRANCE.

ALPES (HAUTES-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 4e trim. 1897; 1er et 2e trim. 1898. Gap, 1897-98, in-8°.

AUBE. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 3e série, t. XXXIV, 1897. Troyes, in-8°.

AVEYRON. — *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. XVII. Rodez, 1897, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 17. Belfort, 1898, in-8°.

CALVADOS. — *Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux*, vol. 4, n° 3. Bayeux, 1898, in-8°.

Congrès archéologique de France. LXIe session. Séances générales tenues à Saintes et à La Rochelle en 1894. Paris et Caen, 1896, in-8°. *LXIIe session. — Séances générales tenues à Clermont-Ferrand en* 1895. Paris et Caen, 1897, in-8°.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1897, in-8°.

Charente-Inférieure. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, 4e série, t. III, janvier à octobre 1898. Saintes, 1898, in-8o.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. XVIII. Saintes, 1898, in-8o.

Cher. — *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXI. Bourges, 1897, in-8o.

Mémoires de la Société historique et littéraire, artistique et scientifique du Cher, 4e série, 13e vol. Bourges, 1898, in-8o.

Corrèze. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XIX, 4e livr.; t. XX, 1re à 3e livr. Brive, 1897-98, in-8o.

Côte-d'Or. — *Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires*, année 1897. Beaune, 1898, in-8o.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, 2e série, no 10, année 1897. Semur, 1898, in-8o.

Côtes-du-Nord. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Mémoires*, t. XXXV. Saint-Brieuc, 1897, in-8o. — *Bulletins*, 1897, no 10; 1898, nos 1 à 11, in-8o.

Creuse. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e série, t. VI, 1898, in-8o.

Dordogne. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXXIV, 6e livr.; t. XXXV, 1re à 5e livr. Périgueux, 1897-98, in-8o.

Doubs. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires*, année 1897. Besançon, 1898, in-8o.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, t. XXVI, 1er fasc. Montbéliard, 1897, in-8o.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 7e série, 1er vol., 1896. Besançon, 1897, in-8o.

DRÔME. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, t. XVII et XVIII. Romans, 1897-98, in-8°.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 124 à 127e livr. Valence, 1898, in-8°.

EURE-ET-LOIR. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nos 231 à 236. Chartres, 1898, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, nos 113 à 115, 1897. Châteaudun, in-8°.

FINISTÈRE. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XXII. Brest, 1896-97, in-8°.

GARD. — *Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais,* t. XXVII, année 1896. Alais, 1897, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e série, t. XX, année 1897. Nîmes, in-8°.

GARONNE (HAUTE-). — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 9e série, t. IX. Toulouse, 1897, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-8°, nos 20 à 22. Toulouse, 1898.

GIRONDE. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 3e série, 56e année, 1894; 57e année, 1895. Paris, in-8°. — J.-A. Brutails, *Cartulaire de l'église collégiale Saint-Seurin de Bordeaux*. Bordeaux, 1897, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. XXI, 3e et 4e fasc. Bordeaux, 1896, in-8°.

HÉRAULT. — *Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres*, 2e série, t. II, n° 1. Montpellier, 1897, in-8°.

Société archéologique de Montpellier. Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone. Cartulaire de Gellone.

Montpellier, 1898, in-4°. — *Collections de la Société archéologique de Montpellier. Catalogue des manuscrits* par E. Bonnet. Montpellier, 1897, in-8°.

Landes. — *Bulletin de la Société de Borda*, 22e année, 4e trim.; 23e année, 1er à 3e trim. Dax, 1897-98, in-8°.

Loir-et-Cher. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XXXVI. Vendôme, 1897, in-8°.

Loire. — *Bulletin de la Diana*, t. IX, nos 7 et 8; t. X, no 1. Montbrison, 1897-98, in-8°.

Loire (Haute-). — *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, t. XXXV (1889-97). Le Puy, 1898, in-8°.

Loire-Inférieure. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XXXVI et XXXVII. Nantes, 1896-97, in-8°.

Loiret. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XI, nos 160 à 162. Orléans, 1897-98, in-8°. — *Mémoires*, t. XXVII. Orléans, 1898, in-8°.

Marne. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, années 1896 et 1897. Châlons-sur-Marne, 1897-98, 2 vol. in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 98e, 100e et 101e vol. Reims, 1897-98, in-8°.

Marne (Haute-). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. IV. Langres, 1898, in-8°. — *Mémoires*, no 9. Langres, 1898, in-8°.

Meurthe-et-Moselle. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 5e série, t. XV, année 1897. Nancy, 1898, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. XLVII. Nancy, 1897, in-8°.

Meuse. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e série, t. VI. Bar-le-Duc, in-8°.

Morbihan. — *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, années 1895 à 1897. Vannes, 1896-97, 3 vol. in-8°.

NORD. — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. LI. Cambrai, 1897, in-8°.

Bulletin de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, 1897, 2e fasc.; 1898, 1er fasc. Dunkerque, 1898, in-8°. — *Mémoires de la Société dunkerquoise*, t. XXX. Dunkerque, 1898, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 4e série, t. IX, 1re à 5e livr. Lille, 1898, in-4°.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, historique et artistique, t. XLVII. Valenciennes, 1897, in-8°.

OISE. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XVI, 3e partie. Beauvais, 1897, in-8°.

Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, rapports et communications diverses, t. VI, année 1897. Compiègne, 1897, in-8°. — *Les francs archers de Compiègne*, par le baron Bonnault d'Houët. Compiègne, 1897, in-8°.

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, 4e série, t. I, année 1896. Senlis, 1897, in-8°.

PAS-DE-CALAIS. — *Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*, t. X, 1er à 4e fasc. Saint-Omer, 1897-98, in-8°. — *Mémoires*, t. XXV et XXVI. Saint-Omer, 1898-99, in-8°. — *Les chartes de Saint-Bertin*, publ. par M. l'abbé Bled, t. IV, 2e fasc. Saint-Omer, 1899, in-4°.

RHÔNE. — *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, années 1891-95. Lyon, 1896, in-8°.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXV. Autun, 1897, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 24e année, nos 1 à 11. Chalon-sur-Saône, 1898, in-8°.

SARTHE. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XLII, 2e sem. Le Mans, 1897, in-8°.

SAVOIE. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoi-*

sienne d'histoire et d'archéologie, t. XXXVI. Chambéry, 1897, in-8°.

SAVOIE (HAUTE-). — *Société florimontaine d'Annecy. Revue savoisienne*, 1897, n° 3; 1898, n°s 1 à 3. Annecy, in-8°.

SEINE. — *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXI et XXII. Athènes et Paris, 1897-98, in-8°.

Bulletin critique, année 1898. Paris, in-8°.

Journal des Savants, nov.-déc. 1897; janv. à octobre 1898. Paris, 1897-98, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique. Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. XXIX. Paris, 1897, in-8°. — *Documents inédits. Lettres de Catherine de Médicis*, t. VI. Paris, 1897, in-4°. — *L'estoire de la guerre sainte*. Paris, 1897, in-4°. — *Dictionnaire topographique du Cantal*, par M. E. Amé. Paris, 1897, in-4°. — *Description de l'Afrique du Nord. Catalogue des musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. Musée Alaoui*. Paris, 1897, in-8°.

Société de l'histoire de France. — Annuaire-Bulletin, année 1897. Paris, in-8°. — *Chronographia regum Francorum*, publ. par H. Moranvillé, t. III. Paris, 1897, in-8°. — *Journal de Jean Barrillon*, publ. par Pierre de Vaissière, t. I. Paris, 1897, in-8°. — *Lettres de Louis XI*, publ. par J. Vaesen, t. VI. Paris, 1898, in-8°. — *Lettres de Charles VIII*, publ. par P. Pélicier, t. I. Paris, 1898, in-8°.

Ville de Paris. Histoire générale de Paris. Topographie historique du Vieux-Paris. Région centrale de l'Université. Paris, 1897, in-4°.

SEINE-ET-MARNE. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1898, 1er à 3e trim. Fontainebleau, in-8°.

SEINE-ET-OISE. — *Commission des antiquités et des arts*, t. XVIII. Versailles, 1898, in-8°.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, t. XXI. Versailles, 1897, in-8°.

Seine-Inférieure. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année* 1896-97. Rouen, 1898, in-8°.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. XI, 1re livr. Rouen, 1898, in-8°.

Somme. — *Société d'émulation d'Abbeville. Bulletin trimestriel*, 1896 et 1897. Abbeville, in-8°. — *Mémoires*, 4e série, t. III, 2e partie. Abbeville, 1897, in-8°. — *Le Cartulaire du comté de Ponthieu*. Abbeville, 1897, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, t. XLIV. Amiens, 1898, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1897, nos 1 à 4. Amiens, 1897-98, in-8°. — *Album archéologique*, 13e fasc. Amiens, 1898, in-4°. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la province. Tome quatorzième*, 1er *fasc. Cartulaire du chapitre de la cathédrale d'Amiens*. Amiens, 1897, in-4°.

Tarn-et-Garonne. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXV. Montauban, 1897, in-8°.

Var. — *Bulletin de l'Académie du Var*, nouv. série, t. XX, 1897. Toulon, in-8°.

Vaucluse. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, 3e et 4e trim.; t. XVII, 1er à 3e trim. Avignon, 1897-98, in-8°.

Vienne. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e et 4e trim. 1897; 1er et 2e trim. 1898. Poitiers, in-8°. — *Mémoires*, 2e série, t. XX, 1897. Poitiers, 1898, in-8°.

Vienne (Haute-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XLVI. Limoges, 1898, in-8°. — *Registres consulaires de la ville de Limoges*, t. VI. Limoges, 1898, in-8°.

VOSGES. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, LXXIIIe année, 1897; LXXIVe année, 1898. Épinal, in-8°.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 23[e] année, 1897-98. Saint-Dié, 1898, in-8°.

YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 51[e] vol. Auxerre, 1898, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. XVIII. Sens, 1897, in-8°. — J. Perrin, *Le cardinal de Loménie de Brienne.* Sens, 1896, in-8°.

ALGÉRIE. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 42[e] année, n[os] 228 à 230. Alger, 1898, in-8°.

Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions, année 1897. Bône, in-4°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, t. XVIII, fasc. 77. Oran, 1898, in-8°.

ALLEMAGNE.

BONN. — *Bonner Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, livr. 102 et 103. Bonn, 1898, in-8°.

IÉNA. — *Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte und Alterthumskunde*, nouv. série, t. X, livr. 3 et 4. Iéna, 1897-98, in-8°.

TRÈVES. — *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1897, n° 12; année 1898, n[os] 1 à 11. Trèves, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. XVII, livr. 1. Trèves, 1898, in-8°.

WIESBADEN. — *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, t. XXIX. Wiesbaden, 1897, in-8°. — *Mitteilungen*, 1897, n[os] 1 et 2; 1898, n[os] 3 et 4. Wiesbaden, in-8°.

ALSACE-LORRAINE.

METZ. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 3e série, 25e année, 1895-96. Metz, 1897, in-8°.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, déc. 1897; janv. à nov. 1898. Mulhouse, in-8°.

AUTRICHE-HONGRIE.

GRAZ. — *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark*, t. XLV. Graz, 1897, in-8°.

Beiträge zur Kunde Steiermärkischer Geschichtsquellen, 28e année. Graz, 1897, in-8°.

PRAGUE. — *Pamatky archæologické a mistopisné*, 1896, fasc. IV; 1897, fasc. V-VIII; 1898, fasc. I à VIII. Prague, 1896-98, in-4°.

SPALATO. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 20e année, nos 10 à 12; 21e année, nos 1 à 11. Spalato, 1897-98, in-8°.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte*, vol. CXXXVI et CXXXVII. Wien, 1897-98, in-8°.

Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien, t. I, fasc. 1 et 2. Wien, 1898, in-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 27e vol., 6e livr.; 28e vol., 1re à 4e livr. Wien, 1897-98, in-4°.

BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Bulletin*, 5e série des *Annales*, III. Anvers, 1898, in-8°. — *Annales*, 4e série, t. X, 4e livr.; 5e série, t. I, 1re à 3e livr. Anvers, 1898, in-8°.

BRUXELLES. — *Analecta Bollandiana*, t. XVI, fasc. 3 et 4; t. XVII, fasc. 1 et 2. Bruxelles, 1897-98, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. XII,

livr. 1 et 2. Bruxelles, 1898, in-8°. — *Annuaire* 1898, t. IX. Bruxelles, in-8°.

La Gazette numismatique, 2e année, nos 5 à 9; 3e année, nos 1 et 2. Bruxelles, 1897-98, in-8°.

Recueil des anciennes coutumes de la Belgique. Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Furnes, par L. Gilliodts-Van Severen. Bruxelles, 1897, in-4°. — *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, t. IX. Bruxelles, 1897, in-fol.

Revue belge de numismatique, 1898, 1re à 3e livr. Bruxelles, in-8°.

Gand. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 5e année, nos 7 et 8; 6e année, nos 1 à 7. Gand, 1897-98, in-8°. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. 8 et 9. Gand, 1898, in-8°.

Malines. — *Fédération archéologique et historique de Belgique. Annales du XIIe congrès archéologique et historique.* Malines, 1897-98, in-8°.

Maredsous (Abbaye de). — *Revue bénédictine*, 1898, nos 1 à 6. Maredsous, in-8°.

Mons. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 5e série, t. IX. Mons, 1897, in-8°.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXI, 3e livr.; t. XXII, 4e livr. Namur, 1897, in-8°. — *Rapport sur la situation de la Société en* 1896. Namur, in-8°.

BRÉSIL.

Rio-de-Janeiro. — *Revista do Museu Nacional do Rio de Janeiro*, vol. I. Rio-de-Janeiro, 1896, in-4°.

DANEMARK.

Copenhague. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*,

2e série, 12e vol., 4e livr.; 13e vol., 1re à 3e livr. Copenhague, 1897-98, in-8°.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, 1896. Copenhague, in-8°.

ÉGYPTE.

Le Caire. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*. Exercice 1896, fasc. XIII. Le Caire, 1897, in-8°.

ESPAGNE.

Barcelone. — *Revista de la Asociacion artistico-arqueologica barcelonesa*, t. II, nos 6 et 7. Barcelone, 1898, in-8°.

ÉTATS-UNIS.

Baltimore. — *Johns Hopkins University. Studies in historical and political science*, 14e série, vol. IX à XII; 15e série, vol. III à V. Baltimore, 1896-97, in-8°.

Cincinnati. — *Annual reports of the historical and philosophical Society of Ohio for* 1897. Cincinnati, 1897, in-8°.

New-York. — *American Journal of archæology*, 2e série, vol. I, nos 1 à 6. New-York, 1897, in-8°. — *The architectural record*, vol. VII, n° 3. New-York, 1898, in-8°.

Philadelphie. — *Proceedings of the american philosophical Society*, vol. XXXVI et XXXVII. Philadelphie, 1897-98, in-8°. — *Transactions*, vol. XIX, part. II. Philadelphie, 1898, in-4°.

Washington. — *Smithsonian Institution. Sixteenth Annual-report of the bureau of Ethnology*. Washington, 1897, in-4°. — *Annual-report of the board of regents of the Smithsonian Institution to July* 1895. Washington, 1896, in-8°. — *Annual-report of the American historical association for the year* 1895. Washington, 1896, in-8°.

GRANDE-BRETAGNE.

Cambridge. — *Proceedings of the Cambridge Antiquarian*

Society, n° 39. Cambridge, 1898, in-8°. — *An index to the reports and abstracts of proceedings* (1840-97). Cambridge, 1898, in-8°. — A. Gray, *The priory of Saint Radegund Cambridge*. Cambridge, 1898, in-8°.

ÉDIMBOURG. — *Proceedings of the royal Society of Edinburg*, vol. XXI. Edinburg, 1897, in-8°. — *Transactions*, vol. XXXIX, part. I-IV. Edinburg, 1896-97, in-4°.

Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, 3e série, vol. VII (session 1896-97). Edinburgh, 1897, in-8°.

JERSEY. — *Société jersiaise*, *Bulletins* I à XXI. *Tables des matières et tables générales*. Jersey, 1897, in-8°. — *Actes des États de l'île de Jersey*, 1597-1605. Jersey, 1898, in-4°.

LONDRES. — *Archæologia*, t. LV. London, 1897, in-4°.

ITALIE.

ROME. — *Atti della R. Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche*, *Memorie*, vol. IV et V. Rome, 1897-98, in-4°. Parte 2a. — *Notizie degli Scavi*, nov. et déc. 1897; janv. à juillet 1898. Roma, 1897-98, in-4°. — *Rendi-conto dell' adunanza solenne del 12 giugno* 1897. Roma, 1898, in-4°. — *Rendi-conti della reale Accademia*, *serie quinta*, vol. VI, fasc. 11 et 12; vol. VII, fasc. 1 et 2. Roma, 1897-98, in-8°.

Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abtheilung, vol. III à XII; vol. XIII, fasc. 1 à 3. Rome, 1888-98, in-8°.

TURIN. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXXII, fasc. 13 à 15; vol. XXXIII, fasc. 1 à 13. Torino, 1897, in-8°. — *Memorie, serie seconda*, vol. XLVII. Torino, 1897, in-8°.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

HALIFAX. — *The proceedings and transactions of the Nova Scotian Institute of science*, *Halifax*, *Nova Scotia*, vol. IX. Halifax, 1897, in-8°.

PAYS-BAS.

Leeuwarden. — *De Vrije Fries. Mengelingen uitgegeven door het Friesch Genootschap van Geschied-oudheid-en taalkunde.* Negentiende Deel. Vierde Reeks. Eerste Deel, 2e et 3e livr. Leeuwarden, 1897-98, in-8°.

PORTUGAL.

Lisbonne. — *O archeologo Português*, vol. II, n° 12; vol. III, nos 9 à 12; vol. IV, nos 1 à 6. Lisboa, 1896-98, in-8°.

Porto. — *Revista de sciencias naturaes e sociaes*, vol. V, nos 10 à 20. Porto, 1897, in-8°.

RUSSIE.

Dorpat. — *Acta et commentationes imp. Universitatis Jurievensis*, 1897, n° 4; 1898, nos 1 et 4. Jurjew, 1897-98, in-8°.

Ekaterinbourg. — *Bulletin de la Société ouralienne d'amateurs des sciences naturelles*, t. XVII, livr. 1 et 2; t. XIX, livr. 1. Ekaterineburg, 1896-97, in-8°.

Helsingsfors. — *Suomen Museo*, 1897. Helsingissä, in-8°. — *Finska fornminnes-föreningens Tidskrift*, t. XVIII. Helsingfors, 1897, in-8°.

Moscou. — *Travaux de la Société impériale archéologique de Moscou*, 1890, t. IV. Moscou, 1897, in-fol.

Saint-Pétersbourg. — *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 5e série, t. VI, nos 4 et 5; t. VII, nos 1 et 2. Saint-Pétersbourg, 1897, in-4°.

SUÈDE.

Stockholm. — *Antiquarisk tidskrift... genom Hans Hildebrand*, t. XVI, 4e livr. Stockholm, in-8°.

Kongl. Vitterhets historie och Antiquitats Akademiens Månadsblad, 1894. Stockholm, 1897-98, in-8°.

SUISSE.

BALE. — *Zweiundzwangzigster Jahresbericht der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel über das Vereinsjahr* 1896-97. Basel, 1897, in-8°.

GENÈVE. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. II, livr. 1. Genève, 1898, in-8°.

ZÜRICH. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXIV, livr. 5. Zürich, 1898, in-4°.

TUNISIE.

TUNIS. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 1898, nos 18 à 20. Tunis, in-8°.

URUGUAY.

MONTEVIDEO. — *Anales del Museo nacional de Montevideo*, t. III, fasc. IX. Montevideo, 1898, in-4°.

ERRATA.

P. 93, l. 38, ***au lieu de :*** Châtillon-sur-Thouars, ***lisez :*** Châtillon-sur-Thouet.

P. 117, l. 15, ***au lieu de :*** VI*et*ORIANVS, ***lisez :*** VI*ct*ORIANVS.

P. 127, l. 14, ***au lieu de :*** Saint-Gernin, ***lisez :*** Saint-Sernin.

P. 137, l. 6, à la fin, *effacez :* c'est-à-dire.

P. 156, l. 6, ***au lieu de :*** Daguin, ***lisez :*** Ferdinand Rey.

P. 213, l. 21, ***au lieu de :*** Beg, ***lisez :*** Bez.

P. 248, l. 14, ***au lieu de :*** Charles VIII, ***lisez :*** Charles VII.

Planche de la page 332 (Sainte Marie l'Égyptienne... etc.), seconde ligne de la lettre, ***au lieu de :*** Ms. 126, ***lisez :*** Ms. 1276.

P. 406, l. 7, 23, et p. 407, l. 11, ***au lieu de :*** bure, ***lisez :*** Bure.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1898.

I.

Renseignements généraux.

II.

Index par noms d'auteurs.

III.

Index géographique.

IV.

Index des illustrations.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.





Stanford University Libraries
3 6105 014 189 588
DC
2
S73
1898
Digitized by Google

